

*Suivi de la durabilité des collectivités dans
la Forêt modèle de Foothills,
d'après des indicateurs sociaux*



par

John Parkins¹

et

Tom Beckley

Rapport d'information M-X-211F

Réseau de recherche socio-économique

¹SCF-Centre de foresterie du Nord, 5320, 122nd Street, Edmonton (AB) T6H 3S5 (780) 435-7373

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts - Centre de foresterie de l'Atlantique
C.P. 4000
Fredericton (N.-B.) E3B 5P7



*Suivi de la durabilité des collectivités dans
la Forêt modèle de Foothills,
d'après des indicateurs sociaux*

par

John Parkins¹

et

Tom Beckley

*Rapport d'information M-X-211F
Réseau de recherche socio-économique*

¹SCF-Centre de foresterie du Nord, 5320, 122nd Street, Edmonton (AB) T6H 3G5 (780) 435-7373

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts - Centre de foresterie de l'Atlantique
C.P. 4000
Fredericton (N.-B.) E3B 5P7

2001

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada 2001

ISSN: 1195-3802
ISBN: 0-662-86057-8
N° cat. : Fo46-19/211F

Un nombre restreint d'exemplaires de cette publication peut être obtenu sans frais à l'adresse suivante :

RNCan, Service canadien des forêts - Centre de foresterie de l'Atlantique
C.P. 4000
Fredericton (N.-B.) Canada E3B 5P7
Tél. : (506) 452-3500
Télec. : (506) 452-3525

Des microfiches ou des copies de cette publication sont en vente chez :

Micromedia Ltée.
240, rue Catherine, bur. 305
Ottawa (ON) K2P 2G8
Tél. : (613) 237-4250
Ligne sans frais : 1-800-567-1914
Télec. : (613) 237-4251

This publication is available in English upon request..

Rédaction, dessin, et mise en oeuvre : C.M. Simpson
Photographie de couverture grâce à John Parkins, Service canadien des forêts - Centre de foresterie du Nord.

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Parkins, John, 1967-

Suivi de la durabilité des collectivités dans la Forêt modèle de Foothills, d'après des indicateurs sociaux.

(Rapport d'information ; M-X-211F)

Publ. aussi en anglais sous le titre : Monitoring community sustainability in the Foothills Model Forest, a social indicators approach.

ISBN 0-662-86057-8

Cat. no. Fo46-19/211F

1. Foresterie durable -- Alberta -- Forêt modèle de Foothills.
2. Forêt -- Gestion -- Alberta -- Forêt modèle de Foothills.
3. Forêt modèle de Foothills -- Conditions économiques.
4. Forêt modèle de Foothills -- Conditions sociales.
5. Indicateurs sociaux.

I. Beckley, T.M. (Thomas Mark), 1961-

II. Centre de foresterie de l'Atlantique.

III. Coll. : Rapport d'information (Centre de foresterie de l'Atlantique) ; M-X-211F.

IV. Titre.

SD387.P37 2001

333.75'16'097123

C2001-980237-4

La forêt modèle de Foothills

La forêt modèle de Foothills est l'une des onze forêts formant le réseau canadien des forêts modèles. Basée à Hinton en Alberta, la forêt modèle de Foothills est une corporation à but non lucratif représentant une large gamme de partenaires provenant des milieux industriels, éducatifs, universitaires et gouvernementaux. Les trois principaux partenaires ou commanditaires qui détiennent une responsabilité sur l'aménagement des terres comprises dans le territoire de la forêt modèle sont Weldwood of Canada Ltd. (Division de Hinton), le ministère de la protection de l'environnement de l'Alberta et le parc national de Jasper. Les terres de la forêt modèle s'étendent sur plus de 2,75 millions d'hectares faisant l'objet d'un aménagement actif.

Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada est également partenaire principal de chacune des onze forêts modèles, et il fournit l'essentiel du financement et de l'appui administratif au programme des forêts modèles du Canada.

La forêt modèle de Foothills est un partenariat extraordinaire dévoué à fournir des solutions pratiques envers la gestion durable de nos forêts.

The Foothills Model Forest

The Foothills Model Forest is one of eleven Model Forests that make up the Canadian Model Forest Network. The Foothills Model Forest is located in Hinton, Alberta and is a non-profit corporation representing a wide array of industrial, academic, government, and non-government partners. The three principal partners/sponsors representing the agencies with vested management authority for the lands that comprise the Foothills Model Forest include Weldwood of Canada Limited (Hinton Division), the Alberta Department of Environmental Protection, and Jasper National Park. The Model Forest lands encompass a combined area of more than 2.75 million hectares under active resource management.

The Canadian Forest Service of Natural Resources Canada is also a principal partner in each of the eleven Model Forest organizations and provides the primary funding and administrative support to Canada's Model Forest Program.

The Foothills Model Forest is a unique community of partners dedicated to providing practical solutions for stewardship and sustainability of our forest lands.

Avertissement

Les opinions, les déclarations, les conclusions et les recommandations de ce rapport sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne doivent pas être considérées comme étant celles du Service canadien des forêts, de la Forêt modèle de Foothills, ou des partenaires et des commanditaires de la Forêt modèle de Foothills. L'exclusion de certains produits ne signifie pas nécessairement leur rejet, pas plus que la mention de certains produits ne signifie l'endossement de ces derniers par le Service canadien des forêts, la Forêt modèle de Foothills, ou les partenaires et commanditaires de la Forêt modèle de Foothills.



Table des matières

1	Introduction	7
1.1	Introduction	7
1.2	Description du site d'étude	8
1.3	Que sont les indicateurs sociaux ?	9
1.4	Indicateurs sociaux et aménagement forestier	10
1.5	Choix des indicateurs sociaux	11
1.5.1	Population et migration	12
1.5.2	Emploi	12
1.5.3	Répartition des revenus	13
1.5.4	Pauvreté	13
1.5.5	Capital humain	13
1.5.6	Immobilier	13
1.6	Au-delà des faits de base	14
1.6.1	Opinions des résidents comme source de données	14
1.6.2	Données qualitatives	15
1.6.3	Thèmes et déclarations	15
1.6.4	Données descriptives des annexes	16
2.	Population et migration	17
2.1	Objectif	17
2.2	Raison d'être	17
2.3	Population et migration dans les collectivités qui vivent des ressources	17
2.4	Mesure de la population et de la migration	18
2.4.1	Population	18
2.4.2	Migration	22
2.5	Hinton : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration	26
2.5.1	Viellissement de la population	26
2.5.2	Hinton est-elle en croissance ?	27
2.5.3	Caractère temporaire et transition	28
2.6	Jasper : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration	29
2.6.1	Évolution de la population parallèle	30
2.6.2	Évolution de la population locale	30
2.7	Discussion	31
2.8	Annexe	31
2.8.1	Hinton : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration	31
2.8.2	Jasper : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration	34
2.8.3	Tableaux du recensement	36
3.	Emploi	42
3.1	Objectif	42
3.2	Raison d'être	42
3.3	Emploi en tant qu'indicateur	42
3.3.1	Lacunes des mesures	42
3.3.2	Théories du développement	43
3.4	Mesure du chômage et de la participation à la vie active	44
3.5	Hinton : Opinions des gens de la localité sur l'emploi	52
3.5.1	Emplois offerts	52
3.5.2	Expansion des emplois dans le secteur des services	53
3.5.3	Contraction de l'emploi dans le secteur primaire	54
3.6	Jasper : Opinions des gens de la localité sur l'emploi	55
3.6.1	Saisons d'emploi	56
3.6.2	Emploi de la classe moyenne	57
3.6.3	Choix de mode de vie	58
3.7	Discussion	59
3.8	Annexe	59

3.8.1 Hinton : Opinions additionnelles des gens de la localité sur l'emploi	59
3.8.2 Jasper : Opinions additionnelles des gens de la localité sur l'emploi	62
3.8.3 Tableaux de recensement	64
4. Répartition des revenus	71
4.1 Objectif	71
4.2 Raison d'être	71
4.3 Répartition des revenus dans les villes qui vivent des ressources	71
4.4 Écart de revenu	72
4.5 Instantané de la répartition des revenus	77
4.6 Hinton : Opinions des gens de la localité sur le revenu	79
4.6.1 Intégration sociale	79
4.6.2 Revenu et cohésion de la collectivité	79
4.6.3 Partage de la richesse	80
4.6.4 Évolution des marchés du travail	81
4.7 Jasper : Opinions des gens de la localité sur le revenu	81
4.7.1 Gestionnaires et travailleurs	82
4.7.2 Resserrement de la classe moyenne	82
4.7.3 Changement rapide des politiques	83
4.8 Discussion	83
4.9 Annexe	84
4.9.1 Hinton : Opinions additionnelles sur le revenu	84
4.9.2 Jasper : Opinions additionnelles sur le revenu	85
4.9.3 Tableaux de recensement	86
5. Pauvreté	89
5.1 Objectif	89
5.2 Raison d'être	89
5.3 Faible revenu et pauvreté	89
5.4 Mesures de la pauvreté	94
5.5 Hinton : Opinions des gens de la localité sur la pauvreté	96
5.5.1 Qui voit la pauvreté ?	96
5.5.2 Preuve de détresse	98
5.5.3 Division selon les professions	99
5.6 Jasper : Opinions des gens de la localité sur la pauvreté	100
5.6.1 Obligation de résidence	101
5.6.2 Périodes et lieux de pauvreté	101
5.7 Discussion	102
5.8 Annexe	103
5.8.1 Hinton : Opinions additionnelles locales sur la pauvreté	103
5.8.2 Jasper : Opinions additionnelles locales sur la pauvreté	104
5.8.3 Tableaux de recensement	105
6. Capital humain	107
6.1 Objectif	107
6.2 Raison d'être	107
6.3 Lien entre le capital humain et la durabilité des collectivités	107
6.3.1 Définition du capital humain	107
6.3.2 Recherches précédentes sur le capital humain dans les collectivités qui vivent des ressources	108
6.3.3 Suradaptation au secteur des ressources	108
6.3.4 Développement du capital humain et diversification économique : lequel vient en premier ?	109
6.4 Niveau d'instruction comme indicateur du capital humain	110
6.5 Mesures du niveau d'instruction	110
6.6 Hinton : Opinions des gens de la localité sur l'éducation	112
6.6.1 Immunité de la collectivité	112
6.6.2 Hausse des exigences minimales	114
6.6.3 Fin des études et emploi	115
6.6.4 Réalité passée ou actuelle ?	115

6.6.5 Réexamen de l'éducation en tant qu'indicateur	116
6.7 Jasper : Opinions des gens de la localité sur l'éducation	117
6.7.1 Incidence des résidents temporaires	117
6.7.2 Emplois après les études secondaires	118
6.7.3 Limites de l'éducation locale	119
6.7.4 Administration et taxes	119
6.8 Discussion	120
6.9 Annexe	120
6.9.1 Hinton : Opinions additionnelles sur l'éducation	121
6.9.2 Jasper : Opinions additionnelles sur l'éducation	122
6.9.3 Tableaux des données de recensement	124
7. Immobilier	124
7.1 Objectif	124
7.2 Raison d'être	124
7.3 L'immobilier comme indicateur de la durabilité des collectivités	126
7.4 Mesure de la valeur du logement et de la propriété	131
7.5 Hinton : Opinions des gens de la localité sur l'immobilier	131
7.5.1 Marchés positifs	132
7.5.2 Marchés relatifs	133
7.5.3 Marchés frileux	134
7.5.4 Marchés restrictifs	135
7.6 Jasper : Opinions des gens de la localité sur l'immobilier	135
7.6.1 Votre maison, votre entreprise	136
7.6.2 Paysages urbains et valeurs urbaines	137
7.6.3 Aménagement à orientation prédéterminée	138
7.7 Discussion	139
7.8 Annexe	139
7.8.1 Hinton : Opinions additionnelles sur l'immobilier	140
7.8.2 Jasper : Opinions additionnelles sur l'immobilier	143
7.8.3 Tableaux de recensement	147
8. Discussion et conclusion	147
8.1 Discussion	150
8.1.1 Population et migration	150
8.1.2 Emploi	150
8.1.3 Répartition des revenus	151
8.1.4 Pauvreté	151
8.1.5 Capital humain	151
8.1.6 Immobilier	152
8.2 Conclusion	154
9. Bibliographie	154

Chapitre 1

INTRODUCTION

1,1 Introduction

Une croissance démographique inégalée a marqué le XX^e siècle. Au cours des 70 dernières années, la population humaine mondiale a augmenté de presque 200 %, passant de deux milliards à plus de six milliards de personnes. Cet éclatement démographique s'est accompagné de changements sans précédent des conditions de vie des humains et de la réponse de la société aux besoins humains fondamentaux. La poussée démographique est assortie d'éléments positifs : diminution du taux de mortalité, alphabétisation de masse et éclosion d'une classe moyenne dominante, mais aussi d'éléments néfastes - augmentation de la criminalité, disparité économique, expansion militaire, dégradation de l'environnement et de la culture - qui font partie du côté plus sombre de ce XX^e siècle. La société de consommation de masse exerce comme jamais auparavant de lourdes pressions sur les ressources mondiales, des ressources souvent très éloignées de leurs utilisateurs. Le Canada, pays riche en ressources, joue un rôle central en tant que fournisseur mondial de matières premières et une large part de notre économie nationale demeure étroitement liée aux industries du secteur primaire, notamment le pétrole et le gaz, les mines et la foresterie. Le lien entre le bien-être humain et la gestion des ressources naturelles est fondamental dans la société canadienne, étant donné le rôle fondamental que jouent les ressources naturelles dans notre économie nationale et notre statut de fournisseur de ressources à l'échelle internationale.

À l'aube du XXI^e siècle, des questions sur l'utilisation humaine et l'impact des humains se posent maintenant dans le débat public, notamment et non le moindre, le problème écologique de la durabilité environnementale et économique. Nous observons cet intérêt envers les facteurs humains chez des auteurs populaires qui s'interrogent sur l'avenir de la société et de l'économie. Des succès de librairie comme *Entre le boom et l'écho : comment mettre à profit la réalité* (Foot et Stoffman 1997), *Megatrends 2000* (Naisbitt et Aburdene 1996) et *Préparer le XXI^e siècle* (Kennedy 1996) échafaudent des hypothèses sur les changements sociaux que connaîtra la société au cours des prochaines années, à mesure que l'évolution des conditions de la société de consommation de masse engendrera de nouveaux modèles d'achat et créera de nouveaux secteurs de prospérité et de déclin. Des futurologues comme John Naisbitt ont fait fortune en interprétant et en prédisant les changements dans les populations humaines d'une décennie à l'autre. Ces auteurs livrent généralement comme message que la prospérité future est possible, si les analystes interprètent correctement les données démographiques. De nombreux investisseurs essaient en effet de tableer sur cette information, et des sociétés financières sérieuses offrent des instruments de placement régis par les principes démographiques. Par exemple, le *North American Demographic Fund* se sert de données démographiques pour cerner les possibilités de croissance et se base en gestion sur l'hypothèse fondamentale que l'évolution des données démographiques influence grandement la réussite ou l'échec à long terme de nombreuses sociétés nord-américaines (Globefund 1998).

Certains critiques rétorquent que l'aptitude à prédire les tendances et les événements futurs est beaucoup plus difficile que ces auteurs et sociétés financières ne le donnent à penser. La dure réalité est qu'on veut intégrer à des modèles de prédiction démographique des variables en apparence infinies qui exigent des données dont souvent nous ne disposons pas ou qui, par définition, sont peu fiables. D'innombrables événements imprévus, par exemple des récessions économiques mondiales, empêchent de faire des prédictions exactes. Finalement, les auteurs populaires qui utilisent des modèles démographiques simples pour prédire l'avenir se trompent une fois sur deux. Néanmoins, compte tenu de la taille et de la mobilité de la population humaine mondiale et de la capacité scientifique croissante de surveiller et de prédire à peu près tout—des modèles de migration aux modèles d'achat—l'analyse démographique devient un outil puissant pour les investisseurs, les décideurs, les dirigeants municipaux et quiconque s'intéresse à l'interdépendance de l'économie, de l'environnement naturel et des populations humaines.

Dans l'analyse de la taille, de la structure et de l'évolution des populations humaines dans la Forêt modèle de Foothills, nous tablons sur ce lien fondamental entre le bien-être humain et la gestion des ressources naturelles. Au moyen d'un cadre de recherche basé sur les indicateurs sociaux, nous utilisons les données démographiques de base des profils de recensement de Statistique Canada, de même que des entrevues avec des résidents de la Forêt modèle de Foothills pour donner une image de la durabilité de ces collectivités situées en milieu forestier. Ce faisant, nous espérons non seulement mieux comprendre l'état actuel de la durabilité des collectivités, mais également ouvrir la voie à des mesures que peuvent prendre ces collectivités pour devenir plus durables et, par conséquent, cohabiter en meilleure harmonie avec l'écosystème forestier.

1,2 Description du site d'étude

La présente étude porte sur les données sociodémographiques des trois entités qui se trouvent dans la Forêt modèle de Foothills. Cette dernière occupe un territoire de 2,75 millions d'hectares au centre ouest de l'Alberta. Malgré sa grande étendue, la Forêt modèle ne compte que quelques collectivités. La plus importante est celle de Hinton, située à environ 285 kilomètres à l'ouest d'Edmonton et à moins de 40 kilomètres de la frontière est du parc national Jasper. Hinton est une collectivité diversifiée, dont l'économie est basée sur l'exploitation des ressources. Bon nombre de ses 10 000 habitants vivent dans des ménages qui dépendent directement ou indirectement de l'emploi dans les mines de charbon voisines et des usines de transformation du bois (exploitation intégrée d'une scierie et d'une usine de pâte qui appartient à Weldwood of Canada, Ltd.).

La deuxième collectivité de notre analyse est le périmètre urbain de Jasper. Jasper compte actuellement quelque 3 600 résidents permanents, mais la population augmente considérablement pendant la saison touristique estivale. En raison de l'afflux considérable de visiteurs l'été, Jasper a une infrastructure et une base de commerces de détail plutôt hétéroclites (des douzaines de boutiques de souvenirs, mais aucune quincaillerie).

La ville de Hinton s'est développée autour des ressources de la forêt boréale et de l'usine de pâte fondée en 1956. Avant les années 50, Hinton était un point d'arrêt du chemin de fer. La région n'était pas constituée en municipalité avant la construction de l'usine. Pour cette raison, sa population n'était pas recensée, mais comptait moins de 1 000 personnes au moment de la construction de l'usine. Au début du XX^e siècle, la région entourant Hinton était parsemée de plusieurs gros villages associés à la Coal Branch, notamment Cadomin, Mountain Park et Pochontas.

Hinton a connu une croissance spectaculaire après la construction de l'usine de pâte à la fin des années 50. En prenant de l'expansion, la collectivité est devenue le centre régional de services. Les populations des villes de la Coal Branch déclinèrent lorsque les machines en vinrent à remplacer le travail manuel. Quand l'infrastructure des transports permit de faire la navette entre les mines et Hinton, un grand nombre des employés qui vivaient dans les villes de la Coal Branch choisirent d'aller s'installer dans cette ville en croissance le long de la route principale et de la voie ferrée. À la fin des années 60, Hinton était devenue un important centre de services dans la grande région peu peuplée entre Edson et Jasper. Aujourd'hui, la grande majorité des mineurs se rendent par autobus ou en auto aux mines depuis leur foyer à Hinton.

Pendant des années, seul le chemin de fer donnait accès à Hinton. Après la construction de l'usine, des améliorations continues à l'infrastructure des transports ont contribué à la croissance de la ville. Hinton chevauche la route 16, la seule qui va directement vers l'ouest au parc national Jasper et au périmètre urbain de Jasper. C'est ainsi que Hinton acquit son surnom de « porte d'entrée des Rocheuses ». Même si le caractère et la base économique traditionnelle de Hinton ont été centrés sur l'extraction des ressources, on s'est toujours efforcé de faire profiter l'économie locale de l'argent des touristes à destination de Jasper.

Jasper date depuis beaucoup plus longtemps et son histoire est beaucoup plus diversifiée que celle de Hinton. Le périmètre urbain est également situé le long de la voie ferrée et doit ses origines à cette industrie. Le chemin de fer demeure encore aujourd'hui un important employeur de Jasper. Toutefois, lorsque la région a été déclarée parc national en 1907, le caractère et l'aménagement de la ville ont suivi une voie totalement différente de celle de Hinton, sa voisine la plus proche à l'est.

Jusqu'à 1910, les seules « villes » à proximité du périmètre urbain actuel étaient des villes de tentes délabrées qui comptaient moins de 100 personnes. L'hygiène y était un problème et l'organisation presque inexistante. Le périmètre urbain actuel a été arpenté en 1914; peu après, quelques entreprises et magasins se sont installés dans la région. Un grand nombre des résidents ont continué de vivre dans des tentes dans le périmètre actuel ou à proximité, mais avec le temps, la collectivité s'est construite autour de la gare ferroviaire et des magasins de détail. Dans les années 30, Jasper était devenue une véritable collectivité (Gainer 1981).

Il n'y a pas eu de route toutes saisons à Jasper avant 1951 (route 16) et le seul lien avec le périmètre urbain a donc été, jusqu'à ce moment-là, le chemin de fer. En outre, la route entre Banff et Jasper a fait l'objet d'améliorations tout au long des années 50 et 60, passant d'une route de gravier à voie simple à la route plus ou moins actuelle asphaltée, à double voie et toutes saisons (Gadd 1995). Ces améliorations des infrastructures et les agrandissements continus du Jasper Park Lodge et d'autres installations récréatives du périmètre urbain et des environs ont été les principaux facteurs de croissance de la collectivité tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle. Le chemin de fer emploie toujours un grand

nombre de résidents et assure un minimum de diversité à la base des emplois de la collectivité, mais un bon nombre des emplois actuels sont cependant liés directement (hôtels, restaurants, magasins de détail, guides) ou indirectement (employés de la fonction publique fédérale de Parcs Canada et employés occasionnels) aux services touristiques.

La troisième entité sur laquelle porte la présente étude est la région rurale qui entoure Hinton et qui est désignée par l'acronyme YH94. Elle compte plusieurs petits villages et établissements comme Marlboro, Brule, Mountain Park et Robb. Aucun de ces endroits n'est constitué en municipalité et la plupart n'offrent presque aucun service. Hinton et Edson, autre centre régional situé immédiatement à l'extérieur des limites de la Forêt modèle, offrent la plupart des services aux résidents ruraux de YH94. Statistique Canada possède des données de recensement sur cette entité et, comme elle représente la vaste majorité du territoire et plus d'un tiers de la base démographique de la Forêt modèle, nous l'avons incluse dans l'analyse des données secondaires. Nous avons également interviewé quelques résidents de ces collectivités périphériques, de même que des propriétaires qui habitent en rase campagne; leur point de vue est intégré à ceux des résidents de Hinton, car la plupart des résidents de ces collectivités se déclarent de Hinton.

L'analyse des données descriptives et qualitatives traite Hinton et Jasper comme les deux principales collectivités humaines distinctes de la Forêt modèle de Foothills. La population de Hinton a décuplé depuis l'époque de l'exploitation forestière industrielle dans les années 50. À de nombreux égards, il s'agit d'une collectivité qui vit de l'extraction traditionnelle des ressources et elle représente donc le « modernisme » dans un contexte rural et d'extraction. Les principes de production fordistes et les structures sociales uniques associés à cette forme de collectivité (syndicats, grandes sociétés, etc.) s'y retrouvent.

Comme le chemin de fer perd de son importance et que le secteur du commerce de détail s'accroît, on pourrait, sans craindre de se tromper, qualifier Jasper de collectivité rurale « postmoderne ». Évidemment, il en va tout autrement de Hinton. L'économie de Jasper est davantage basée sur les visiteurs qui « consomment le paysage » que sur la production et l'exportation de biens ou de denrées provenant de ce paysage. Ces deux bases économiques distinctes créent des différences fondamentales dans la perspective, les opinions et la perception personnelle des habitants de ces collectivités. Il s'ensuit donc des interprétations différentes, à chacun des endroits, du sens de la durabilité. Les données descriptives présentées plus loin expliqueront certains de ces contrastes.

1,3 Que sont les indicateurs sociaux ?

Le présent rapport fait état d'indicateurs sociaux de la durabilité des collectivités de la Forêt modèle de Foothills. Dans ce contexte, on peut les définir comme un ensemble intégré de mesures du bien-être social et économique des populations humaines qui vivent dans un écosystème forestier. Les indicateurs sociaux sont des statistiques qu'on peut recueillir au fil du temps et utiliser pour instaurer des politiques et gérer (Force et Machlis 1997). On cherche généralement à colliger des données de base qui peuvent être intégrées aux systèmes de soutien décisionnel et à utiliser ces données pour établir des comparaisons futures dans le temps et entre les régions. Selon la tradition de la démographie, les indicateurs sociaux fournissent des renseignements indispensables sur les populations humaines, dont les degrés de scolarité, l'activité économique, les modèles de migration et les taux d'emploi. Globalement, les indicateurs sociaux permettent d'évaluer des populations humaines et notamment de mesurer la pertinence économique, culturelle et sociale selon des échelles spatiales spécifiques, par exemple une collectivité ou une province. Ces indicateurs mesurent des phénomènes à des échelles spatiales moins grandes que celles des indicateurs courants relatés dans les médias. Par exemple, le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur social de la production économique nationale et est souvent exprimé en PIB par habitant. C'est là une mesure populaire du rendement national général, qui ne nous renseigne guère cependant sur le rendement économique régional et le bien-être des collectivités. Les indicateurs sociaux définis dans la présente étude visent à remédier à ce problème typique d'échelle. Selon Hart (1998).

Un indicateur vous aide à comprendre où vous êtes, où vous allez et la distance qui vous sépare de l'endroit où vous voulez être. Un bon indicateur met en lumière un problème avant qu'il ne s'aggrave trop et vous aide à reconnaître ce qu'il faut faire pour le résoudre. Les indicateurs d'une collectivité durable montrent les secteurs où les liens entre l'économie, l'environnement et la société sont faibles. Ils vous permettent de voir où se situent les problèmes et aident à en trouver la solution[...]. Comme la durabilité exige une perspective plus intégrée du monde, les indicateurs doivent faire le lien entre l'économie, l'environnement et la société de la collectivité. (Traduction libre)



Hart parle des liens entre les divers aspects de la durabilité des collectivités et du rôle d'alerte anticipée que peuvent jouer les indicateurs. Ils peuvent à tout le moins donner à un vaste éventail de groupes d'intérêt la possibilité de voir la structure de la société et d'établir des liens entre l'économie, la société et l'environnement naturel – des facteurs de la durabilité qui sont souvent traités isolément et indépendamment les uns des autres. Au mieux, les indicateurs sociaux peuvent aider les collectivités à voir où sont leurs forces et leurs faiblesses et à prendre des décisions stratégiques qui en favoriseront la durabilité.

Même si les initiatives comportant des indicateurs sociaux à l'échelle des collectivités sont assez rares, on reconnaît de plus en plus (Hodge, 1997) la valeur des indicateurs sociaux comme mesure des progrès réalisés en faveur de la durabilité des collectivités. D'après l'expérience d'initiatives précédentes fructueuses, nous constatons que se dégage un certain consensus sur le mode de structure et de description des indicateurs sociaux. Il faut recueillir les données nécessaires à intervalles réguliers (de un à cinq ans) en puisant à des sources de données disponibles comme Statistique Canada et les registres municipaux, et les intégrer au cadre décisionnel des gestionnaires locaux, des dirigeants communautaires et d'autres groupes intéressés. De plus, il faut voir les indicateurs sociaux comme un ensemble de mesures regroupées ou intégrées. Aucun indicateur seul, par exemple le chômage, ne peut renseigner suffisamment pour évaluer le bien-être des collectivités. Pour qu'ils soient le plus efficaces, il faut voir les indicateurs sociaux en relation les uns avec les autres, les recueillir à répétition et en fonction d'aspects multiples de la collectivité humaine, notamment les préoccupations d'ordre social, économique, humain et écologique (Force et Machlis 1997).



1,4 Indicateurs sociaux et aménagement forestier

La démographie, étude statistique des populations humaines, existe depuis longtemps dans certains domaines de la gestion professionnelle, notamment le secteur des assurances où des tables actuarielles sont produites pour fixer des taux de prime d'après la mortalité et la fécondité d'une population générale. Ces modèles ne sont pas aussi courants dans d'autres secteurs. Même si l'aménagement des régions forestières canadiennes a traditionnellement été axé sur l'élaboration de systèmes permettant de surveiller une régénération suffisante des forêts et les effets des pratiques forestières sur la flore et la faune, peu d'efforts sont consacrés au suivi de la santé et du bien-être des populations humaines qui vivent dans des régions forestières ou qui en dépendent. La situation commence à changer. Les aménagistes forestiers et les dirigeants communautaires sont de plus en plus nombreux à reconnaître la nécessité de surveiller à tout le moins certains changements qui touchent à la durabilité des collectivités humaines par rapport à la base des ressources naturelles environnantes. Au moins trois mouvements distincts alimentent les efforts assez récents de définir et de surveiller la santé et le bien-être des collectivités, en tant qu'éléments indispensables de l'écosystème forestier. Le premier de ces mouvements est l'essor des populations mondiales et la prolifération de l'activité économique à l'échelle mondiale. Sous-jacent aux versions popularisées des changements démographiques signalés précédemment dans certains livres à succès, on constate le grave problème d'une société de consommation de masse dans un monde comptant une quantité finie de ressources. La science de la démographie, grâce aux améliorations des données et de la modélisation prédictive, donne de nouveaux aperçus des aspects humains du changement mondial. Voilà pourquoi ces outils démographiques gagnent en importance dans l'élaboration des politiques en planification et en gestion dans tous les secteurs de la société.

Le deuxième mouvement qui incite à élaborer des indicateurs sociaux à l'échelle des collectivités est la volonté croissante d'assurer le développement durable. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED 1987) a popularisé le principe du développement durable. À la suite de son rapport, de nombreux efforts ont été entrepris pour évaluer la santé et le bien-être social, économique et écologique, en termes de durabilité. L'intérêt à l'égard du principe de durabilité s'est considérablement développé au cours de la dernière décennie. De nombreux efforts sont en cours pour élaborer et surveiller les indicateurs de la durabilité. Les pressions sociales et politiques pour obtenir des preuves tangibles des progrès réalisés vers la durabilité forcent différents groupes à définir d'abord, puis à surveiller ensuite des mesures de la durabilité. Certains de ces efforts portent sur différentes échelles des instances sociopolitiques, notamment l'indice de développement humain (PUND 1998) publié chaque année par les Nations Unies et qui donne une base de comparaison d'un pays à l'autre. D'autres efforts portent sur les mesures de la durabilité à l'échelle provinciale et communautaire, par exemple l'initiative *Critères et indicateurs* du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF, 1997) qui a pour objet de surveiller les aspects environnementaux, sociaux et économiques de l'aménagement forestier au Canada. Même si certains critiques laissent entendre que le concept de la durabilité n'est rien de plus qu'un mot à la mode ou de la poudre aux yeux pour le statu quo, il est clair que les défenseurs du développement durable ont fait naître une certaine volonté de surveiller le bien-être des collectivités humaines en gestion des ressources naturelles.

Le troisième mouvement qui alimente les efforts de définition et de surveillance du bien-être des collectivités qui vivent de la forêt est la démarche d'aménagement forestier basée sur les écosystèmes. Les définitions de la gestion des écosystèmes sont souvent aussi diversifiées que le sont les pratiques contemporaines d'aménagement forestier, mais certaines commencent à « être axées sur des objectifs semblables, notamment la restauration et le maintien des processus et des fonctions des écosystèmes, la production de biens et services dans les limites des écosystèmes et l'importance intrinsèque des humains dans les écosystèmes » (Allen 1997) (traduction libre). La *gestion des écosystèmes* a succédé à un modèle moins complexe d'aménagement forestier qu'on appelle souvent la *gestion du rendement équilibré*. Même si l'approche du rendement équilibré a fait un lien direct entre la stabilité de l'offre de bois et la stabilité des collectivités humaines, celle des écosystèmes exige une analyse plus pointue et dynamique des facteurs qui contribuent au développement durable, par exemple l'intégrité environnementale, le capital social, les valeurs communautaires et les flux financiers. Essentiellement, la *gestion des écosystèmes* exige plus de données, plus diversifiées et plus détaillées. Elle exige la connaissance de la flore et de la faune, de même qu'une compréhension des systèmes sociaux et économiques, et de leurs liens avec les systèmes biophysiques (Allen 1997).

Ces trois mouvements donc—la démographie, le développement durable et la gestion des écosystèmes—ont été les catalyseurs nécessaires de l'intérêt et des préoccupations actuels à l'égard de la surveillance du bien-être humain et communautaire dans le contexte des pratiques contemporaines d'aménagement forestier. Même si, à certains égards, le suivi des tendances démographiques fondamentales existe depuis longtemps au Canada—la population canadienne est recensée régulièrement depuis 1871—le lien important entre les populations humaines et l'écosystème dans lequel elles vivent et évoluent n'est étudié en détail que depuis peu. Le présent rapport découle de ces mouvements intellectuels particuliers et ajoute aux connaissances plus approfondies des liens entre les populations humaines et l'aménagement forestier.

1,5 Choix des indicateurs sociaux

Une fois la décision prise d'inclure des indicateurs sociaux dans les systèmes d'information dans les secteurs public et privé, la question du choix des indicateurs pertinents prend une grande importance. Beckley et Burkosky (1999) ont récemment dépouillé la littérature sur les approches liées aux indicateurs permettant de surveiller la durabilité des collectivités. Ils ont examiné 22 initiatives distinctes dont la complexité et l'échelle spatiale varient, allant de projets municipaux à des projets des Nations Unies, et produit une matrice d'indicateurs composée des grandes catégories suivantes : emploi, revenu, profils économiques, population, éducation, santé, pathologies sociales, cohésion communautaire, femmes, race, prise de décisions et utilisation des ressources naturelles. Dans chacune de ces grandes catégories d'indicateurs, les auteurs ont recensé plus de 85 indicateurs différents utilisés pour mesurer des aspects particuliers des grandes catégories. Par exemple, les chercheurs ont utilisé divers outils pour mesurer la variable de la population. Ils ont notamment inclus la distribution de la population, la migration nette, l'âge médian et le taux de natalité par habitant pour comprendre un peu mieux les changements démographiques dans la région cible. Des indicateurs comme le chômage et le revenu ont fréquemment été utilisés, tandis que d'autres, notamment la cohésion communautaire, l'ont moins été. Dans ce cas, les données sur la cohésion communautaire sont par définition beaucoup plus difficiles à recueillir que les données sur le chômage ou le revenu. Cela ne veut pas dire que la cohésion communautaire est moins importante que les autres indicateurs, mais plutôt que des questions pratiques comme des limites de temps et de budget sont d'importants facteurs dans le choix d'un ensemble d'indicateurs sociaux. Ces aspects transparaissent dans la matrice des indicateurs utilisés dans ces 22 initiatives.

L'une des initiatives susmentionnées est l'Interior Columbia Ecosystem Management Project (Force and Machlis 1997). Comme le titre du projet l'indique, il est question de gestion des écosystèmes. Cette perspective théorique permet aux chefs de projet d'élaborer un ensemble complet d'indicateurs qui servent d'évaluation technique ou de mesure des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs choisis. Les auteurs laissent entendre que les indicateurs sociaux devraient couvrir quatre grandes catégories : les ressources naturelles, les ressources socio-économiques, les ressources culturelles et les institutions sociales. Partant de cette conviction générale, ils déterminent des indicateurs spécifiques qui serviront à mesurer les objectifs de gestion des écosystèmes dans une région donnée. Comme nous l'avons déjà dit, même si certains indicateurs sont préférables à d'autres, la disponibilité et le coût de l'extraction des données, de même que la fiabilité des sources de données d'une année à une autre, ont influencé leurs décisions.



Le projet des indicateurs sociaux de la Forêt modèle de Foothills utilise six grandes variables et leurs indicateurs connexes : la population et la migration, la répartition des revenus, le capital humain, la pauvreté, l'emploi et l'immobilier. Même si ces six variables ne constituent pas une gamme complète d'indicateurs, elles ont été choisies pour trois raisons précises :

1. La littérature publiée sur les approches inspirées des indicateurs pour mesurer la durabilité des collectivités des régions forestières montre que ces variables ont souvent été utilisées principalement parce que les problèmes qu'elles font ressortir s'appliquent à un grand nombre de ces collectivités.
2. Il existe des sources facilement accessibles de données permettant de mesurer ces indicateurs, et ce à un coût assez faible, si l'on veut assurer une surveillance permanente. En utilisant les données secondaires des organismes municipaux et de Statistique Canada, des collectes coûteuses de données comme des sondages complets des collectivités sont inutiles pour recueillir des données sur ces indicateurs. Il peut toutefois falloir effectuer des sondages pour recueillir de l'information pertinente sur la cohésion communautaire, l'entrepreneuriat ou les questions liées au sentiment d'appartenance. Nous prévoyons que la prochaine mise à jour importante des six indicateurs utilisés dans la présente étude se fera après la publication des données du recensement de 2001.
3. Ces six indicateurs sociaux peuvent sans trop d'efforts être intégrés à d'autres indicateurs conçus pour mesurer le développement durable à l'échelle régionale. Dans la Forêt modèle de Foothills, la définition de cet ensemble intégré de mesures est déjà en cours.

Les sections suivantes expliquent plus en détail les indicateurs choisis en fonction des conditions historiques et contemporaines qui prévalent dans les collectivités qui vivent de la forêt. Les questions abordées dans chaque catégorie proviennent de la littérature sur les collectivités qui vivent des ressources naturelles et seront décrites dans leur contexte contemporain à l'aide des données de Statistique Canada. L'un des grands objectifs de la présente étude est la comparaison des indicateurs sociaux dans la Forêt modèle de Foothills : Hinton, Jasper, et le territoire rural du district municipal Yellowhead n° 94 (YH94). Nous nous servirons souvent de territoires provinciaux et urbains comme base de comparaison et nous ferons également d'autres comparaisons avec d'autres collectivités canadiennes qui vivent de la forêt dans une étude permanente parrainée par le Réseau canadien des forêts modèles (Beckley 1999). Certaines mesures sont extraites d'une annexe de tableaux de données à la fin de chaque chapitre et sont incluses dans le corps du texte sous forme de figures.

1,5,1 Population et migration

La pauvreté et le chômage peuvent persister dans les collectivités qui vivent de la forêt en partie parce que les gens sont attirés par la perspective de bons emplois dans ces collectivités rurales éloignées. Ceux qui ne trouvent pas de travail stable peuvent demeurer, comptant sur l'aide sociale en attendant de nouvelles possibilités. D'autres peuvent partir rapidement, ce qui entraîne un mouvement démographique considérable. Les deux scénarios ont des répercussions sur la durabilité des collectivités. Il y a déjà bien eu au Canada des études sur la dynamique des populations dans les collectivités dont l'économie est basée sur les ressources, mais pas spécifiquement sur les ressources forestières. Si les retraités ne peuvent être convaincus de rester dans les collectivités et si les jeunes sont forcés de quitter pour trouver du travail, il peut y avoir un déséquilibre dans les distributions par âge (avec des concentrations de résidents d'âge moyen et de jeunes enfants). Nous jugeons qu'une population stable (faible mouvement) où la distribution par âge est typique¹ est un indicateur de la durabilité de la collectivité. Cet élément permettrait de voir, de manière empirique, si les collectivités canadiennes qui vivent de la forêt possèdent ces qualités.

1,5,2 Emploi

Les indicateurs de l'emploi et de la participation à la population active nous aident considérablement à comprendre la santé d'une collectivité. Des collectivités en santé sont caractérisées par une forte participation à la population active et un faible taux de chômage, ce qui reflète une situation où une grande proportion des résidents réussissent à trouver un emploi rémunérateur. De plus, des collectivités saines et productives se préoccupent d'autres aspects de l'emploi comme

¹ Comme base de comparaison, la distribution normale par âge correspondra approximativement à la distribution par âge des moyennes provinciales et nationales.

les conditions de travail, la stabilité et la compatibilité des emplois, compte tenu du capital humain disponible. Même si les salaires sont encore élevés pour les emplois syndiqués liés à l'extraction des ressources et à la production dans les collectivités qui vivent de la forêt, certains sous-groupes de la population peuvent ne pas bénéficier de ces avantages. Le filet de sécurité sociale qu'offre généralement le Canada a probablement protégé un grand nombre de Canadiens des milieux ruraux de certaines des pathologies sociales liées à la pauvreté et au chômage qui sont le propre des collectivités dont l'économie est basée sur les ressources aux États-Unis. Toutefois, le démantèlement de ce filet de sécurité tant à l'échelle provinciale que fédérale pourrait engendrer des taux de chômage élevés et persistants qui pourraient, à leur tour, contribuer à l'instabilité à long terme des collectivités qui vivent de la forêt.

1,5,3 Répartition des revenus

Une évaluation de la répartition des revenus nous permet d'examiner les concentrations et les lacunes des revenus d'emploi, selon des caractéristiques précises comme le sexe et la race. Les mesures globales du revenu sont souvent élevées dans les collectivités qui vivent de la forêt en raison des salaires élevés qu'offrent les emplois syndiqués dans le secteur forestier. Les moyennes élevées peuvent toutefois cacher le fait que ces localités ont souvent des répartitions bimodales des revenus où certaines familles sont très prospères, tandis que d'autres parviennent à peine à joindre les deux bouts. Il est important d'examiner non seulement les moyennes, mais également la répartition des revenus par catégorie de gains, notamment la proportion de la population à revenu élevé, par comparaison à la proportion de la population à faible revenu. Le revenu est également évalué par un examen de sa répartition par rapport à d'autres variables comme le sexe.

1,5,4 Pauvreté

De nombreuses collectivités dont l'économie est basée sur les ressources forestières ont des revenus moyens élevés, des services de qualité et des avantages connexes par rapport à d'autres collectivités rurales et petites villes. Les moyennes des recensements, prises isolément, ne peuvent toutefois pas décrire ce qui se passe aux marges de la société. Il existe de nombreux ouvrages récents sur la prévalence et la persistance de la pauvreté dans les collectivités qui vivent des ressources aux États-Unis. Plusieurs explications théoriques sont données, mais souvent le propos porte sur la vulnérabilité aux changements macro-économiques de ces collectivités dont l'économie est basée sur une seule ressource. De plus, la pauvreté peut être un problème important de sous-groupes de la population qui ne sont pas capables de se tailler une place sur le marché du travail du secteur primaire où les salaires sont élevés. Nous utilisons les seuils de faible revenu comme indicateur de la pauvreté. Grâce à cette mesure objective, nous pouvons nous faire une certaine idée de la pauvreté dans la Forêt modèle de Foothills.

1,5,5 Capital humain

La durabilité des collectivités dépend de la capacité collective de ces dernières de s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et sociale mondiale. La capacité d'une collectivité de s'adapter au changement est largement fonction de l'ensemble des compétences et du degré de scolarité de sa population. Comme il est difficile de mesurer quantitativement les compétences collectives en entrepreneurship ou le potentiel de créativité d'une collectivité, nous utilisons le degré de scolarité comme mesure approximative du capital humain. Les exigences scolaires ont toujours été très faibles dans le secteur forestier, ce qui fait que les degrés de scolarité dans les villes papetières sont également faibles. Les collectivités touristiques ont souvent des degrés de scolarité supérieurs mais des salaires moindres, ce qui donne à penser qu'il existe sur le marché du travail une capacité sous-utilisée. Le capital humain, mesuré par le degré de scolarité, est donc un indicateur social important de la durabilité des collectivités.

1,5,6 Immobilier

Nous examinons les valeurs de l'immobilier parce qu'elles sont localement d'assez bons indicateurs de la santé des économies locales. Ces valeurs tendent à suivre les tendances économiques locales. Par exemple, si une usine de transformation de produits forestiers éprouve des difficultés financières et risque de fermer ses portes, les valeurs de l'immobilier diminueront. Si, par ailleurs, une nouvelle usine est construite, les prix de l'immobilier pourraient temporairement grimper. Si les localités qui vivent de la forêt sont soumises à des cycles d'expansion et de ralentissement, comme le donne à penser la littérature, ces hauts et ces bas doivent se refléter dans les valeurs de l'immobilier.

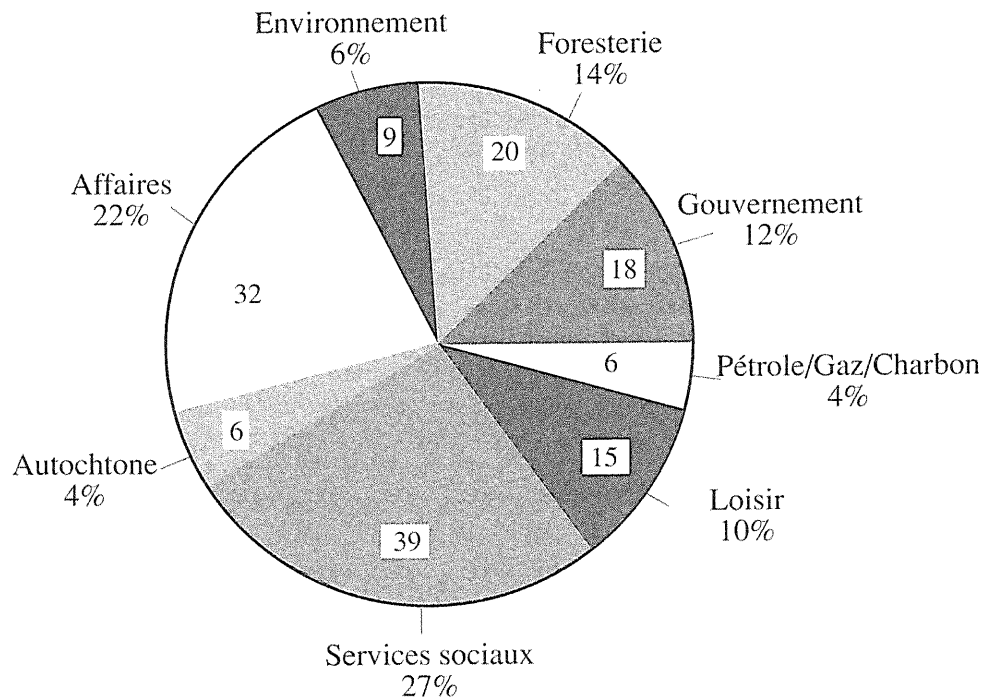


Figure 1,1 Entrevues avec des résidents de Foothills par affiliation primaire.

1,6 Au-delà des faits de base

Les six indicateurs décrits à la section 1,5 donnent un ensemble objectif de données de base qui peuvent servir à des comparaisons futures. Tous les indicateurs choisis sont assez faciles à quantifier, à généraliser et à comparer d'un endroit à un autre. Par ailleurs, les mesures de chaque indicateur fournissent simplement des faits de base. Elles illustrent clairement la situation sociale ou économique actuelle à l'échelle provinciale ou locale. Elles n'expliquent cependant pas en elles-mêmes clairement pourquoi certaines conditions existent. Des mesures sont souvent données pour chaque indicateur sur une période de 15 ans mais si, par exemple, les données montrent que les valeurs de l'immobilier à Jasper augmentent (se reporter au chapitre 7, Immobilier), sans qu'on comprenne fondamentalement le contexte local où se produisent les changements sociaux, économiques et politiques, la mesure perd quelque peu de son utilité. Pour dépasser les faits de base, nous avons intégré à notre étude un important élément qualitatif qui nous situe dans le contexte local essentiel et nous permet de comprendre, à l'échelle locale, les indicateurs sociaux en question. Nous utilisons en grande partie ces renseignements qualitatifs ou descriptifs pour expliciter les données quantitatives (autrement dit, les conditions objectives se traduisent-elles en attributs de la durabilité ?). Chaque chapitre commence par un examen des données quantitatives, suivi d'une analyse qualitative des perceptions du bien-être de la collectivité par les résidents locaux, selon l'indicateur en question. Ainsi, le présent document n'est pas un simple compte rendu de chiffres et de tendances dans les données, mais aussi une évaluation globale des conditions sociales et économiques dans lesquelles vivent les collectivités humaines dans un écosystème forestier.

1,6,1 Opinions des résidents comme source de données

Les méthodes de recherche qualitative sont une tradition bien établie en sciences sociales. Même si le débat sur les données quantitatives par opposition aux données qualitatives se poursuit dans certains cercles scientifiques, il s'en dégage néanmoins un large consensus à l'égard de la complémentarité de ces méthodes d'enquête. C'est la perspective que nous avons adoptée et nous avons tenté d'intégrer les chiffres aux récits et, ce faisant, de fournir une compréhension plus globale des conditions sociales et économiques dans la Forêt modèle de Foothills. En utilisant les deux méthodes, nous croyons que les données statistiques sont interprétées avec plus de justesse dans un contexte local, ce qui nous donne

une description et une explication plus exactes des conditions locales pour un indicateur en particulier. Sans ces renseignements descriptifs, les données quantitatives peuvent n'avoir aucun sens ou être sujettes à une large interprétation spéculative.

1.6.2 Données qualitatives

Notre principale source de données descriptives est une série d'entretiens en profondeur avec les résidents de la Forêt modèle de Foothills. Nous avons effectué 145 entrevues et la majorité d'entre elles ont été enregistrées sur bande et transcrites par la suite. Nous avons choisi les participants à l'aide d'une méthode d'échantillonnage en boule de neige, en ciblant des personnes renseignées dans les divers secteurs des collectivités comme les entreprises, le gouvernement, les services sociaux et les groupes d'utilisateurs de la forêt. Les catégories de répondants aux sondages sont décrites à la figure 1, par affiliation principale.

Les entretiens libres sont une importante source de données parce qu'ils permettent au chercheur de saisir un point de vue particulier sans déterminer à l'avance quelles questions auront de l'importance pour un résident et comment elles seront liées à la durabilité de la collectivité. Les interviewers ont reçu un ensemble vague de questions sur le sujet de la durabilité des collectivités et la gestion durable des ressources naturelles et ils ont ensuite donné aux résidents une occasion d'encadrer ces sujets à partir de leur expérience personnelle. À partir de ces discussions, nous avons enregistré un ensemble détaillé et souvent diversifié de points de vue sur un large éventail de sujets. Cette méthode a des avantages évidents par rapport aux méthodes plus structurées parce que les sujets ou les hypothèses ne sont pas formulés à l'avance. Ils se dégagent ou évoluent à mesure que progresse l'étude. En outre, en enregistrant les propos mêmes des résidents, on obtient beaucoup plus que de simples idées. Les sentiments, la sensibilité, la passion et la colère deviennent partie de l'ensemble des données. Selon Patton (1990: 24).

Les citations directes sont une source fondamentale de données brutes dans les enquêtes qualitatives, qui révèlent la profondeur de l'émotion des répondants, la façon dont ils ont organisé leur monde, leurs réflexions sur ce qui se produit, leurs expériences et leurs perceptions de base. Le chercheur, en enquête qualitative, a pour rôle de fournir un cadre dans lequel les gens peuvent réagir d'une façon qui représente exactement ou entièrement leurs points de vue sur le monde, ou la partie du monde dont ils parlent. (Traduction libre)

Voilà donc la raison fondamentale pour laquelle les données d'entrevue sont utilisées comme source principale d'information. La présente étude a donné aux résidents un cadre dans lequel ils ont pu exprimer leurs points de vue sur un large éventail d'indicateurs sociaux, et ce en les laissant définir les sujets. Des hypothèses et des thèmes de recherche se sont fait jour et ont évolué à partir de ce processus exploratoire et itératif, à mesure de l'apprentissage.

1.6.3 Thèmes et déclarations

L'analyse des données descriptives est un processus en plusieurs étapes. Toutes les entrevues transcrites ont été saisies dans un logiciel appelé Nonnumerical Unstructured Data Indexing Searching and Theorizing (NUD-IST). Ce logiciel permet à l'utilisateur de traiter les données qualitatives en offrant des processus de codage, d'indexage et de recherche de textes ou de modèles de texte. Nous avons, dans ce cas, utilisé la fonction des modèles de recherche pour obtenir des données brutes sur un indicateur en particulier. Par exemple, lorsque nous cherchions des déclarations sur la pauvreté, le programme produisait un rapport de tous les paragraphes dans lesquels se retrouvait le mot *pauvreté* ou des mots connexes comme *riche*, *pauvre*, *nantis* et *peu nantis*. En utilisant ce rapport de mi-étape qui contenait toutes les déclarations descriptives brutes sur la pauvreté, nous avons évité le processus laborieux de lire les 145 entrevues et d'en extraire les propos sur la pauvreté. Dans l'analyse des données, si un sujet ou une opinion en particulier sur la pauvreté revenait à plusieurs reprises, le sujet devenait alors un thème à explorer en détail et à inclure dans le rapport final. Par exemple, lorsqu'il a été question des menaces qui pesaient sur l'aménagement durable de la collectivité de Hinton, les résidents ont souvent mentionné des menaces externes à l'économie locale, notamment les fluctuations des prix des denrées à l'échelle mondiale et le lobby environnemental international. Ces déclarations sont par conséquent devenues un thème intitulé *menaces externes* dans les données descriptives sur Hinton.

Il est par définition subjectif de décider si un ensemble de déclarations constitue un thème ou simplement des commentaires isolés ou ponctuels de quelques résidents peu informés ou insatisfaits. Nous nous sommes efforcés de comprendre les



conditions sociales et économiques de la Forêt modèle de Foothills en écoutant et en enregistrant les expériences d'un grand nombre de résidents. Nous avons, par conséquent, explicitement échantillonné les mères chefs de famille, les retraités, les jeunes, les éducateurs, les travailleurs sociaux et les travailleurs forestiers. Nous avons également rencontré des porte-parole locaux et des personnes dynamiques de la collectivité, mais pas exclusivement. Il n'est donc pas étonnant de constater que les opinions sur le développement durable sont aussi diversifiées que les participants au projet et le processus de partage d'information de ce genre avec des membres de la collectivité qui pourraient autrement ne jamais faire l'expérience de certaines conditions de leur propre collectivité ou les comprendre est en soi un exercice utile. Finalement, les thèmes explicités dans le présent rapport devraient trouver un écho auprès des résidents intéressés et soucieux de leur collectivité ou être reconnus par eux. Les thèmes que nous avons décrits dans le présent rapport seront validés par cette reconnaissance des résidents.

Dans le choix de déclarations spécifiques pour le rapport final, les points de vue et les événements anecdotiques servent à résumer les descriptions typiques d'un problème ou d'un sujet, selon les perceptions d'un résident local. Cette utilisation des anecdotes dans la recherche qualitative existe depuis longtemps sur le plan théorique, et des auteurs comme Berger et Luckman (1976) et Benford et Hunt (1992) les ont utilisées en recherche sociale contemporaine. Selon Krogman (1996), « l'anecdote doit être assez complexe pour être représentative du sujet, mais assez simple pour réduire le sujet à une forme facilement compréhensible » (traduction libre). Grâce à cette méthode de données descriptives et de citations directes, nous nous sommes efforcés de donner la parole à ceux et celles qui autrement ne pourraient pas se faire entendre dans le débat public sur la durabilité des collectivités. Ces opinions viennent souvent des marges de la société. Des suites de déclarations semblables ou différentes servent souvent à approfondir des questions relevant d'un même thème. Les déclarations sur un indicateur en particulier, mais qui ne figurent pas dans le corps du texte, sont jointes en annexe à la fin de chaque chapitre.

Finalement, cette méthode nous permet d'acquérir, conjuguée avec l'information statistique, une perspective plus pointue et large des indicateurs sociaux dans la Forêt modèle de Foothills. Au lieu de déterminer simplement le taux de chômage en 1996 et d'observer les tendances du chômage, les données descriptives donnent des comptes rendus de première main des changements technologiques dans le secteur primaire et des répercussions de la technologie moderne sur les besoins locaux de main-d'œuvre. De même, les données descriptives sur l'emploi à Jasper montrent clairement le caractère saisonnier de l'emploi et les préférences qu'expriment certains résidents qui ont toute liberté de se livrer à d'autres activités récréatives hors saison. Cette situation ressemble beaucoup à un choix de mode de vie et ne transparaît nullement dans les données statistiques. Autrement dit, les données quantitatives et qualitatives utilisées de manière complémentaire renseignent considérablement sur la durabilité des collectivités du secteur forestier.

1,6,4 Données descriptives des annexes

L'information additionnelle fournie dans les annexes, à la fin de chaque chapitre, vise à appuyer les thèmes développés dans chacun d'eux. Les déclarations descriptives importantes sont incluses dans le corps du texte de chaque chapitre, mais d'autres fournies en annexe appuient les thèmes descriptifs. Les lecteurs peuvent consulter cette information comme données complémentaires et pour obtenir une description plus approfondie des questions liées au sujet du chapitre.

Chapitre 2

POPULATION ET MIGRATION

2,1 Objectif

Décrire et expliquer la population humaine historique et contemporaine de la Forêt modèle de Foothills en examinant les changements survenus aux égards suivants : population totale, distribution par âge et par sexe et modèles de migration dans les localités choisies. Les données secondaires sont appuyées par les perceptions locales de la population et de la migration à Hinton et à Jasper.

2,2 Raison d'être

Les collectivités qui vivent des ressources sont tout particulièrement vulnérables aux cycles économiques et aux fluctuations du marché qui influencent directement les modèles de migration des populations humaines locales. Les données sur la population et la migration peuvent apporter beaucoup au débat constant sur la durabilité dans de nombreuses collectivités qui vivent de la forêt parce qu'elles illustrent les modèles historiques et contemporains de l'évolution en fonction de la conjoncture sociale et économique régionale.

2,3 Population et migration dans les collectivités qui vivent des ressources

L'étude des populations humaines est la science de la démographie. Cette dernière se préoccupe principalement de la taille, de la distribution, de la composition et du changement du nombre de personnes, selon diverses échelles spatiales. Les variables démographiques comprennent (Teevan 1992) : la fécondité (naissances dans une population), la mortalité (décès dans une population) et les migrations (mouvements de la population entre diverses frontières importantes). Même si ces trois variables sont d'importantes composantes du changement démographique, la migration est retenue dans la présente section comme un aspect crucial du changement démographique dans les collectivités qui vivent de la forêt.

Les collectivités hôtes d'entreprises d'exploitation des ressources naturelles sont particulièrement vulnérables aux fluctuations de la demande de produits qu'elles fournissent en raison de leur base économique historiquement peu diversifiée et de leur fragilité devant les fluctuations du marché. Ces fluctuations ne se produisent pas simplement localement, mais aussi internationalement et elles peuvent susciter, dans de petites collectivités, des changements capricieux de la fortune économique en des laps de temps assez courts. En période de relative prospérité, les gens sont attirés par la collectivité parce qu'ils y recherchent de l'emploi ou des occasions d'affaires. En période de déclin relatif, la collectivité perd de son intérêt et un certain nombre de résidents peuvent partir chercher du travail ailleurs. Il peut survenir des mises à pied par suite de mesures d'austérité en période de vaches maigres ou de la volonté d'assurer la position concurrentielle qui incite à adopter des technologies qui permettent d'économiser la main-d'œuvre. Ces facteurs de l'offre et de la demande sont d'importantes causes de la migration humaine et donnent à penser que les gens ne déménageront pas tant qu'ils ne seront pas poussés à le faire par quelque influence extérieure. Le caractère fondamentalement social et économique de la migration en est un autre aspect important (par opposition à la fécondité et à la mortalité qui sont essentiellement des facteurs biologiques). Contrairement à la fécondité et à la mortalité, la migration peut changer rapidement en réaction à une conjoncture sociale et économique dynamique.

Les fluctuations démographiques ne présentent pas nécessairement de problèmes en elles-mêmes. Les sociologues, en particulier, s'intéressent à diverses pathologies sociales liées à la croissance et au déclin rapide des collectivités qui vivent des ressources. De nombreux indicateurs dont il est question dans la présente étude sont interdépendants. On sait que la dynamique des populations est liée à la pauvreté, à l'emploi, au revenu et à l'immobilier. Par exemple, si la moitié de la population d'une collectivité quitte en raison d'une fermeture d'une usine de fabrication ou de traitement ou d'une mine, les valeurs de l'immobilier chuteront probablement par suite d'une offre temporairement excédentaire de logements sur le

marché et d'un manque d'acheteurs (en présumant l'existence d'une base économique peu diversifiée dans la collectivité). Ce changement causé par l'emploi influencera les taux de pauvreté et se répercutera probablement sur la répartition des revenus dans la collectivité, à mesure que le nombre de hauts salariés diminuera dans le secteur primaire.

Ainsi, les commentateurs sociaux s'intéressent davantage au changement social qui accompagne fréquemment l'évolution rapide d'une population qu'à cette évolution proprement dite. La littérature sur les villes-champignons et sur l'évaluation de l'impact social des années 70 et 80 décrit les pathologies sociales inquiétantes. Dans les collectivités en déclin, on constate souvent, outre la diminution des valeurs de l'immobilier, l'augmentation de la pauvreté et des faibles salaires, des problèmes d'organisation sociale, une infrastructure locale excessive et des facteurs de stress dans les ménages comme l'abus de substances, la violence et les tensions conjugales en raison de la situation économique tendue des ménages.

La littérature sur les villes-champignons a porté beaucoup plus sur les pathologies sociales liées à la croissance rapide. En foresterie, on parle des effets néfastes du déclin des populations dans les collectivités depuis la première partie du XX^e siècle (Dana 1918, Kaufman et Kaufman 1946). La littérature sur les villes-champignons des années 70 et 80 avait ceci de nouveau que les chercheurs ont soutenu que la croissance rapide pouvait être tout autant source de perturbation qu'un déclin rapide. Dans de nombreux cas, la croissance rapide a donné lieu à des pathologies semblables à celles qu'on a constatées dans les collectivités en déclin : stress conjugal, violence entre les conjoints, fragilisation des liens sociaux, diminution du sentiment d'appartenance à l'endroit et ainsi de suite. Krannich et Grieder (1984) signalent que les effets néfastes peuvent ne pas être ressentis par toute la collectivité, mais davantage par des sous-populations en particulier. Freudenburg (1984), et Osborne et al. (1984) abordent la question des effets néfastes de la croissance rapide sur les jeunes. Dans certains cas, des dégradations de la qualité de vie liées à la croissance rapide n'étaient en fait pas attribuables aux changements réels de conditions objectives, mais plutôt à des changements survenus dans les perceptions des conditions par les résidents des collectivités. Selon Krannich et al. (1985), l'incidence de la criminalité était comparable que les collectivités croissent ou déclinent rapidement dans la région ouest intramontagnarde, mais la crainte du crime était de loin supérieure dans les collectivités à croissance rapide. Quelques travaux portent précisément sur ces questions dans le contexte canadien (Bowles 1981, Detomasi et Gartrell 1984).

L'importance accordée à la croissance et à la diminution rapide des nombres bruts de résidents cache une autre variable démographique importante, à savoir la mobilité ou le caractère temporaire de la population. Marchak (1983) décrit les effets néfastes d'un renouvellement élevé de la population dans une collectivité forestière de la Colombie-Britannique, même si son nombre y est resté assez constant. Il est difficile de nouer des liens d'amitié et d'élargir ses réseaux sociaux lorsque le renouvellement est élevé, ce qui affaiblit souvent le capital social dans les collectivités qui vivent de l'exploitation des ressources par rapport aux collectivités rurales où il existe une proportion élevée de résidents qui y vivent depuis toujours ou depuis assez longtemps. Si les gens ne prévoient pas rester, comme c'est souvent le cas pour les immigrants à la recherche d'emplois, ils ne sont pas prêts à faire des investissements financiers ni à améliorer leur bien, et ils ne sont pas prêts non plus à s'investir et à s'engager socialement dans la collectivité. Pour cette raison, nous examinons, dans le présent chapitre, à la fois les niveaux démographiques absolus et le degré de stabilité de la population en fonction du renouvellement et de la mobilité.

Les données exposées dans le présent document servent à décrire les changements de la population et de la migration dans la Forêt modèle de Foothills. Nous comparons avec d'autres endroits pour mesurer les similitudes et les différences dans la Forêt modèle et ailleurs. En outre, les données descriptives de Hinton et de Jasper expliquent certains des changements survenus dans la population et les migrations et donnent une vue d'ensemble des localités que les données secondaires ne peuvent pas à elles seules procurer.

2,4 Mesure de la population et de la migration

2,4,1 Population

Entre 1961 et 1996, le nombre de nouveaux arrivants dans la Forêt modèle de Foothills a augmenté de plus de 120 %. La première ligne de la figure 2, ¹² montre une croissance de la population quelque peu irrégulière, notamment une croissance rapide durant la période quinquennale qui a suivi 1966 et puis de nouveau, après 1976. Depuis 1981, toute la population de Foothills a augmenté modérément, passant de 21 000 à 23 000 résidents. Après dix années de stabilité entre 1981 et 1991, toutes les entités enregistrent de légères augmentations de la population entre 1991 et 1996. Un examen plus

¹² À moins d'indication contraire, toutes les sources des figures proviennent de Statistique Canada, documentation sur les données pour la série « Profils » partie A et partie B. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, 1998, 1993, 1991, 1986, 1981. Recensements du Canada.

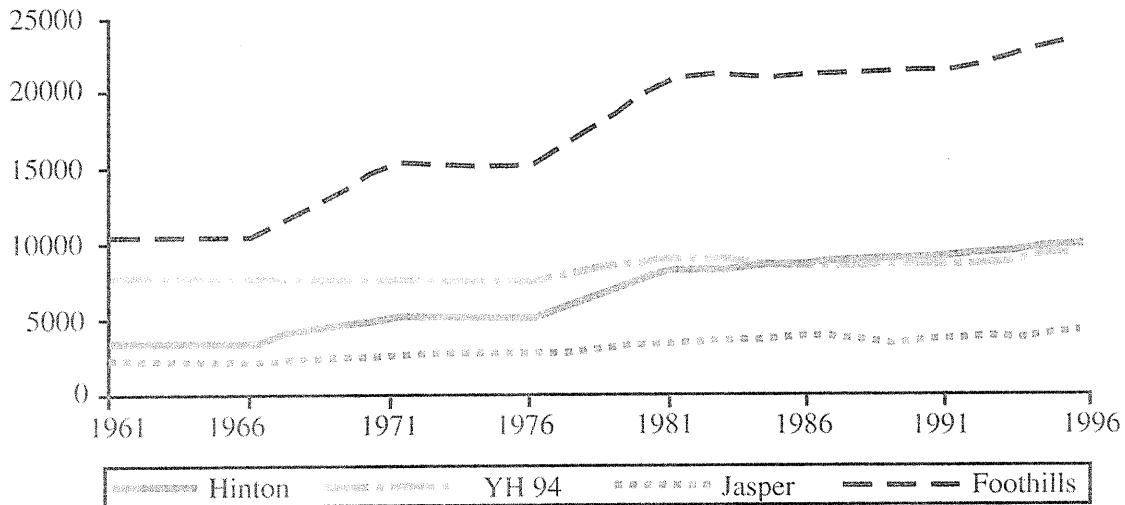


Figure 2,1 Population 1961–1996 : territoires relevant de la Forêt modèle de Foothills.

attentif de la figure 2,1 révèle une similarité entre la population de Foothills (ligne supérieure) et la population de Hinton (ligne pleine). Au cours des 35 dernières années, la population de Jasper s'est accrue d'environ 2 000 personnes, tandis que la population rurale (YH94) est demeurée assez constante. C'est donc à Hinton surtout que la croissance démographique a été la plus forte dans la Forêt modèle de Foothills.

L'une des conditions historiques illustrées par les données démographiques dans les collectivités qui vivent des ressources est le nombre disproportionné d'hommes par rapport aux femmes. Alors que les premiers établissements, dans certains cas, étaient généralement des camps de bûcherons presque entièrement masculins, les collectivités modernes qui vivent de la forêt affichent un certain équilibre entre les populations masculines et féminines. Lucas (1971) décrit l'évolution des collectivités : la construction est suivie du recrutement, de la transition, puis de la maturité. Marchak (1983) a décrit les conditions comme faibles et les possibilités très limitées pour les femmes en 1983, mais elles se sont quelque peu améliorées à la fin des années 90 (se reporter au chapitre 3, Emploi, et au chapitre 4, Répartition des revenus). La construction d'installations modernes comme des maisons et des écoles, de même que l'évolution de la technologie industrielle moderne procurent aux femmes de meilleures perspectives d'emploi dans les entreprises du secteur primaire. De plus, les possibilités d'emploi dans le secteur des services et chez les professionnels sont plus courantes maintenant qu'elles ne l'étaient dans les premières collectivités qui vivaient de la forêt. Ces changements ont contribué à rétrécir l'écart entre les sexes dans ces collectivités. Même si les figures suivantes montrent des différences soutenues et assez considérables selon le sexe dans la population de la Forêt modèle, ces différences existent également dans les autres villes et villages de la province (tableaux 2,5 a,b). Donc, même s'il est important, l'écart dont il est fait mention ici n'existe pas seulement dans ces collectivités.

Nous observons, dans les figures 2,2, 2,3 et 2,4, quelques différences intéressantes dans les données démographiques d'un endroit à un autre. Les plus évidentes sont les suivantes : il y a proportionnellement moins de jeunes de 0 à 14 ans à Jasper qu'à Hinton, proportionnellement plus de personnes de plus de 45 ans à YH94, le déséquilibre entre les hommes et les femmes est le plus marqué dans les cohortes d'âge de 30 à 44 ans à Hinton et à Jasper et le plus évident dans les cohortes d'âge de 45 à 59 ans en territoire rural (YH94).

Lorsque les chiffres sont regroupés à la figure 2,5, nous constatons que la distribution par âge à ces endroits se tient autour de la moyenne provinciale. Dans la Forêt modèle de Foothills, la distribution par âge à Jasper s'écarte beaucoup plus de la moyenne que les autres distributions, les jeunes de moins de 14 ans y étant moins nombreux et ceux de la tranche d'âge de 15 à 29 ans, plus nombreux. Hinton suit assez étroitement le modèle provincial, tandis que YH94 compte moins de résidents de moins de 30 ans et plus de la tranche d'âge des 45 à 59 ans que la province en général.

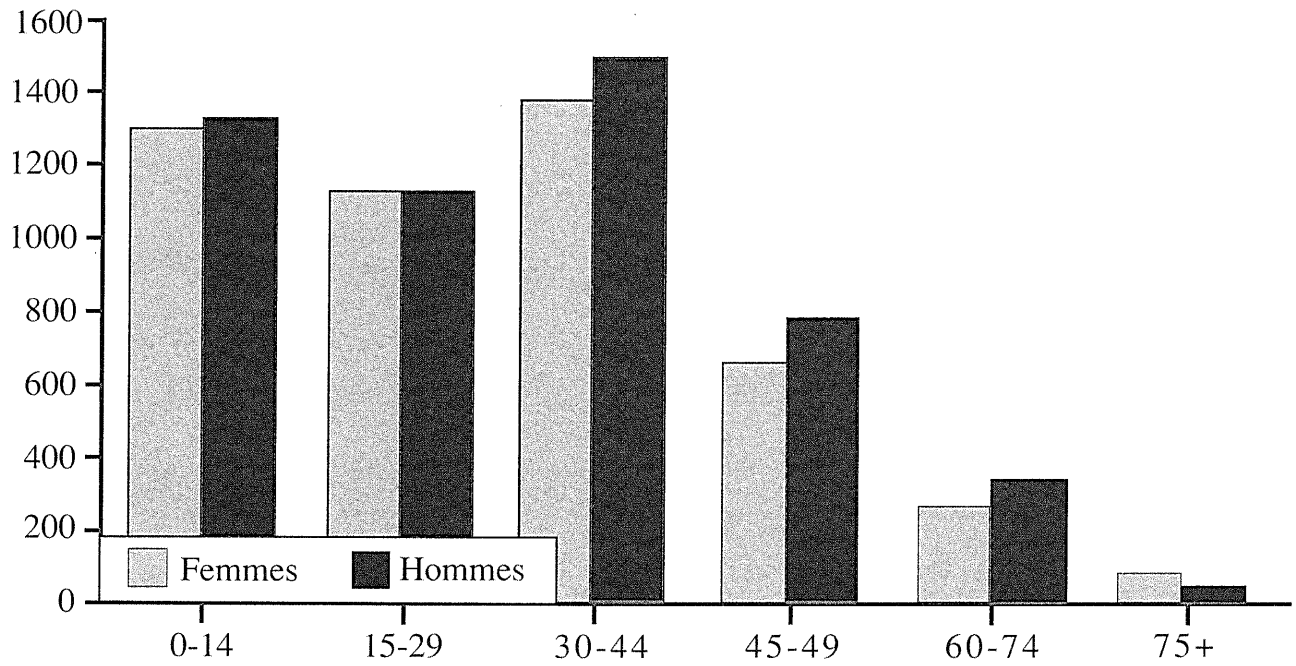


Figure 2,2 Distribution de la population de Hinton par âge et par sexe, 1996.

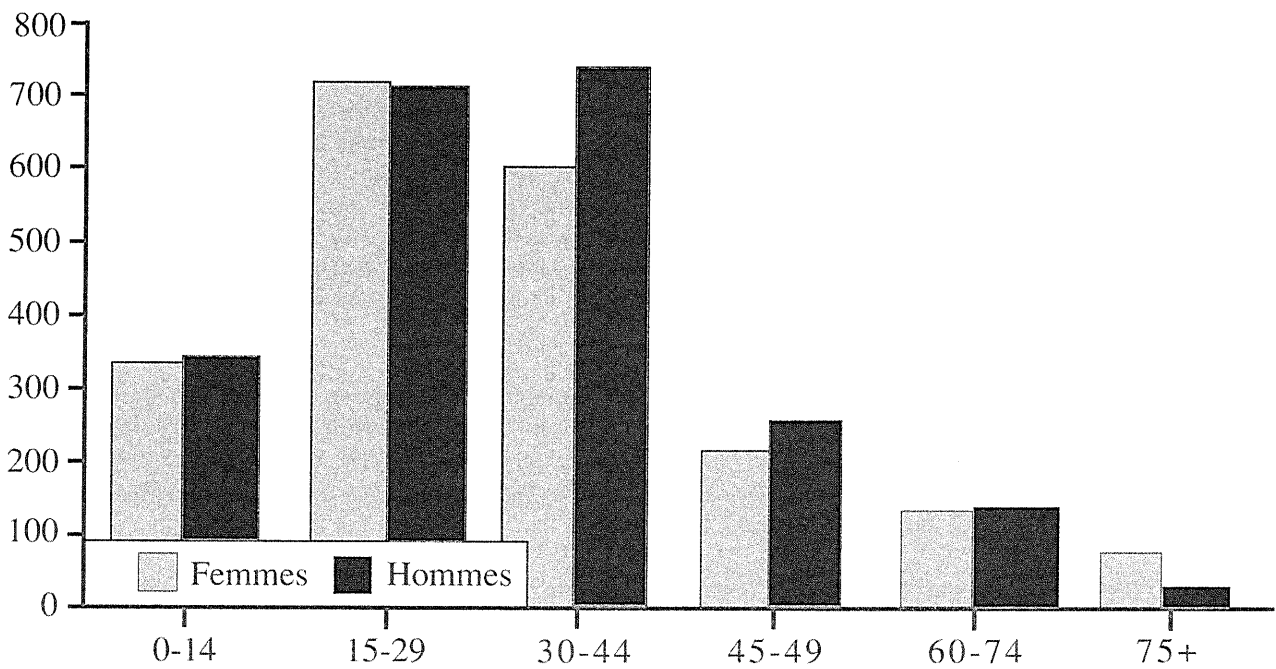


Figure 2,3 Distribution de la population de Jasper par âge et par sexe, 1996.

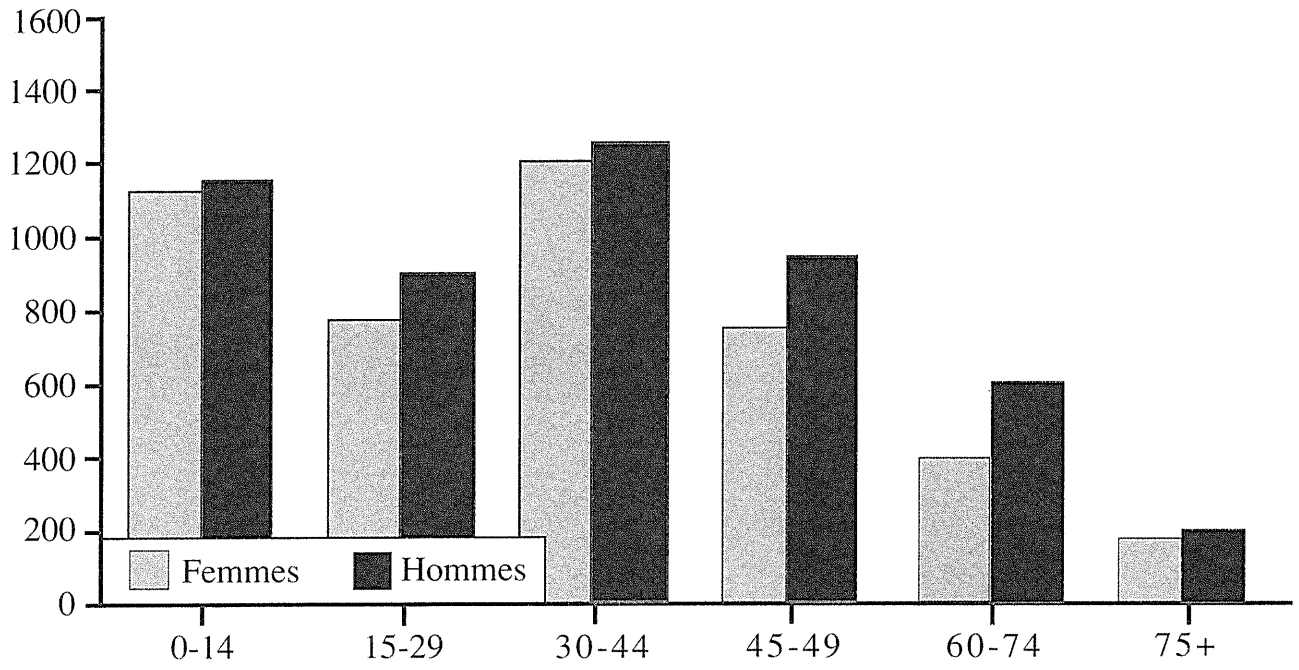


Figure 2,4 Distribution de la population de YH94 par âge et par sexe, 1996.

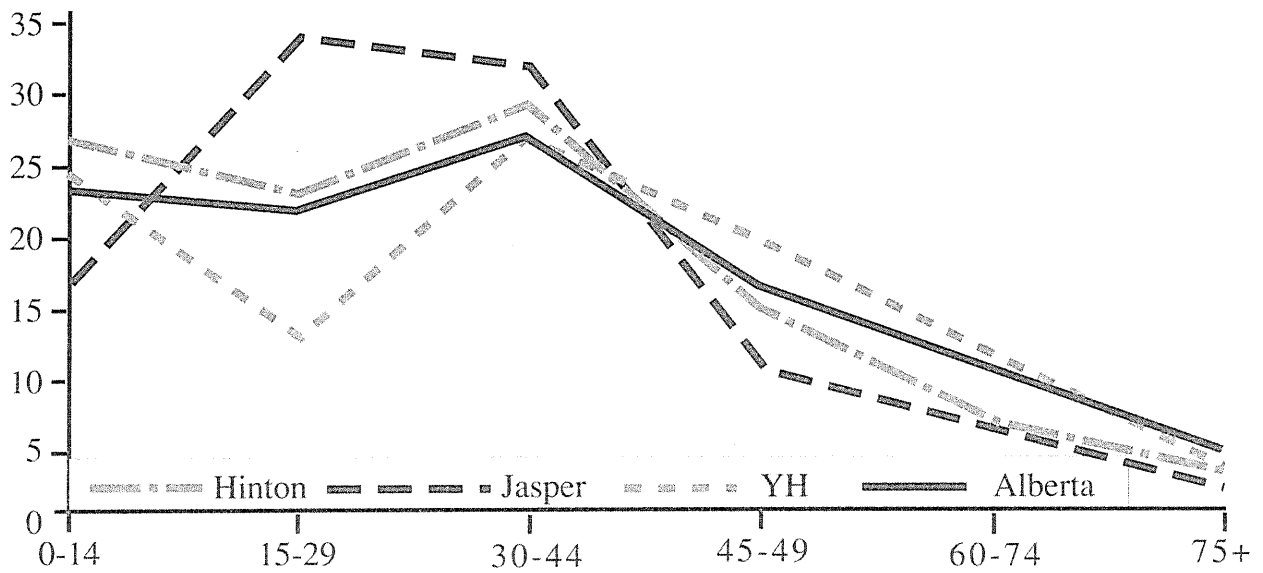


Figure 2,5 Pourcentage de la population totale par tranche d'âge, 1996.

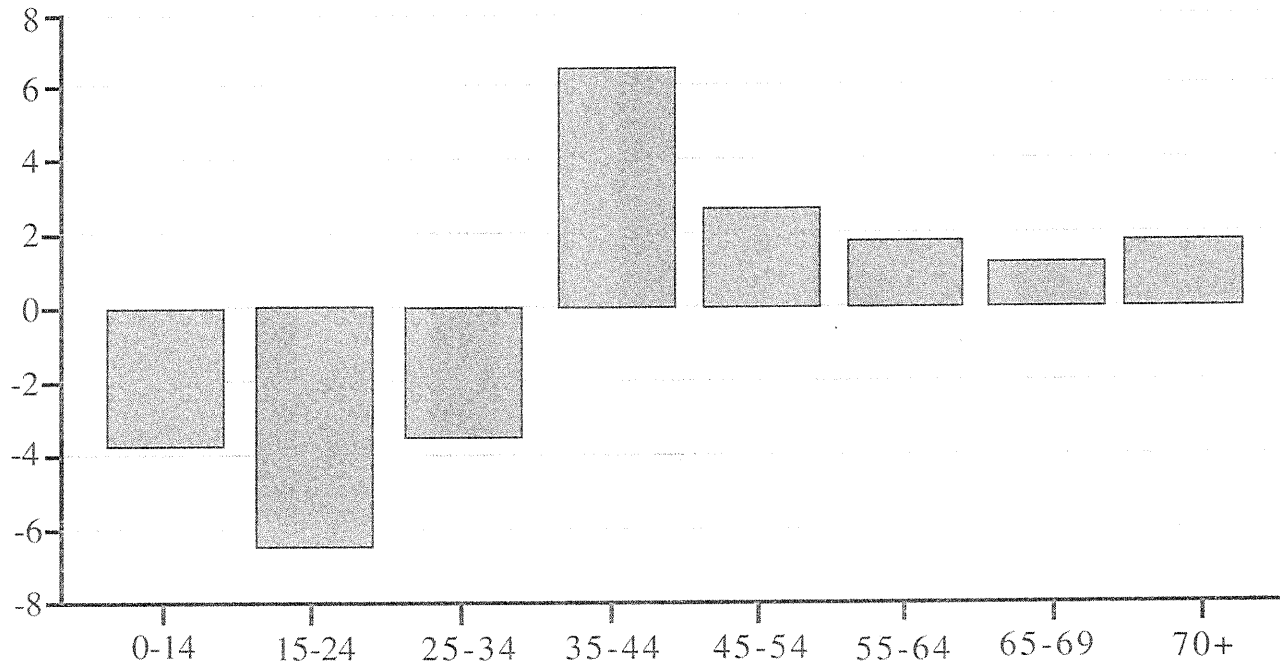


Figure 2.6 Écart en pourcentage entre les tranches d'âge de la population de Hinton, 1981 à 1996.

Il est utile, en plus de la comparaison des distributions de la population pour une seule année, en 1996, d'examiner les tendances au fil du temps dans les populations, selon les cohortes d'âge. Comme nous l'avons dit précédemment, les tendances peuvent aider les collectivités à déterminer leurs besoins futurs. Si la collectivité a une population vieillissante (c'est-à-dire une proportion plus élevée de la population totale dans la cohorte d'âge de 55 ans et plus), il faut alors peut-être examiner les services médicaux ou le logement à la lumière de la demande future. S'il existe une forte proportion de jeunes dans la collectivité, il faut alors, pour la maintenir, que la collectivité envisage un éventail de nécessités comme les possibilités d'emploi et d'éducation, les loisirs et les garderies. De même, nous observons au chapitre 6, Capital humain, que les femmes sont plus nombreuses que par le passé à participer à la vie active et qu'elles chercheront des possibilités d'emploi intéressantes à long terme.

La figure 2,6 illustre l'évolution des données démographiques d'une collectivité sur une période de 15 ans. De 1981 à 1996, la proportion de résidents de 15 à 24 ans de Hinton a diminué de plus de 6 %, tandis que la proportion de résidents de 35 à 44 ans s'est accrue de plus de 6 %. Ces pourcentages traduisent essentiellement un vieillissement de la population. Il est également intéressant de noter que la population des groupes d'âge plus avancé a sensiblement augmenté pendant la même période. En effet, Hinton voit sa population vieillir et devra se préparer à la possibilité que la plus forte proportion de ses résidents, maintenant dans la trentaine et la quarantaine, prendra sa retraite à Hinton et aura besoin de services locaux appropriés. Hinton est devenue une ville industrielle dans les années 60. La population de personnes âgées a gagné en importance seulement parce que la main-d'œuvre industrielle de l'époque a maintenant vieilli.

2.4.2 Migration

Comme nous l'avons déjà dit, la migration est, parmi les trois facteurs qui influencent la population (fécondité, mortalité et migration), le facteur le plus influent à l'échelle nationale. En fait, une grande partie de la fluctuation historique de la prospérité des collectivités qui vivent des ressources est attribuable à la migration interne et externe. Les forces de l'offre et de la demande qui s'exercent sur les populations locales sont généralement engendrées par la volatilité du marché et ces fluctuations influencent souvent directement le bien-être général des collectivités locales. Les collectivités peuvent adopter des initiatives régionales comme la diversification économique et les stratégies de gestion d'avant-garde des

ressources qui auront comme objectif clé d'atténuer ces forces. L'approche contemporaine de l'aménagement durable des forêts est un exemple de ces initiatives dans le secteur forestier. En théorie, cette approche considère les populations humaines comme des aspects inhérents de l'écosystème dans son ensemble et, ce faisant, elle cherche à comprendre la relation dynamique entre l'extraction des ressources et le bien-être humain. L'objectif déterminant à cet égard est l'atteinte d'une certaine stabilité ou d'un certain bien-être de la collectivité. Une mesure de la stabilité est la taille et la composition des collectivités humaines au fil du temps.

Les données sur la population locale et les niveaux de migration peuvent nous aider à comprendre la relation dynamique entre l'emploi, l'activité industrielle et la qualité de vie. L'hypothèse est la suivante : les populations stables sont un facteur du bien-être des collectivités. Alors que les résidents à court terme sont moins disposés ou moins capables d'appuyer les institutions locales ou de contribuer à la durabilité de la collectivité, les résidents à long terme peuvent prendre part à long terme à la vie de leur quartier, aux institutions locales et à l'environnement naturel—des facteurs essentiels des collectivités humaines durables.

Statistique Canada mesure la migration de diverses manières. Les mouvements sont consignés selon des échelles spatiales, allant des migrations entre des frontières internationales aux migrations de l'autre côté de la rue. Statistique Canada définit un migrant comme une personne ayant déménagé et qui, le jour du recensement, habitait dans une subdivision de recensement (SDR) différente de celle où elle habitait cinq ans auparavant (migrant interne) ou qui vivait à l'extérieur du Canada cinq ans auparavant (migrant externe). Selon cette définition, quelqu'un qui déménage de Jasper à Hinton serait considéré comme un migrant interne, tandis qu'une personne qui a changé de ville serait considérée comme une personne ayant déménagé. La présente section porte sur les migrants, tant internes qu'externes. Comme le recensement national ne tient compte que des personnes qui migrent (migrant interne) dans une SDR, il ne nous renseigne pas directement sur le nombre de personnes qui quittent (migrant externe) une SDR. L'examen des données de la population totale, à la lumière des données de migration dans une SDR, nous permet de comprendre la migration externe en déterminant le gain ou la perte relative de migrants dans une collectivité. Ainsi, la population de Hinton a légèrement augmenté pendant la période de 15 ans qui va de 1981 à 1996 (figure 2,1). Pendant la même période, les taux de migration ont atteint en moyenne de 30 à 40 % (figure 2,8). Par conséquent, si nous attribuons une partie de la croissance de la population à la fécondité, nous pouvons conclure que le taux de migration externe a été à peu près le même ou légèrement inférieur au taux de migration interne.

Les données de la figure 2,7 montrent un taux élevé de migrations internes dans toutes les entités. Hinton et Jasper ont le nombre le plus élevé de migrants, avec respectivement 27 et 34 % et Edmonton, le plus faible taux, soit 16 %. Ces chiffres nous laissent supposer que, par rapport aux moyennes provinciales, le caractère depuis toujours temporaire des collectivités qui vivent des ressources persiste à Hinton et à Jasper.

La figure 2,8 donne les tendances de la migration sur la période de 15 ans dans la Forêt modèle de Foothills par comparaison avec l'Alberta dans son ensemble. En général, les taux de migration de Hinton et de Jasper sont supérieurs à la moyenne provinciale, tandis que les taux de migration de YH94 sont constamment inférieurs. La brusque diminution dans toutes les entités après 1981 s'explique peut-être le mieux par les importants changements économiques survenus dans la province pendant cette période. « La stagnation, le chômage et l'incertitude politique engendrés par l'effondrement des prix internationaux de l'énergie et du blé dans les années 80 » (Pratt et Urquhart 1994, traduction libre) ont entraîné une migration considérable au début des années 80, mais, en 1986, la migration avait considérablement chuté. La migration à Hinton a commencé à augmenter de nouveau après 1986, ce qui reflétait des facteurs importants d'offre, par exemple la croissance des entreprises forestières et des entreprises du secteur des services, de même qu'une reprise de l'activité pétrolière et gazière.

D'autres données sur la population et la migration à Jasper proviennent de recensements municipaux effectués en 1992 et de nouveau en 1997 (Affaires municipales Alberta 1992, Poboktan Communications 1997). Les dirigeants de la collectivité de Jasper utilisent le recensement municipal pour dénombrent avec plus d'exactitude les résidents temporaires et permanents et mieux comprendre les types d'habitation et de densité de population que ne mesure pas avec autant de détails le recensement national. Le recensement municipal de juin 1997 dénombre à Jasper 3 740 résidents permanents et 917 résidents temporaires, soit une population totale de 4 691 personnes. La figure 2,9 illustre la durée de séjour déclarée (ou prévue) des résidents permanents et temporaires. Parmi les résidents permanents, la durée du séjour déclarée a légèrement changé de 1992 à 1997. Selon la figure 2,10, un plus grand nombre de résidents permanents indiquent cinq ans ou plus comme durée de séjour prévue et moins de résidents déclarent moins de cinq ans.

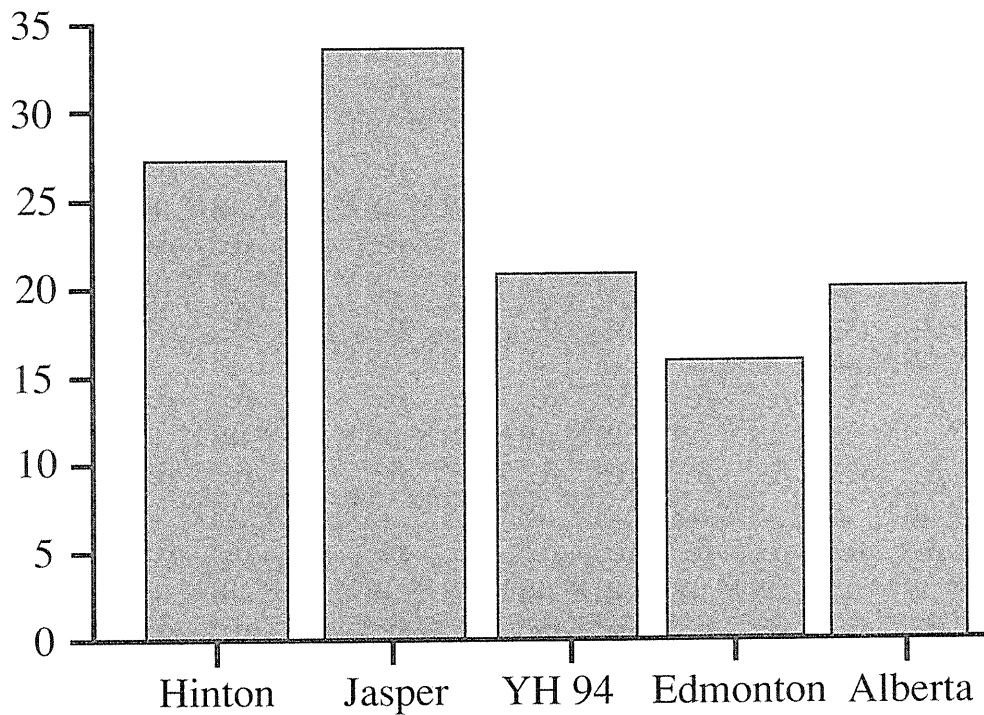


Figure 2,7 Pourcentage des résidents déménageant dans les 5 ans avant 1996.

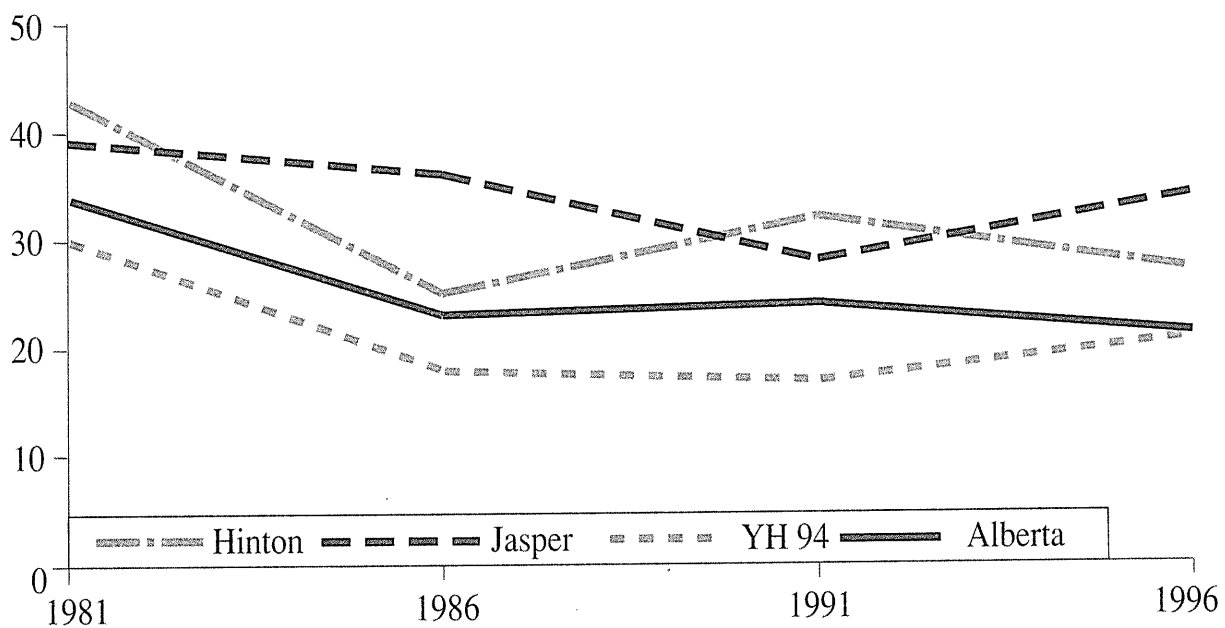


Figure 2,8 Écart en pourcentage dans la migration, 1981 à 1996.

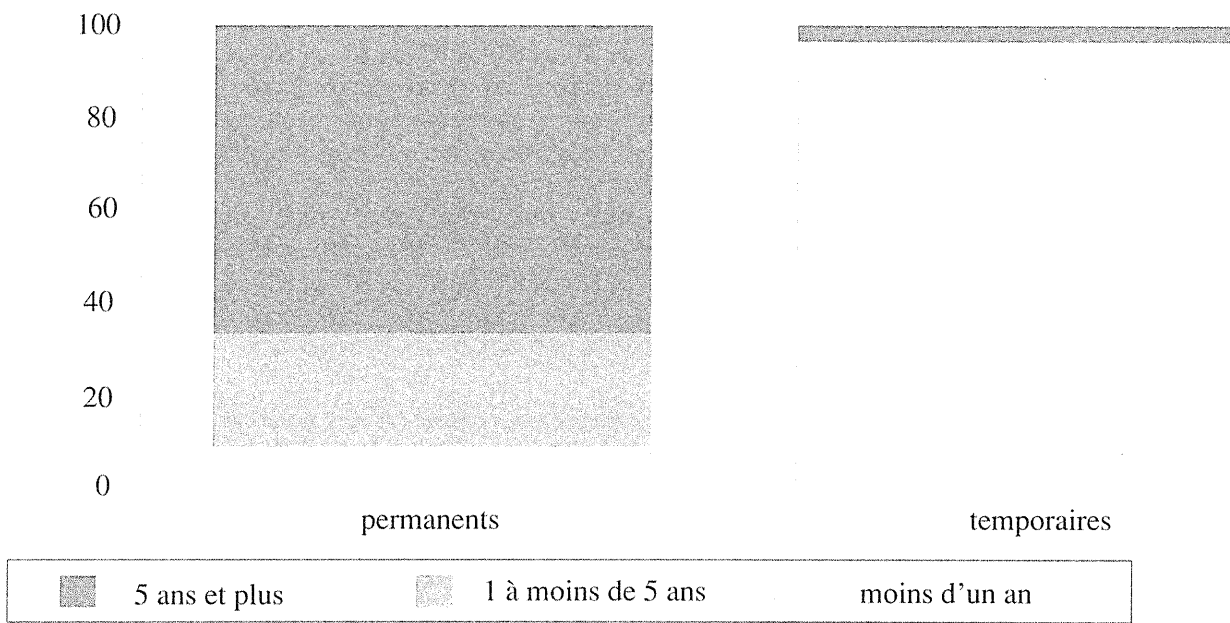


Figure 2,9 Durée du séjour déclarée à Jasper, 1997.

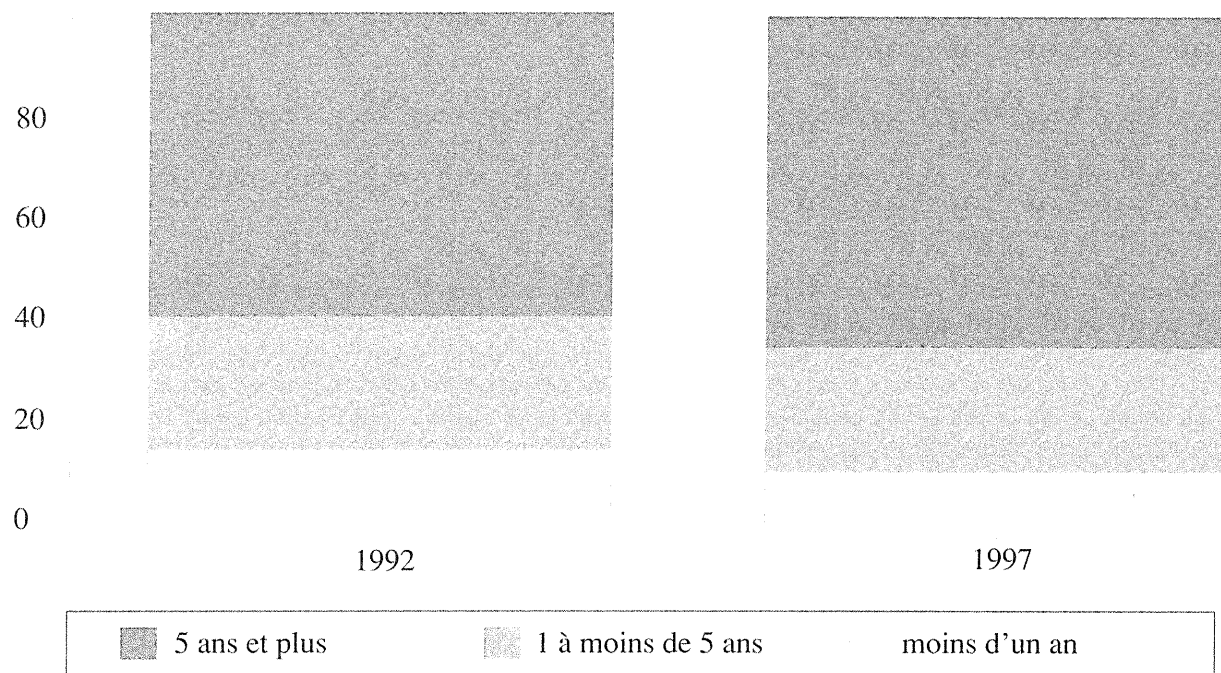


Figure 2,10 Écart de durée du séjour déclarée parmi les résidents permanents à Jasper, 1992 à 1997.

Les données de la section 2,2,1 donnent un aperçu général de la distribution par âge, des tendances de la population entre 1981 et 1996, de même que des tendances de migration entre 1981 et 1997. La population totale de la Forêt modèle de Foothills s'est accrue pendant cette période; les distributions par âge varient, parfois considérablement entre les entités, et la migration, même si elle est supérieure à la moyenne provinciale, est généralement stable à quelque 30 %. Certaines conditions provinciales ou nationales, notamment le ralentissement économique du début des années 80, peuvent expliquer certaines de ces tendances dans la population et la migration. Il faut mieux comprendre les conditions locales pour interpréter et prévoir avec précision d'autres tendances. Les opinions des gens de la localité sur la population et la migration présentées à la section suivante nous aident à les comprendre en nous donnant le contexte local indispensable à l'étude.

2,5 Hinton : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration

Une caractéristique connue (figure 2,1) des données démographiques de Hinton est la population relativement stable depuis 1981. Cette stabilité peut être trompeuse, toutefois, parce qu'elle ne dit rien sur l'afflux vers la ville ni sur les départs. Entre 1981 et 1996, Hinton a, dans les faits, enregistré un taux élevé de migration, ce qui donne à penser qu'un grand nombre de personnes sont venues s'y installer, mais que beaucoup ont quitté aussi. Les résidents ont des opinions contradictoires sur l'ampleur de la migration dans la collectivité; ils ont également des perceptions différentes de l'évolution de la population en raison de l'expansion économique récente. Leurs déclarations sont regroupées sous trois thèmes : vieillissement de la population, Hinton est-elle en croissance?, de même que caractère temporaire et transition.

2,5,1 Vieillesse de la population

La figure 2,6 donne un portrait clair du vieillissement de la population de Hinton. Entre 1981 et 1996, la proportion de résidents entre 15 et 24 ans a diminué de plus de 6 %, tandis que celle des résidents de 30 à 44 ans a augmenté de plus de 6 %. Cette transition démographique reflète simplement le vieillissement de la population. Quand les jeunes travailleurs sont arrivés à Hinton à la fin des années 70 et au début des années 80, ils sont demeurés dans la collectivité. Ils ont maintenant atteint la quarantaine et le milieu de la quarantaine. Un grand nombre de résidents actuels, en particulier les résidents à long terme, voient d'un très bon oeil le vieillissement de la population, car les familles sont de plus en plus nombreuses à voir en Hinton leur foyer, même après la retraite.

En général, notre population de personnes âgées augmente à Hinton. Notre ville est assez jeune si l'on compare l'âge des populations. Il y a très peu de personnes âgées, mais les premiers habitants de la ville vont bientôt joindre le groupe des personnes âgées et comme ils sont assez nombreux maintenant, ils demandent de plus en plus de services. **Personne âgée**

Question : Lorsque vous observez la collectivité comme telle, après avoir vécu ici pendant un si grand nombre d'années, constatez-vous des tendances dans la population sur le plan démographique?

Réponse : La population vieillit. Lorsque je suis arrivé ici, je pense que la moyenne d'âge était très jeune. La plupart des gens sont venus ici pour trouver du travail et de l'argent, mais ils ne croyaient pas en faire leur foyer. Ils pensaient qu'ils y travailleraient temporairement et que leur foyer était l'endroit d'où ils venaient. Je suis depuis très longtemps membre du club Lions, et quand j'ai déménagé à Hinton, il était difficile de vendre des billets pour des activités communautaires : les gens nous disaient qu'ils ne s'intéressaient pas à la ville, qu'ils voulaient simplement aller travailler, faire de l'argent et partir. C'était aux tout débuts des années 70. À la fin des années 70 et au début des années 80, on pouvait observer un changement spectaculaire, car les gens étaient prêts à participer parce qu'ils avaient développé un sentiment d'appartenance à la collectivité. Maintenant, il y a plus de personnes âgées, notre moyenne d'âge se situe dans la quarantaine. Les personnes à la retraite ne partent pas. **Représentant municipal**

Le vieillissement de la population de Hinton fait peu de doutes et à mesure que plusieurs générations de familles font de Hinton leur foyer, la collectivité gagne en stabilité. Cette dernière lui permet alors de tirer profit de l'histoire vivante que sont les institutions communautaires, les organismes de service, les établissements d'enseignement et les équipes sportives. Le vieillissement de la population entraîne cependant certaines responsabilités communautaires. La demande croissante de logements appropriés pour les retraités en est un exemple. Cette question a en partie été résolue par la construction récente d'un foyer pour personnes âgées mais, si la tendance au vieillissement se maintient, il faudra d'autres installations, de même que des centres de loisirs et des services médicaux pour répondre aux besoins de ce segment en croissance de la population.

2,5,2 Hinton est-elle en croissance ?

Même si la population de Hinton est sans conteste vieillissante, la perception de la croissance de la population est beaucoup moins évidente. La figure 2,1 montre une croissance modérée entre 1981 et 1996 et les prévisions sur la population de la ville après 1996 sont mixtes, certains résidents s'attendant à une expansion rapide de la population en raison du développement économique régional, notamment la scierie moderne et le projet d'exploitation de la mine Cheviot.

L'usine de pâte a procédé à des travaux d'agrandissement de 350 millions de dollars. Ensuite, au cours des dernières années, on a construit une scierie, ce qui a entraîné une hausse spectaculaire de la population et créé de très nombreux nouveaux emplois. Évidemment, il y a eu l'expansion de certaines mines aussi... de petits agrandissements. **Employé du secteur des loisirs**

Ces faits nouveaux, de même que l'aménagement de nouvelles subdivisions résidentielles, donnent une impression définie de croissance de la population dans la collectivité. Les dirigeants communautaires estiment à 10 000 personnes environ la population actuelle, ce qui représente une modeste augmentation de 1981 à 1996, très loin cependant de la croissance observée entre 1971 et 1981. Des observateurs prudents de l'activité économique de Hinton sont moins disposés à attribuer ces augmentations démographiques modestes à l'expansion du secteur primaire. En fait, le chapitre 3, Emploi, indique une tendance à l'automatisation du milieu de travail dans le secteur primaire qui donne à penser que même s'il y a expansion, très peu de nouveaux emplois sont créés dans ces secteurs. Les emplois sont simplement rendus désuets par la technologie de pointe.

Quelqu'un d'Edmonton m'a demandé combien de nouveaux emplois seront créés à la mine Cheviot. Je ne crois pas que les nouveaux emplois seront très nombreux, sauf peut-être les gens embauchés pour remettre en état le site de la vieille mine. Cette exploitation minière créera plutôt un statu quo dans la collectivité, ce qui est très important. Les 500 personnes qui ont des emplois pourront les conserver, de sorte que le bien-être de la famille sera assuré. Je ne sais pas vraiment toutefois si ce projet va créer beaucoup de nouveaux emplois. Il s'agit plutôt de maintenir les emplois qui existent déjà, et peut-être de procurer de l'emploi aux enfants qui suivent. **Employé de la fonction publique**

De ce point de vue, toute nouvelle croissance de la population est attribuable non pas à l'expansion du secteur primaire, mais davantage à l'expansion d'autres secteurs de l'économie, notamment la vente au détail, l'hébergement et le tourisme. De plus, la demande de la population existante et non pas les migrants internes crée le besoin de nouveaux aménagements résidentiels. Comme nous l'indiquons au chapitre 7, Immobilier, ce sont les familles de deuxième et de troisième générations qui cherchent des maisons haut de gamme et qui expliquent la majeure partie de ces nouveaux aménagements.

Il existe un potentiel important de croissance future à Hinton, même aussi des contraintes liées aux lieux et à la manière dont cette croissance pourrait se faire. Il y a eu, au cours des dernières années, de substantielles retombées économiques de l'économie touristique de Jasper. Plusieurs nouveaux établissements de service ont été construits depuis les dernières années et la majeure partie de la demande pour ces hôtels vient de visiteurs du parc national Jasper. Compte tenu du prix des maisons à Jasper et des contraintes liées aux nouveaux aménagements dans le périmètre urbain, il pourrait y avoir une croissance résidentielle importante à Hinton aussi. Certains travailleurs du secteur des services de Jasper ont dit qu'ils vivaient à Hinton et faisaient la navette entre Jasper et Hinton parce que cette formule était moins coûteuse que la vie à Jasper. Selon des dirigeants communautaires, des résidents d'Edmonton se sont montrés désireux d'acheter des terrains dans la région pour y construire des résidences secondaires. Les seules terres privées de Hinton et de la région en général sont les terres voisines des voies de circulation, celle de Yellowhead en particulier. Par conséquent, l'aménagement futur de Hinton pourrait bien se faire selon un modèle linéaire qui étendra la collectivité encore plus qu'elle ne l'est déjà. Les dirigeants communautaires doutaient du potentiel d'un « essor de l'aménagement » qui serait provoqué par l'utilisation des ressources locales en raison de l'existence sur place de commodités, comme cela s'est produit à Canmore au cours des dernières années. Même si Hinton et Canmore partagent certaines caractéristiques (situation en bordure d'un parc national et sur la route entre le parc et un important centre urbain), Hinton est plus éloignée à la fois de Jasper et d'Edmonton que Canmore ne l'est de Banff et de Calgary. Néanmoins, les chiffres démographiques, à la fois les chiffres bruts et les mouvements transitoires, sont des variables clés qui serviront à surveiller ces tendances, compte tenu du potentiel de croissance et des conséquences néfastes que risquent de susciter une croissance rapide ou un renouvellement élevé.



2,5,3 Caractère temporaire et transition

Jusqu'en 1991, la population de Hinton n'a pas beaucoup augmenté, mais, en même temps, les taux de migration y ont été supérieurs à ceux des villes de comparaison (figure 2,7). Ce fort taux de migration est caractéristique des collectivités qui traditionnellement vivent des ressources et qui doivent s'accommoder des hauts et des bas des économies basées sur les ressources et de la demande connexe de main-d'œuvre. Pendant les périodes d'expansion économique soutenue en particulier, les migrants sont attirés par la perspective de bons emplois. Même si Hinton représente une économie basée sur les ressources moderne et assez diversifiée, les statistiques sur les migrations donnent à penser qu'elle demeure une ville au caractère assez temporaire, car plus de 25 % de ses résidents ont migré entre 1991 et 1996. Malgré cela, les résidents interviewés s'entendent généralement pour dire que le caractère temporaire ou la mobilité est moins évident aujourd'hui que par les années passées, en raison surtout de l'évolution des attitudes des résidents à long terme. Au cours des décennies précédentes, on venait gagner de l'argent à Hinton, puis on partait. Maintenant, on perçoit davantage la ville comme un endroit où élever une famille et prendre sa retraite.

Question : La population n'est-elle plus aussi temporaire que par le passé?

Réponse : Je ne crois pas. Je pense que les gens commencent à s'établir. Un bon nombre de nouvelles maisons ont été construites et je pense... parce que nous n'avons pas eu beaucoup de nouveaux emplois... que la population a augmenté d'environ 3 000 personnes au cours des 21 dernières années. Ce n'est vraiment pas beaucoup. De nombreuses nouvelles maisons ont été construites et je pense qu'une bonne partie de ces maisons appartient aux enfants des gens qui sont venus ici dans les années 50 pour travailler à l'usine. Ce doit être la raison. Si nous ne créons pas tant de nouveaux emplois, nous n'accueillerons pas en grand nombre de nouveaux résidents, quelqu'un doit payer ces maisons. Le marché est dynamique, en particulier pour les maisons qui coûtent aux alentours de 100 000 \$. **Employé des services sociaux**

La population de l'usine est très stable. Le roulement est faible. Les gens restent là pendant longtemps pour le salaire. Les seuls vrais employés saisonniers sont les étudiants l'été et les planteurs d'arbres. Les ouvriers à l'abatteuse-empileuse vont et viennent toute l'année. La débâcle au printemps entraîne un certain ralentissement, mais pas très important. Les gens ne sont pas mis à pied ou quoi que ce soit. **Travailleur de l'usine**

Même si les résidents perçoivent que la population est stable à Hinton, il est difficile d'en obtenir une mesure juste à partir des données du recensement. Cette difficulté s'explique en partie par la façon dont Statistique Canada mesure la migration à l'échelle des collectivités. Contrairement à d'autres indicateurs, comme la répartition des revenus ou la population, nous ne disposons pas de l'information nécessaire pour déterminer les variations des taux de migration d'une catégorie professionnelle à l'autre ou d'un niveau de revenu à un autre. Si nous pouvions le faire, nous observerions peut-être des taux de migration très différents dans la population de Hinton. D'après les données descriptives comme guide général, nous constatons que la stabilité des populations est le plus souvent abordée par rapport aux entreprises d'exploitation des ressources comme Weldwood of Canada Ltd. où, comme nous l'avons dit précédemment, « les gens restent longtemps ». D'autres secteurs de l'économie peuvent être moins propices à la stabilité des emplois à long terme en raison soit de la nature des entreprises, soit des conditions d'emploi dans d'autres secteurs économiques. Nous observons ce contraste dans les déclarations suivantes.

Il y a beaucoup de jeunes couples avec des enfants. Il y a aussi des secteurs où les groupes sont plus âgés et j'ai entendu de bonnes choses à leur sujet. Par contre, c'est aussi très temporaire. Je suppose que si on travaille à la scierie, certainement chez les gens de la scierie ou des mines, le sentiment de permanence est plus grand. **Jeune travailleur**

Nous avons récemment mené un sondage d'évaluation des besoins qui nous a montré que presque 10 % de la population vit à Hinton depuis moins de deux ans. C'est une population qui fluctue beaucoup. Nous comptons un nombre très élevé de gens dans la tranche des 30 à 45 ans. La population de personnes âgées augmente, il est vrai, mais elle demeure assez petite. La plupart de ces gens sont plutôt dans l'échelle des 55 ans et plus que dans celle des 65 ans et plus. Bon nombre d'entre eux ont bien réussi. Ils sont venus à Hinton il y a 30 à 35 ans pour travailler à l'usine et ils ont bien gagné leur vie. Leur avenir financier est assez sûr et ils sont très actifs. Donc, une fois de plus, c'est...la population générale de

Hinton qui habite ici un bon moment. Et comme je l'ai dit, les employés de la scierie qui prennent leur retraite maintenant sont ceux qui étaient là dans les débuts. Hinton est encore vraiment une ville très jeune. **Employé des services sociaux**

Hinton est une collectivité vieillissante, mais les données démographiques sur l'âge demeurent semblables à celles de la province en général (figure 2,5). La ville a eu une croissance modeste au cours des 15 dernières années, mais la migration demeure assez élevée par rapport à d'autres entités de la Forêt modèle de Foothills. Ce taux élevé de migration reflète peut-être l'optimisme soutenu à l'égard de l'activité économique régionale qui attire les chercheurs d'emploi de tout le continent. Cependant, les migrants externes sont aussi nombreux que les migrants internes, ce qui indique que les nouveaux résidents de Hinton ne sont pas certains de réaliser leurs objectifs d'emploi. Cet état de fait chez les résidents récents, ajouté aux déclarations selon lesquelles les résidents établis depuis longtemps à Hinton y restent, laisse supposer qu'il existe une certaine polarisation dans les taux de migration. Les résidents qui travaillent dans les entreprises traditionnelles du secteur primaire peuvent avoir des taux de migration, parmi les cohortes, bien inférieurs à 25 % sur une période de cinq ans, tandis que les résidents qui travaillent dans d'autres secteurs comme la vente au détail, le tourisme, et même l'exploitation du pétrole et du gaz, peuvent avoir des taux supérieurs de migration parmi leurs pairs.

2,6 Jasper : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration

Par comparaison avec Hinton, on pourrait s'attendre à des taux de migration supérieurs à Jasper en raison du grand nombre de travailleurs dans le secteur des services qui migrent dans la collectivité pour la saison touristique. Si Statistique Canada dénombrait cette soi-disant population parallèle, le taux officiel de migration serait probablement de loin supérieur au taux de 1996 qui s'élevait à 34 % (figure 2,7). Néanmoins, le taux de migration de Jasper a augmenté de 6 % entre 1991 et 1996, ce qui indique que les taux de migration sont élevés dans la population qui vit toute l'année à Jasper.

Pour examiner la population et la migration à Jasper, il est cependant inévitable de comparer la population parallèle à la population locale. L'analyse de la seule population locale—celle que dénombre le recensement du Canada—omet cette condition démographique clé de Jasper. Même si cet afflux de travailleurs est perpétuel, il n'en demeure pas moins que chaque saison attire une main-d'œuvre nouvelle et assez jeune dont le caractère temporaire est incontournable. Ces travailleurs assurent un service nécessaire à la collectivité, mais les résidents permanents ne les connaissent généralement pas et ils suscitent aussi une foule de problèmes sociaux, allant de la densité du logement à la santé communautaire. En ce sens, les résidents de Jasper existent dans deux solitudes, distinctes l'un de l'autre, mais partageant pareillement un lien très symbiotique où les uns ne peuvent pas exister sans les autres. Les opinions des résidents interviewés correspondent à cette description.

Jasper est une ville schizophrène. Deux groupes distincts y vivent. Il y a les résidents à long terme qui forment une petite clique étanche. Puis, il y a toute la population parallèle temporaire. Lorsque je suis arrivé ici, j'étais considéré comme un résident temporaire. C'est une attitude difficile à faire changer. J'ai réellement été choqué du traitement que m'a réservé la banque. Elle refusait de me donner une carte au début et lorsqu'elle a consenti à le faire, j'avais une limite de retrait de 100 \$. La bibliothèque ne me laissait sortir que trois livres à la fois la première année. Tout le monde pense qu'on ne restera pas... Il y a une grande différence entre les deux populations. Les étudiants de niveau secondaire sont à peu près les seuls qui échappent à cette attitude. Ils peuvent passer d'un groupe à l'autre. **Employé des services sociaux**

Depuis les dernières années, les résidents observent des changements dans ces deux sous-populations qui pourraient modifier la situation à Jasper au cours des prochaines années. Nous abordons les questions de pauvreté et d'emploi dans ces sous-populations dans d'autres chapitres du présent document (en particulier au chapitre 4, Répartition des revenus), de sorte que les déclarations et la discussion qui suivent porteront sur les aspects démographiques seulement. Les déclarations sont regroupées sous deux grands thèmes : l'évolution de la population parallèle et l'évolution de la population locale.



2,6,1 Évolution de la population parallèle

La figure 2,1 montre une légère augmentation de la population de Jasper entre 1981 et 1996. La figure 2,3 montre un écart très spectaculaire, selon le sexe, entre les cohortes d'âge de 30 à 44 ans, les hommes dépassant de loin les femmes en 1996; la distribution par âge, à la figure 2,5, montre une population beaucoup plus jeune à Jasper que dans les autres villes (une fois de plus, ces données ne tiennent pas compte de la population parallèle parce que la population plus jeune indiquée à la figure 2,5 est une mesure des résidents permanents). Un certain nombre de résidents mentionnent cette évolution démographique et l'expliquent ainsi.

Bien, je pense que la démographie va changer à Jasper. La ville rajeunit. **Exploitant d'un hôtel**

Les gens ont l'habitude d'aller et de venir. La population parallèle est là à l'année, mais beaucoup ont commencé à élever des familles et ainsi de suite, de sorte qu'ils font maintenant partie de la collectivité. Il y a donc une évolution de cette population. En été, la demande d'employés augmente tellement, c'est à ce moment-là qu'arrive la population parallèle et c'est pourquoi ces entreprises ont ces logements qu'ils n'entretiennent pas. **Conseiller en tourisme**

Le chapitre 3, Emploi, mentionne la tentative des dirigeants d'entreprises de Jasper de prolonger la saison touristique. Depuis toujours, l'emploi saisonnier s'est limité à l'été et à la saison de ski l'hiver, mais pour maintenir l'affluence aux installations sur une plus longue période de l'année, nous constatons une volonté d'utiliser davantage les installations en place comme les hôtels et les restaurants par la prolongation de l'activité touristique pendant les saisons dites *intermédiaires* (soit l'automne et le printemps). Ces initiatives obtiennent un certain succès et il s'ensuit une augmentation fondamentale de la demande de main-d'œuvre tout au long de l'année plutôt que saisonnière. Alors que par le passé, les employés saisonniers allaient et venaient, les résidents perçoivent un changement assez récent vers des emplois à plus long terme dans le secteur des services. Si, autrement dit, les employés saisonniers restent dans la collectivité à l'année longue, les jeunes dénombrés dans le recensement national seront plus nombreux et peut-être feront-ils la transition de résident temporaire à résident permanent. Comme c'est souvent le cas à Jasper, les tendances dans le secteur touristique modèlent la collectivité et cette jeune population n'y fait pas exception.

2,6,2 Évolution de la population locale

Dans l'introduction à la section 2,6, nous mentionnons que deux populations distinctes coexistent à Jasper : les résidents saisonniers et les résidents permanents. Dans chaque collectivité, de petits groupes se forment en fonction d'intérêts communs, de l'âge et des liens familiaux. Cependant, en raison peut-être de certaines perspectives conflictuelles sur la nature et le rôle de Jasper en tant que collectivité située dans un parc national, les différences peuvent y être plus accentuées que dans une collectivité comme Hinton ou Edson. Un résident a fait le commentaire suivant sur ces groupes.

Il est certain qu'il existe des groupes différents. Les employés de Parcs Canada se tiennent ensemble. Il existe aussi vraiment un groupe jeune de type professionnel, un autre groupe plus intellectuel, du genre naturaliste. Évidemment, il y a les gens d'affaires avec les Grecs et les Italiens. **Employé du secteur touristique**

Nous pouvons observer parmi ces groupes de résidents non seulement des regroupements professionnels, mais également des regroupements philosophiques ou « intellectuels » dont parle le répondant. Les dirigeants communautaires devront tenir compte de ces sous-populations souvent polarisées lorsqu'ils examineront l'avenir de la collectivité et en débattront. Dans le même esprit, les groupes auront des opinions très différentes sur la durabilité de la collectivité, les moyens de la rendre durable et de la maintenir. Cette réalité démographique semble être un enjeu distinct pour les dirigeants de Jasper au cours du prochain siècle.

La taille relative des sous-populations de Jasper est un autre aspect de l'évolution démographique. Les changements d'orientation et les faits économiques modifient le caractère de la collectivité en changeant la source des emplois à long terme. Même si certains des employeurs traditionnels sont en moins grand nombre, le secteur des services prend la relève.

Le développement sera un gros enjeu dans l'avenir. La façon dont nous aborderons la croissance déterminera ce que le parc sera dans l'avenir. La dynamique en évolution du parc est également importante. Comment la ville sera-t-elle influencée par la diminution du nombre d'employés de Parcs Canada et du CN et l'augmentation du tourisme? Il y aura probablement plus de mouvements transitoires et de problèmes connexes. Nous devenons une ville louée. Je pense que l'abordabilité des logements demeurera toujours un gros problème. Ces problèmes sont interreliés et interdépendants. **Employé des services sociaux**

Le changement des données démographiques complique la situation. J'ai grandi ici et la ville était alors très différente de ce qu'elle est maintenant sur le plan démographique. Actuellement, la majeure partie de la population travaille dans le secteur des services....Je ne crois pas que ces gens soient aussi engagés envers la collectivité que les gens d'avant, ils sont là depuis moins longtemps et un grand nombre d'entre eux n'ont pas l'intention de rester non plus très longtemps, ils n'ont donc pas les mêmes sentiments à l'égard de Jasper. **Personne du monde des affaires**

Parcs Canada et le Canadien National (CN) ont procédé ou continuent de procéder à des réductions régionales des effectifs et un grand nombre des résidents interviewés perçoivent une mutation dans les possibilités d'emploi : ces employeurs traditionnels perdent de leur importance au profit de l'activité touristique croissante. De nouveaux restaurants et magasins de détail, de même que des unités d'hébergement d'une nuit créent la plupart des nouveaux emplois, tant chez les résidents saisonniers que les résidents permanents. Cette transition ressemble beaucoup à celle de l'emploi à Hinton décrite à la section 3,3. Il est surtout intéressant de noter, en ce qui concerne la population et la migration, le changement dans la taille relative des sous-populations. Quel est l'âge probable des sous-populations et comment ces données changeront-elles si les sources d'emploi changent aussi? Est-il possible de favoriser une vision partagée du bien-être de la collectivité dans ces perspectives souvent divergentes du périmètre urbain de Jasper et du parc national? Les données sur la population et la migration décrites dans la présente section jouent un rôle dans le débat sur la durabilité permanente de la collectivité.

2,7 Discussion

Du point de vue des écosystèmes, l'une des premières mesures de la santé des espèces est leur population, en ce sens que des populations extrêmement grandes ou extrêmement petites, ou encore des changements rapides des populations, peuvent être l'indice de problèmes. On peut en dire autant de la population humaine dans un écosystème forestier où une diversité de facteurs d'offre et de demande contribuent à sa croissance et à son déclin. La santé de l'environnement, les possibilités de loisirs et d'éducation, les conditions d'emploi et les services influencent, entre autres nombreux facteurs, la dynamique des populations humaines dans un écosystème. Nous avons relaté ici les faits de base sur la taille de la population et la migration au cours des 35 dernières années. Nous avons également montré comment les résidents de Hinton et de Jasper perçoivent ces indicateurs. En général, les populations humaines de la Forêt modèle de Foothills ont augmenté très considérablement depuis 1961, avec de courtes poussées de croissance entrecoupées de périodes de stabilité. La migration demeure assez importante dans la Forêt modèle de Foothills par rapport à la moyenne provinciale, ce qui dénote un certain mouvement transitoire traditionnellement associé aux collectivités qui vivent des ressources. Même si ces données ne témoignent pas du bien-être général, elles seront, tout comme d'autres indicateurs de la durabilité de la collectivité, examinées dans le présent document afin de donner une vue générale du bien-être dans les collectivités humaines de la Forêt modèle de Foothills.

2,8 Annexe

2,8,1 Hinton : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration

Ici, au moment de la retraite, vous partiez presque immédiatement pour aller vivre là où vous aviez décidé de prendre votre retraite. Maintenant, nous avons même des gens qui sont partis et qui reviennent. Des gens à la retraite déménagent ici pour se rapprocher de leurs petits-enfants. Notre population à la retraite ne cesse d'augmenter. Nous avons ici des gens qui adorent les étés et, s'ils n'aiment pas le froid l'hiver, vont dans le Sud pour cette période seulement. Les personnes âgées ne déménageront pas et les gens de la nouvelle technologie devront s'y installer, de sorte que même si la mine est une mine de



remplacement, il y aura augmentation de la population parce qu'un grand nombre de ceux qui prendront leur retraite resteront, et beaucoup d'autres viendront s'y installer. **Représentant municipal**

Évidemment, il y a plusieurs années, il était agréable de voir la forêt, mais il s'agissait d'une exploitation à petite échelle et très peu de gens y vivaient, ils s'intégraient au paysage. Maintenant, les gens arrivent en grand nombre et les villes grossissent. Comment pouvons-nous savoir si dans vingt ans la population n'aura pas doublé? Et les emplois? Où iront-ils? Que feront les gens? **Employé du secteur forestier**

J'utilise la forêt depuis vingt ans et j'ai vu changer l'utilisation même des terres. Par exemple, lorsque nous venions à Cadomin pour Noël il y a 15 ans, il y avait cinq personnes. Maintenant, il y en a probablement 500. Depuis les 15 dernières années, la région d'Edson/Hinton, pas tant Hinton qu'Edson, mais en particulier...nous avons maintenant deux usines ici. Nous n'avions pas d'usine avant, de sorte que le flux des emplois—toute la question de cette ressource n'existait pas auparavant et le gouvernement n'entendait pas Edson se plaindre parce qu'on n'y faisait rien. Maintenant, tout à coup, l'industrie forestière emploie probablement de 10 à 15 % des gens d'Edson. C'est une très grosse affaire. **Éducateur du secteur primaire**

Je ne pense même pas qu'il existe vraiment un mouvement transitoire. C'est tout simplement une question de perception. Il y a des années, il en existait effectivement un, mais plus maintenant comme nous pensons qu'il existe. La plupart des emplois sont des emplois permanents à temps plein. Ils ne sont pas saisonniers, sauf peut-être quelques-uns en foresterie. On n'en continue pas moins de penser encore qu'on vient à Hinton pendant quelque temps pour gagner de l'argent, pour ensuite repartir. Notre église a constaté au cours des dernières années que sa caisse de bienfaisance est sollicitée comme jamais auparavant. Nous avons vidé notre caisse de bienfaisance au cours des trois premiers mois de l'année et une bonne partie est allée aux personnes qui viennent vivre ici temporairement. Beaucoup de ces gens vont à Jasper pour trouver du travail. Nous en avons beaucoup parlé aux réunions de la paroisse, de la façon dont nous aidons ces gens dans la collectivité. Comblent les écarts lorsque l'aide sociale ne répond plus aux besoins comme cela se faisait avant les réductions d'effectifs. On demande de plus en plus aux églises de répondre à ce besoin. Nous constatons maintenant seulement que nous n'avons pas les ressources. C'est un vrai problème. **Membre du clergé**

La population a toujours été très temporaire. Même lorsque j'étais adolescent, je m'en souviens. Très temporaire. C'est un problème cependant, à mon avis, parce que certaines des personnes qui viennent ici causent des ennuis. Ils vendent de la drogue ou toutes sortes d'autres choses jusqu'à ce que la situation devienne trop dangereuse, puis ils quittent. **Personne du monde des affaires**

Nous aimons vraiment vivre ici parce que la collectivité est encore amicale. Elle l'était encore plus il y a 18 ans environ parce que presque tout le monde se connaissait en ville. À cette époque, il y avait très peu de grands-parents. C'est un des aspects frappants : la population était très jeune. Maintenant, les gens ont vieilli. Nos enfants ont grandi ici, de sorte que c'est chez eux. **Employé de la fonction publique**

Lorsque j'ai emménagé ici, il y avait environ 250 personnes et en quelque cinq ans seulement, il y en avait plus de 5 000. Tous étaient de jeunes couples avec des enfants. C'est la raison pour laquelle il y en a autant [d'enfants à l'école]. **Personne âgée**

Question : Pouvez-vous décrire quelques-unes des tendances que vous constatez dans la population de Hinton au fil des ans. Les tendances chez les jeunes, l'éducation, etc. ?

Réponse : Jusqu'aux années 70, je pense, nous nous distinguons par la moyenne d'âge la plus jeune de toute ville ou village de l'Alberta. Nous avons perdu ce record au profit de Fort McMurray. C'est maintenant là le record. La moyenne d'âge est de 39 ans, ce qui est très jeune. Je ne crois pas que nous nous approchions même de cet âge. C'est plutôt le milieu de la quarantaine parce que les gens qui ont emménagé sont restés. La tendance est à s'installer en permanence. La ville n'est plus une ville de passage. **Personne âgée**

Je dirais qu'il y a beaucoup de monde qui habite à Hinton depuis longtemps, mais ils essaient d'y venir et...on entend dire allez à Cheviot, de sorte que les gens viennent dans l'espoir que les choses s'améliorent. Il y a beaucoup de gens de l'Est. Beaucoup de gens de Terre-Neuve ici, ce qui à mon avis, est vraiment bien.

Employé des services sociaux

À mon avis, la collectivité semble se composer à la fois de jeunes et de personnes âgées; il ne semble pas y avoir beaucoup de gens d'âge moyen ce qui, je crois, s'explique par la scierie qui existe depuis 40 ans. Les gens qui sont arrivés à Hinton lorsqu'ils étaient jeunes et ont commencé à y travailler sont maintenant tous des personnes âgées, de sorte qu'il y a vraiment un gros afflux de nouveaux arrivants, des gens dans la trentaine et de jeunes familles, puis beaucoup de gens de 60 à 65 ans. Quand je pense à un grand nombre des chefs blanchisseurs à l'usine, ils ont de 30 à 35 ans ou sont sur le point de prendre leur retraite. Il n'y a pas beaucoup de gens entre les deux. Dans mon service, je suis l'une des plus âgées et j'ai 31 ans : il y a donc beaucoup de nouveaux jeunes ingénieurs. On voit vraiment ici un écart. Beaucoup de personnes âgées ne quittent pas la ville. Elles y conservent une maison pour l'été et l'hiver peut-être vont à Phoenix. **Employée du secteur des ressources**

La population sera un enjeu de taille. Avant l'expansion, nous étions environ 8 000 personnes et maintenant nous sommes près de 10 000, et peut-être même 11 000. À mon avis, la population sera un enjeu de taille au cours des prochaines années. Ces dernières années, nous avons vu beaucoup d'aménagements comme des hôtels parce que Jasper ne croît plus et les gens trouvent cet endroit très agréable pour les vacances; nous absorbons le surcroît de visiteurs; nous constatons que les motels et autres endroits du genre sont tous pleins l'été, car les visiteurs sont très nombreux durant cette saison et à mon avis, cette question préoccupera davantage dans l'avenir. Je ne prévois pas que les mines ou l'usine auront de profondes répercussions sur la ville—Cheviot a eu également beaucoup d'importance dans notre ville et si Cheviot n'aboutit pas, ce que je ne peux vraiment pas imaginer—cela influera certes sur la ville. Si vous pensez que 200 à 300 personnes qui perdent leur emploi et doivent quitter aura une grande influence, la fermeture de l'usine aurait un impact beaucoup plus grand, mais rien ne le laisse présager. **Employée du secteur des ressources**

Question : Diriez-vous qu'il s'agit d'une collectivité temporaire?

Réponse : Elle l'était il y a plusieurs années, mais je ne crois pas qu'elle le soit aujourd'hui. **Éducateur**

Je crois que c'est ce qui attire les gens ici. Nous avons un renouvellement aux deux ans qui s'établit entre 10 et 15 %, ce qui est un pourcentage très élevé. Je crois que l'argent attire indéniablement les gens. J'en connais qui ont vécu ici pendant un certain temps, qui sont partis, puis qui sont revenus. J'en connais d'autres qui ont été ici pendant six mois et qui ne pouvaient attendre de repartir. D'autres étaient venus passer six mois et sont ici depuis aussi longtemps que moi. Je ne sais pas. Nous commençons finalement à avoir quelques familles de la troisième génération, ce qui était très rare à l'époque de mon arrivée. **Employé des services sociaux**

L'un des grands changements de la collectivité est le vieillissement de la population. Aux débuts de Hinton, on se préoccupait d'écoles et de services d'obstétrique. Maintenant, la collectivité parle d'installations de soins à long terme pour les personnes âgées. Les gens qui sont arrivés à Hinton en 1955 commencent à prendre leur retraite maintenant et ils demeurent dans la collectivité. Leurs enfants sont capables de trouver des emplois ici, ils restent donc aussi. C'est ce qui explique l'augmentation du nombre de logements dans la collectivité et la faible croissance de la population. Dans les années 80, il y a eu une récession dans l'Est du Canada et un grand nombre des gens de l'Est sont venus chercher du travail à Hinton. La collectivité a été plus stable au cours des dix dernières années et il y a maintenant une deuxième et une troisième générations. **Médecin**

Je ne sais pas. On se le demande, vous savez. Ces appartements vont tous rester vacants. Un grand nombre de gens qui vivaient dans des appartements sont maintenant capables d'acheter une maison parce que les taux d'intérêt sont faibles. Je ne sais pas, mais d'après moi, il me semble qu'il y a beaucoup de...lorsqu'on s'assoit et qu'on pense à ce qui s'est produit au cours des cinq dernières années. Moins de

1 000 personnes se sont installées à Hinton depuis les cinq dernières années, si on regarde les statistiques du bureau de la ville. La population n'a pas augmenté tant que cela au cours des cinq dernières années....peut-être 100, 200 personnes tout au plus. Une année à la hausse et une année à la baisse. Je ne sais pas. **Personne du monde des affaires**

2,8,2 Jasper : Opinions des gens de la localité sur la population et la migration

Je crois qu'on assiste maintenant à beaucoup de planification parce que nous commençons à reconnaître que la population temporaire influence vraiment la collectivité. Il n'a pas été judicieux de ne rien prévoir pour eux et je crois qu'au fil des ans, la plupart des villes touristiques n'ont pas planifié, ce qui a engendré de vrais problèmes. Les personnes changent, mais leur nombre demeure toujours aussi important. Je dirais que je les vois (populations temporaires) comme un élément de la collectivité dans son ensemble. Nous entreprenons avec ces gens beaucoup de projets spéciaux parce que la recherche a montré qu'ils ne se perçoivent pas comme des membres ordinaires de la collectivité. **Employé des services sociaux**

On reconnaît cependant que le recensement du Canada perd beaucoup de personnes en raison des appartements illégaux et de la population touristique. Il y a toujours un recensement local. Le dernier a montré que la population s'élevait à 5 414 personnes. Je ne connais pas encore les chiffres de cette année, mais le recensement local est toujours beaucoup beaucoup plus élevé. **Employé des services sociaux**

Je ne crois pas que nous ayons encore bien réussi à loger notre population de personnes âgées qui représente 10 % de la population. Nous avons un secteur des soins prolongés, mais nous n'avons pas d'espace pour les personnes âgées. Les gens s'intéressent à la collectivité Evergreen à Hinton. Il y a ici des personnes âgées qui sont pleinement capables de prendre soin d'elles-mêmes, mais qui ne veulent pas vivre dans une maison unifamiliale. Leur contribution est encore indispensable à la collectivité. **Exploitant d'un hôtel**

Question : Quelle était la population de Jasper dans les années 70 ?

Réponse : Un peu plus de 4 000 personnes. Je crois que c'était un peu plus à Banff. À un certain moment, à Lake Louise, nous étions 144 à y vivre. Nous avons apporté la télévision et l'électricité. Le gouvernement y possédait sa propre centrale d'électricité. Maintenant, les choses ont bien changé, n'est-ce pas ? **Personne âgée**

Nos jeunes partent en raison des emplois permanents et du logement. Si un jeune vient avec sa famille et doit payer un loyer mensuel de 1 000 à 1 500 \$, comment peut-il épargner et envisager un avenir ? Nous n'avons pas non plus une très grande population de personnes âgées riches ici. Vous savez, nous avons les veuves des chemins de fer et les pensions n'étaient pas très élevées à l'époque. De très petites pensions. Les gens habitaient leur maison pendant 65 ans. En ce qui concerne la population des personnes âgées, je ne sais pas où je les situerais dans ces trois catégories....Un aspect intéressant de Jasper est le fait que 10 % de la population soit constituée de personnes âgées. C'est probablement le pourcentage le plus élevé de toute la province de l'Alberta. C'est un pourcentage très important. Nous aimons être ici. Nous aimons Jasper et tout ce qui l'entoure, sauf l'été (rires). Il suffit d'essayer de faire les courses à 8 h le matin, parce qu'autrement c'est tout simplement trop achalandé. **Personne âgée**

Je préférerais qu'une bonne partie de la région demeure non aménagée. À mesure que la population s'accroît, la demande d'autres services dans la collectivité augmentera aussi. Il faudra peut-être un autre avocat, un autre médecin, des bureaux ou des services là-bas plutôt que de l'hébergement. **Conseiller en tourisme**

La population qui vit à l'année longue sera plus considérable, ce qui est bon pour les entreprises, je suppose. Il pourrait en résulter d'autres pressions sur les infrastructures de la ville. L'usine de traitement des eaux usées fonctionne à pleine capacité. Cet aspect est peut-être négatif. En ce qui concerne l'intégration sociale, il pourrait être avantageux qu'il y ait plus de gens qui vivent ici à l'année et qu'ils continuent à bien s'entendre. **Employé de Parcs Canada**

La population saisonnière venait de deux secteurs et nous avons eu deux opinions diamétralement opposées du même groupe de personnes. En parlant de logement, on a dit : « Non, ne les installez pas dans mon quartier ». Mais lorsque venait le temps de les inclure à la collectivité, on disait plutôt : « Oui, ils devraient faire davantage partie de la collectivité ». Syndrome du « pas dans ma cour ». **Personne du monde des affaires**

Le taux de roulement est très faible au complexe ferroviaire du CN de Jasper. Jasper est un endroit de luxe où travailler. Très peu de gens sont mutés. Les gens qui viennent d'Edmonton ou d'autres villes pour travailler au complexe ferroviaire achètent des maisons à Hinton parce qu'il est moins coûteux d'y vivre. Toutefois, les gens qui travaillent et vivent déjà à Jasper ne déménageront pas à Hinton, même si le coût de la vie y est moins élevé. La plupart des gens se déplacent vers l'ouest à Valemont lorsqu'ils quittent Jasper, très peu de gens vont à l'Est. **Employé du milieu hospitalier**

Jasper n'est pas représentatif du reste du monde. Il y a très peu de minorités dans la ville. Les Coréens sont venus il y a environ sept ans, ils étaient environ 15 familles qui se sont installées dans la ville pendant cinq ans. On les exploitait à chaque occasion. Ils ont payé beaucoup trop cher leurs maisons et leurs entreprises. Les gens de Jasper les ont ensuite blâmés pour l'augmentation du marché immobilier. Les gens âgés de Jasper pensaient qu'ils allaient faire de la ville un autre Banff. **Personne du monde des affaires**

Il ne faut jamais croire qu'une petite ville est un endroit sûr; je crois que nous avons les mêmes problèmes qu'ailleurs, mais il y a certainement eu par le passé une augmentation du nombre de viols ou d'agressions sexuelles, ou toutes sortes d'autres agressions, durant l'été parce que la population temporaire est plus nombreuse et les gens viennent de tout partout, jusqu'à Vancouver. À ce moment-là, la ville est, à mon avis, un peu moins sûre. Elle me semble devenir moins sûre. Cette situation touche tout le monde. **Employée de garderie**

Il faut beaucoup de temps... si vous venez ici comme travailleur, comme moi par exemple. Je suis venue ici comme membre du personnel temporaire, on n'aurait jamais dit que j'étais de la place, même il y a un an, et c'est simplement parce que mon fiancé est né et a grandi à Jasper que les gens ont commencé à m'associer à lui. Vraiment, les gens de la localité n'aiment pas dire des autres qu'ils sont de la place, c'est, à mon avis, un milieu assez fermé... Il y a des gens qui ne restent que quatre à cinq ans. Il y a également ceux qui sont mutés ici pour le train, Telus ou Alberta Power, qui viennent simplement travailler pendant la durée de leur contrat. Les habitants à long terme de la localité et ceux qui y habitent depuis peu de temps, qu'on qualifie de population temporaire ou de personnel. Il y a certainement des gens entre ces deux catégories qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre, mais nous n'avons pas d'étiquette pour les désigner. On ne nous accepte pas vraiment comme une personne de la place, mais on sait que vous ne faites plus partie du personnel temporaire, on sait que vous êtes là depuis un certain temps, mais ils ne sont peut-être pas prêts tout simplement à vous qualifier de « gens de la place ». **Employée du secteur touristique**



2,8,3 Tableaux du recensement

Tableau 2,1 Statistiques de la population : Canada, Alberta et subdivisions du recensement, 1961-1991

Divisions du recensement		1996	1991	1986	1981	1971	1961
Régions étudiées	Hinton	9 961	9 046	8 629	8 342	4 911	3 529
	YH94	9 352	8 692	8 590	9 238	7 493	7 735
	Jasper	4 301	3 567	3 927	3 422	2 791	2 360
	Foothills	23 614	21 305	21 146	21 002	15 195	10 624
Régions comparées	Edson	7 399	7 323	7 323	5 835	3 818	3 198
	Grande Cache	4 441	3 842	3 646	4 523	2 525	
	Whitecourt	7 783	6 938	5 737	5 585	3 202	1 054
	Edmonton	616 306	616 741	573 982	532 246	438 152	281 027
	Alberta	2 696 826	2 545 553	2 365 825	2 237 724	1 627 874	1 823 247
	Canada	28 846 761	27 296 859	24 083 495	24 083 495	21 568 311	18 238 247

Note : Les limites du recensement ont changé pour Jasper en 1996. Les chiffres de 1991 ont été modifiés pour tenir compte de ce changement.

Tableau 2,2 Écart en pourcentage—Canada, Alberta et subdivisions du recensement

Divisions du recensement	1991-1996	1986-1991	1981-1986	1981-1991	1971-1981	1961-1971
Hinton	10,1	4,8	3,4	8,4	69,9	39,2
YH94	7,6	1,2	-7,0	-5,9	23,0	58,0
Jasper	20,6	-7,8	14,8	5,8	22,6	18,3
Foothills	10,6	1,7	0,7	1,0	38,2	43,0
Edson	1,0	0,0	25,5	25,5	52,8	19,4
Grande Cache	15,6	5,4	-19,4	-15,1	79,1	100
Whitecourt	12,2	20,9	2,7	20,9	74,4	203,8
Edmonton	-0,1	7,4	7,8	7,4	21,5	55,9
Alberta	5,9	7,6	5,7	7,6	37,5	22,2
Canada	5,7	7,9	5,1	7,9	11,7	18,3

Tableau 2,3a Population masculine par cohorte d'âge, 1996

Divisions du recensement	Population masculine	Pop. masc. % de la pop. tot.	Homme 0-14 ans	Homme 15-19 ans	Homme 30-44 ans	Homme 45-59 ans	Homme 60-74 ans	Homme 75 ans+
Hinton	5 130	51,5	1 335	1 130	1 495	605	345	50
YH94	4 955	53,0	1 160	900	1 255	960	555	130
Jasper	2 215	51,5	335	715	740	255	140	25
Foothills	12 300	52,1	2 830	2 745	3 490	1 820	1 040	205
Edson	3 730	50,4	960	860	1 045	525	260	95
Grande Cache	2 405	54,2	585	575	695	425	100	10
Whitecourt	4 155	53,4	1 180	1 090	1 235	485	130	20
Edmonton	302 765	49,1	64 735	68 590	82 245	47 595	29 730	9 870
Alberta	1 348 300	50,0	315 125	291 420	360 980	215 970	122 010	42 805
Canada	14 170 025	49,1	3 025 210	2 960 465	3 624 695	2 490 965	1 524 235	544 460

Tableau 2,3b Population féminine par cohorte d'âge, 1996

Divisions du recensement	Population féminine	Pop. fém. % pop. tot.	Femme 0-14 ans	Femme 15-19 ans	Femme 30-44 ans	Femme 45-59 ans	Femme 60-74 ans	Femme 75 ans+
Hinton	4 835	48,5	1 295	1 130	1 380	670	280	80
YH94	440	47,0	1 135	760	1 205	795	380	120
Jasper	2 090	48,5	330	720	610	220	135	75
Foothills	11 325	47,9	2 760	2 610	3 195	1 685	795	275
Edson	3 665	49,5	945	810	1 010	455	290	165
Grande Cache	2 035	45,8	550	485	590	325	70	20
Whitecourt	3 630	46,6	1 065	905	1 095	410	120	45
Edmonton	313 545	50,9	62 065	69 730	81 305	48 660	34 220	17 550
Alberta	1 348 520	50,0	299 370	284 280	356 125	210 825	130 380	67 545
Canada	14 676 735	50,9	2 876 065	2 927 385	3 705 245	2 521 140	1 725 450	921 450

Tableau 2,4a Pourcentage de la population masculine totale par cohorte d'âge, 1996

Divisions du recensement	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75ans+
<i>Catégories de groupe d'âge en pourcentage de la population masculine totale de la région</i>						
Hinton	26,0	22,0	29,1	11,8	6,7	1,0
YH94	23,4	18,2	25,3	19,4	11,2	2,6
Jasper	15,1	32,3	33,4	11,5	6,3	1,1
Foothills	23,0	22,3	28,4	14,8	8,5	1,7
Edson	25,7	23,1	28,0	14,1	6,9	2,5
Grande Cache	24,3	23,9	28,9	17,7	4,1	0,4
Whitecourt	28,4	26,2	29,7	11,7	3,1	0,5
Edmonton	21,4	22,7	27,2	15,7	9,8	3,3
Alberta	23,4	21,6	26,8	16,0	9,0	3,2
Canada	21,3	20,9	25,6	17,6	10,8	3,8

Tableau 2,4b Pourcentage de la population féminine totale par cohorte d'âge, 1996

Divisions du recensement	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans+
<i>Catégories de groupe d'âge en pourcentage de la population féminine totale de la région</i>						
Hinton	26,8	23,4	28,5	13,9	5,8	1,7
YH #94	25,8	17,3	27,4	18,1	8,6	2,7
Jasper	15,8	34,4	29,2	10,5	6,5	3,6
Foothills	24,4	23,0	28,2	14,9	7,0	2,4
Edson	25,8	22,1	27,6	12,4	7,9	4,5
Grande Cache	27,0	23,8	28,9	16	3,4	0,9
Whitecourt	29,3	24,9	30,2	11,3	3,3	1,2
Edmonton	19,8	22,2	25,9	15,5	10,9	5,6
Alberta	22,2	21,1	26,4	15,6	9,7	5,0
Canada	19,6	19,9	25,2	17,2	11,8	6,3

Tableau 2,5a Pourcentage de la population masculine totale par groupe d'âge, 1996

Divisions du recensement	Population masculine totale par groupe d'âge					Pourcentage du total			
	Total	0-14	15-39	40-64	65 ans+	0-14	15-39	40-64	65ans+
Hinton	5 130	1 335	2 170	1 385	250	26,0	42,3	27,0	4,9
YH94	4 955	1 160	1 690	1 675	435	23,4	34,1	33,8	8,8
Jasper	2 215	335	1 235	530	110	15,1	55,8	23,9	4,9
Foothills	12 300	2 830	5 095	3 590	795	23,0	41,4	29,2	6,5
Edson	3 730	960	1 605	935	245	25,7	43	25,1	6,6
Grande Cache	2 405	585	1 075	680	50	24,3	44,7	28,3	2,1
Whitecourt	4 155	1 180	1 635	890	110	28,4	39,4	21,4	2,6
Edmonton	302 765	64 735	125 690	84 135	28 205	21,4	41,5	27,8	9,3
Alberta	1 348 300	315 125	537 960	378 405	116 820	23,4	39,9	28,1	8,7
Canada	14 170 025	3 025 210	5 440 165	4 216 830	1 487 825	21,3	38,4	29,8	10,5

Tableau 2,5b Pourcentage de la population féminine totale par groupe d'âge

Divisions du recensement	Population féminine totale par groupe d'âge					Pourcentage du total			
	Total	0-14	15-39	40-64	65 ans+	0-14	15-39	40-64	65ans+
Hinton	4 835	1 295	2 125	1 180	235	26,8	43,9	24,4	4,9
YH94	4 400	1 135	1 550	1 380	330	25,8	35,2	31,4	7,5
Jasper	2 090	330	1 170	435	155	15,8	56,0	20,8	7,4
Foothills	11 325	2 760	4 845	2 995	720	24,4	42,8	26,4	6,4
Edson	3 665	945	1 525	850	355	25,8	41,6	23,2	9,7
Grande Cache	2 035	550	895	545	50	27	44	26,8	2,5
Whitecourt	3 630	1 065	1 725	735	115	29,3	47,5	20,2	3,2
Edmonton	313 545	62 065	126 140	85 825	39 500	19,8	40,2	27,4	12,6
Alberta	1 348 520	299 370	530 015	369 060	150 080	22,2	39,3	27,4	11,1
Canada	14 676 735	2 876 065	5 459 950	4 300 700	2 040 020	19,6	37,2	29,3	13,9

Tableau 2,6 Hinton, groupe d'âge, population totale, de 1981 à 1996

	Total	Population totale par groupe d'âge							
		0-14	15-24	25-4	35-44	45-54	55-64	65-74	75 ans+
1996	9 961	2 630	1 485	1 765	1 885	1 115	610	355	130
1991	9 045	2 500	1 325	1 900	1 575	860	550	250	100
1986	8 625	2 470	1 455	1 930	1 255	780	480	185	60
1981	8 342	2 515	1 795	1 770	1 010	705	365	90	95
Pourcentage du total par groupe d'âge									
1996	100	26,4	14,9	17,7	18,9	11,1	6,1	3,6	1,3
1991	100	27,6	14,6	21,0	17,4	9,5	6,1	2,8	1,1
1986	100	28,6	16,9	22,4	14,6	9,0	5,6	2,1	0,7
1981	100	30,1	21,5	21,2	12,1	8,5	4,4	1,1	1,1

Tableau 2,7 Statistiques de la population en 1986-YH94

Collectivité	Population	Collectivité	Population
Cadomin	107	Niton Junction	99
Calvert	19	Nojack	19
Entrance	79	Old Entrance	9
Eritie	21	Pedley	31
Hansonville	25	Peers	138
Hornbeck	36	Pinedale Subdivision	70
Mackay	22	Pine Shadows	135
Marlboro	183	Robb	194
Mercoal	4	Wildwood	377
Mountain View Estates	48	Subdivision de Wolf Creek	32

Tableau 2,8a Mobilité, 1996

	Canada	Alberta	Hinton	YH94	Jasper
Population totale 1 an + par lieu de résidence 1 an auparavant	28 155 225	2 631 840	9 810	9 245	4 200
Personnes n'ayant pas déménagé	22 108 675	2 135 735	7 615	8 240	2 910
Personnes ayant déménagé	4 322 225	496 105	2 200	1 005	1 295
à l'intérieur de la province	3 767 630	112 285	585	395	200
d'une province à une autre	319 200	54 690	315	90	365
à l'extérieur	235 395	18 730	0	15	65
Population totale 5 ans+ par lieu de résidence 5 ans auparavant	26 604 135	2 474 855	9 090	8 745	4 030
Personnes n'ayant pas déménagé	15 079 415	1 244 925	3 915	5 830	1 930
Personnes ayant déménagé	11 524 725	1 229 930	5 175	2 910	2 095
Non-migrants	6 130 735	705 840	2 760	1 080	735
Migrants	5 393 985	524 090	2 410	1 830	1 360
migrants internes	4 465 295	453 840	2 385	1 775	1 285
migrants infraprovinciaux	3 575 025	291 200	1 470	1 345	510
migrants interprovinciaux	890 270	162 640	910	430	775
Migrants externes	928 690	70 250	20	55	80

Tableau 2,8b Mobilité, 1991

	Canada	Alberta	Hinton	YH94	Jasper
Population totale 1 an +	26 430 895	2 454 685	8 925	8 515	3 300
par lieu de résidence 1 an auparavant					
Personnes n'ayant pas déménagé	22 108 675	1 929 955	6 915	7 595	2 470
Personnes ayant déménagé	4 322 225	524 730	2 020	915	835
à l'intérieur de la province	3 767 630	439 360	1 550	750	620
d'une province à une autre	319 200	63 015	415	150	190
à l'extérieur	235 395	22 355	50	20	20
Population totale 5 ans+	24 927 870	2 291 070	8 255	7 940	3 100
par lieu de résidence 5 ans auparavant					
Personnes n'ayant pas déménagé	13 290 685	1 081 105	3 420	5 210	1 460
Personnes ayant déménagé	11 637 185	1 209 960	4 835	2 735	1 640
Non-migrants	5 776 215	668 220	2 215	1 335	760
Migrants	5 860 970	541 745	2 625	1 390	880
migrants internes	4 947 645	466 860	2 500	1 355	830
migrants infraprovinciaux	3 970 600	296 845	1 375	1 080	425
migrants interprovinciaux	977 050	170 015	1 120	270	405
Migrants externes	913 320	74 890	125	45	50

Tableau 2,8c Mobilité, 1986

	Canada	Alberta	Hinton	YH94	Jasper
Population totale 5 ans+	23 189 245	2 133 860	7 735	7 525	3 670
par mobilité					
Personnes n'ayant pas déménagé	13 053 240	1 039 285	3 325	4 825	1 440
Personnes ayant déménagé	10 136 005	1 094 575	4 410	2 695	2 230
Non-migrants	5 622 150	599 690	2 510	1 275	910
Migrants	4 513 855	494 890	1 900	1 425	1 325
de la même division du recensement	980 240	89 050	120	285	15
de la même province	2 145 215	172 565	990	955	530
d'une autre province	924 490	177 285	725	165	730
de l'extérieur du Canada	463 905	55 985	65	20	40

Tableau 2,8d Mobilité, 1981

	Canada	Alberta	Hinton	YH94	Jasper
Population 5 ans+	22 280 070	2 024 345	7 460	8 300	3 220
Personnes n'ayant pas déménagé	11 672 825	810 005	1 950	4 000	1 300
Personnes ayant déménagé	10 607 250	1 214 340	5 510	4 305	1 920
Non-migrants	5 538 795	522 365	2 270	1 805	660
Migrants	5 068 450	691 970	3 245	2 495	1 260
Total des migrants internes	4 512 255	336 830	3 065	2 470	1 120
de la même province	3 371 725		1 170	1 570	385
de la même division du recensement			100	290	10
d'une autre division du recensement			1 065	1 280	370
d'une autre province	1 140 530	336 825	1 900	900	740
de l'extérieur du Canada		75 485	175	30	140
Total des migrants externes	556 200	139 180	2 305	430	1 570
dans la même province			1 315	340	815
dans la même division du recensem.			165	115	10
dans une autre division du recensem.			1 150	220	800
dans une autre province		139 180	990	85	750
Migration interne nette, 1976-1981		197 650	765	2 040	(450)

Chapitre 3 EMPLOI

3,1 Objectif

Déterminer les conditions d'emploi dans la Forêt modèle de Foothills d'après un examen des données de Statistique Canada sur l'emploi et la participation à la vie active, et par l'étude des modèles d'emploi par sexe, profession, emploi à temps plein et à temps partiel. Les aspects de l'emploi à Jasper et à Hinton sont examinés plus en détail par l'interprétation des données de Statistique Canada, en comparaison avec les opinions de la collectivité sur l'emploi dans la Forêt modèle de Foothills.

3,2 Raison d'être

Les indicateurs d'emploi et de participation à la vie active sont des sources importantes de compréhension de la santé d'une collectivité. Les collectivités en santé se caractérisent par une forte participation à la vie active et un faible taux de chômage, ce qui témoigne d'une situation où une grande proportion des résidents participent à la vie active et occupent un emploi rémunérateur. Outre l'emploi et les taux de participation à la vie active, une collectivité saine et productive se préoccupe d'autres aspects de l'emploi comme les conditions de travail, la stabilité de l'emploi et la compatibilité avec les niveaux locaux du capital humain disponible. Ces aspects et d'autres facteurs de l'emploi, alliés aux statistiques sur l'emploi, donnent une perspective multidimensionnelle du marché du travail régional.

3,3 Emploi en tant qu'indicateur

Dans les études sur la durabilité des collectivités, le *taux de chômage* est l'une des plus fréquentes sources d'information comparative (Beckley et Burkosky 1999). Le *taux de chômage* mesure le nombre de personnes incapables de trouver un emploi dans un marché du travail donné. L'hypothèse de base est la suivante : les collectivités en santé créent un nombre suffisant d'emplois pour les membres de la population active. Si le *taux de chômage* est élevé, les gens peuvent alors être obligés de travailler dans des conditions où leurs compétences et leurs aptitudes sont sous-utilisées. Ils peuvent aussi être obligés de déménager dans d'autres collectivités pour trouver du travail. Lorsque des employés sont constamment sous-utilisés, soit parce qu'ils ne travaillent pas à un niveau compatible avec leur scolarité, soit parce qu'ils travaillent moins souvent qu'ils le voudraient, on dit de l'employé qu'il est *sous-employé*.

3,3,1 Lacunes des mesures

Lorsque Statistique Canada mesure le chômage, le Ministère s'intéresse aux personnes de 15 ans et plus qui sont sans travail rémunéré, qui sont en mesure de travailler et qui :

- a) ont activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines;
- b) ont été mis à pied temporairement et devraient retrouver leur emploi;
- c) possèdent des ententes définies pour commencer un nouvel emploi d'ici les quatre prochaines semaines ou moins.

Comme il s'agit d'une statistique conçue pour mesurer les participants au marché du travail à la recherche active d'emploi, le *taux de chômage* (selon sa compilation typique) comporte certaines lacunes. Les plus évidentes sont celles qui ont trait à la mesure exacte du *sous-emploi* et de la non-participation à la vie active. Il est difficile pour plusieurs raisons de mesurer ces situations avec les données sur le chômage : a) les travailleurs peuvent ne pas être comptés parmi les chercheurs d'emploi lorsqu'on les force à prendre une retraite anticipée ou à effectuer du travail contractuel; b) la soi-disant *réserve silencieuse* ou les chercheurs d'emploi découragés ne recommencent à chercher du travail que lorsque le marché du travail

s'améliore; c) les programmes d'emploi temporaire, souvent parrainés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, retirent des nombres de plus en plus grands de travailleurs du marché du travail *normal* pendant un certain temps; d) de nombreux travailleurs sont sous-employés parce qu'ils effectuent des affectations à court terme ou parce qu'ils se trouvent dans des professions qui exigent des ensembles de compétences qui sous-utilisent leurs capacités.

Une mesure plus complète du chômage comprendrait une certaine évaluation de ces situations mais, en raison de la subjectivité qu'elles présupposent, les calculs actuels incluent simplement la proportion des participants au marché du travail qui cherchent un emploi. Pour compliquer encore plus la question, la saisonnalité de l'emploi dans certains secteurs et la fréquence de la collecte des données sur l'emploi à l'échelle locale influenceront également l'exactitude des statistiques d'emploi. Par exemple, dans les petites villes rurales, les données sur le recensement ne sont publiées que tous les cinq ans, tandis que le taux de chômage dans une ville touristique peut fluctuer considérablement au cours d'une année civile³.

3.3.2 Théories du développement

Un taux de chômage élevé s'accompagne de certains coûts sociaux. Ces derniers comprennent une incidence supérieure de la pauvreté, la baisse du moral, et des tensions dans les relations familiales. Pour la société en général, les coûts sociaux comprennent l'absence de rendement de l'investissement social dans le capital humain, consenti par l'entremise du système scolaire, et la perte de recettes fiscales, en plus d'une augmentation des dépenses pour les prestations d'assurance-emploi qui menace le financement d'autres éléments du réseau de bien-être social (Abercrombie et Turner 1988).

Dans la définition statistique du chômage, les analystes prévoient normalement un taux assez constant et faible de chômage. On s'attend à un certain niveau de chômage quand les gens passent d'un marché de l'emploi à un autre, entrent ou sortent du marché du travail. Si ce dernier est assez stable et qu'il y a peu de transitions entre les emplois d'un secteur à un autre, le chômage devrait être assez faible. Si, par ailleurs, l'économie est en une période de forte transition relativement aux compétences recherchées, les gens passent d'un secteur de l'économie à un autre, ce qui fait augmenter les taux de chômage.

À l'échelle nationale, le taux de chômage continue d'osciller autour de 10 %, ce que de nombreux analystes et décideurs considèrent comme un taux inadmissible. Il existe essentiellement deux opinions polarisées sur l'avenir du travail dans la société canadienne⁴. La première perspective attribue un taux de chômage élevé à des modifications structurelles temporaires de l'activité de la population active. Ces mouvements se produisent souvent par suite d'importantes percées de la technologie, comme celles de la révolution industrielle et plus récemment, au cours de la transition vers l'ère de l'information. Pendant ces changements, le taux de chômage peut être élevé, mais il finira par revenir à un niveau faible et stable. Si on place cette perspective dans le contexte canadien, un chômage élevé est occasionné par le changement assez spectaculaire survenu dans l'économie canadienne qui est passée d'une base d'emplois traditionnels dans le domaine des pêches, des mines, de la foresterie et de la fabrication aux secteurs de la haute technologie et des services (Power 1996). Les emplois créés dans la nouvelle économie comprendraient tout, depuis les programmeurs informatiques aux commis des ventes. Tant que la transition se poursuit, les taux de chômage demeureront élevés mais ensuite, lorsqu'elle ralentira et que les gens acquerront les compétences nécessaires dans les secteurs en expansion, le chômage reviendra à un taux *nominal*, reflétant ainsi la conjoncture économique stable. Un retour au plein emploi ou presque, engendré par l'expansion du secteur des services, est fondé sur des théories de modernisation aux dernières étapes du développement capitaliste (Kenney et al. 1989, Falk et Lyson 1988). Si, en fait, cette réorganisation de l'activité économique a cours dans la Forêt modèle de Foothills, on pourrait alors s'attendre à une période de taux de chômage élevé, suivie, à long terme, de taux de chômage inférieurs.

Une autre théorie élaborée en contradiction directe avec celle de la réorganisation du marché et du retour à l'emploi stable vient de nombreux ouvrages qui la définissent en général comme la théorie de dépendance. Même si elle n'est pas directement liée à cette théorie du développement, l'ouvrage fondamental de Rex Lucas (1971) dans *Minetown, Milltown, Railtown* jette un regard critique sur les villes qui vivent des ressources au Canada. Dans ce texte, Lucas trace un portrait clair de l'exploitation systématique dans les villes monoindustrielles en raison de l'inégalité du lien entre les régions développées et les régions non développées du pays. L'exemple le plus évident de sous-développement au Canada est le lien entre l'Ontario et le Québec et le soi-disant *arrière-pays* de la région de l'Atlantique. Les provinces de l'Atlantique ne sont pas des centres de services bancaires, d'industrie ou de commerce, mais, en tant qu'économies basées sur les ressources, elles sont des sources de richesse. Historiquement, cette richesse a été accumulée et réinvestie à l'extérieur de la région, créant des emplois et un niveau de vie supérieur pour des gens qui vivaient ailleurs. Selon Ralph Matthews, « la richesse traditionnelle

³ Statistique Canada publie mensuellement des données sur l'emploi à l'échelle provinciale et régionale. L'Alberta comprend huit régions de rapport, mais des données spécifiques sur l'emploi dans des collectivités comme Hinton et Jasper ne sont recueillies que tous les cinq ans.

⁴ Les deux opinions sur l'emploi sont exprimées comme des types idéaux—des concepts hypothétiques établis à partir de conditions économiques réelles à valeur explicative. Ces opinions peuvent ne pas être mutuellement exclusives et ne donnent pas un compte rendu détaillé de la conjoncture: elles proposent plutôt certaines caractéristiques de définition.



du sud de l'Ontario n'est certainement pas attribuable à une solide base de ressources dans cette région, car celles-ci se feront rares jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres de cette région. Inversement, les provinces de l'Atlantique ont toujours eu beaucoup de minerai de fer, de charbon, d'or, de forêts, de poisson et d'énergie hydroélectrique, mais elles sont restées pauvres » (Matthews 1982: 105). Dans ces conditions, les grandes décisions sur ce qu'il faut produire, en quelle quantité et à quels prix sont souvent prises à l'extérieur de l'économie locale, avec peu d'égard pour l'intégrité des écosystèmes et la durabilité à long terme de la base de ressources. En effet, le contrôle externe prive les résidents locaux de la possibilité de se faire entendre pour déterminer la composition de leurs principaux secteurs économiques et générateurs de revenus. En outre, ces régions sous-développées font face à des termes d'échange en déclin, ce qui entraîne une augmentation plus ou moins constante des prix payés pour les biens de production importés et une diminution concomitante des prix des exportations principales (Allahar 1995). Du point de vue de la dépendance, les grands avantages de l'activité économique locale seront réalisés à l'extérieur de la région, dans des endroits comme Edmonton, Toronto ou les États-Unis.

Les collectivités qui vivent des ressources se caractérisent souvent par des marchés du travail segmentés ou doubles. Autrement dit, dans une collectivité donnée dont l'économie est basée sur les ressources, il peut y avoir un marché du travail primaire où les emplois sont stables, bien rémunérés et liés aux ressources, de nature technique ou administrative. Le marché du travail, en ce qui concerne ces emplois, est au moins régional, mais probablement national et international, car ces postes exigent beaucoup de compétences et de formation. Le marché du travail secondaire se compose d'emplois moins rémunérés et moins spécialisés dans un secteur donné des ressources. Il s'agit souvent d'emplois remplacés par les percées technologiques dans les secteurs comme la foresterie et l'exploitation minière. Aussi récemment qu'au début des années 60, tout le bois traité à la scierie de Hinton était coupé au moyen de scies à chaîne et transporté à l'aide de chevaux, manifestement un système à plus forte intensité de main-d'œuvre que le système actuel hautement mécanisé d'approvisionnement en bois. La segmentation des marchés du travail a des répercussions à la fois sur les emplois et sur les gains. Les travailleurs du marché primaire sont moins vulnérables aux changements structurels et par conséquent mieux protégés. Les travailleurs des marchés secondaires sont beaucoup plus vulnérables, car ils sont faciles à remplacer soit par des machines, soit par de la main-d'œuvre bon marché. Comme certains auteurs l'ont décrit, cette situation peut engendrer une inégalité interne importante dans les collectivités ou les régions (Bailey et al. 1996).

Overdeest et Green (1995) soulignent également le fait que tous les types de travail dans un secteur donné ne sont pas également souhaitables. En foresterie, l'emploi primaire, c'est-à-dire les emplois stables bien rémunérés, ont tendance à se trouver dans le segment du secteur forestier à la plus forte capitalisation, c'est-à-dire l'industrie de la pâte et papier. Hinton se trouve donc dans une bonne position dans le secteur forestier. Pour les autres secteurs des ressources de la région, l'emploi primaire n'est pas aussi courant. Les mines de charbon et les entreprises pétrolières et gazières expédient le produit sous forme de matière première. Le traitement, l'utilisation ultime et les emplois de gestion liés à ces entreprises sont situés à l'extérieur de la région.

Ces deux théories—la modernisation et la dépendance—supposent un mouvement ou la transition des travailleurs. La première situation laisse supposer un retour à un faible taux de chômage, tandis que la seconde suppose des niveaux de chômage toujours élevés. Dans la Forêt modèle de Foothills, les résidents travaillent dans divers secteurs économiques et diverses conditions d'emploi, qui varient considérablement d'un secteur économique à l'autre. Le présent rapport tentera de décrire les tendances de l'emploi et de décrire comment sont perçues les conditions d'emploi passées, actuelles et futures.



3,4 Mesure du chômage et de la participation à la vie active

Nous commençons cette étude de l'emploi dans la Forêt modèle de Foothills par l'extraction de données précises du recensement de Statistique Canada. Les données de recensement les plus récentes sur l'emploi proviennent du recensement de 1996 et nous utilisons également les données des deux recensements précédents (1986 et 1981) pour obtenir une perspective sur 15 ans. Les données nationales et provinciales sont également incluses à des fins de comparaison. La figure 3,1^e montre les différences entre les taux de chômage pour les hommes et les femmes, par ville, en 1996. Jasper affiche le taux de chômage général le plus faible des collectivités étudiées, tandis que le taux canadien en général est plus élevé que dans toutes les villes situées dans la Forêt modèle de Foothills. Comme les données de recensement sont recueillies pendant la saison touristique active de juin, les taux de chômage à Jasper sont très faibles. Par contre, si le taux était mesuré de nouveau en octobre, les données pourraient être très différentes. Un autre facteur qui contribue au faible

¹ À moins d'indication contraire, toutes les sources de chiffres sont de Statistique Canada, documents sur les données pour les séries « Profils », partie A et partie B. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, 1993, 1991, 1986, 1981. Recensement du Canada.

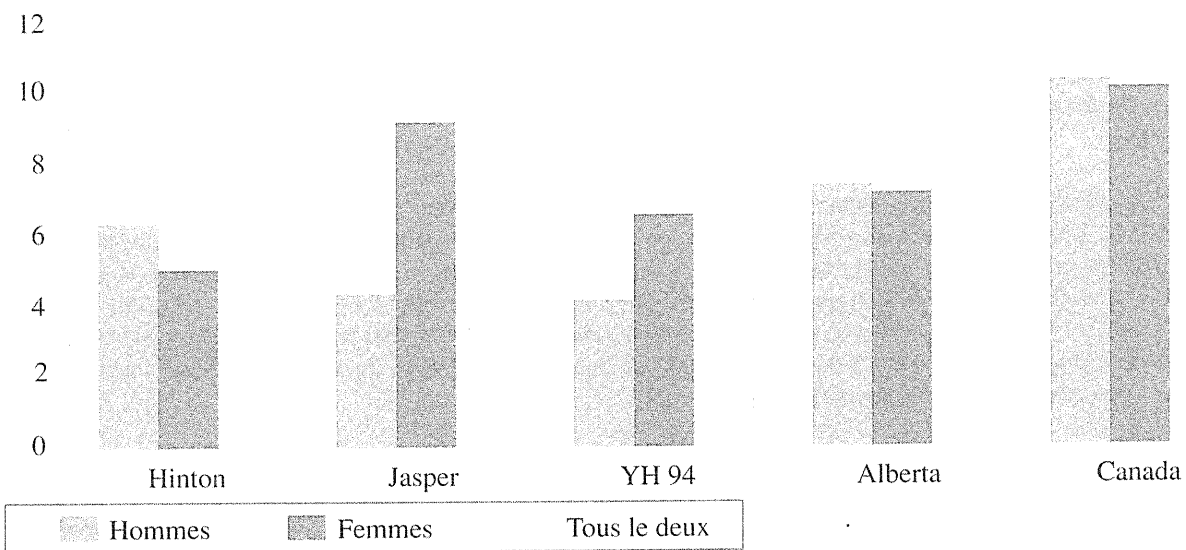


Figure 3,1 Taux de chômage, 1996.

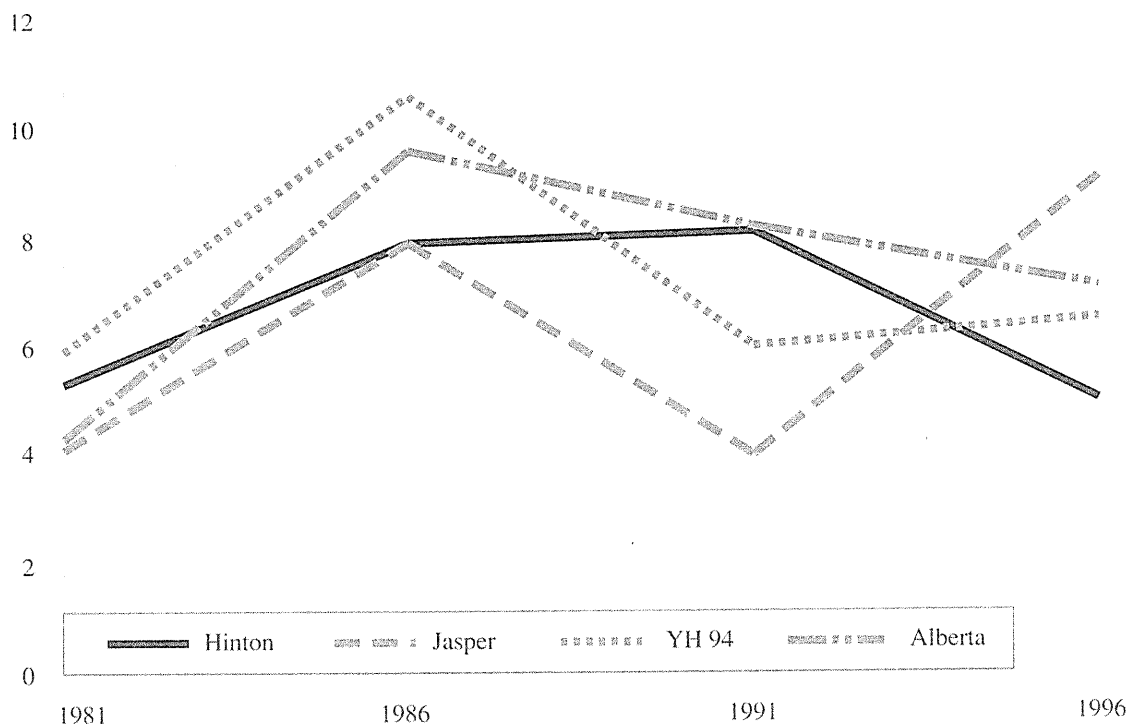


Figure 3,2 Écart dans les taux de chômage chez les femmes, 1981-1996.



taux de chômage à Jasper est la politique locale d'*obligation de résidence* en vertu de laquelle tous les résidents du parc doivent avoir une raison légitime de vivre dans le parc, notamment un emploi ou une entreprise (se reporter au chapitre 5,1, *Pauvreté*). En général, l'emploi semble varier assez considérablement selon le sexe, en particulier à Jasper où deux fois plus de femmes sont chômeuses. La situation est inversée à Hinton, car le taux de chômage chez les hommes est supérieur à celui des femmes.

Les figures 3,2 à 3,6 montrent les tendances du chômage et de la participation à la vie active entre 1981 et 1996. Les figures 3,2 et 3,5 montrent un sommet du chômage chez les femmes et les hommes en 1986, et une diminution plus remarquable du chômage chez les hommes à Jasper, après 1986. La région de YH 94 a enregistré la plus faible diminution du chômage chez les hommes après 1986 où le taux s'élevait à 10,2 % et en 1991 où le taux est demeuré assez élevé à 8,6 %. Les femmes de Hinton ont connu une situation semblable après 1986 : le taux de chômage dans leur cas a en fait augmenté et il est passé de 7,9 à 8,1 % (figure 3,2). Toutes les autres villes ont enregistré une diminution du taux de chômage chez les femmes après 1986.

L'interprétation des taux de chômage est incomplète sans d'autres données cruciales. Même si le taux de chômage permet d'évaluer le nombre de personnes à la recherche active d'un emploi, il ne donne pas d'indication sur la participation à la vie active. Sur le plan technique, la *population active totale* désigne toutes les personnes de 15 ans et plus qui travaillaient ou chômaient pendant la semaine qui a précédé la journée du recensement. Le taux de chômage mesure ceux qui font partie de la population active et qui sont sans travail⁶. Cette précision est cruciale parce que le taux de chômage ne tient pas compte de ceux qui ne font pas partie de la population active. Les raisons de la non-participation sont présentées à la section 3,1,3. Les taux—celui du chômage et celui de la participation à la vie active—sont nécessaires pour obtenir une image plus précise de l'activité du marché du travail. Si nous comparons les chiffres de la figure 3,3 et de la figure 3,2, nous observons que les femmes en général ont réalisé des gains tant en participation à la vie active qu'en emploi entre 1986 et 1996. Hinton, par exemple, n'a pas enregistré de diminution du chômage entre 1986 et 1991, mais a enregistré quelques gains en ce qui concerne la participation générale des femmes à la vie active. Donc, même si le taux de chômage est resté à peu près le même, le nombre total de femmes ayant un emploi a, dans les faits, augmenté.

YH 94 est un exemple intéressant du lien entre l'emploi, le chômage et la participation à la vie active. La figure 3,4a regroupe les taux d'emploi et de participation à la vie active pour YH 94 à partir de 1986 (figures 3,2 et 3,3). Il en résulte une description de toute la population féminine de YH 94 par rapport à l'activité de la population active. Lorsqu'on combine les taux de chômage et de participation à la vie active, le nombre réel d'employées en pourcentage du nombre total de femmes devient évident. En 1986, un peu moins de 39 % des femmes participaient à la vie active, tandis qu'exactement la moitié ne participaient pas du tout au marché du travail. Cette situation s'est améliorée substantiellement entre 1986 et 1996, période au cours de laquelle l'emploi des femmes a augmenté pour atteindre 57 % et le chômage a diminué pour chuter à 6,5 %. La figure 3,4a montre la nécessité de combiner ces trois ensembles de données souvent présentées séparément pour obtenir un portrait plus complet des conditions d'emploi des hommes et des femmes. Il est important de le faire parce que le portrait groupé peut différer spectaculairement selon le sexe et les entités. La figure 3,4b montre la différence notable dans les conditions d'emploi des hommes et des femmes dans cette région rurale.

Les figures 3,5 et 3,6 donnent les mêmes renseignements sur le chômage et la participation à la vie active pour les hommes, comme l'ont fait les figures 3,2 et 3,3 pour les femmes. Comme les taux de chômage chez les femmes, les taux chez les hommes ont diminué en 1991 et encore en 1996 (à l'exception de Jasper) après avoir atteint un sommet en 1986. Il est intéressant de noter, à la figure 3,5, la diminution spectaculaire du chômage à Jasper après 1986. Pendant la même période quinquennale, Hinton et YH 94 ont récupéré modérément, mais n'ont pas retrouvé les niveaux de 1981. Les taux de participation à la vie active dans toutes les entités sont demeurés assez constants sur une période de dix ans. Hinton et Jasper ont enregistré des taux élevés de participation, autour de 90 %, tandis que YH 94 a affiché un taux de participation à la vie active plus faible pour les hommes, semblable à la moyenne albertaine, soit quelque 80 %. À eux seuls, les taux stables de participation à la vie active sur la période de dix ans sont le reflet d'une économie locale assez stable. Une fois regroupés cependant avec les taux fluctuants du chômage, il peut être plus exact de penser que l'économie de Foothills, tout en continuant à offrir des possibilités stables d'emploi, a vécu une certaine transition du marché du travail (se reporter à la section 3,1,3,2) en 1986, ce que reflètent les taux supérieurs de chômage de cette époque.

⁶ Les taux de chômage désaisonnalisés sont redressés pour éliminer les mouvements saisonniers comme les éléments qui reviennent régulièrement chaque année notamment le climat, les congés, les périodes de vacances et les événements cycliques comme les récoltes, la production et les ventes au détail pendant les périodes de Noël et de Pâques. Les taux de chômage du recensement du Canada ne sont pas désaisonnalisés.

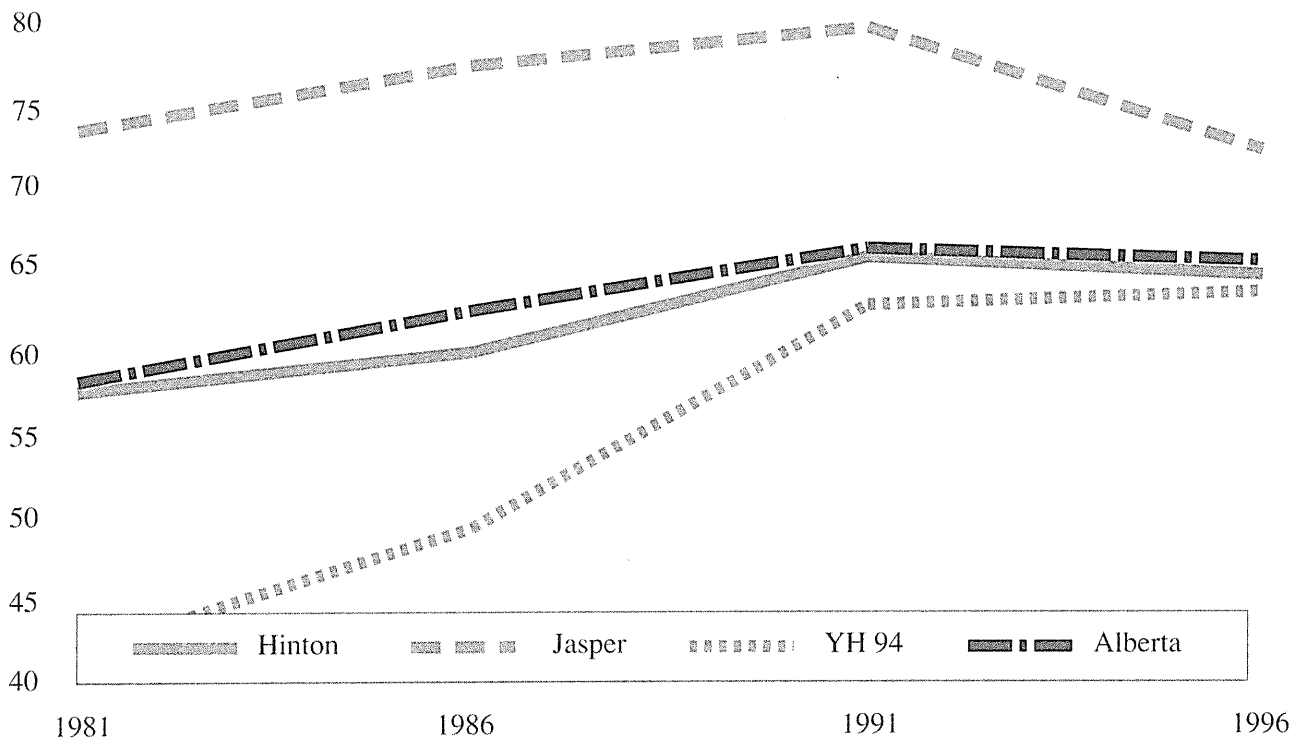


Figure 3.3 Participation à la vie active chez les femmes, 1981-1996.

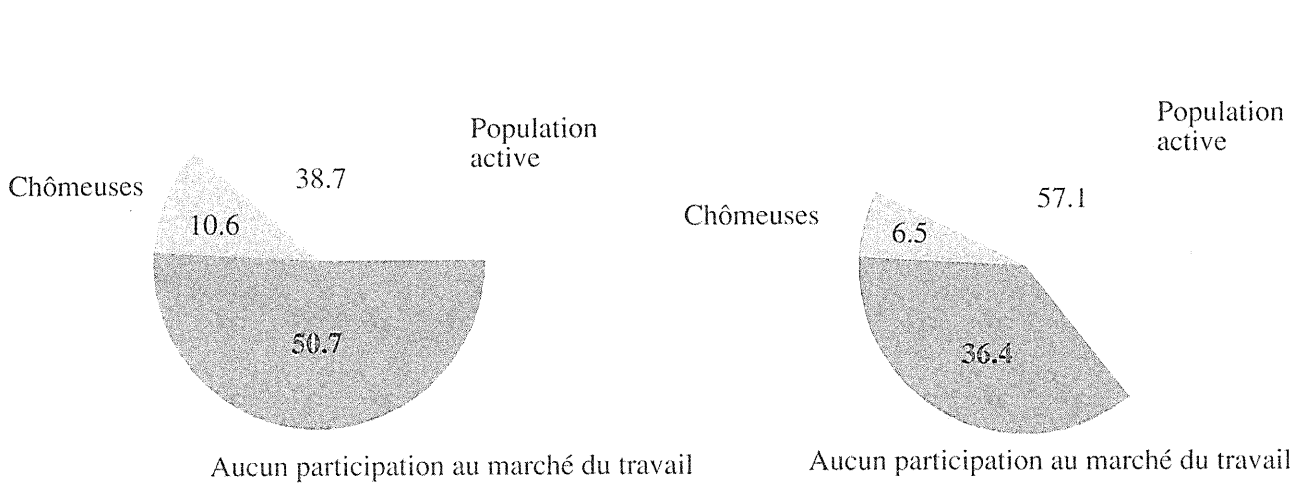


Figure 3.4a Participation à la vie active chez les femmes de YH94, 1986 et 1996.

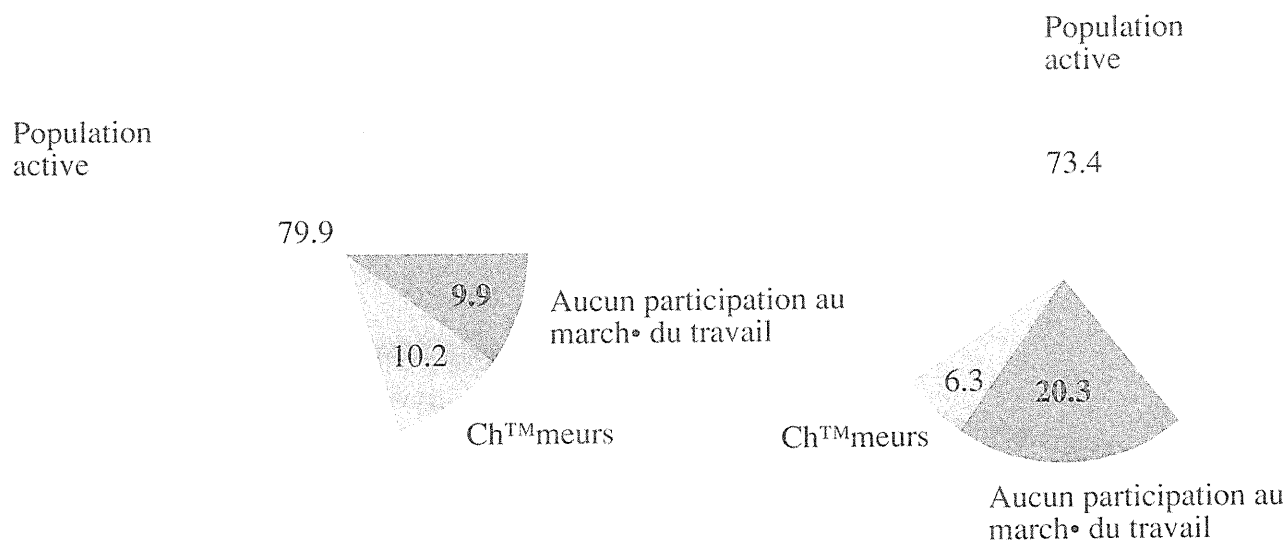


Figure 3.4b Participation à la vie active chez les hommes de YH94, 1986 et 1996.

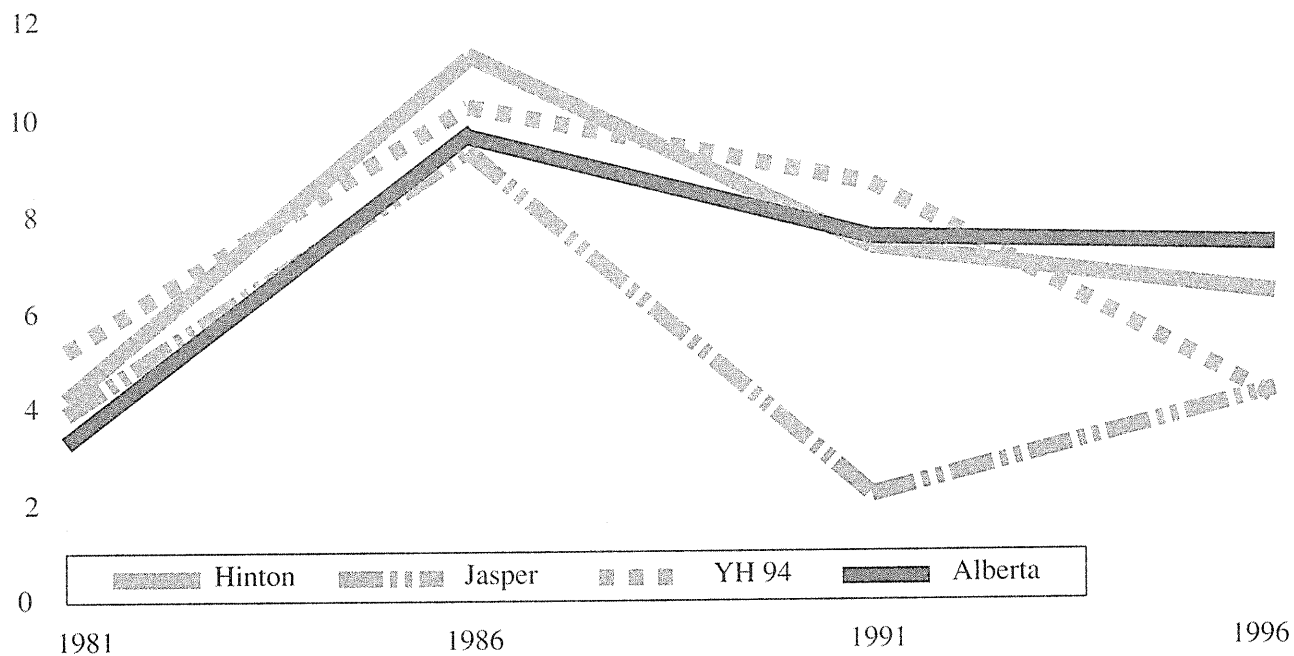


Figure 3.5 Écart dans les taux de chômage chez les hommes, 1981-1996.

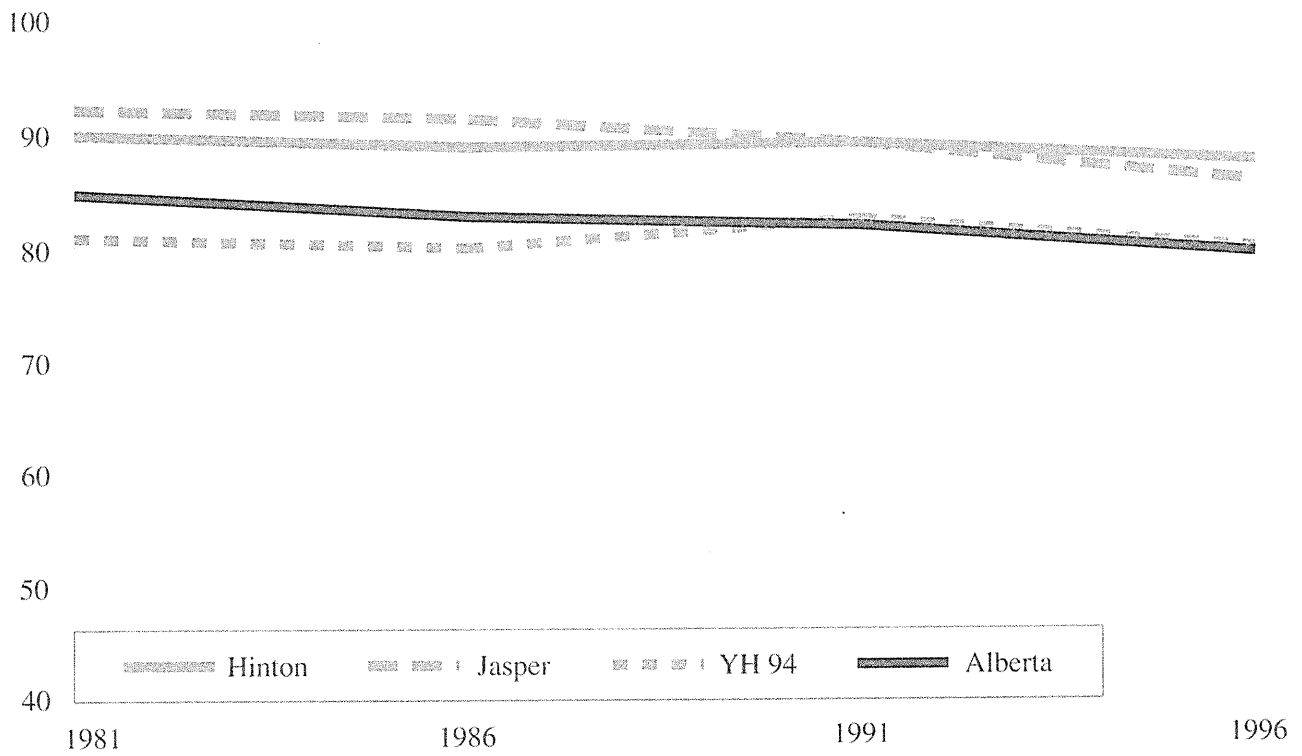


Figure 3.6 Taux de participation à la vie active chez les hommes, 1981-1996.

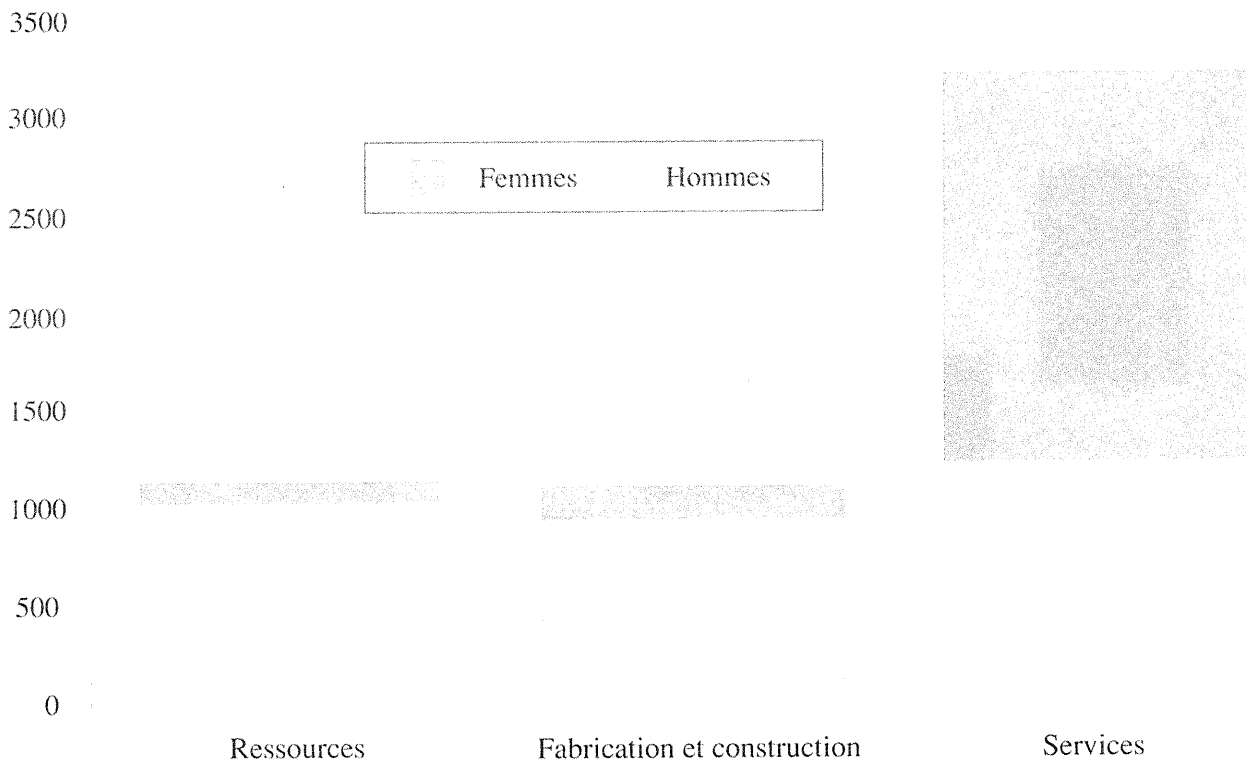


Figure 3.7 Participation aux métiers particuliers par sexe, Hinton 1996.

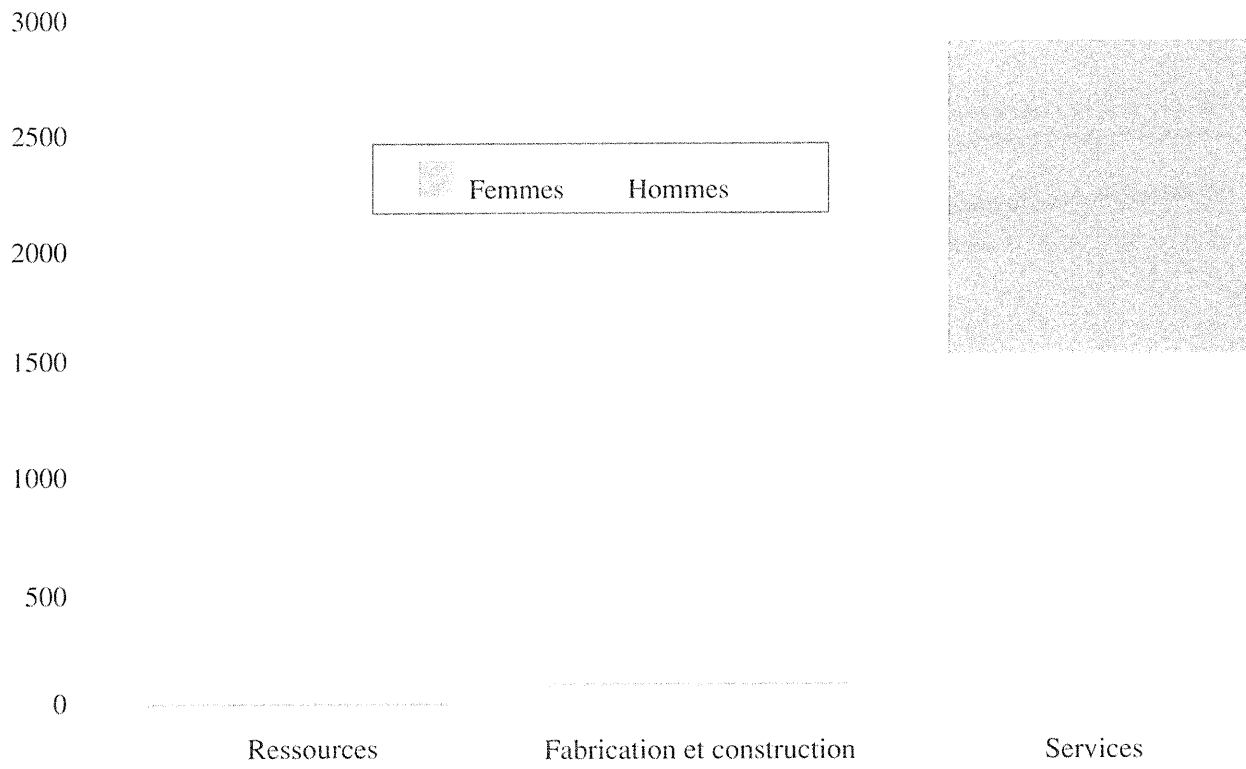
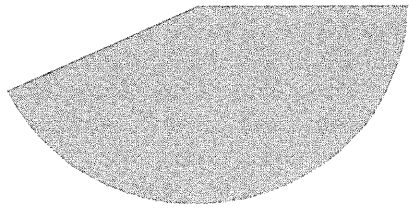


Figure 3,8 Participation aux métiers particuliers par sexe, Jasper 1996.



Figure 3,9 Emploi par classification industrielles, 1996.

Hommes (à temps plein)
57%



Hommes (à temps partiel)
43%

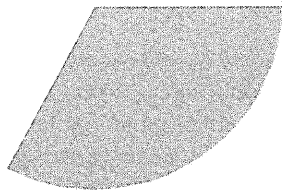
Femmes (à temps plein)
35%



Femmes (à temps partiel)
65%

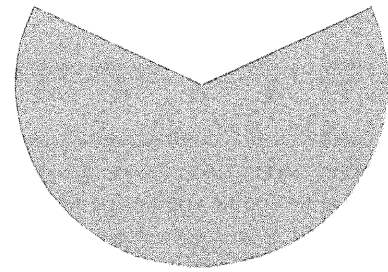
Figure 3,10 Emploi à temps plein et à temps partiel par sexe, Jasper 1996.

Hommes (à temps plein)
67%



Hommes (à temps partiel)
33%

Femmes (à temps plein)
36%



Femmes (à temps partiel)
64%

Figure 3,11 Emploi à temps plein et à temps partiel par sexe, Hinton 1996.



Outre les taux de chômage et de participation à la vie active, Statistique Canada donne une répartition des emplois selon la classification type des professions (CTP). Une liste détaillée de ces professions est fournie à l'annexe 3,8,3 (tableau 3,3). Pour les fins du présent rapport, les professions sont regroupées en trois grandes catégories : secteur primaire, fabrication et construction, et services. Les services comprennent les ventes, les services et les professions en gestion. Les figures 3,7 et 3,8 montrent les résultats de ces regroupements, selon le sexe et le lieu. Comme nous pouvions le prévoir, une proportion importante des résidents de Hinton travaillent dans le secteur primaire. Nous avions cependant peut-être moins prévu le grand nombre d'employés, tant des hommes que des femmes, dans le secteur des services. Comme nous pouvions nous y attendre, une forte proportion des résidents de Jasper travaillent dans le secteur des services.

Les figures 3,7 et 3,8 sur la classification des professions doivent être interprétées avec prudence. Même si ces statistiques font des distinctions en fonction de la profession dans la population, elles ne font pas de distinction par employeur. Autrement dit, une personne peut être classée comme un employé dans le secteur des services, mais on ne sait rien du secteur particulier (p. ex. construction ou transport) où travaille cette personne. Selon ces classifications des professions (CTP), l'employé pourrait travailler dans un magasin local de meubles ou vendre du bois pour *Hi-Atha*. Le regroupement par domaine professionnel (au lieu de l'employeur) nous empêche de déterminer l'emploi par secteur. Il est néanmoins intéressant de noter le nombre assez restreint d'employés dans les professions traditionnellement liées au secteur primaire.

La figure 3,9 répartit la population active selon la classification type des industries (CTI). Cette figure regroupe les employés selon le secteur dans lequel ils travaillent, quelle que soit leur profession. De cette manière, nous pouvons observer la participation de la population active par industrie.

Comme prévu, la plupart des travailleurs de Hinton travaillent dans le secteur primaire et dans la fabrication, ce qui comprend ceux qui travaillent dans les scieries et les usines de pâte. Regroupées, les entreprises du secteur primaire et celles de la fabrication emploient 39 % de la population active de Hinton. Le secteur des services suit toutefois de près, avec 20 %, et comprend le commerce, l'alimentation et l'hébergement. La population active de YH 94 ressemble beaucoup à celle de Hinton et la majorité des travailleurs sont concentrés dans le secteur primaire (33 %). Par contraste, plus de 51 % des résidents de Jasper travaillent dans le secteur des services.

Les deux dernières figures (3,10 et 3,11) de cette section renseignent sur l'emploi à temps plein et à temps partiel. À Hinton et à Jasper, respectivement 67 et 57 % des hommes travaillent à temps plein. Par contraste, 36 % des femmes travaillent à plein temps à Hinton et 35 % à Jasper.



3,5 Hinton : Opinion des gens de la localité sur l'emploi

Si nous utilisons les chiffres sur l'emploi et la participation à la vie active de Statistique Canada comme point de référence, nous examinerons les opinions des gens de la localité sur les emplois et la création d'emplois pour mieux comprendre l'emploi à Hinton. La présente section complétera ce que nous savons sur l'emploi d'après les données de Statistique Canada et portera sur diverses questions dont les suivantes : possibilités de travail, emplacement des emplois et avenir. Les commentaires sont regroupés en trois sections : emplois offerts, expansion du secteur des services et contraction du secteur primaire.

3,5,1 Emplois offerts

L'évolution historique de l'économie de Hinton est très particulière parce que la diversification du secteur primaire et la récente expansion des loisirs, du tourisme et des points de vente au détail ont préservé l'économie locale de certains aspects négatifs de l'activité économique ressentis par d'autres collectivités qui vivent des ressources. Cette économie régionale historiquement forte s'est accompagnée de la perspective d'emplois bien rémunérés dans le secteur des ressources naturelles. La figure 3,6 montre la solidité du marché du travail local, indiquant un niveau constant et élevé de participation de la main-d'œuvre masculine. Les taux de participation à la vie active sont supérieurs à la moyenne nationale et, si nous les ajoutons aux taux de chômage en deçà de la moyenne nationale, la plupart des migrants venus dans la province ont cherché de l'emploi dans les secteurs lucratifs de l'exploitation des ressources.

L'un des principaux attraits de Hinton par le passé était l'économie. Il était facile de trouver un emploi et les gens venaient de partout au Canada et du monde pour y travailler. Les résidents de Hinton n'ont jamais vécu de récession; ils en entendent parler aux actualités, mais ils n'en voient pas les effets dans la collectivité. **Médecin**

Les gens viennent de partout dans le monde pour travailler à Hinton. Ils n'y ont pas cependant trouvé simplement un emploi temporaire, ils y ont trouvé un emploi stable et à long terme. De même, un grand nombre des enfants de ces premiers migrants ont également trouvé du travail dans les entreprises locales. Contrairement à certaines économies basées sur les ressources, les entreprises de Hinton continuent d'offrir de l'emploi à l'année longue.

La population de l'usine est très stable. Le renouvellement est faible. Les gens restent là pendant longtemps pour le salaire. Les seuls vrais employés saisonniers sont les étudiants l'été et les planteurs d'arbres. Les ouvriers à l'abatteuse-empileuse vont et viennent toute l'année. La débâcle au printemps entraîne un certain ralentissement, mais pas très important. Les gens ne sont pas mis à pied ou quoi que ce soit. **Travailleur de l'usine**

Les résidents de Hinton qui ont pu obtenir un emploi dans le secteur des ressources continuent de prospérer et, à de nombreux égards, l'héritage des chercheurs d'emploi qui sont déménagés à Hinton pour trouver du travail dans le secteur des ressources se poursuit encore aujourd'hui. Les retombées de cette base économique dynamique sont nombreuses et rentables. Plus récemment, d'autres secteurs économiques, indépendants du secteur primaire, offrent des possibilités d'emploi aux nouveaux venus à Hinton. Comme par les années passées, l'expansion économique alimente l'offre de travail et de nombreux résidents sont convaincus que la création d'emplois se maintient sans répit. En général, des emplois sont offerts.

Il n'y a pas de raison d'être chômeur dans cette ville. On ne fait peut-être pas ce qu'on veut, mais les emplois existent. **Travailleur forestier**

Généralement, je ne crois pas que le chômage soit un problème au Canada. Le manque de volonté de travailler peut être un problème chez certains. Le secteur d'extraction des ressources est un gros employeur et il paie bien. Les avantages sociaux sont également intéressants. Le gouvernement est un autre gros employeur, qui rémunère bien ses employés et offre un bon ensemble d'avantages sociaux. Le tourisme est véritablement un employeur potentiel important. On emploie—en particulier le secteur des services—un grand nombre de personnes. Ce sont des entreprises axées sur les gens. Il y a donc un gros potentiel pour améliorer les possibilités d'emploi localement, grâce à l'encouragement des entreprises touristiques. **Employé du secteur des ressources**

Ici, le sentiment est fort. On ne fait peut-être pas exactement ce qu'on veut faire, mais si on cherche du travail, Hinton demeure un bon endroit où en trouver. Le taux de chômage est faible, la participation à la vie active demeure élevée chez les hommes (et augmente rapidement chez les femmes), la diversité économique et la compétitivité empêchent la région de suivre les tendances nationales de chômage.

La plupart des résidents reconnaissent les avantages d'un solide marché du travail, mais pour nombre d'entre eux, la disponibilité des emplois ne fait pas la manchette. L'histoire contemporaine que les résidents préfèrent surtout raconter est le changement graduel des possibilités d'emploi qui existent non plus dans le secteur primaire, mais dans le secteur des services. Les taux de chômage et de participation à la vie active peuvent sembler stables, mais la nature première de l'emploi change. Autrement dit, ce qui compte aujourd'hui, c'est de savoir qui sont les nouveaux employeurs. La tendance n'est pas si facile à observer dans les données de Statistique Canada.

3,5,2 Expansion des emplois dans le secteur des services

Les résidents les plus au courant des nouvelles possibilités d'emploi sont probablement ceux qui vivent à Hinton depuis assez longtemps pour observer la transition, en particulier les parents d'enfants qui atteignent un âge où les études postsecondaires, les emplois d'été et les possibilités locales de carrière sont des questions importantes. Les éducateurs constatent également l'évolution des possibilités pour les jeunes et font les commentaires suivants.



Il me semble, en bref, que nous ne pouvons offrir à nos jeunes les possibilités qui existaient auparavant. Vous savez, la génération X est la génération perdue. C'est parce que nous avons pris de l'expansion trop vite, sur le plan économique, et finalement, on se rend compte que ce n'est pas durable. Nous ne pouvons pas continuer à construire des usines et des entreprises comme nous l'avons fait. **Éducateur**

Voici une déclaration qui montre l'inquiétude face à la rapidité et à l'ampleur de l'expansion économique en cours à Hinton, un rythme qui, en bout de ligne, ne pourra pas être durable et qui nécessitera une certaine transition dans l'économie, avec les conséquences qui s'ensuivent pour l'emploi chez les jeunes. Même si par les années passées, les jeunes adultes obtenaient facilement des emplois d'été bien rémunérés qui leur permettaient d'étudier ou de suivre un programme d'apprentissage, les emplois sont maintenant moins nombreux. Les jeunes trouvent des emplois, mais finissent par en occuper deux ou trois avec moins de potentiel d'avancement au-delà de la situation actuelle.

Je ne crois pas que le chômage soit si élevé, mais je crois qu'un grand nombre de personnes occupent deux ou trois emplois, en particulier les étudiants qui ont deux emplois pour joindre les deux bouts ou pour essayer d'épargner dans le but de poursuivre leurs études; ils se retrouvent dans l'obligation d'occuper deux ou trois emplois. **Employé des services sociaux**

Le marché du travail change pour les jeunes employés. Même si les possibilités d'emploi demeurent nombreuses, le type de travail offert aujourd'hui est différent de celui d'il y a dix ans. Ce changement s'accompagne d'une réticence croissante de vivre à Hinton en tant que résidant à long terme et la perte possible de participants valables à la vie de la collectivité.

Des opinions semblables à l'expérience d'emploi des jeunes de Hinton sont exprimées au sujet des femmes et des Autochtones. La figure 3,3 indique une augmentation de la participation des femmes à la vie active entre 1981 et 1996. Les commentaires ci-après donnent à penser que même si de nouveaux employés joignent les rangs de la population active, certains groupes peuvent demeurer marginalisés ou limités par les préjugés traditionnels fondés sur la race ou le sexe.

[Les possibilités sont] très faibles, lorsqu'il s'agit d'emplois rémunérateurs. Les possibilités sont nombreuses si l'on veut devenir femme de chambre ou plongeur, ce genre d'emploi. En ce qui concerne les bons emplois toutefois, il n'y en a pas. Beaucoup de gens ici ont terminé une 12^e année et peut-être même une autre formation. Ils n'ont même pas la possibilité d'être reçus en entrevue. **Agent d'emploi autochtone**

[À la mine], des femmes conduisent des camions. Ce n'est certainement pas quelque chose que je voudrais faire. Mais il est difficile pour les femmes d'obtenir de bons emplois rémunérateurs à moins de travailler dans les mines ou à l'usine. Autrement, c'est du travail à 6 ou 7 \$ l'heure seulement. **Travailleur social**

Je ne crois pas que les possibilités pour les femmes aient beaucoup changé. Je vois quelques femmes dans l'industrie et je me souviens, il y a environ cinq ans, de la première femme qui a travaillé [à la mine] et qui a dû déposer un grief et recourir à la Commission des droits de la personne, ce genre de choses, parce qu'elle avait les qualifications, mais qu'elle n'avait pas été embauchée. **Employée du gouvernement**

Même si la participation des femmes à la vie active augmente, certains résidents laissent entendre que les taux récents de participation des femmes à la population active sont précisément liés à l'expansion du secteur des services dans des domaines comme l'hébergement, l'alimentation et les services de détail. Des groupes particuliers comme les jeunes, les femmes et les Autochtones peuvent se rendre compte des avantages de la création d'emplois dans le secteur des services mais, pour un grand nombre d'entre eux, ces emplois sont plus ou moins une bénédiction. Les emplois abondent, mais les résidents se plaignent souvent des difficultés qu'éprouvent les employés du secteur des services à obtenir une qualité de vie se rapprochant du revenu médian à Hinton.

3,5,3 Contraction de l'emploi dans le secteur primaire

En utilisant le mot *contraction* dans le titre de la présente section, nous ne voulons pas donner à penser que le secteur primaire se contracte relativement à la productivité ou au rendement économique. Nous avons utilisé ce mot ici pour décrire ce dont parlent les résidents lorsqu'ils parlent de la diminution des possibilités d'emploi ou d'une main-d'œuvre

réduite dans le secteur primaire. La plupart des déclarations de la présente section proviennent d'employés des secteurs forestier et minier. Certains des commentaires sont de nature générale, mais d'autres ont trait à des situations précises où les besoins de main-d'œuvre du secteur des ressources diminuent.

Bien, nous avons un problème de société, parce que tout ce qui est conçu, fabriqué ou créé a pour but de réduire la main-d'œuvre. **Employé des mines**

Bien, la façon dont tout va avec l'automatisation, comme dans les usines et diverses méthodes de travail en forêt où il faut moins d'hommes [...] fait aussi en sorte que moins de gens devraient faire plus de travail. Je crois aussi qu'il y aura du chômage et pas beaucoup d'emplois et que beaucoup d'argent quittera la région. **Travailleur forestier**

Une partie de l'expansion devait viser des opérations plus responsables sur le plan écologique....ce qui s'est produit. Cependant, les 300 nouveaux emplois qui ont été créés n'ont pas augmenté le nombre d'emplois. On a tout simplement changé le nom d'emplois qui existaient déjà à l'usine. Sûr, c'est un nouvel emploi, mais c'est le même employé. Ils ont doublé la production et réduit la main-d'œuvre. Pourtant, ce dont on a entendu parler dans les médias, c'était la construction de cet immense agrandissement et la création de 300 nouveaux emplois. Évidemment, il y a eu de nouveaux emplois, mais pas de nouveaux employés. Le nombre d'employés a en fait diminué. **Employé de l'usine**

Manifestement, il y aura beaucoup moins d'emplois pour faire la même chose que par le passé. Lorsque je suis arrivé ici en septembre, il y a eu un petit article sur le plus récent recensement municipal indiquant que la population de la ville n'avait pas augmenté depuis le recensement précédent, qui, je crois, avait eu lieu cinq ans auparavant. Entre-temps, on avait cependant agrandi l'usine de pâte et construit la scierie. On n'a pas besoin de personnel supplémentaire. Tout est mécanisé. Les gens de la localité ne seront pas embauchés. Je crois cependant que nous devons d'une manière ou d'une autre aborder... à tout le moins reconnaître....que c'est une autre des questions fondamentales auxquelles il faudra répondre avant de résoudre les problèmes plus pointus. Par exemple, ces usines ont-elles vraiment pour objectif de créer de l'emploi? Oui ou non? La réponse est, j'en suis certain, non. Il faut cesser de dire aux gens que les usines créeront de l'emploi. **Employé du gouvernement**

Ces commentaires sont remarquablement semblables dans leurs prévisions sur les besoins futurs de la main-d'œuvre et ils ne proviennent pas des critiques traditionnels du secteur primaire. D'un secteur à un autre, le message est le même : l'automatisation continuera de réduire les besoins en main-d'œuvre dans les mines, les forêts et les usines. Les emplois créés dans cette économie basée sur la technologie exigeront une formation poussée et un niveau élevé de compétences techniques et ils pourraient bien être remplis par des gens qui viendront de l'extérieur de la collectivité. Donc, dans les deux cas — expansion dans le secteur des services et potentiel de contraction dans le secteur primaire—il s'ensuivra des répercussions sur les besoins actuels et futurs du marché du travail. Tant les grands employeurs que les besoins en compétences changent.

La discussion serait incomplète si l'on passait sous silence le lien entre le développement du capital humain et l'évolution du marché des emplois. Au chapitre 6, *Capital humain*, nous soutenons que les niveaux d'instruction sont un indicateur du développement du capital humain. Nous proposons également que les collectivités durables sont celles qui possèdent une main-d'œuvre scolarisée et polyvalente, capable de transférer la connaissance et les aptitudes d'un contexte de travail à un autre. Dans le présent contexte, cette perspective sur le capital humain devient plus pertinente. Les possibilités d'emploi et les milieux de travail changent peut-être plus rapidement maintenant que par le passé. De nouveaux employeurs arrivent dans l'économie locale et les anciens employeurs exigent un ensemble différent de compétences pour concurrencer sur le marché mondial. Dans ce contexte, les investissements dans le capital humain seront un facteur important si Hinton veut composer avec la nouvelle économie et s'y adapter.

3,6 Jasper : Opinions des gens de la localité sur l'emploi

Contrairement à Hinton, Jasper n'a pas les mêmes antécédents d'emplois à l'année longue. Les emplois temporaires et à temps partiel caractérisent la majeure partie du marché du travail de Jasper et, comme nous le verrons dans le texte qui



suit, ce type d'emplois, même s'il est souvent décrit négativement, est en fait le choix privilégié par certains. L'histoire de l'emploi à Jasper est peut-être autant déterminée par un choix de style de vie que par les conditions économiques. Les opinions sur l'emploi à Jasper seront structurées selon les sections suivantes : saisons d'emploi, emploi de la classe moyenne et « choix de mode de vie ».

3.6.1 Saisons d'emploi

Depuis les débuts du parc national Jasper, des employés temporaires viennent dans le parc travailler dans le secteur touristique. L'un des premiers grands employeurs a été le Jasper Park Lodge (JPL) qui a recruté des travailleurs pour construire les premiers bâtiments du JPL. Après sa construction, le JPL est rapidement devenu l'un des principaux intervenants du secteur touristique en expansion. La culture organisationnelle du Canadien National (CN) et JPL ont créé le contexte historique et ont été le moteur économique qui a alimenté le développement du périmètre urbain de Jasper. Peu de résidents de cette époque demeurent encore dans la région, mais ceux qui y sont restés peuvent parler longtemps des débuts de l'emploi saisonnier.

Il y a toujours eu des employés saisonniers depuis que j'habite ici. Bon nombre d'étudiants universitaires sont venus parce qu'ils y trouvaient des emplois. JPL trouvait la plupart des membres de son personnel dans l'Est en promettant que s'ils restaient tout l'été, JPL paierait leur voyage de retour. Nous avons donc eu ici du personnel l'été; de plus, tous les magasins ont besoin d'employés supplémentaires. Chaque année, les visiteurs se sont faits de plus en plus nombreux et il a fallu de plus en plus de personnel pour répondre à leurs besoins. **Personne âgée**

Le périmètre urbain de Jasper a servi au moins deux grandes fonctions : offrir une collectivité à ceux qui travaillaient dans les secteurs du tourisme et des transports (à la fois permanents et temporaires) et répondre aux besoins d'hébergement et d'alimentation des visiteurs du parc. Année après année, les gens visitent cet endroit magnifique et les entrepreneurs ont instauré un secteur des services dynamique pour répondre au nombre croissant de touristes.

Pendant l'été, les entreprises prospèrent et ont besoin d'un plus grand nombre d'employés que l'hiver où l'économie tourne au ralenti. Pour cette raison, les cycles économiques annuels de Jasper sont constants et assez marqués. Les entreprises font leur chiffre d'affaires et ont besoin de main-d'œuvre additionnelle pendant une période de quatre à cinq mois, puis elles réduisent leur personnel au minimum pour le reste de l'année. Les nouveaux résidents se rendent compte rapidement de ce cycle et arrivent souvent à Jasper pour la première fois en période de forte demande de main-d'œuvre, ce qui les incite à demeurer dans la collectivité comme résident permanent. Pour ceux qui vivent à Jasper à l'année longue, la « morte-saison » devient une véritable lutte.

C'est un endroit magnifique pour élever des enfants, mais l'hiver est difficile. Tout le monde lutte. Il faut deux emplois pour s'en tirer. **Artiste local**

Question : Le chômage est-il un problème important ici?

Réponse : Oui. Certains disent que nous devrions être très fiers d'avoir le taux de chômage le plus faible de tout le Canada, à 3,5 %. Bien, ces données sont faussées, car je connais le nombre de personnes qui demandent de l'assurance-emploi et en hiver, le taux se rapproche davantage de 11 ou 12 %, si ce n'est pas plus. Le pourcentage dépend beaucoup de l'enneigement; si nous avons beaucoup de neige, nous avons beaucoup de monde. La saison commence maintenant à se prolonger un peu, parce qu'un consortium de marketing fait valoir la morte-saison. Il y a donc un peu de croissance, mais pas assez pour modifier les taux de chômage. Les hivers où les saisons de ski sont bonnes font diminuer le chômage. Les années où nous avons eu un mauvais hiver, la Banque alimentaire a eu fort à faire. **Employé des services sociaux**

Comme il est dit ci-dessus, les entreprises locales cherchent à prolonger la saison touristique en faisant la réclame de Jasper comme une destination à l'année longue. Elles ont quelque peu réussi, car les saisons autrefois lentes du printemps et de l'automne le sont moins. Même si les résidents de Jasper disent souvent apprécier les périodes tranquilles de la morte-saison, la plupart apprécient les efforts que font les chefs d'entreprise pour intensifier l'activité économique et

offrir des possibilités d'emploi pendant une plus longue période dans l'année.

Même si les possibilités d'emploi augmentent peut-être chez certains employeurs qui autrement n'embaucheraient des travailleurs que durant l'été, d'autres secteurs d'emploi sont moins prometteurs. Les employeurs qui depuis toujours offrent aux résidents ce qu'on qualifie comme de « bons emplois » en offrent de moins en moins depuis les dernières années.

La saisonnalité est très évidente. On vient au centre-ville l'hiver et on ne voit personne; on y vient l'été et on ne trouve aucune place de stationnement. Il est donc assez évident que nous dépendons beaucoup de l'industrie touristique. Il est de plus en plus difficile de trouver un emploi stable dans les secteurs qui ne sont pas rattachés au tourisme. Les chemins de fer, par exemple, je pensais qu'ils étaient plus sûrs, mais ils ne le sont plus maintenant et ils n'embauchent pas autant qu'avant. Leurs effectifs sont probablement à la baisse et ils sont parmi les employeurs qui engagent à l'année longue. Parcs Canada n'emploie pas non plus autant de gens toute l'année. Je crois que les gens savent que nous n'avons pas le choix. Vous pouvez travailler à la station de ski, mais combien y a-t-il d'emplois pour le nombre de personnes mises à pied. Je ne crois pas que les gens s'y arrêtent... Certaines personnes cependant le font et disent : « Oh, vous êtes un condamné à perpétuité » en voulant dire que vous travaillez à Parcs pendant toute votre vie, mais comme saisonnier seulement. Je ne sais pas s'ils pensent vraiment ce qu'ils disent ou s'ils cherchent à éviter le malaise en plaisantant. Ils ne veulent pas dire que la personne est paresseuse ou autre chose, je crois qu'ils connaissent la situation. **Employé du secteur touristique**

D'une part, les entreprises font des progrès pour réduire le caractère saisonnier de la vie économique et de l'emploi à Jasper mais, d'autre part, les possibilités d'emplois permanents se font plus rares. Les employés peuvent avoir plus d'occasions de travailler à Jasper à l'année longue, mais ces possibilités viendront probablement d'un segment différent de l'économie que par le passé. Dans une large mesure, les résidents parlent des changements chez les employeurs de grande envergure et peut-être plus traditionnels des résidents à long terme de la classe moyenne de Jasper. Cette tendance rend l'emploi à Jasper encore plus saisonnier qu'il ne l'a jamais été par le passé.

3.6.2 Emploi de la classe moyenne

Lorsqu'on demande ce que sont les « bons emplois » à Jasper, on répond le plus souvent par Parcs Canada ou le CN. Depuis toujours, ces deux employeurs ont procuré aux résidents de Jasper des emplois permanents, un bon salaire avec des avantages et la sécurité d'emploi. Dans la plupart des cas, les personnes qui ont obtenu ces emplois, de même que les professionnels (enseignants et professionnels de la santé) et les propriétaires d'entreprise constituent la classe moyenne qui forme la base de la collectivité. Ce sont les familles et les personnes qui habitent à Jasper depuis longtemps et qui ont du temps et de l'argent à investir dans la vie de la collectivité. Les perspectives plus récentes sur les possibilités d'emploi à Parcs Canada, et dans une moindre mesure au CN, ne sont pas aussi favorables que par le passé. Les possibilités d'emploi ont diminué et les emplois offerts sont souvent des emplois contractuels saisonniers. Les propositions de privatisation des services de Parcs Canada ont également suscité de nombreuses conjectures sur le changement futur, comme en témoignent les opinions suivantes.

Je crois que le principal changement concerne toute la question de l'emploi. Parcs Canada a réduit son budget et ces réductions ont touché un bon nombre de personnes ici. De nombreux postes ont été supprimés et je crois qu'il y a indéniablement pénurie de ressources ici. **Employé de Parcs Canada**

L'un des changements survenu ces dernières années a été l'accroissement du tourisme, ce qui a entraîné une augmentation des travailleurs saisonniers. Il y a également eu des réductions aux services de Parcs et au CN. Ces deux facteurs ont entraîné une hausse de l'écart entre les nantis et les démunis dans la collectivité. Le gouvernement provincial a en outre réduit son financement à la ville, ce qui s'est répercuté sur les services à la personne. **Employé des services sociaux**

Comme il a été dit précédemment, l'augmentation du tourisme a eu un effet favorable sur les possibilités d'emploi dans l'économie locale. Les taux d'emploi et de participation à la vie active reflètent ce contexte favorable à l'emploi. Tout comme à Hinton, ces taux peuvent cependant ne pas refléter l'évolution des possibilités d'emploi qui ne se retrouvent plus chez



certaines des employeurs traditionnels, mais plutôt dans le secteur des services. Si ce changement est bien réel, il faut alors aborder la question de la qualité des emplois et des répercussions qui s'ensuivent sur la vie de la collectivité. Comment la qualité de l'emploi, en termes de saisonnalité, de rémunération et de besoins en compétences, influencera-t-elle l'avenir du périmètre urbain de Jasper ? Si les tendances de l'emploi se maintiennent, comment sera la collectivité dans les générations futures ? Il faut aborder ces questions en tenant compte des autres tendances (par exemple, les valeurs de l'immobilier).

Les résidants se préoccupent également des possibilités d'emploi pour les jeunes. Vu la disponibilité de plus de 1 500 emplois temporaires l'été, il est difficile d'imaginer que les jeunes de la localité peuvent avoir de la difficulté à trouver du travail. Tout indique que les emplois sont nombreux. Une fois de plus, il n'est pas question ici de possibilités d'emploi, mais des compétences nécessaires.

Bien, il semble que lorsque la ville était plus petite, les jeunes de la localité obtenaient les emplois d'été; maintenant, ils ne les obtiennent plus. Des gens du Québec obtiennent les emplois et j'entends beaucoup de plaintes sur le fait que les jeunes d'ici ne parlent pas français et qu'ils n'engagent que ceux qui parlent le français. **Personne âgée**

Il y a des années, Parcs embauchait les jeunes de Jasper d'abord, puis ceux de Hinton, d'Edson et d'ailleurs ensuite. Parcs a toujours donné une chance aux jeunes de Jasper. Maintenant, ils obtiennent très rarement un emploi à Parcs. Tous les jeunes du secondaire et de l'université obtenaient autrefois des emplois. Maintenant, Parcs recherche des travailleurs bilingues. S'il faut être bilingue, les jeunes de Jasper sont exclus. **Personne âgée**

Tous ces commentaires portent sur des changements déjà mentionnés des conditions du marché du travail. La mondialisation, l'innovation technique, les changements de politique, la demande des consommateurs contribuent tous à un marché du travail dynamique où la capacité d'adaptation au changement doit être une qualité importante de la main-d'œuvre locale. La capacité de s'exprimer en français en est un très bon exemple. Elle illustre le lien direct entre les degrés de scolarité, l'adaptabilité et le potentiel à saisir les nouvelles possibilités économiques localement. L'économie de Jasper continue à créer des emplois, mais les compétences nécessaires ont changé, les employeurs ont changé, les salaires et traitements ont changé et probablement l'aptitude de prospérer au sens traditionnel d'un emploi et d'un employeur stables a également changé.

3,6,3 Choix de mode de vie

Clore ici l'analyse de l'emploi omettrait une perspective importante sur la vie à Jasper. Les résidants de Jasper sont attirés par ce milieu exceptionnel et, pour bon nombre d'entre eux, bien vivre ne se limite pas à l'emploi, c'est encore plus peut-être une question de mode de vie. À la section 3,3,6,1, un résidant a mentionné le taux élevé de prestataires d'assurance-emploi pendant l'hiver. Compte tenu de la nature très cyclique de l'emploi à Jasper, cette observation n'a rien pour surprendre. Autrement dit, les possibilités d'emploi diminuent en hiver. Cette situation a pour bon côté que la morte-saison donne aux résidants le temps de poursuivre d'autres activités en dehors de la saison de travail fort occupée et, comme ces commentaires en attestent, beaucoup sont très disposés à composer avec d'importants changements de leur mode de vie pendant la morte-saison.

J'ai choisi de vivre ici principalement en raison du mode de vie. J'ai neuf paires de skis. Mon entreprise est magnifique. Je peux travailler de dix à douze heures par jour l'été, période où je gagne 75 % de notre revenu. L'hiver, je peux travailler 20 heures par semaine et prendre trois ou quatre jours ici et là pour voyager. Je préfère travailler tout l'été. Si on aime le mode de vie, on ne peut plus partir d'ici. La plupart des gens ont deux ou trois emplois l'été et travaillent 12 heures par jour, sept jours sur sept mais l'hiver, ils n'ont qu'un emploi à temps partiel et profitent de la vie. **Personne du monde des affaires**

Un grand nombre de personnes dans cette ville reçoivent, et ce depuis des années et des années, des prestations de l'assurance-emploi, alors que je suis convaincu qu'elles ne seraient pas obligées d'en recevoir. Je ne connais pas les statistiques, mais j'ai grandi ici, et je sais qu'il y avait plein de gens qui travaillaient à Parcs l'été, qui gagnaient bien leur vie, et qui n'avaient pas du tout l'intention de travailler l'hiver : ils étaient chômeurs et recevaient de l'assurance-chômage (assurance-emploi) parce que c'était tout simplement leur façon de vivre. Je n'aimais pas cela à l'époque, je n'aime toujours pas ça maintenant. **Dirigeant communautaire**

Jasper est une collectivité qui offre de très nombreuses possibilités d'emploi saisonnier. Le secteur des services a toujours eu besoin de main-d'œuvre supplémentaire en saison et un grand nombre des travailleurs viennent de l'extérieur de la collectivité. Les résidents à long terme de la collectivité ont plus de chances de trouver du travail plus permanent. Même si le plein emploi peut être un indicateur pertinent de la prospérité économique et une mesure de la santé de la collectivité, un certain nombre de résidents de Jasper ne sont pas rebutés par la perspective du travail saisonnier. Au contraire, l'emploi saisonnier est un aspect attrayant de la vie de la collectivité et, pour certains, un facteur qui les incite à vivre à Jasper. Pour d'autres, l'emploi saisonnier pose des difficultés. Dans quelle mesure le sous-emploi est-il véritablement un choix de mode de vie par rapport à une réalité structurelle du marché du travail local ? Les statistiques d'emploi ne permettent pas de répondre à cette question. Des entrevues approfondies et détaillées seront nécessaires pour y répondre convenablement. Les entrevues individuelles détaillées que nous avons menées donnent à penser que la réponse est au cas par cas.

3,7 Discussion

À la section 3,1,3,2, nous avons décrit deux perspectives opposées sur l'avenir du travail dans les villes qui vivent des ressources. Une opinion, fondée sur la modernisation économique, montre une ou des périodes de transition où les emplois traditionnels ne se trouvent plus dans le secteur primaire et la fabrication, mais dans divers secteurs de services à faible ou à haute technologie, comme les télécommunications et le tourisme. En période de transition, le chômage peut être élevé, mais à mesure que l'économie se stabilise, le taux de chômage redevient faible. Les analystes qui critiquent cette perspective laissent entendre que le lien de dépendance économique entre les régions rurales, riches en ressources du Canada, et les centres financiers urbains place de nombreux Canadiens des milieux ruraux en désavantage systémique qui nuit à leur capacité de participer pleinement à la structure de leur économie locale. Les observateurs critiques de l'activité économique dans la Forêt modèle de Foothills pourraient reconnaître des événements historiques et plus récents qui viennent corroborer l'une ou l'autre (ou les deux) de ces perspectives. À Hinton, les taux élevés de chômage, la participation substantielle de la population active au commerce, aux services, à l'alimentation et à l'hébergement, les données descriptives portant sur le changement entraîné par la technologie en foresterie et en exploitation minière sont tous des signes d'une transition économique. De plus, la vulnérabilité aux prix mondiaux des denrées et le fait que certaines grandes entreprises n'appartiennent pas à des résidents locaux font ressortir des questions importantes soulevées par les critiques des arrangements sociaux et économiques actuels. De même, Jasper a son propre ensemble de réalités contemporaines qui, à certains égards, sont encore plus dictées par des structures théoriques ou philosophiques, notamment le rôle des populations humaines dans l'écosystème du parc, la perspective du développement commercial par opposition à la conservation et les conditions de travail dans des secteurs de services traditionnellement peu spécialisés et peu rémunérateurs. La nature et la structure de l'économie touristique de la région se répercuteront également sur le bien-être de la collectivité. Si l'industrie touristique est dominée par des investisseurs et du capital de l'extérieur, les profits seront réalisés ailleurs et les résidents locaux n'en bénéficieront que par les salaires et quelques retombées économiques. Si l'industrie touristique se développe grâce au capital et à l'entrepreneuriat locaux, le potentiel de réinvestissement des profits dans la localité sera supérieur et les avantages qu'en retirera l'économie locale le seront probablement aussi.

Le présent rapport donne quelques données de base aux fins de comparaison historique et régionale qui alimentent le débat à ce sujet. En associant ces données sur l'emploi à d'autres données comme l'exposition aux marchés mondiaux, la prise de décisions et le contrôle, nous pouvons parler plus concrètement de la durabilité à long terme de ces collectivités, éléments de l'écosystème local et du marché mondial. Même si Hinton et Jasper possèdent manifestement des économies stables et prospères, les dirigeants communautaires et régionaux doivent faire attention aux questions d'équité sur le marché du travail local. D'importantes disparités dans les possibilités d'emploi et l'accès à ces dernières, selon le sexe, la race et les régions géographiques persistent encore (YH 94 par rapport à Hinton et à Jasper). Une analyse approfondie de la durabilité de la collectivité oblige à considérer des questions de répartition et d'équité interne. Dans le chapitre suivant sur les revenus, nous tenterons de voir ce qui cache derrière ces mesures regroupées.

3,8 Annexe

3,8,1 Hinton : Opinions additionnelles des gens de la localité sur l'emploi

La nouvelle technologie. J'ai entendu dire, par exemple, à la mine de charbon—en ce qui concerne l'emploi, qu'on dispose maintenant d'équipement beaucoup plus gros, de sorte que même si Cheviot va de l'avant, des rumeurs courent que, au cours des dix prochaines années, les dirigeants de la mine envisagent de



réduire la main-d'œuvre de moitié en utilisant ce gros équipement et, dans certains cas, de l'équipement radioguidé : les camions seront automatisés et ils n'auront même pas besoin de chauffeurs. Donc, même si l'exploitation de la mine se fait, certains des emplois actuels disparaîtront peut-être en raison des progrès de la technologie et de toutes les autres mesures prises pour réduire les coûts et pour demeurer concurrentiel sur le marché mondial. **Employé du secteur primaire**

Oui, nous sommes chanceux ici à Hinton en ce qui concerne l'emploi. À des endroits comme Edmonton....c'est la raison pour laquelle j'ai déménagé ici, vous savez. Il y a beaucoup de chômage à Edmonton. **Travailleur social**

Il y a du travail pour qui veut travailler. Les gens disent : « Il n'y a pas de travail. Je ne peux pas trouver d'emploi ». Il me semble que ces gens-là ne cherchent pas assez. **Personne du monde des affaires**

Je vois beaucoup de possibilités d'emploi. Je vois aussi beaucoup de personnes qui ne sont pas prêtes à les saisir. Notre taux de chômage en ville est, je crois, probablement le plus faible de l'Alberta. Nous n'avons manifestement pas de problème d'emploi dans notre région, et je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème réel en Alberta. À mon avis, il y a des emplois. Il suffit, je crois, à la plupart des gens de les chercher pour les trouver. **Personne du monde des affaires**

Je ne sais pas si le chômage est tellement un problème à Hinton, mais nous sommes dans une situation assez particulière, en ce sens que nous avons probablement très peu de chômeurs, mais qu'il existe des distinctions réelles entre les groupes qui typiquement....C'est une réflexion que j'ai entendue à plusieurs reprises, nous avons le salaire le plus élevé par habitant de l'Alberta. **Employé d'usine**

Je crois que le chômage est extrêmement faible ici principalement parce que les gens qui ne travaillent pas et qui ont épuisé leurs possibilités partent....de sorte que nous sommes plus isolés des tendances nationales....le sous-emploi, le tourisme, l'industrie, une industrie à croissance lente qui se caractérise par des faibles salaires, de sorte que les emplois qui sont créés ne sont pas de très bons emplois. Il y a donc, je pense, une demande régulière d'aide-serveurs et de serveuses, d'emplois à temps partiel proches du salaire minimum....la santé financière de Hinton est donc manifestement fondée sur les ressources forestières....je travaille dans l'industrie touristique et je sais combien je suis peu payé. **Employé du secteur touristique**

Heureusement, le tourisme prendra de l'expansion et si nous épuisons les ressources de charbon, nous aurons encore des emplois à Hinton et nous pourrions ainsi être autonomes. **Personne du monde des affaires**

Comme dans toute collectivité, il y a une sous-population qui trouve difficile d'obtenir un emploi. Peut-être ne sont-ils pas assez débrouillards, peut-être n'ont-ils pas la bonne attitude, mais à Hinton pour ce genre de personnes, ce n'est pas si difficile. C'est un petit peu plus facile à Hinton pour eux. Je connais quelqu'un qui a occupé trois emplois différents cet été. Elle a été congédiée à deux endroits et a démissionné d'un troisième poste. Les collectivités où l'on peut aller et obtenir trois emplois différents ne pleuvent pas et il y a encore des annonces d'offres d'emploi. **Éducateur**

Je crois que le chômage, c'est de la foutaise. Je n'en ai jamais reçu de toute ma vie. Quand je ne voulais pas travailler, c'est parce que je n'en avais pas envie. C'était ma propre décision. Il y a toujours des emplois. Que l'emploi nous plaise ou non, c'est une autre question, mais il y a, à mon avis, toujours du travail. **Pourvoyeur**

Nous vivons dans l'une des régions les plus privilégiées du monde....les chômeurs sont, à mon avis, très peu nombreux et manifestement, on sait ici que le travail est saisonnier et il est possible que les jeunes gens ne puissent avoir immédiatement un emploi parce qu'ils manquent d'expérience ou parce qu'ils n'ont pas obtenu leur diplôme ou autres choses, vous savez. On ne voit jamais personne en chômage....je sais qu'il en existe, mais très peu. **Pourvoyeur**

Je ne vois pas le chômage comme un problème en Alberta...ou le sous-emploi...pour être honnête. Il y a, à mon avis, assez de possibilités que les gens...dans la mesure où nous donnons...nous avons à la base un bon système d'éducation, les gens auront des possibilités qu'ils pourront exploiter. Voilà comment je vois la situation en Alberta. **Administrateur municipal**

Le problème réside, à mon avis, dans la façon dont nous l'abordons. Je vous donne un exemple. Je dirigeais auparavant un restaurant. J'avais un restaurant à _____ (petite ville). J'avais besoin de 20 employés. J'en avais cinq. Il m'en manquait 15...tout l'été. J'aurais probablement pu engager dix personnes à temps plein, sans problème. Je ne pouvais embaucher personne. Je communiquais avec le bureau d'assurance-emploi à _____ (centre régional) à peu près tous les jours, à la recherche de travailleurs _____ est à 50 milles de _____. J'offrais le logement, un assez bon salaire...je veux dire qu'on pouvait faire vivre une famille avec le salaire que j'étais prêt à payer. Il y avait des personnes inscrites—au bureau d'assurance-emploi—plus de 2 000 travailleurs de la restauration sans emploi qui recevaient des prestations d'assurance-emploi. Et voici où je me trouve, à une heure, et je ne peux trouver personne. Maintenant peut-être pouvez-vous m'expliquer cette situation. C'est tout simplement incroyable. **Employé du secteur primaire**

Je vois un immense potentiel pour un nombre accru d'emplois, mais, à mon avis, ils vont disparaître. Il y aura beaucoup moins d'emplois dans la région en raison de la modernisation et de l'automatisation. Par exemple, cette usine qu'ils viennent tout juste de construire, c'est la scierie qui produit au plus faible coût du monde...point à la ligne. Nous avons donc ici un exemple...on sort sept fois plus de bois de la forêt maintenant qu'il y a quatre ans. On le fait avec la moitié moins d'hommes que partout ailleurs dans le monde. Il y aura donc moins d'emplois. Je ne vois comment il pourrait en être autrement. **Employé d'une usine de pâte**

Bien, je crois que le chômage cause effectivement des difficultés aux familles, quand on voit ce qui se produit dans la collectivité autochtone—eh bien, tout d'abord, les Autochtones ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Avec les réductions de l'aide sociale, un grand nombre d'entre eux n'y sont pas admissibles non plus. Que se produit-il alors ? Le fardeau s'alourdit pour la famille, par exemple des hommes et des femmes assez âgés pour vivre indépendamment, restent encore à la maison dans la famille. **Chef autochtone**

Bien, le taux officiel tourne autour de 8, 9, 10 %, mais il ne s'applique qu'aux personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi ou autres prestations. Je crois qu'on ne compte pas tous ceux et celles qui ont cessé de chercher du travail, n'est-ce pas ?...Le taux est alors probablement plus proche de 15 à 20 %. Ensuite, quand on pense à toutes les personnes qui travaillent à temps partiel et qui préféreraient travailler à temps plein. Il y a aussi ceux qui font cuire des hamburgers et qui n'ont aucune chance vraiment d'élever une famille ou de contribuer d'une manière significative à la société et tout le reste. C'est donc un gros problème. **Usager du milieu sauvage**

Je sais qu'un grand nombre de femmes font face à de nombreux obstacles; il y a par exemple celles qui ne sont pas instruites, qui ont fait l'objet d'abus depuis leur enfance et dont la situation perdure encore aujourd'hui. Il y a beaucoup d'emplois, comme j'ai dit, si vous voulez nettoyer les chambres. **Employé du gouvernement**

Mais sur quoi base-t-on le chômage ? Ceux qui ont droit à l'assurance-emploi ? D'après ces statistiques, le chômage serait faible, mais si on examine de plus près la collectivité et on va dans une entreprise et qu'on demande : « Combien de candidatures avez-vous eues ? » « Pour un seul poste affiché ? ». Parfois, le nombre atteint 200. Il y a aussi ceux, même s'il y a moins d'hommes, mais certainement plus de femmes, qui possèdent un diplôme universitaire ou collégial ou une formation de secrétaire ou autre qui ne travaillent pas ou qui occupent un poste de serveur ou de serveuse parce qu'il n'y a pas d'emploi dans leur domaine. Il y a aussi les jeunes qui sortent de l'école, les 18 à 21 ans, un bon nombre d'entre eux sont sans emploi ou ne travaillent qu'occasionnellement. **Employé de la ville**



Je ne sais pas comment nous allons survivre si nous ne créons pas des emplois à plus forte intensité de main-d'œuvre dans l'industrie. L'automatisation c'est bien, mais je crois que nous devons créer un équilibre.
Employé du secteur des transports

Bien, c'est triste que le chômage soit ce qu'il soit, mais lorsqu'on considère l'informatisation et la technologie moderne et tout ça...les réductions de personnel aussi; en fait, on ne crée pas d'emplois, on ne fait qu'en supprimer. **Employé du secteur des loisirs**

En général, si on pense aux emplois en gestion dans notre société, nous avons besoin de niveaux précis de scolarité, autrement nous embauchons des débutants, c'est assez opportuniste ici. En fait, si vous emménagez et que vous vous installez à Hinton sans emploi, que vous avez certaines compétences et que vous persévérez, il ne vous faudra pas très longtemps pour trouver un emploi dans l'une des trois entreprises (d'exploitation des ressources naturelles). **Employé d'usine**

3,8,2 Jasper : Opinions additionnelles des gens de la localité sur l'emploi

Dans un certain sens, il en a toujours été ainsi. Un grand nombre d'étudiants l'été étaient ensuite mis à pied, puis recevaient des prestations d'assurance-emploi et ne travaillaient pas. Nous les appelions les « ski bums ». Je n'avais pas les moyens d'aller skier, mais eux le pouvaient. **Personne âgée**

Les bons emplois pour les résidents de la localité sont les postes de Parcs Canada. Ces postes sont bien rémunérés, mais ils ne durent que quatre à cinq mois par année. C'est pourquoi des gens reçoivent des prestations d'assurance-emploi l'hiver. **Employé des services sociaux**

Parcs Canada cherche davantage à recruter des gens à temps partiel parce qu'il n'a pas à payer tous les avantages qui devraient leur être versés. Rappelez-vous aussi, Jasper recevait auparavant beaucoup de subventions. La ville n'en reçoit plus, alors il n'est pas facile de faire les choses maintenant. Nous n'avons jamais eu beaucoup d'aide à Jasper de toute façon : nous ne pouvons pas bénéficier des subventions fédérales parce que nous nous trouvons dans un parc de l'Alberta et le gouvernement provincial ne nous donne pas de subventions parce que nous nous trouvons dans un parc national. Nous passons entre les mailles du filet. **Personne âgée**

Idéalement, à court terme, j'adorerais [vivre à Jasper]. À long terme, je ne sais pas si c'est vraiment réalisable. Les possibilités d'emploi sont assez limitées. Je suis plutôt, je pense, du genre postmatérialiste et des éléments comme les amis et le mode de vie sont probablement tout aussi importants, sinon plus importants. **Employé de Parcs Canada**

Le chômage est réellement élevé ici. Allez au bureau d'emploi. C'est toujours très occupé. On voit beaucoup, particulièrement à cette époque de l'année, des gens qui ont deux ou trois emplois pour joindre les deux bouts. On le fait simplement pour épargner de l'argent, parce qu'autrement on ne parvient pas à épargner du tout. **Employé des services sociaux**

Je vois beaucoup de gens venir ici, souvent de l'Est du Canada, avec une vision romantique de l'Ouest canadien en se disant qu'ils vont prendre des vacances en randonnée dans la montagne; ils arrivent et occupent des emplois comme plongeur ou autres basses besognes. S'ils ont l'occasion d'aller en montagne assez souvent pour que leur séjour en vaille la peine, ils font alors à peu près n'importe quoi pour essayer de s'intégrer à la collectivité et d'y rester. C'est ce qu'ils font et ils ont souvent très bien réussi, finissant même par obtenir de bons emplois sûrs, des emplois importants pour eux et pour le parc. Je parierais que cette idée s'apparente au syndrome de Peter Pan....Cette situation est peut-être moins courante maintenant, parce que les gens vieillissent. Nous modifions nos objectifs et nos orientations. L'idée de faire la fête toutes les nuits jusqu'à trois heures du matin nous passe très vite en vieillissant. Il y a bien encore quelques Peter Pan, la plupart des hippies non réformés des années 60. Ils ne vieilliront jamais. C'est très bien. Ils peuvent vivre ici aussi. (rires) Qui, pour l'amour du ciel, a envie de grandir et de retourner à la ville vendre des chaussures? Restons tous un peu des Peter Pan. (rires) **Environnementaliste**

Mon impression est la même à tous les niveaux de Parcs Canada. Le moral n'a jamais été aussi bas, en particulier depuis un an, quand on a dit aux employés que leurs emplois seraient probablement privatisés et qu'ils auraient la préséance pour les contrats du travail qu'ils font actuellement, mais qu'ils devaient préparer des soumissions, etc. Cette situation a tout simplement intensifié le stress des employés qui déjà étaient mis à pied. Il n'y a pas de sécurité d'emploi. C'était déjà assez difficile, mais ensuite, au moment où certains d'entre eux se sont donné la peine de faire tout le processus de préparation des soumissions pour ce qu'ils appelaient la récupération par les employés, Parcs Canada a changé d'idée et dit que finalement il n'adopterait pas cette solution, la situation est devenue doublement exaspérante. Je suis vraiment désolé pour ces employés. *Environnementaliste*

À mon avis, nous pouvons attirer des gens ici l'hiver et pendant la morte-saison, et nous pouvons contribuer à rendre l'emploi saisonnier plus stable à l'année longue pour les résidents. Ce ne sera pas si difficile que cela. Je pense que nous devons gérer le commerce et maintenir le parc tel qu'il est. Je crois que c'est une solution raisonnable et que nous pouvons intéresser plus de gens pendant la morte-saison, sans pour autant ruiner le parc comme tel. *Employeur hôtelier*

Je pense que le logement détermine aussi le roulement chez nos employés subalternes. Nous avons et pouvons fournir de l'emploi à temps plein pour ceux qui le veulent, mais ce n'est pas le genre d'endroit où les gens se sentent chez eux, où ils pensent pouvoir vivre à long terme. *Employeur hôtelier*

J'ai sans cesse cette discussion avec mon fiancé aussi. Il dit toujours qu'il faut d'abord embaucher un résident local et je lui demande alors combien d'entre eux ont présenté une demande. Toute la question est là. Très souvent, personne de la localité ne se présente et que fait-on ? On embauche le résident temporaire. La situation se résume à cela; les gens ne savent pas qui est qualifié et ne savent pas qui a présenté de demande, mais ils disent « ils auraient pu engager un résident local ». *Employée de l'industrie touristique*

3.8.3 Tableaux de recensement

Tableau 3.1 Participation au marché du travail selon le sexe, 1996

Divisions de recensement	15 ans et plus		Population active		Employés		Chômeurs	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	3 790	3 535	3 245	2 285	3 040	2 165	205	115
YH 94	3 795	3 265	3 025	2 075	2 785	1 940	240	135
Jasper	1 860	2 360	1 625	1 705	1 555	1 555	70	155
Foothills	9 445	9 160	7 895	6 065	7 380	5 660	515	405
Edson	2 720	2 670	2 055	1 535	2 055	1 535	145	210
Grande Cache	1 660	1 490	1 360	830	1 360	830	70	75
Whitecourt	2 970	2 575	2 410	1 715	2 405	1 715	165	170
Edmonton	235 180	247 920	177 600	156 950	161 110	143 260	16 490	13 685
Alberta	1 021 435	1 033 585	810 015	676 965	750 840	628 865	59 170	48 100
Canada	11 022 455	11 606 470	8 007 955	6 804 745	7 191 125	6 127 615	816 830	677 130

Tableau 3.2 Taux de chômage et de participation à la vie active, selon le sexe, 1981-1996

Divisions de recensement	1996				1991			
	taux de chômage		taux de participation		taux de chômage		taux de participation	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	6,3	5,0	85,6	64,6	7,3	8,1	89,1	65,7
YH 94	4,1	6,5	79,7	63,6	8,6	6,0	82,4	62,8
Jasper	4,3	9,1	87,4	72,2	2,2	4,0	89,1	79,6
Foothills	5	6,7	83,7	66,4	7	6,5	86,4	67,0
Edson	6,6	12,0	80,7	65,4	8,0	13,2	86,9	64,0
Grande Cache	4,6	8,3	85,6	61,1	9,5	10,8	89,4	66,8
Whitecourt	6,4	9,0	86,5	73,2	7,8	10,2	91,3	71,4
Edmonton	9,3	8,7	75,5	63,3	9,5	8,9	79,7	65,2
Alberta	7,3	7,1	79,3	65,5	7,5	8,2	81,8	66,2
Canada	10,2	10,0	72,7	58,6	10,1	10,2	76,4	59,9

Tableau 3.2 (suite) Taux de chômage et de participation à la vie active, selon le sexe, 1981-1996

Divisions de recensement	1986				1981			
	taux de chômage		taux de participation		taux de chômage		taux de participation	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	11,2	7,9	88,8	60,0	4,2	5,3	89,9	57,6
YH 94	10,2	10,6	79,9	49,3	5,2	5,9	80,8	41,9
Jasper	9,3	7,9	91,2	77,3	3,9	4,1	92,1	73,4
Foothills	9	9,0	85,5	58,7	4,6	5,4	88,4	54,9
Edson	10,6	12,7	84,8	59,7	4,4	5,7	88,3	57,5
Grande Cache	11,7	8,2	86,7	66,4	2,9	9,9	92,2	54,5
Whitecourt	15,8	14,4	92,1	66,7	6,5	4,1	92,4	61,6
Edmonton	12,1	9,7	81,4	64,6	3,9	4,3	85,0	63,1
Alberta	9,8	9,6	82,7	62,5	3,3	4,3	84,7	58,2
Canada	9,6	11,2	77,5	55,9	6,5	8,7	78,2	51,8

Tableau 3,3a Subdivisions de recensement par profession selon la classification type et le sexe, 1996

Professions types	Hinton		Edson		Grande Cache		YH 94		Jasper		Whitcourt	
	H*	F*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Toutes les professions	3 205	2 260	2 180	1 695	1 420	885	3 025	2 040	1 625	1 385	2 550	1 850
Gestion	215	130	210	100	100	70	215	135	230	175	250	90
Affaires, finance, & admin.	145	570	125	435	55	200	115	610	95	230	115	585
Sciences naturelles & appl.	190	25	125	10	65	15	130	10	35	10	165	35
Secteur de la santé	15	110	25	105	20	85	10	85	30	60	10	70
Sciences soc., enseignement	95	140	40	125	60	105	25	100	35	80	40	165
Arts, culture, & loisirs	20	50	25	20	10	20	20	30	35	20	20	20
Ventes & services	410	1 040	275	805	190	330	215	635	625	755	370	725
Métiers, transport, and machinerie	1 385	90	750	40	570	40	1 150	95	480	20	680	65
Professions propres au secteur primaire	290	15	245	20	240	10	835	310	55	30	310	10
Transformation, fabrication	445	85	360	35	115	10	370	15	0	0	580	85

* H = hommes; F = femmes

Tableau 3,3b Subdivisions de recensement par profession selon la classification type et le sexe, 1991

Professions types	Hinton		Edson		Grande Cache		YH 94		Jasper		Whitcourt	
	H*	F*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Toutes les professions	3 060	2 020	2 315	1 640	1 245	820	2 780	1 835	1 350	1 115	2 360	1 575
Gestion & administration	245	125	180	110	95	35	220	125	85	115	195	125
Sciences naturelles, génie & mathématiques	175	15	150	10	25	0	45	10	10	0	165	155
Sciences sociales & professions apparentées	20	65	10	30	15	10	20	10	0	10	15	50
Réligion	10	0	10	0	0	0	10	0	0	0	10	0
Enseignement & professions apparentées	50	115	40	130	20	45	15	85	15	40	10	60
Médecine & secteur de la santé	10	85	25	125	20	50	0	110	0	35	15	80
Arts, littérature, loisirs & autres	15	10	20	15	10	15	10	10	25	20	0	0
Travail de bureau & autres	95	710	65	515	35	280	40	530	65	320	110	480
Ventes	220	185	115	185	50	80	135	170	90	165	130	140
Services	180	495	215	450	110	255	90	365	420	330	130	490
Agriculture, horticulture, & élevage	20	25	20	15	15	0	485	260	30	15	0	10
Pêche, piégeage & autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Foresterie & exploitation forestière	115	10	120	0	60	0	120	10	10	0	145	0
Mines & carrières (y compris pétrole & gaz)	165	10	140	15	130	0	155	10	15	0	260	0
Transformation	250	10	115	0	110	0	90	25	10	10	260	60
Usinage & professions apparentées	115	25	80	0	40	0	120	0	10	10	75	0
Fabrication, assemblage & réparation des produits	290	0	265	10	110	10	225	15	50	0	190	0
Métiers de la construction	570	10	300	10	155	0	570	45	150	15	235	10
Transport, machinerie	200	55	180	10	75	10	190	30	305	25	185	0
Manutention & professions apparentées	120	25	50	0	45	0	35	15	0	0	65	10
Autres métiers, fonctionnement d'équipement	85	20	140	15	80	0	85	0	15	0	55	20
Professions non classées ici	115	10	65	0	40	10	100	0	35	0	95	15

* H = hommes; F = femmes

Tableau 3,3c Subdivisions de recensement par profession selon la classification type et le sexe, 1996

Professions types	Hinton		Jasper		YH 94		Foothills	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Toutes les professions	3 205	2 260	1 625	1 385	3 025	2 040	7 855	5 685
Gestion	215	130	230	175	215	135	660	440
Affaires, finance & admin.	145	570	95	230	115	610	355	1 410
Sciences naturelles & appliquées	190	25	35	10	130	10	355	45
Secteur de la santé	15	110	30	60	10	85	55	255
Sciences sociales & enseignement	95	140	35	80	25	100	155	320
Arts, culture & loisirs	20	50	35	20	20	30	75	100
Ventes and services	410	1 040	625	755	215	635	1 250	2 430
Métiers, transport & machinerie	1 385	90	480	20	1 150	95	3 015	205
Professions propres au sect. prim.	290	15	55	30	835	310	1 180	355
Transformation, fabrication	445	85	0	0	370	15	815	100

Tableau 3,3d Subdivisions de recensement par profession selon la classification type et le sexe, 1991

Professions types	Hinton		Jasper		YH 94		Foothills	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Toutes les professions	3 060	2 020	1 350	1 115	2 780	1 835	7 190	4 970
Gestion & administration	245	125	85	115	220	125	550	365
Sciences naturelles, génie & mathématiques	175	15	10	0	45	10	230	25
Sciences sociales & professions apparentées	20	65	0	10	20	10	40	85
Réligion	10	0	0	0	10	0	20	0
Enseignement & professions apparentées	50	115	15	40	15	85	80	240
Médecine & secteur de la santé	10	85	0	35	0	110	10	230
Arts, littérature, loisirs & professions apparentées	15	10	25	20	10	10	50	40
Travail de bureau & professions apparentées	95	710	65	320	40	530	200	1 560
Ventes	220	185	90	165	135	170	445	520
Services	180	495	420	330	90	365	690	1 190
Agriculture, horticulture, & élevage	20	25	30	15	485	260	535	300
Pêche, piégeage & professions apparentées	0	0	0	0	0	0	0	0
Foresterie & exploitation forestière	115	10	10	0	120	10	245	20
Mines & carrière (y compris pétrole & gaz)	165	10	15	0	155	10	335	20
Transformation	250	10	10	10	90	25	350	45
Usinage & professions apparentées	115	25	10	10	120	0	245	35
Fabrication, assemblage & réparation de produits	290	0	50	0	225	15	565	15
Métiers de la construction	570	10	150	15	570	45	1 290	70
Transport, machinerie	200	55	305	25	190	30	695	110
Manutention & profess. appar.	120	25	0	0	35	15	155	40
Autres métiers, fonctionnement d'équipement	85	20	15	0	85	0	185	20
Professions non classées ici	115	10	35	0	100	0	250	10

Tableau 3,3e Regroupement du tableau 3a sur 1991

Professions types	Hinton		Jasper		Foothills	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Toutes les professions	3 060	2 020	1 350	1 115	7 190	4 970
Secteur primaire	1 020	75	110	20	1 740	135
Transportation	320	80	305	25	1 035	170
Construction	570	10	150	15	1 290	70
Autres	1 150	1 855	785	1 055	3 125	4 595

Tableau 3,4a Subdivisions de recensement par pourcentage d'employés dans des professions de la classification type et sexe, 1996

Professions types	Hinton		Edson		Grande Cache		YH 94		Jasper		Whitecourt	
	H*	F*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Toutes les professions	3 205	2 260	2 180	1 695	1 420	885	3 025	2 040	1 625	1 385	2 550	1 850
Gestion	6,7	5,8	9,6	5,9	7,0	7,9	7,1	6,6	14,2	12,6	9,8	4,9
Affaires, finance, & administration	4,5	25,2	5,7	25,7	3,9	22,6	3,8	29,9	5,8	16,6	4,5	31,6
Sciences naturelles & appliquées	5,9	1,1	5,7	0,6	4,6	1,7	4,3	0,5	2,2	0,7	6,5	1,9
Secteur de la santé	0,5	4,9	1,1	6,2	1,4	9,6	0,3	4,2	1,8	4,3	0,4	3,8
Sciences sociales & enseignement	3,0	6,2	1,8	7,4	4,2	11,9	0,8	4,9	2,2	5,8	1,6	8,9
Arts, culture, & loisirs	0,6	2,2	1,1	1,2	0,7	2,3	0,7	1,5	2,2	1,4	0,8	1,1
Ventes & services	12,8	46,0	12,6	47,5	13,4	37,3	7,1	31,1	38,5	54,5	14,5	39,2
Métiers, transport, & machinerie	43,2	3,9	34,4	2,4	40,1	4,5	38,0	4,7	29,5	1,4	26,7	3,5
Secteur primaire	9,0	0,7	11,2	1,2	16,9	1,1	27,6	15,2	3,4	2,2	12,2	0,5
Transformation, fabrication	13,9	3,8	16,5	2,1	8,1	1,1	12,2	0,7	0	0	22,7	4,6

* H = hommes; F = femmes

Tableau 3,4b Subdivisions de recensement par pourcentage d'employés dans des professions de la classification type et sexe, 1991

Professions types	Hinton		Edson		Grande Cache		YH 94		Jasper		Whitecourt	
	H*	F*	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Toutes les professions	3 060	2 020	2 315	1 640	1 245	820	2 780	1 835	1 350	1 115	2 360	1 575
Gestion & administration	8,0	6,2	7,8	6,7	7,6	4,3	7,9	6,8	6,3	10,3	8,3	7,9
Sciences naturelles, génie & mathématiques	5,7	0,7	6,5	0,6	2,0	0,0	1,6	0,5	0,7	0,0	7,0	1,0
Sciences sociales & professions apparentées	0,7	3,2	0,4	1,8	1,2	1,2	0,7	0,5	0,0	0,9	0,6	3,2
Réligion	0,3	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0
Enseignement & professions apparentées	1,6	5,7	1,7	7,9	1,6	5,5	0,5	4,6	1,1	3,6	0,4	3,8
Médecine & secteur de la santé	0,3	4,2	1,1	7,6	1,6	6,1	0,0	6,0	0,0	3,1	0,6	5,1
Arts, littérature, loisirs professions apparentées	0,5	0,5	0,9	0,9	0,8	1,8	0,4	0,5	1,9	1,8	0,0	0,0
Travail de bureau & professions apparentées	3,1	35,1	2,8	31,4	2,8	34,1	1,4	28,9	4,8	28,7	4,7	30,5
Ventes	7,2	9,2	5,0	11,3	4,0	9,8	4,9	9,3	6,7	14,8	5,5	8,9
Services	5,9	24,5	9,3	27,4	8,8	31,1	3,2	19,9	31,1	29,6	5,5	31,1
Agriculture, horticulture, & élevage	0,7	1,2	0,9	0,9	1,2	0,0	17,4	14,2	2,2	1,3	0,0	0,6
Pêche, piégeage, & professions apparentées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Foresterie & exploitation forestière	3,8	0,5	5,2	0,0	4,8	0,0	4,3	0,5	0,7	0,0	6,1	0,0
Mines & carrières (y compris pétrole & gaz)	5,4	0,5	6,0	0,9	10,4	0,0	5,6	0,5	1,1	0,0	11,0	0,0
Transformation	8,2	0,5	5,0	0,0	8,8	0,0	3,2	1,4	0,7	0,9	11,0	3,8
Usinage & professions apparentées	3,8	1,2	3,5	0,0	3,2	0,0	4,3	0,0	0,7	0,9	3,2	0,0
Fabrication, assemblage & réparation de produits	9,5	0,0	11,4	0,6	8,8	1,2	8,1	0,8	3,7	0,0	8,1	0,0
Métiers de la construction	18,6	0,5	13,0	0,6	12,4	0,0	20,5	2,5	11,1	1,3	10,0	0,6
Transport, machinerie	6,5	2,7	7,8	0,6	6,0	1,2	6,8	1,6	22,6	2,2	7,8	0,0
Manutention & professions apparentées	3,9	1,2	2,2	0,0	3,6	0,0	1,3	0,8	0,0	0,0	2,8	0,6
Autres métiers, fonctionnement d'équipement	2,8	1,0	6,0	0,9	6,4	0,0	3,1	0,0	1,1	0,0	2,3	1,3
Professions non classées ici	3,8	0,5	2,8	0,0	3,2	1,2	3,6	0,0	2,6	0,0	4,0	1,0

* H = hommes; F = femmes

Tableau 3,5a Emplois à temps partiel et à temps plein et revenu, 1996

Divisions de la recensement	Nombre d'employés à temps plein		Revenu moyen de l'emploi à temps plein		Nombre d'employés à temps partiel		Revenu moyen de l'emploi à temps partiel	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	2 200	880	50 557	25 214	1 060	1 570	24 282	9 756
YH 94	1 540	765	39 936	23 181	1 460	1 310	23 317	9 694
Jasper	950	515	40 103	28 519	715	950	19 893	12 021
Foothills	4 690	2 160	44 951	25 298	3 235	3 830	22 877	10 297
Edson	1 365	660	45 125	22 272	890	1 020	21 199	9 336
Grande Cache	940	355	53 613	28 689	490	640	24 327	9 988
Whitecourt	1 545	785	52 021	24 752	1 090	1 195	26 032	11 070
Edmonton	97 760	69 995	41 043	28 795	77 535	85 690	17 567	12 107
Alberta	468 950	293 110	42 725	28 091	332 770	380 840	19 055	11 942
Canada	4 514 850	2 998 940	42 488	30 130	3 329 880	3 712 545	18 672	12 727

Tableau 3,5b Emplois à temps partiel et à temps plein et revenu, 1991

Divisions de la recensement	Nombre d'employés à temps plein		Revenu moyen de l'emploi à temps plein		Nombre d'employés à temps partiel		Revenu moyen de l'emploi à temps partiel	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	1 905	840	45 964	22 603	1 165	1 320	23 599	10 981
YH 94	1 640	630	30 908	18 971	1 145	1 110	20 851	10 613
Jasper	740	525	35 911	21 068	625	625	20 100	10 622
Foothills	4 285	1 995	38 458	21 048	2 935	3 055	21 780	10 775
Edson	1 420	720	40 849	22 045	920	1 065	19 554	8 821
Grande Cache	875	325	48 032	24 800	405	525	22 187	11 165
Whitcourt	1 535	565	42 271	23 209	850	1 125	23 434	8 718
Edmonton	108 220	74 485	37 662	25 868	78 590	88 815	17 284	11 381
Alberta	471 950	288 395	38 389	25 037	307 835	358 360	17 720	11 045
Canada	4 699 890	3 018 885	38 648	26 033	3 207 005	3 545 250	17 952	11 244

Tableau 3,6 Emplois à temps partiel et à temps plein et revenu, 1986

Divisions de recensement	Nombre d'employés à temps plein		Revenu moyen de l'emploi à temps plein		Nombre d'employés à temps partiel		Revenu moyen de l'emploi à temps partiel	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	1 725	660	45 626	25 427	1 150	1 200	26 504	9 453
YH 94	1 270	370	34 035	21 884	1 195	970	21 642	8 027
Jasper	795	280	36 131	24 837	745	920	15 143	10 550
Foothills	3 795	1 310	39 713	25 490	3 090	3 090	21 863	9 314
Edson	1 165	540	44 547	24 304	1 045	1 060	22 166	9 100
Grande Cache	545	195	44 876	27 172	560	545	26 900	9 493
Whitcourt	990	415	41 915	22 523	870	875	20 242	9 126
Edmonton	97 170	65 230	40 695	27 011	80 580	85 290	16 769	10 837
Alberta	416 505	226 810	40 699	26 430	310 705	336 730	17 792	10 590
Canada	4 249 365	2 331 515	38 435	25 194	3 033 575	3 240 035	16 979	10 095

Revenu rajusté en fonction du facteur d'inflation = 1,26

Tableau 3,7 Emploi et revenu moyen, 1981

Divisions de recensement	Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel		Revenu moyen de l'emploi à temps plein et à temps partiel	
	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	2 785	1 780	34 551	13 170
Edson	1 980	1 260	32 503	12 595
YH 94	2 835	1 460	29 649	12 089
Jasper	1 390	1 035	28 285	13 998
Foothills	7 010	4 275	31 296	12 987
Grande Cache	1 495	865	23 288	13 794
Whitcourt	1 950	1 365	31 206	11 842
Edmonton	181 985	140 385	31 328	16 376
Alberta	730 470	510 235	31 565	15 225
Canada	7 207 610	5 065 640	28 370	14 801



Tableau 3,8 Emploi selon la classification par industrie (CTI), 1991

Industrie	Hinton	Jasper	YH 94
	Population active	Population active	Population active
Industries primaires	1 155	25	1 540
Fabrication	815	10	330
Construction	350	105	540
Transport, communication & autres services d'utilité publique	235	425	400
Commerce de gros et de détail	670	305	490
Finances, assurance & immobilier	165	140	80
Services aux entreprises, hébergement, aliments & boissons & autres services	935	1 005	600
Services gouvernementaux, santé & services sociaux	745	435	640
Toutes les industries	5 085	2 460	4 620

Chapitre 4

RÉPARTITION DES REVENUS

4,1 Objectif

Évaluer la moyenne et les fourchettes de revenus dans la Forêt modèle de Foothills par l'examen des revenus moyens et de leur répartition, selon Statistique Canada, et des déclarations des résidents sur la répartition des revenus dans leur collectivité. Ces déclarations enrichiront l'information statistique parce qu'elles décrivent les répercussions locales des écarts et des concentrations de revenu. L'analyse tient aussi compte du rôle du travail à temps plein par opposition au travail à temps partiel et de la composition des ménages.

4,2 Raison d'être

Dans un récent examen des projets où il était question d'indicateurs de la durabilité de la collectivité, Beckley et Burkosky (1999) ont constaté que l'égalité sociale est un indicateur commun du bien-être des collectivités. La distribution des ressources matérielles dans une collectivité donnée est un des moyens de mesurer l'égalité. Par conséquent, une évaluation de la répartition des revenus nous permet d'examiner les concentrations et les lacunes de la richesse, selon des caractéristiques spécifiques comme le sexe et la race. Si le revenu d'emploi semble également réparti, il est alors probable qu'une grande proportion de la collectivité profite de l'économie locale. Par ailleurs, si le revenu d'emploi est concentré chez une petite proportion des résidents, il faut alors se poser des questions sur l'équité et le bien-être à long terme de la collectivité.

4,3 Répartition des revenus dans les villes qui vivent des ressources

La répartition désigne la variation d'un indicateur comme la population, l'âge ou, dans ce cas, le revenu d'emploi. Cette répartition des valeurs peut nous renseigner sur le caractère d'une collectivité en faisant ressortir les caractéristiques que les moyennes à valeur unique cachent souvent. Par exemple, une collectivité peut déclarer un revenu familial moyen de 45 000 \$, mais ce chiffre ne rend pas compte de l'entière situation. Quelles sont les différences de revenu entre les sous-populations, par exemple le sexe ou la race ? Par comparaison avec les moyennes provinciales et nationales, quel est l'écart du revenu entre les familles riches et les familles pauvres ? Quel est le rôle des familles à double revenu dans la répartition des revenus à l'échelle de la collectivité ? Ce sont là des questions que nous abordons dans la présente section.

La littérature sur la répartition des revenus dans les collectivités qui vivent des ressources est rare. Certaines études dans la littérature sur les collectivités qui vivent de la forêt signalent cependant des écarts spectaculaires dans les gains provenant d'un emploi, selon le type de dépendance à l'égard des ressources forestières. Bailey et al. (1996) montrent qu'en Alabama, les collectivités qui possèdent des usines de pâte et papier ont des revenus de loin supérieurs aux autres types de collectivités qui vivent de la forêt et aux autres collectivités rurales en général. Overdeest et Green (1995) comparent également les caractéristiques du revenu de différents types d'usines de transformation des produits forestiers dans les collectivités qui dépendent de l'extraction du bois ou de la propriété des terres forestières. De nouveau, ils notent des revenus moyens supérieurs dans les collectivités qui possèdent des usines de pâte et papier par rapport aux autres collectivités rurales. Malheureusement, ces études ne font pas état de la répartition des revenus, sauf en un sens très large et général. En outre, il y a peu d'études sur la répartition des revenus dans les collectivités qui vivent du tourisme.

La littérature sur la répartition des revenus dans les collectivités qui vivent de la forêt met habituellement en lumière une caractéristique importante, soit la forte segmentation des marchés du travail. Un marché du travail segmenté est un marché caractérisé par une double économie locale dont une partie se distingue par les salaires élevés, la stabilité d'emploi et les avantages sociaux, tandis que l'autre se distingue par de faibles salaires, le travail temporaire et l'absence quasi totale d'avantages (Bailey et al. 1996).

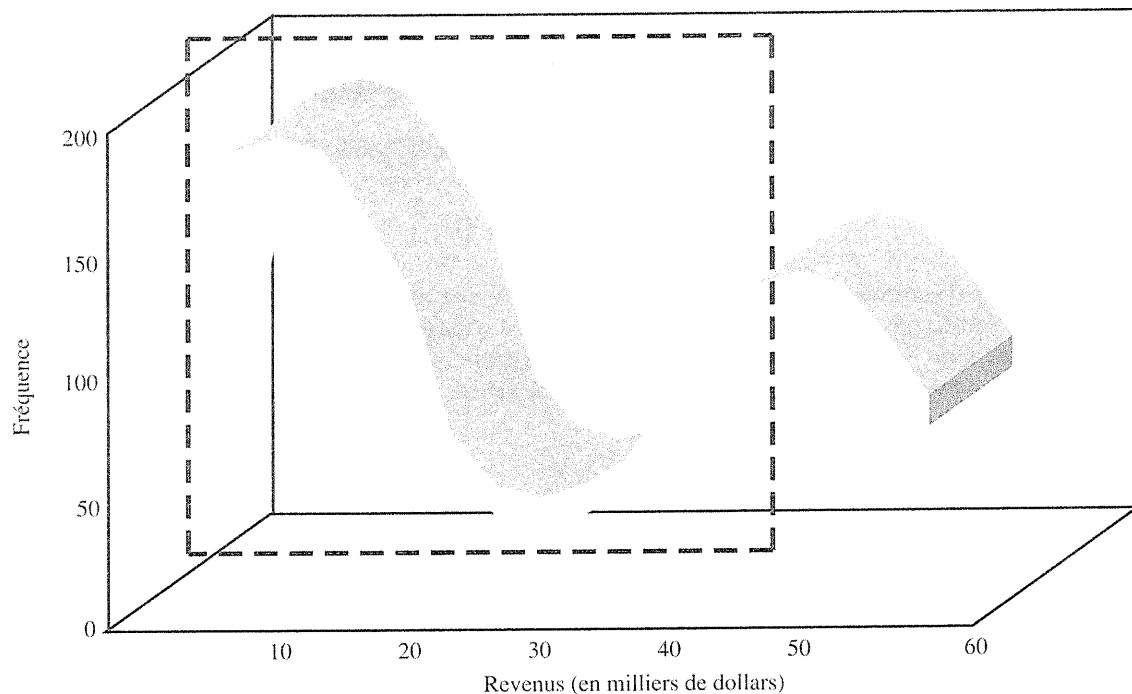


Figure 4.1 Répartition bimodale caractéristique.

Des auteurs dans des endroits aussi éloignés les uns des autres que la Colombie-Britannique et l'Alabama ont noté la segmentation des marchés du travail, en particulier dans les collectivités qui vivent de la transformation des produits forestiers. Marchak (1983) décrit les conditions qui prévalaient il y a vingt ans en Colombie-Britannique. De 63 à 87 % des hommes travaillaient dans le secteur forestier dans les collectivités échantillonnées, par opposition à seulement de 3 à 7 % des femmes. En général, les travailleurs à temps plein gagnaient plus du double du salaire des travailleuses à temps plein (moyenne brute de 21 619 \$ pour les hommes par comparaison à 10 728 \$ pour les femmes) (Marchak 1983, p. 122).

Bailey *et al.* (1996) font état de résultats semblables en Alabama. Même s'ils ne présentent pas de données sur le revenu, ni sous forme de moyennes ni sous forme de répartitions, ils documentent le fait que les hommes blancs dominent totalement l'emploi sur le marché du travail primaire axé sur la transformation de produits forestiers où les salaires sont élevés. Les Afro-Américains et les femmes représentent la majeure partie de la population des comtés ruraux de l'Alabama dans leur échantillon et pourtant, ces groupes sont virtuellement absents du nombre des employés des usines de pâte et papier.

4.4 Écart de revenu

L'expression « les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent » fait quelque peu cliché, mais les statistiques continuent de confirmer cette réalité. Mondialement, l'écart de revenu est très spectaculaire et, comme de nombreux observateurs l'ont signalé, le Canada ne fait pas exception. Au cours des vingt dernières années, l'écart entre les riches et les pauvres a attiré l'attention de nombreux économistes et critiques sociaux et les données récentes du recensement dont a fait état le *Globe and Mail* (23 décembre 1997) montrent que l'écart entre les nantis et les démunis du Canada continue de s'élargir. Pour le cinquième des familles canadiennes les plus pauvres, le revenu moyen a chuté de 17 882 \$⁷ à 17 334 \$ en 1996. Par contraste, le cinquième des familles les plus riches ont en moyenne vu leur revenu augmenter, car il est passé de 112 822 \$ en 1996 à 114 874 \$. Même si l'écart n'est pas aussi grand dans certaines régions du pays, il préoccupe considérablement bon nombre de Canadiens. Si les tendances actuelles se maintiennent, les données des recensements futurs montreront un accroissement de la polarisation, c'est-à-dire plus de gens dans les catégories des

⁷ Les valeurs sont indiquées en dollars constants de 1997 (c.-à-d. rajustées pour tenir compte de l'inflation).

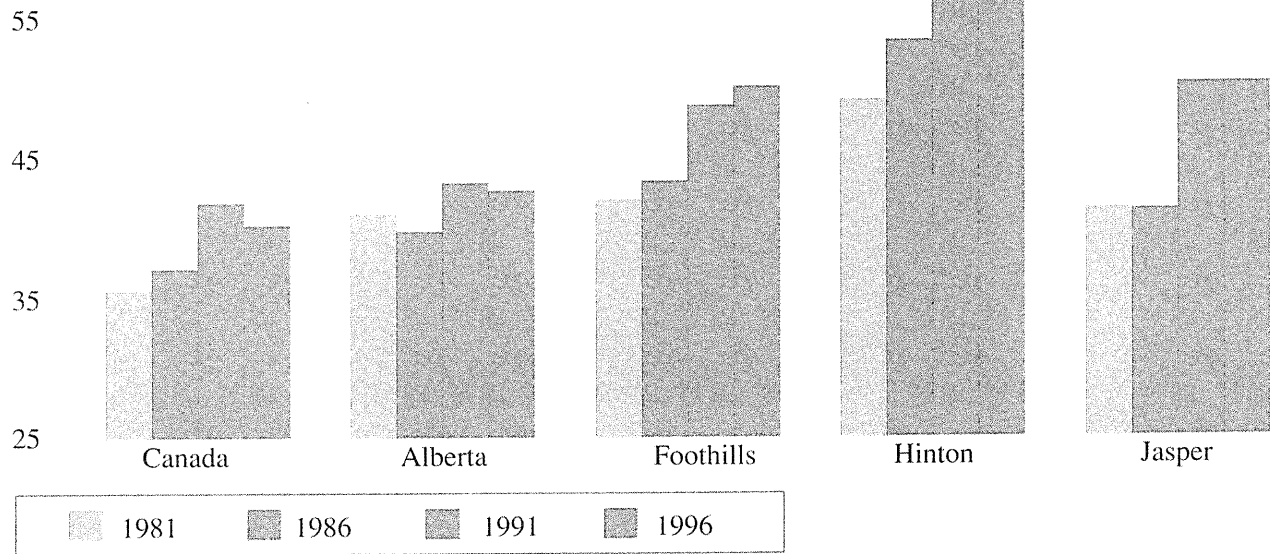


Figure 4,2 Revenu moyen par ménage, 1981–1996 (en dollars constants de 1996).

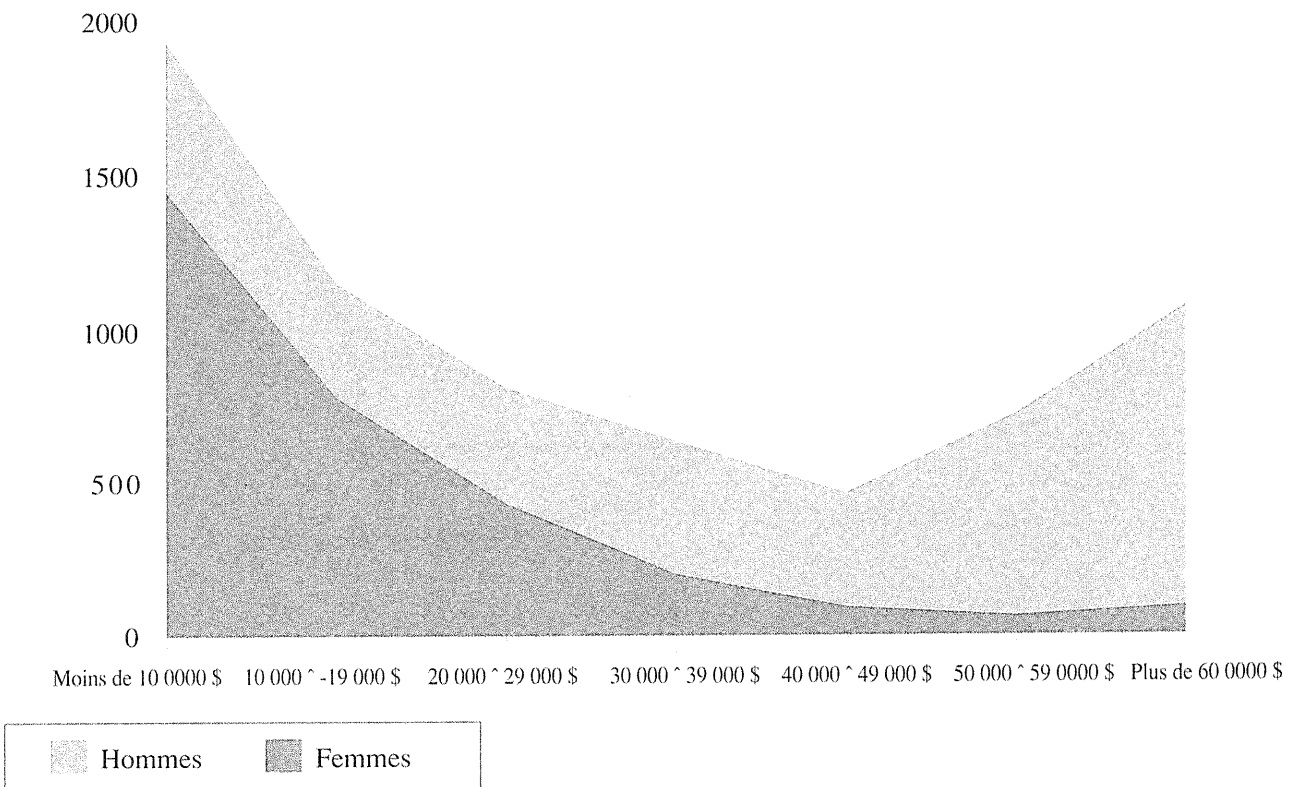


Figure 4,3 Répartition des revenus, Hinton 1996.



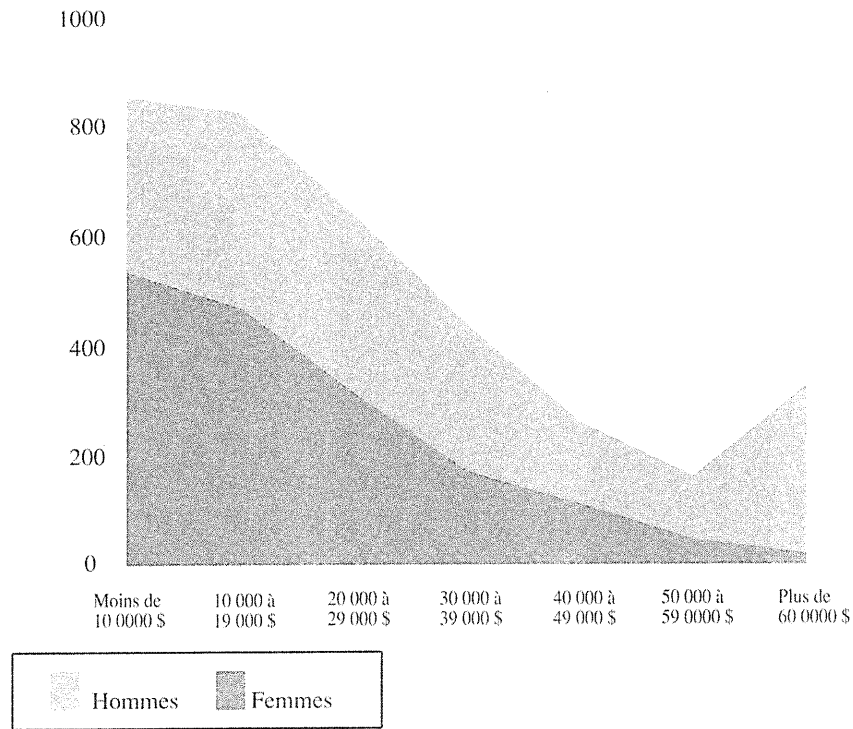


Figure 4.4 Répartition des revenus, Jasper 1996.

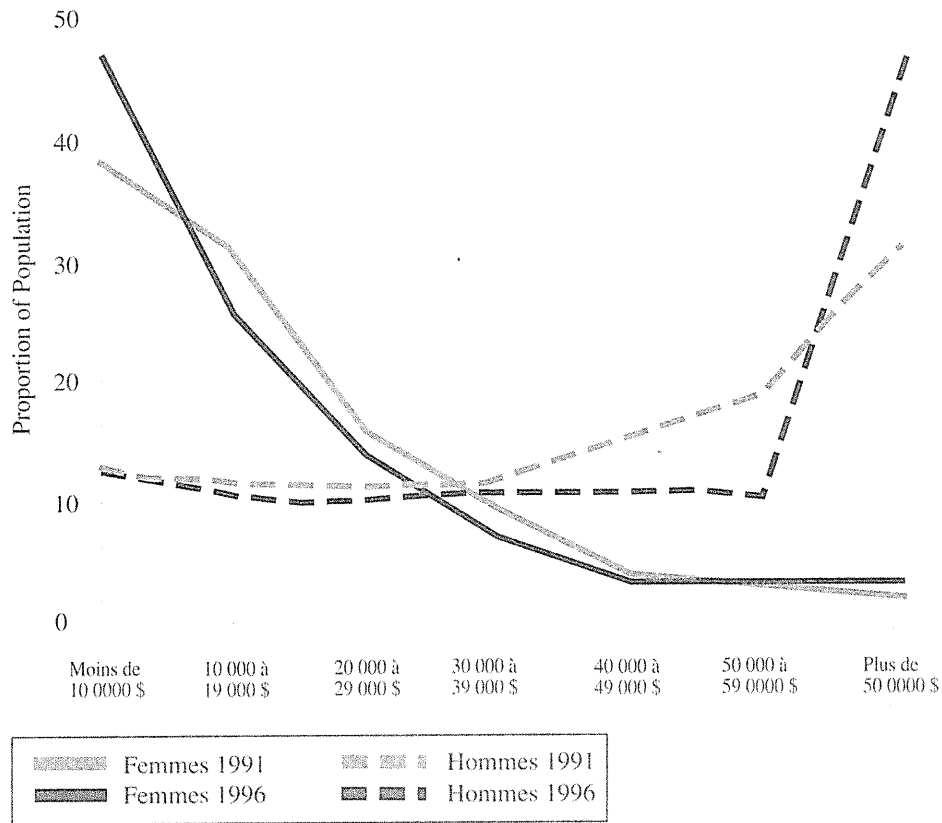


Figure 4.5 Répartition des revenus, Hinton 1991 et 1996.

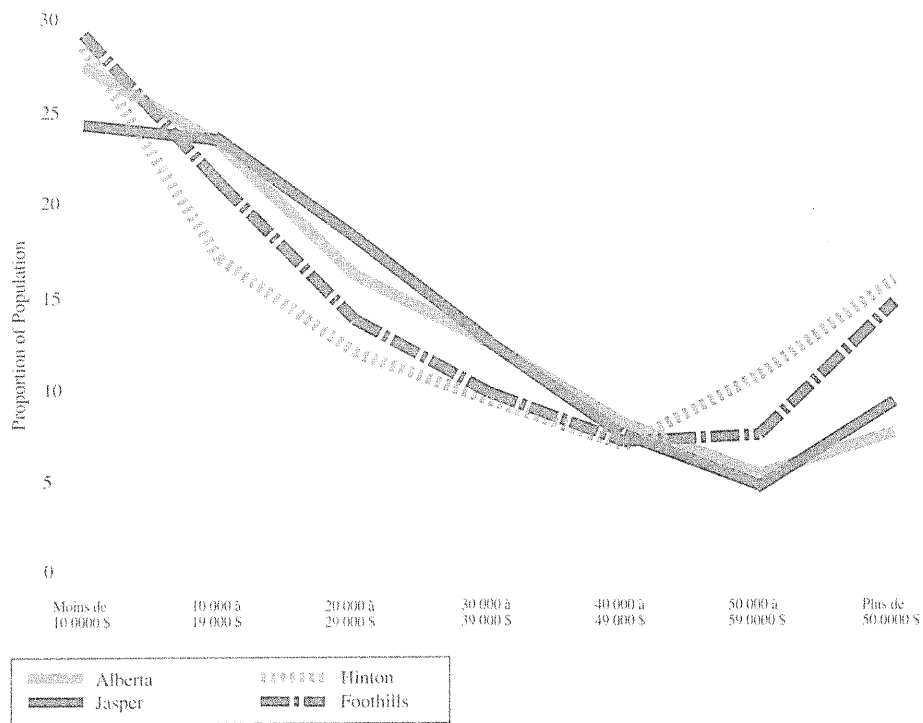


Figure 4,6 Répartition des revenus, Alberta, Hinton, Jasper, Foothills 1996.

Familles, personnes mariées 57%



Figure 4,7 Caractéristiques familiales à partir du recensement, Hinton 1996.

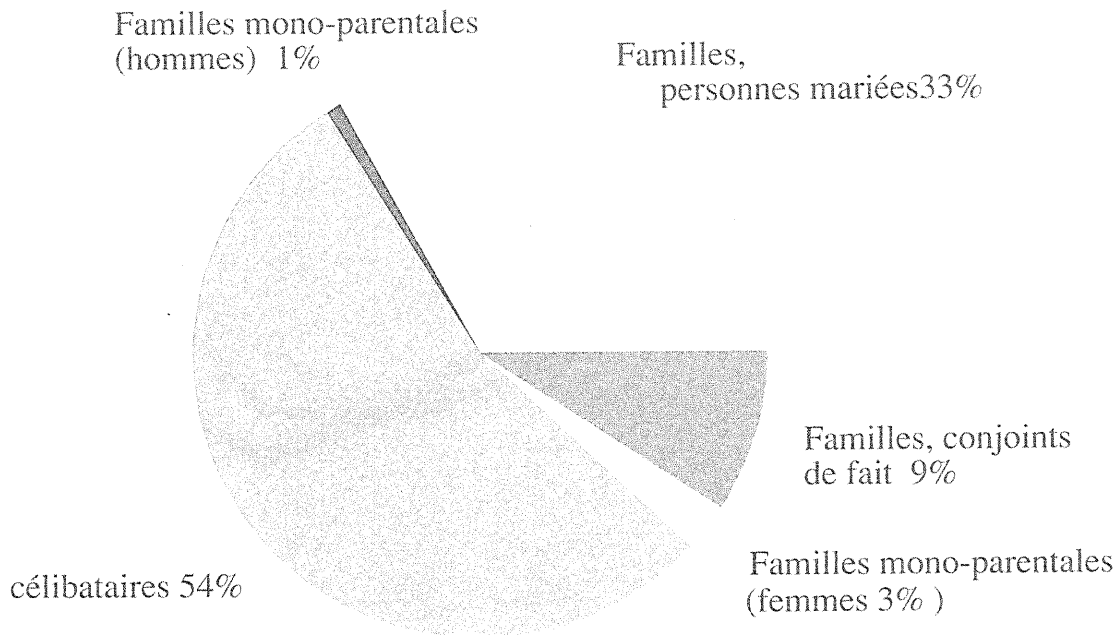


Figure 4.8 Caractéristiques familiales à partir du recensement, Jasper 1996.

revenus faibles et élevés et moins de gens dans les catégories de revenus intermédiaires. Les différences de scolarité et d'aptitudes stratifieront toujours les revenus, mais on peut dire qu'un degré élevé de disparité dans les revenus entre les riches et les pauvres nuit au développement communautaire et ne correspond pas à l'image de société égalitaire, pleine de possibilités économiques pour ceux qui sont prêts à travailler dur que le Canada aime projeter. Il faut donc déterminer dans quelle mesure les avantages de la prospérité économique sont répartis dans une collectivité et comment les écarts et les concentrations de revenus influencent le bien-être des résidents.

Du point de vue statistique, la répartition des revenus au Canada est *bimodale*. Elle se caractérise par deux points élevés et un creux au milieu. Un point représente une proportion substantielle de personnes à faible revenu et le deuxième, une autre proportion substantielle de personnes à revenu élevé. Le creux au milieu illustre graphiquement l'écart du revenu moyen. La figure 4,1 montre une répartition bimodale caractéristique, les données étant présentées pour exagérer la courbe bimodale. Un *cadre de visualisation en pointillés* est superposé à la figure. Ce cadre renferme la portion de la répartition bimodale apparente dans les figures 4,4 à 4,7.

Il est important de signaler ce détail ici parce que les répartitions illustrées dans les graphiques qui suivront sont déformées par les regroupements à l'extrémité supérieure de l'échelle. Les données de Statistique Canada sur le revenu sont habituellement indiquées dans des catégories de revenus non comparables. Par exemple, la catégorie de revenu inférieur à 10 000 \$ est notre regroupement de cinq catégories de Statistique Canada (0-999 \$; 1 000-2 999 \$; 3 000-4 999 \$; 5 000-6 999 \$; 7 000-9 999 \$). Statistique Canada présente le revenu par échelles d'augmentation de 5 000 \$ pour la tranche de 10 000 \$ à 30 000 \$ et regroupe dans une même catégorie tous ceux qui gagnent plus de 60 000 \$. Nous avons simplifié les catégories en utilisant des échelles d'augmentation de 10 000 \$, mais nous n'avons pas détaillé les données pour la tranche des 60 000 \$ et plus pour les revenus des hommes et des femmes. Pour obtenir un aperçu plus détaillé et exact du revenu, il aurait idéalement fallu répartir le revenu par échelles d'augmentation de 2 000 \$ ou de 5 000 \$ pour les paliers de 0 \$ à 150 000 \$. Si Statistique Canada n'avait pas regroupé les valeurs dans la catégorie 60 000 \$ et plus, la répartition réelle des revenus au Canada ressemblerait au graphique de la figure 4,1 dans lequel la ligne de répartition chuterait aux deux extrémités du graphique.

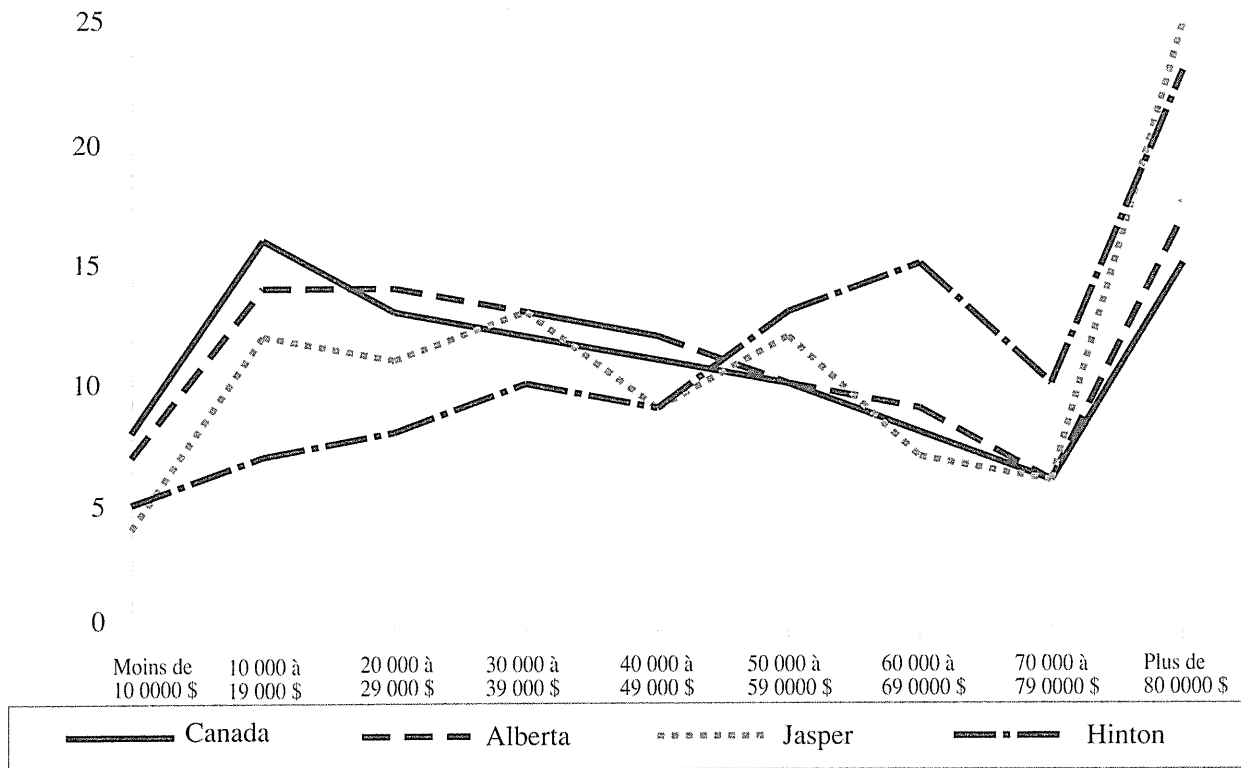


Figure 4,9 Revenus des ménages, Hinton, Jasper, Alberta, et Canada 1996.

4,5 Instantané de la répartition des revenus

Les données de la figure 4,2⁸ montrent une augmentation générale, entre 1981 et 1996, des revenus médians des ménages de la région de la Forêt modèle de Foothills. Hinton enregistre le revenu médian du ménage le plus élevé⁹, avec plus de 58 000 \$ en 1996, mais même le revenu médian du ménage pour toute la région de Foothills est supérieur à la moyenne nationale ou provinciale. Une fois de plus, la figure 4,2 montre un revenu médian du ménage en hausse croissante pour la région de la Forêt modèle de Foothills.

Même si ces variations du revenu médian nous renseignent quelque peu sur la comparaison des revenus familiaux et l'évolution d'un recensement à un autre, les résumés par chiffres seulement ne nous disent rien sur la répartition des revenus d'emploi à l'échelle des collectivités. Les fourchettes de revenus dans une collectivité varient souvent de manière considérable, des revenus élevés et des revenus faibles étant associés à des facteurs comme le sexe ou la profession. Par conséquent, pour observer avec plus de précision les niveaux de revenu des ménages, il est important d'examiner la répartition des revenus à un endroit donné. En examinant la répartition, il nous est plus facile d'évaluer comment se répartissent les valeurs du revenu médian assez élevées dans la région de Foothills parmi la population locale.

Les figures 4,3, 4,4 et 4,5 montrent l'écart entre le revenu des hommes et des femmes à Hinton et à Jasper. Les chiffres indiquent clairement que la majorité des hommes gagnent des revenus se situant à l'extrémité supérieure de l'échelle, tandis que la majorité des femmes gagnent des revenus à l'extrémité inférieure de l'échelle; l'écart est donc important entre les sexes. Le revenu total s'approche ainsi de la répartition bimodale décrite à la figure 4,1. Voici d'autres aspects intéressants : l'importante montée de la ligne après les revenus de 40 000 \$ pour les hommes de Hinton (figure 4,3) par comparaison avec la ligne assez droite des revenus des hommes à Jasper (figure 4,4), la proportion croissante de résidents dans les catégories de revenus faibles et élevés de la figure 4,4 et la fréquence élevée de faibles revenus chez les femmes de Jasper (figure 4,5).

⁸ À moins d'indication contraire, toutes les sources des figures proviennent de la documentation sur les données pour la série « Profils », partie A et partie B de Statistique Canada. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, 1996, 1993, 1991, 1986, 1981. Recensement du Canada.

⁹ Il existe trois mesures de cette tendance centrale : la moyenne, la médiane et le mode. La moyenne est la mesure la plus largement utilisée, mais elle est fortement influencée par les valeurs extrêmes. La valeur médiane est le point du milieu d'une distribution de chiffres et n'est pas influencée par les valeurs extrêmes. Dans ce cas, la moitié de tous les revenus sont inférieurs à la valeur médiane et la moitié y sont supérieurs.



La figure 4,6 illustre les écarts du revenu total entre les villes comparées. Nous constatons la représentation la plus forte de la répartition bimodale à Hinton où la répartition des revenus est plus polarisée qu'en Alberta en général. Autrement dit, plus de gens déclarent des revenus aux extrémités supérieures et inférieures de la répartition que des revenus dans la tranche intermédiaire—entre 20 000 et 40 000 \$. Cette constatation correspond à la littérature existante sur les marchés du travail primaires (stables, salaires élevés et avantages) et secondaires (instables, faibles salaires, sans avantages). Une telle segmentation des marchés du travail entraîne naturellement une répartition bimodale des revenus. La polarisation observée dans les revenus peut s'expliquer par ces conditions structurelles qui influencent fondamentalement la composition et la nature de la vie communautaire.

Jusqu'à maintenant, nous avons présenté les données à l'échelle des individus. Ce niveau de détail est utile, mais l'effet de la composition des ménages peut être un facteur susceptible d'atténuer l'incidence de la segmentation du marché du travail. Les répartitions du revenu des ménages peuvent être très différentes de la répartition du revenu des individus. Les collectivités étudiées ne font pas exception. Comme les figures 4,3 et 4,5 l'indiquent, un grand nombre des différences de revenu dans ces collectivités sont liées au sexe. Selon la proportion des résidents qui viennent de familles à double revenu, une partie de la polarisation montrée dans l'écart des revenus entre les sexes sera probablement atténuée dans les unités économiques des ménages (c.-à-d. lorsqu'un homme à salaire élevé vit avec une femme à faible revenu). Les figures 4,7 et 4,8 décrivent la composition des ménages à Hinton et à Jasper. Le diagramme à secteurs sur Hinton montre que 57 % des résidents sont mariés, que 11 % vivent en union de fait, tandis que seulement 24 % des adultes de Hinton sont célibataires. Par comparaison, Jasper compte moins de ménages à double revenu où, supposément, les ressources financières sont partagées.

Seulement 33 % des résidents de Jasper sont mariés et 9 % vivent en union de fait. Les célibataires (54 %) y sont également beaucoup plus nombreux qu'à Hinton. Ces chiffres jouent un rôle important pour nous aider à comprendre la répartition des revenus à l'échelle des ménages dans ces collectivités. Ainsi, ceux qui gagnent un faible revenu à Hinton bénéficient probablement de liens familiaux, tandis que ceux qui habitent à Jasper sont beaucoup moins susceptibles d'en bénéficier.

Le pourcentage d'hommes et de femmes qui travaillent à temps plein et à temps partiel est un autre facteur qui influence fortement l'écart des revenus entre les sexes à Hinton. Cette question est abordée plus en détail dans le chapitre sur l'emploi du présent rapport mais, pour résumer brièvement, les taux d'emploi à temps plein et à temps partiel selon le sexe à Hinton sont très différents (67 % d'hommes à temps plein, 45 % de femmes à temps plein, 33 % d'hommes à temps partiel et 45 % de femmes à temps partiel). Le pourcentage supérieur d'hommes qui travaillent à temps plein entraîne évidemment des résultats supérieurs pour le revenu.

À Jasper, les différences selon le sexe et le travail à temps plein et à temps partiel sont également prononcées. Chez les femmes, 35 % de la population active travaille à temps plein, tandis que 65 % travaille à temps partiel. Chez les hommes, seulement 58 % travaillent à temps plein et 42 % à temps partiel. Cette différence entre le travail à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, explique en partie l'écart des revenus à Hinton et à Jasper.

La figure 4,9 montre la répartition des revenus des ménages de Hinton et de Jasper, par comparaison avec l'Alberta et le Canada¹⁰. Elle illustre les effets des ménages à revenus multiples sur la répartition des revenus dans une collectivité. Contrairement à la figure 4,6, les répartitions de la figure 4,9 ne sont pas bimodales mais davantage unimodales, avec une forte proportion de revenus de ménage supérieurs à 60 000 \$ dans les deux collectivités. À Jasper, 33 % des ménages déclarent des revenus de l'ordre de 20 000 \$ à 50 000 \$. La situation bimodale dont nous avons parlé précédemment disparaît lorsque nous envisageons le revenu total des ménages. À Hinton, 27 % des ménages déclarent des revenus dans la tranche moyenne et la plus forte proportion de ménages se trouve à l'extrémité supérieure de l'échelle. Comme prévu, la polarisation décrite aux figures 4,3 et 4,5 est atténuée dans les unités économiques des ménages et l'écart entre les revenus faibles et élevés disparaît presque entièrement, lorsque l'unité d'analyse n'est plus l'individu mais le ménage. Il est également intéressant de noter qu'une part supérieure de la population se trouve à l'extrémité inférieure de la répartition des revenus en Alberta et au Canada, par rapport aux deux collectivités de la Forêt modèle de Foothills. Ces conditions de revenu sont abordées plus en détail à la section suivante lorsque nous intégrons les opinions des résidents des collectivités à la répartition des revenus et les données de Statistique Canada présentées ici.

¹⁰ Le revenu total des ménages s'entend du revenu d'une personne ou d'un groupe de personnes qui habitent le même logement. Il peut s'agir d'un groupe familial (famille au sens du recensement) avec ou sans autres personnes qui n'appartiennent pas à la famille, de deux familles ou plus qui partagent un logement, d'un groupe de personnes sans lien les unes avec les autres ou d'une personne vivant seule. Le revenu total d'une famille économique est la somme de tous les revenus de tous les membres de cette famille. Les revenus familiaux sont indiqués au chapitre 5, à la figure 5,1.

4,6 Hinton : Opinions des gens de la localité sur le revenu

Les entrevues avec un large éventail de résidants nous donnent un aperçu de la façon dont ils perçoivent les disparités entre les revenus. Les chiffres des recensements sur le revenu d'emploi ne révéleront pas à eux seuls ces caractéristiques communautaires davantage qualitatives. La combinaison des données des recensements et des opinions locales sur le revenu d'emploi nous permet de mieux comprendre les écarts et les concentrations des revenus, de même que l'influence de ces caractéristiques sur la vie de la collectivité. Les commentaires sont regroupés selon les thèmes qui se sont dégagés des entrevues avec les résidants. Certaines opinions locales sont incluses dans le texte ci-après et d'autres figurent en annexe. Les opinions des gens des localités sur le revenu sont structurées en quatre sujets connexes : l'intégration sociale, le revenu et la cohésion de la collectivité, le partage de la richesse et l'évolution des marchés du travail.

4,6,1 Intégration sociale

Dans de nombreuses villes à industrie unique, le caractère communautaire est inextricablement lié à l'employeur. Les dirigeants d'usines jouent un rôle important dans la gestion de la ville et les superviseurs d'ateliers jouissent d'un statut social considérable. À Hinton, où il existe plus d'une grande industrie, l'évolution des organisations communautaires et du caractère de la collectivité est moins marquée par la mentalité des villes à industrie unique que par l'amalgame de plusieurs forces industrielles importantes. Au fur et à mesure du développement d'autres secteurs industriels, les employés de l'usine de pâte ont joué un rôle moins prédominant dans la vie de la collectivité. Une personne âgée note la tendance vers une intégration sociale accrue chez les employés et les employeurs et entre eux.

La ville était davantage stratifiée en fonction de la direction et des travailleurs. Maintenant, cette stratification sociale n'existe plus, je pense. L'occupation professionnelle n'a pas d'importance. Dans une ville à industrie unique, l'emploi détermine le statut social. Si vous êtes un contremaître au travail, vous êtes contremaître au club de curling. C'est pareil. Ce n'est pas le cas ici. Les gens ne se tiennent pas uniquement avec ceux avec qui ils travaillent, ils socialisent également avec des gens d'ailleurs et c'est plus détendu. *Personne âgée*

Ces commentaires reflètent certaines différences subtiles d'une collectivité qui n'est pas spécifiquement caractérisée par une seule industrie. Les nouveaux magasins de détail et la croissance du tourisme et des loisirs ont contribué à cette diversification économique. Les résidants mentionnent souvent ces rapports amicaux entre les travailleurs des industries et parmi eux, ce que reflètent des relations de travail qui se sont toujours déroulées dans un climat détendu et harmonieux. D'autres résidants partagent ce sentiment en disant que les gens ont tendance à socialiser non pas en fonction d'affiliations industrielles ou professionnelles, mais en fonction d'intérêts communs comme le ski ou la chasse.

4,6,2 Revenu et cohésion de la collectivité

Même si un grand nombre des résidants interviewés partagent les opinions qui précèdent, tous les segments de la collectivité n'ont pas un sentiment aussi positif de la cohésion sociale. Il est probable que les résidants aux ressources financières semblables—par exemple les mineurs et les travailleurs d'usine—partagent des intérêts de loisirs communs. Un horaire de travail commun (basé sur quatre jours de travail et quatre jours de congé) contribue également au sentiment du partage du même mode de vie. Il est donc raisonnable de présumer que la collectivité est moins stratifiée par profession ou travail que par l'aptitude à payer et à participer à la « bonne vie » qu'offre la région de Foothills. Voici des déclarations des résidants qui vont dans ce sens.

Vous verrez donc que la collectivité est fragmentée un peu de cette manière et qu'il y a les petits cercles sociaux rattachés à l'endroit où vous travaillez, en raison de la taille des bases d'emploi. Je pense aussi, comme vous le dites, que c'est une bonne indication si vous travaillez dans les mêmes cercles et avez le même potentiel de revenu, alors vous pouvez faire un tas de choses semblables, par exemple la motoneige et...et toutes sortes d'autres activités. Habituellement, ce sont ces gens qui peuvent se permettre ce genre d'activités. *Employé du secteur des ressources*



Comme une proportion grandissante des travailleurs de Hinton trouve de l'emploi dans le secteur des services (se reporter au chapitre 3), dans des entreprises de loisirs, de tourisme et de ventes au détail, un nombre grandissant de résidents de Hinton ne bénéficient pas des avantages liés aux salaires élevés des secteurs d'emploi traditionnels que sont l'exploitation forestière et minière. Un grand nombre des travailleurs du secteur des services habitent depuis moins longtemps à Hinton et, pour cette raison, ont moins de liens familiaux ou maritaux que les personnes qui travaillent dans le secteur primaire. Les nouveaux venus peuvent donc ne pas avoir les moyens financiers de participer à certaines activités coûteuses comme la motoneige ou le hockey et par conséquent, la collectivité peut devenir plus stratifiée en raison des revenus qu'en raison de la profession ou de l'éducation. Un certain nombre de résidents mentionnent ces tendances dans la collectivité et les conséquences néfastes possibles qui peuvent en résulter pour la collectivité en général. Voici quelques opinions :

Lorsque nous sommes arrivés dans la collectivité, nous avons observé qu'elle ressemblait beaucoup à bon nombre d'autres collectivités qui vivent des ressources que je connais. Nous avons entre autres remarqué, à notre arrivée et après avoir vécu ici pendant un certain temps, qu'il existe une différence très distincte de richesse — les nantis et les démunis. Les usines et les mines emploient tellement de gens et paient de très très bons salaires et il semble que ceux qui n'appartiennent pas à ce groupe constituent le reste de la base de la population et des salaires. Il y a un grand écart entre les salaires. D'un point de vue social, cette situation peut faire naître des cliques — basées sur le revenu et les cercles d'emploi. **Employé du secteur des ressources**

Il y a deux classes ici, les nantis et les démunis. Il y a ceux qui travaillent dans les entreprises qui ont tout et il y a ceux qui n'ont pas ces emplois et qui réussissent à peine à joindre les deux bouts d'un mois à l'autre. Après avoir payé le loyer et les services publics, ils n'ont plus d'argent pour faire quoi que ce soit d'autre. Même pas se procurer un laissez-passer pour aller se baigner ou une autre activité semblable, ou pour faire partie d'organisations ou de clubs. C'est tout simplement hors de portée, ils n'en ont pas les moyens. **Employé des services sociaux**

4,6,3 Partage de la richesse

Même si la plupart des gens conviennent que l'écart entre les personnes bien rémunérées et les autres à Hinton est considérable et probablement grandissant, certains pensent que ceux qui ont des emplois peu rémunérés sont souvent liés, par les liens familiaux, à ceux qui ont des emplois très bien rémunérés. Autrement dit, la plupart des personnes qui gagnent de faibles revenus contribuent essentiellement comme deuxième revenu — une part d'une famille à double revenu. Par exemple, nombre de femmes travaillent dans les bureaux ou les restaurants locaux et leur revenu d'emploi est probablement insuffisant pour couvrir les frais de base d'une famille vivant à Hinton. Selon les chiffres des figures 4,3 et 4,5, cette généralisation est probablement très proche de la réalité. La plupart des femmes de Hinton gagnent des revenus en deçà de la moyenne. Ces données ne tiennent toutefois pas compte du fait que de nombre d'entre elles sont mariées ou liées à des familles où il existe plus d'un revenu. La figure 4,7 indique que presque 68 % des résidents sont mariés ou vivent en union de fait. En tant que membre de la famille, leur richesse réelle n'est pas fidèlement reflétée par un seul revenu. À une question sur l'écart des revenus à Hinton, un résident a répondu par un commentaire qui reflète assez bien l'opinion générale.

Il y a ceux qui travaillent dans les entreprises qui ont tout. Vous savez, je n'en ai pas vu beaucoup [de faibles revenus]. À mon avis, c'est peut-être en partie parce qu'un membre de la famille travaille à l'usine ou à la mine, de sorte que la richesse semble répandue. **Employé du secteur touristique**

Deux perspectives sont exactes ici : les femmes gagnent en général moins que les hommes, et le revenu des femmes est souvent le deuxième revenu de la famille. Il existe toutefois des différences importantes entre les salaires des hommes et des femmes et ces différences sont directement liées aux divisions traditionnelles du travail selon le sexe. Beaucoup penseraient que l'écart de revenu entre les sexes ne constitue pas un problème, car de nombreuses femmes de Hinton profitent, dans les faits, des revenus élevés de leur conjoint qui travaille dans le secteur des ressources. La situation structurelle de ces femmes peut cependant être précaire. Non seulement sont-elles dépendantes de la santé du secteur des ressources (soumis à des fluctuations en raison du prix des produits, de la substitution et d'autres facteurs du marché mondial et des politiques) où travaille leur conjoint, mais elles dépendent en outre de la santé de leur mariage. Il peut y avoir un fort facteur économique dissuasif chez les femmes qui hésiteront à mettre fin à un mauvais mariage en

raison des conséquences économiques potentiellement néfastes. Il faudra examiner plus en profondeur ce type d'effet secondaire de la dépendance à l'égard des ressources sur la qualité de vie de certaines sous-populations.

4.6.4 Évolution des marchés du travail

Outre les observations sur l'écart de revenu, certains résidants commentent les raisons qui expliquent cet écart et l'avenir prévisible, au cours des prochaines années. La croissance des emplois dans le secteur des services est le facteur le plus souvent cité pour expliquer la disparité entre les riches et les pauvres à Hinton. Même si tout type de création d'emplois est généralement considéré comme une bonne chose, les comparaisons locales entre les emplois dans le secteur des ressources naturelles et ceux du secteur des services sont inévitables. Un grand nombre de gens voient l'écart croissant entre les riches et les pauvres comme une conséquence du sous-emploi dans le secteur des services et, tout en reconnaissant la contribution de ce secteur à l'économie locale, ils critiquent les emplois de faible qualité qui y sont créés.

Je crois en général que l'emploi est bon pour les travailleurs industriels, mais pas vraiment pour les travailleurs du secteur des services. Ces derniers sont payés au salaire minimum et les emplois sont rares; je crois aussi que les employeurs en profitent en embauchant des travailleurs à temps partiel pour ne pas avoir à payer d'avantages sociaux. *Garde-parc provincial*

Je crois qu'il y aura une demande stable d'aide-serveurs et de serveuses, à temps partiel et à peu près au salaire minimum....donc, la santé financière de Hinton est sans conteste basée sur la forêt....et je travaille dans l'industrie touristique et je sais combien je suis peu payé. *Employé du secteur touristique*

D'autres résidants attribuent la disparité croissante entre les riches et les pauvres à l'évolution technologique. La révolution technologique touche tous les secteurs de la société et les entreprises de foresterie et d'exploitation minière ne font certainement pas exception. La complexité et l'automatisation grandissantes se traduisent par un besoin d'employés très spécialisés et hautement rémunérés, rendant ainsi périmée la main-d'oeuvre peu spécialisée dans les forêts et les mines. Un employé de l'usine de pâte a nommément décrit cette tendance :

Je vois se creuser un fossé. Soit que vous travaillez dans l'industrie—celle des mines ou celle de la foresterie—soit que vous n'y travaillez pas. Si oui, vous pouvez vous permettre de vivre dans cette ville; sinon, vous ne le pouvez pas. Je vois l'écart s'agrandir à mesure que la technologie prend de plus en plus de place et que la récolte se fait avec moins de travailleurs. Il y aura donc moins d'emplois....c'est manifestement la voie dans laquelle nous nous engageons, tant dans les usines que dans les mines. Je vois donc le fossé se creuser. *Employé de l'usine de pâte*

Ces opinions donnent un aperçu à l'échelle de la collectivité de l'avenir de la répartition des revenus à Hinton. Même si les préoccupations citées ici ne sont pas particulières à Hinton, on perçoit fortement que le changement se produit rapidement et que ses conséquences modifieront le caractère de la vie de la collectivité. Ce qui était autrefois une ville caractérisée par sa dépendance à l'égard de l'extraction des ressources à large échelle l'est peut-être moins aujourd'hui, car les possibilités d'emploi passent dans d'autres secteurs de l'économie locale. Les résidants observent cette transition et les conséquences liées à la répartition des revenus à Hinton.

4.7 Jasper : Opinions des gens de la localité sur le revenu

La principale différence dans les revenus entre les deux collectivités est l'absence d'emplois hautement rémunérés pour les hommes de Jasper. Le revenu médian à Jasper est moindre que celui de Hinton, mais l'accroissement du revenu entre 1981 et 1990, exprimé en pourcentage, est de loin supérieur à Jasper, ce qui donne à penser que le périmètre urbain est peut-être en train de combler l'écart entre le revenu médian des deux collectivités. Le modèle de la répartition des revenus à Jasper diffère quelque peu de celui de Hinton. À Jasper, la répartition des revenus chez les hommes est assez uniforme d'un niveau de revenu à l'autre, tandis qu'une proportion supérieure de femmes se retrouve à l'extrémité inférieure de la répartition (figure 4.5). Les opinions sur la répartition des revenus à Jasper donnent une idée de la raison pour laquelle le revenu prend cette forme et comment elle pourrait évoluer dans l'avenir. Les commentaires sont structurés en trois sections : gestionnaires et travailleurs, resserrement de la classe moyenne et changement rapide des politiques.



4,7,1 Gestionnaires et travailleurs

Une bonne part de la différence dans la répartition des revenus entre ces deux collectivités est attribuable à la nature de l'activité économique. Comme nous l'avons dit à la section 4,1, la majeure partie de l'économie locale de Hinton se compose de quelques grandes entreprises qui traditionnellement, à tout le moins, ont assuré la plupart des emplois. Par contraste, la majeure partie de l'économie locale de Jasper se compose d'entreprises du secteur des services comme des hôtels, des restaurants et des magasins de détail. De nombreux propriétaires de petites entreprises habitent Jasper, mais les propriétaires des grands hôtels et des restaurants n'y habitent pas et, aux fins du recensement, ils déclarent des revenus à l'extérieur de la collectivité. Pour cette raison, l'écart de revenu indiqué à la figure 4,4 est largement fondé sur les différences de revenu entre les gestionnaires résidents (et/ou propriétaires) et les travailleurs et il est mis en lumière par la faible proportion de personnes qui déclarent des revenus supérieurs à 50 000 \$. Certains résidents parlent de ce qu'ils considèrent comme une incompréhension générale de la « richesse de Jasper ».

Si on regarde les statistiques, et le district de santé possède des statistiques selon lesquelles Hinton est plus riche que Jasper relativement au revenu par habitant. À mon avis, la situation n'a pas toujours semblé comme telle. Vu de l'extérieur, on pense toujours au « riche Jasper ». Pourtant, la différence est très marquée entre les familles à faible revenu et les familles à revenu élevé. Il y a deux extrêmes et pas de riche entre-deux. **Travailleur de service de garde**

L'absence de plus en plus marquée d'autres possibilités d'emploi pour la classe moyenne scolarisée est un autre facteur qui contribue à cette dichotomie entre les gestionnaires et les travailleurs. Parcs Canada emploie moins de résidents locaux en réduisant les services et en confiant en sous-traitance des tâches comme l'entretien des terrains de camping. Les sociétés de services publics, Canadien National (CN) et d'autres employeurs réduisent également les services dans le parc, ce qui se traduit par une diminution des possibilités d'emploi pour les membres de la collectivité.

Je crois que Jasper était plus riche auparavant et que des changements sont survenus au cours des dernières années. Moins de gens occupent des postes à revenu moyen et bénéficient des avantages connexes à Parcs Canada ou au CN. Davantage de gens travaillent dans le secteur touristique. Depuis quelques années, on note vraiment une différence énorme. **Employé des services sociaux**

Tout comme à Hinton, certains pourraient citer les familles à double revenu comme facteur qui atténue la disparité entre les revenus des hommes et des femmes. Même si cette disparité n'est pas aussi prononcée à Jasper en raison de la répartition assez égale des revenus chez les hommes, il est important de mentionner ici les caractéristiques familiales différentes à Jasper de celles de Hinton. Une forte proportion des résidents de Hinton sont mariés ou conjoints de fait (68 %), mais on ne peut pas en dire autant pour Jasper. Il y a moins de couples mariés ou en union de fait (42 %) à Jasper, donc moins de personnes qui profitent du revenu familial combiné. Si nous ajoutons ce facteur propre à la collectivité au grand nombre de femmes qui gagnent de faibles revenus, il pourrait y avoir plus de difficultés économiques à Jasper qu'on pourrait le penser à prime abord, d'après l'ensemble normalisé des indicateurs d'emploi.

4,7,2 Resserrement de la classe moyenne

Les remarques précédentes sur la diminution des possibilités d'emploi pour la classe moyenne nous amènent à un sujet qui préoccupe considérablement de nombreux résidents de Jasper. Le resserrement de la classe moyenne s'explique par divers facteurs particuliers aux familles à revenu moyen qui les empêchent de prospérer, notamment l'augmentation des impôts et des coûts du logement, la concurrence accrue entre les entreprises et les normes à la baisse pour les employés du secteur des services.

Il me semble que l'une des principales préoccupations à Jasper est sa croissance et le fait qu'une famille moyenne a de plus en plus de difficultés à y vivre. **Personne âgée**

En ce moment, un grand nombre de familles vivent sur la corde raide. Fondamentalement, le coût de la vie a beaucoup augmenté au cours des dernières années, de sorte que les choses coûteront encore plus cher. Avec la diminution de l'activité économique et le partage du même gâteau en plus petites portions, beaucoup gagneront moins et devront payer plus cher. **Propriétaire de restaurant**

J'ai beaucoup entendu parler de l'évolution future de la collectivité. On aura dorénavant une collectivité où l'élite—les nantis qui sont assez riches pour posséder des maisons, payer des impôts et posséder quelques entreprises—continuera à s'enrichir, tandis que tous les autres qui travaillent à très faible salaire, sans avantages sociaux et sans emploi syndiqué, devront vivre dans des loyers rudimentaires ou partager le logement. L'écart entre les nantis et les démunis continuera de se creuser. C'est, à mon avis, un microcosme de ce qu'on constate partout dans le monde. Les 20 % les plus riches s'enrichissent encore plus et les 25 % les plus pauvres s'appauvrissent de plus en plus. **Garde-parc**

Ces commentaires font partie d'un thème général des collectivités de Foothills au sujet de la hausse des coûts et de l'inégalité des revenus. Même si la plupart des gens reconnaissent que les possibilités d'emploi diminuent pour la classe moyenne, ils ne partagent pas tous le même avis sur les possibilités futures. Les optimistes parlent d'une économie progressiste et dynamique pleine de potentiel pour ceux qui ont l'esprit d'entreprise, tandis que d'autres ne voient des possibilités que pour très peu de gens qui ont suffisamment de capital financier pour profiter de l'évolution de la situation économique. Une chose semble évidente toutefois. Même si les données de recensement indiquent que les revenus moyens augmentent dans la région de Foothills, bon nombre de gens ne partagent pas cette perspective dans leurs observations de la vie communautaire et de l'activité économique. Une partie du scepticisme vient probablement de l'écart perceptible dans la répartition des revenus d'emploi et de la préoccupation générale des résidents quant à la situation dans laquelle ils pourraient se retrouver.

4,7,3 Changement rapide des politiques

Les résidents se préoccupent beaucoup du resserrement de la classe moyenne à Jasper en raison notamment du rythme auquel se produit le changement. Le changement de la conjoncture socio-économique de Jasper fait partie de la réalité actuelle des résidents, car Parcs Canada continuera d'adapter son mandat à l'égard de la gestion de la ville. Les modifications fiscales proposées, le développement immobilier et les initiatives commerciales contribuent tous à donner l'impression générale qu'on ne se préoccupe guère de la façon dont ces changements influenceront la collectivité. En outre, on considère que les grandes entreprises ont un grand rôle à jouer dans les répercussions éventuelles de ces changements. Voici certains des commentaires.

On voit des gens très riches en affaires ici qui possèdent un grand nombre de propriétés et qui ont une influence énorme au gouvernement à Ottawa, et localement, auprès des directeurs des parcs avec qui ils cultivent des liens et à qui ils accordent des faveurs. **Exploitant touristique**

À mon avis, si les impôts et les droits fonciers évoluent comme prévu, nous verrons un grand exode des familles de la collectivité. Il y aura des gens très riches qui posséderont les entreprises et les gens qui travaillent pour eux. On verra probablement quelque chose comme toute la classe moyenne qui quittera pour aller vivre ailleurs. **Employé des services sociaux**

Les résidents pensent généralement que la répartition des revenus à Jasper est éminemment fonction de l'économie locale et de la politique de Parcs Canada à l'égard de l'imposition fiscale, de l'obligation de résidence et du développement commercial. Les disparités entre les riches et les pauvres font partie des changements récents, des changements en partie suscités par le tourisme et le commerce, mais également par les nouvelles orientations stratégiques de Parcs Canada.

4,8 Discussion

Les conclusions découlant des données des recensements sur la répartition des revenus sont très simples. Les revenus médians sont très élevés dans la région de Foothills. Toutefois, la répartition des revenus dans la région est polarisée, la plupart des femmes se trouvant à l'extrémité inférieure de l'échelle et la plupart des hommes à l'extrémité supérieure. Hinton présente une image bimodale plus accentuée dans sa répartition des revenus selon le sexe que Jasper.

Les statistiques d'emploi sont perçues et comprises par les résidents de diverses manières. Les deux collectivités parlent d'un « fossé » ou d'un « écart » entre les riches et les pauvres. La croissance du secteur des services crée plus d'emplois à l'extrémité inférieure de l'échelle salariale. En 1996, plus de 45 % de la population en âge de travailler à Hinton gagnait moins de 20 000 \$ par année. Pourtant, la même année, le revenu médian de Hinton s'élevait à 58 028 \$.



De même à Jasper, un peu plus de 48 % de la population gagnent moins de 20 000 \$ par année. Chez les femmes, comme le montrent les statistiques, très peu trouvent des emplois dont la rémunération est supérieure à la moyenne. Toutefois, il est clair que même si les possibilités de revenu sont limitées pour les femmes, en raison des modèles familiaux, toutes les femmes à faible revenu ne vivent pas nécessairement dans des ménages à faible revenu.

Peut-on s'attendre à ce que cet écart dans les revenus s'élargisse ou se rétrécisse ? Si l'on se fie aux tendances mondiales et à l'opinion locale sur le sujet, nous pouvons sans craindre de nous tromper nous attendre à ce que l'écart entre les riches et les pauvres se creuse. Les industries de Foothills sont concurrentielles à l'échelle mondiale. La base touristique de Jasper est également de plus en plus internationale dans sa portée. La technologie et la concurrence mondiale continueront d'influencer grandement la situation en ce qui concerne les possibilités d'emploi et l'emploi local. Malheureusement, de petites collectivités comme Hinton et Jasper peuvent avoir de la difficulté à maîtriser leur propre destinée, étant donné leurs liens étroits avec les forces du marché international.

Quelles sont les conséquences d'un écart de revenu ? Du point de vue de la durabilité des collectivités, l'écart actuel entre les nantis et les démunis reste-t-il dans des limites socialement acceptables ? Et si la répartition des revenus reste actuellement dans des limites socialement acceptées, quand ce qui est acceptable cessera-t-il de l'être, vu que l'écart semble s'élargir ? Comment la physionomie d'une collectivité changera-t-elle si l'écart dans les revenus se creuse ? Voilà des questions que les dirigeants communautaires et les décideurs doivent aborder. Les problèmes se rapportent directement à la question du partage des ressources et des avantages. Les avantages financiers de la base locale des ressources sont-ils équitablement répartis entre les membres de la collectivité ? Que faire pour favoriser une participation économique accrue ? Comment les femmes, les jeunes et les populations autochtones peuvent-ils profiter davantage de l'économie basée sur les ressources ? Il faut des solutions locales et l'examen de certaines de ces questions lancera le dialogue nécessaire à ces solutions.



4,9 Annexe

4,9,1 Hinton : Opinions additionnelles sur le revenu

Je ne crois pas qu'il existe ici la ségrégation qu'on voit dans beaucoup d'autres villes. Je me souviens que si l'on vivait du côté nord de la voie ferrée, on ne fréquentait tout simplement pas quelqu'un qui vivait du côté sud. Je ne crois pas que cette distinction existe ici. Il y a eu, pendant un temps, une question de vie dans la montagne ou la vallée. Les gens à revenu supérieur vivaient dans la vallée. Les premiers arrivés à Hinton se sont installés dans la montagne. Même cette distinction a maintenant disparu; je pense que la situation est d'ailleurs inversée maintenant. Les gens qui vivent dans la vallée sont des résidents établis depuis longtemps à Hinton et ceux qui vivent dans la montagne sont les nouveaux arrivants. Évidemment, nous avons maintenant la subdivision de Thompson. Donc, les secteurs et les quartiers comme tels ont changé, vraiment changé. Je ne crois pas cependant que la ville ait déjà fait preuve de discrimination. Je n'en ai même jamais été témoin dans les écoles. **Personne âgée**

Qu'en est-il des familles à faible revenu à Hinton ? Elles forment un petit groupe par rapport à la ville dans son ensemble. La plupart des faibles revenus représentent le deuxième revenu de la famille. Il n'y a pas tant de gens que ça qui ont des familles à faire vivre. La plupart sont des familles à double revenu. **Propriétaire d'entreprise**

Je crois que la plupart des emplois se trouvent dans les mines et les usines et une bonne partie du secteur des services est axé sur les besoins de ces entreprises. Par contre, quand il est question d'emplois subalternes, dans la restauration rapide, par exemple, on pense surtout aux adolescents et aux jeunes qui, à mon avis, à leur niveau et à l'étape où ils se trouvent, ne pensent pas à gagner 70 000 \$ par année à ne rien faire. Je ne crois pas que la situation ait créé deux classes de gens ou quoi que ce soit, parce qu'un grand nombre de ceux qui font cuire des hamburgers vivent habituellement dans une famille où le principal pourvoyeur travaille à la mine ou à l'usine, de sorte qu'ils ont de toute façon une vie sociale assez bonne. À mon avis, dans la plupart des cas, les gens sont fondamentalement de gros travailleurs. **GRC**

Je crois que les jeunes s'ennuient. Je peux vous dire qu'il y a probablement beaucoup de jeunes à faible revenu. Ils n'ont rien d'autre à faire et c'est presque leur terrain de jeux....Ceux que je connais personnellement sont des jeunes de familles à faible revenu, probablement monoparentales. Ils ont tendance à se tourner vers l'alcool et la drogue assez jeunes. **Propriétaire d'entreprise**

Il y avait les pauvres, les gens de la classe moyenne, et les riches. Maintenant, on est riche ou pauvre. Il n'y a pas de milieu. Rien. **Travailleur d'usine**

Je vois beaucoup de problèmes sociaux associés à la drogue, à l'abus d'alcool, aux problèmes conjugaux et familiaux. Le taux de divorce est très élevé. Je crois parfois que nous vivons trop bien, que le niveau de vie élevé est tout autant une malédiction qu'une bénédiction. **Membre du clergé**

Sur le plan économique, il semblait qu'il y avait deux groupes : ceux qui avaient de l'argent et ceux qui n'en avaient pas. Soit que vous travailliez à l'usine ou dans les mines et occupiez cet emploi pendant des années, soit que vous n'en aviez pas. Il ne semblait pas y avoir une classe de travailleurs entre les deux, ce que j'ai trouvé très intéressant. D'une certaine façon il y avait des classes, mais il ne semblait pas y avoir cette hiérarchie du tout. Soit que vous êtes riches, soit que vous êtes pauvres. **Employé des services sociaux**

À mon avis, la croissance du tourisme sera probablement une bonne chose, sauf probablement pour les jeunes travailleurs. Les jeunes qui peuvent manquer de maturité dans leur attitude à l'égard de l'école et se retrouver ensuite dans un piège économique, c'est-à-dire un faible revenu qui fait qu'il leur est difficile de multiplier leurs possibilités. **Enseignant**

Des femmes conduisent des camions à la mine de Greg River. Ce n'est certainement pas quelque chose que j'aimerais faire. Il est cependant difficile pour les femmes d'obtenir des emplois bien rémunérés, à moins de travailler aux mines ou à l'usine. Autrement, il n'y a que des emplois à 6 ou 7 \$ l'heure. **Travailleur social**

Il y a bien quelques femmes qui travaillent à la mine. À mon avis, cela dépend de l'éducation et de la formation, de même que des possibilités. Travailler à la mine dans un bureau ne fait pas partie des emplois qui y sont bien rémunérés. Il faut occuper un poste du genre opérateur d'équipement lourd ou quelque chose comme ça pour obtenir un emploi mieux rémunéré, ou une carte de qualification dans un des métiers; il n'y a rien de tel à Hinton. Je connais une femme qui suit un programme d'apprentissage pour devenir mécanicienne et j'en connais aussi une autre qui a fait l'apprentissage de la soudure. Je pense que la plupart des femmes ici se tournent vers des emplois de femme de chambre ou de serveuse. Elles ne pensent pas aux métiers. **Refuge pour femmes**

4.9.2 Jasper : Opinions additionnelles sur le revenu

Ce serait un gros coup pour la collectivité. La nature de la ville changerait presque complètement parce que la population du CN forme dans une large mesure tout un groupe de personnes aux revenus moyens avec avantages sociaux. Il y en a un peu à Parcs, mais la majorité se trouve au CN. **Employé des services sociaux**

Il me semble que l'une des préoccupations principales de la ville est la croissance de Jasper et il devient de plus en plus difficile pour la famille moyenne de s'en tirer ici. **Employé des services sociaux**

À mon avis, c'est de la sympathie [envers les résidents temporaires] plus que toute autre chose. Le fait qu'ils travaillent pour presque rien et vivent dans des réduits. Les gens qui devraient prendre soin d'eux ne le font pas. Il sera intéressant de voir si cette tendance que nous observons, avec les gens qui vivent dans des camionnettes et dans les rues, si la perception va changer, parce qu'ils ne sont plus aussi cachés qu'avant dans leurs réduits, quel que part. **Personne âgée**

La taxe passera à 10 %, puis il faudra payer en plus la taxe provinciale et la taxe scolaire. Je ne pense pas que les gens peuvent le permettre. Ils ont un revenu fixe et ils n'ont pas d'économies. Je ne crois pas qu'ils peuvent vivre ici. *Personne âgée*

Une minorité seulement n'a pas de double revenu. *Exploitant touristique*

Bien, à mon avis, les gens qui vivaient ici il ya longtemps, il me semble qu'ils aimaient leur vie comme elle était. Les nouvelles entreprises sont cependant plus dynamiques, je crois, et veulent susciter des changements qui les aideront. Bon nombre de choses ne semblent pas tout à fait justes, mais évidemment, c'est la même chose partout. Les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. *Personne âgée*

Je crois que l'inégalité sociale est considérable et que nous perdons la classe moyenne ici. *Employé des services sociaux*

4,9,3 Tableaux de recensement

Tableau 4,1 Revenu médian du ménage*, 1981 1996

Divisions de recensement	Revenu médian du ménage			
	1996	1991	1986	1981
Hinton	58 028	56 914	53 472	49 180
Yellowhead	41 704	39 591	33 563	34 718
Jasper	50 364	50 385	41 288	41 359
Foothills	50 169	48 829	43 347	42 007
Edson	41 429	48 094	41 686	43 507
Grande Cache	62 176	58 919	52 471	50 214
Whitecourt	56 649	52 398	41 294	42 889
Edmonton	38 555	40 703	38 126	40 808
Alberta	42 701	43 255	39 761	40 993
Canada	40 209	41 822	37 122	35 578

* Revenu en dollars constants de 1996.

Tableau 4,2 Emplois à temps plein et à temps partiel et revenu, 1996

Divisions de recensement	Nombre d'employés à temps plein		Revenu moyen des employés à temps plein		Nombre d'employés à temps partiel		Revenu moyen des em- ployés à temps partiel	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	2 200	880	50 557	25 214	1 060	1 570	24 282	9 756
Yellowhead	1 540	765	39 936	23 181	1 460	1 310	23 317	9 694
Jasper	950	515	40 103	28 519	715	950	19 893	12 021
Foothills	4 690	2 160	42 510	25 010	3 235	3 830	23 101	10 143
Edson	1 365	660	45 125	22 272	860	1 020	21 199	9 336
Grande Cache	940	355	53 613	28 689	490	640	24 327	9 988
Whitecourt	1 545	785	52 021	24 752	1 090	1 195	17 567	11 070
Edmonton	97 760	69 995	41 043	28 795	77 535	85 690	17 567	12 107
Alberta	468 950	293 110	42 725	28 091	332 770	380 840	19 055	11 942
Canada	4 514 850	2 998 940	42 488	30 130	3 329 880	3 712 545	18 672	12 727

Tableau 4,3 Emplois à temps plein et à temps partiel et revenu, 1986

Divisions de recensement	Nombre d'employés à temps plein		Revenu moyen des emplois à temps plein		Nombre d'employés à temps partiel		Revenu moyen des emplois à temps partiel	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	1 725	660	45 626	25 427	1 150	1 200	26 504	9 453
Yellowhead	1 270	370	34 035	21 884	1 195	970	21 642	8 027
Jasper	795	280	36 131	24 837	745	920	15 143	10 550
Foothills	3 795	1 310	39 713	25 490	3 090	3 090	21 863	9 314
Edson	1 165	540	44 547	24 304	1 045	1 060	22 166	9 100
Grande Cache	545	195	44 876	27 172	560	545	26 900	9 493
Whitecourt	990	415	41 915	22 523	870	875	20 242	9 126
Edmonton	97 170	65 230	40 695	27 011	80 580	85 290	16 769	10 837
Alberta	416 505	226 810	40 699	26 430	310 705	336 730	17 792	10 590
Canada	4 249 365	2 331 515	38 435	25 194	3 033 575	3 240 035	16 979	10 095

Tableau 4,4 Emploi et revenu moyens, 1981 and 1996

Divisions de recensement	Nombre d'emplois à Tpl et à Tpa*		Revenu moyen d'emplois à Tpl et à Tpa*		Nombre d'emplois à Tpl et à Tpa*		Revenu moyen d'emplois à Tpl et à Tpa*	
	1996		1996		1981		1981	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Hinton	3 260	2 450	37 420	17 485	2 785	1 780	34 551	13 170
Yellowhead	3 000	2 075	31 627	16 438	2 835	1 460	29 649	12 089
Jasper	1 665	1 465	29 998	20 270	1 390	1 035	28 285	13 998
Foothills	7 925	5 990	33 666	17 802	7 010	4 275	31 296	12 987
Edson	2 260	1 725	35 831	14 357	1 980	1 260	32 503	12 595
Grande Cache	1 460	1 060	42 867	16 873	1 495	865	23 288	13 794
Whitecourt	2 670	2 055	41 071	16 387	1 950	1 365	31 206	11 842
Edmonton	175 295	155 685	31 627	20 451	181 985	140 385	31 328	16 376
Alberta	801 720	673 950	30 890	20 017	730 470	510 235	31 565	15 225
Canada	7 191 125	6 127 615	31 117	19 208	7 207 610	5 065 640	28 370	14 801

* Tpl = temps plein; Tpa = temps partiel

Tableau 4,5 Population par répartition des revenus et sexe, Hinton, Alberta, and Canada, 1996

Fourchette de revenus	Hinton		Jasper		Foothills		Alberta		Canada	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
15 ans et + et revenu :	3 635	3 105	1 845	1 670	9 125	7 585	980 320	940 265	10 516 800	10 399 950
moins de \$1,000	105	220	30	45	325	485	46 290	59 585	533 690	645 215
1 000-2 999	115	345	50	80	390	720	39 570	64 895	417 960	640 345
3 000-4 999	80	205	60	120	225	485	31 405	54 625	350 295	568 155
5 000-6 999	95	265	75	130	285	725	34 490	60 330	416 570	661 850
7 000-9 999	90	405	105	160	405	835	48 405	88 095	604 335	981 730
10 000-14 999	180	450	150	265	820	1 300	97 915	155 335	1 092 975	1 825 895
15 000-19 999	190	325	205	205	645	785	84 670	109 580	908 500	1 174 600
20 000-24 999	150	240	155	205	590	655	78 500	87 930	863 090	921 755
25 000-29 999	225	190	170	110	595	445	72 745	70 730	819 785	778 080
30 000-39 999	430	200	270	170	1 095	530	143 815	93 925	1 502 120	1 086 975
40 000-49 999	365	95	150	110	885	285	105 465	47 590	1 110 255	555 230
50 000 et plus	1 620	160	420	65	2 845	310	197 030	47 670	1 897 230	56 015



Tableau 4,6 Ménages par répartition des revenus pour les entités sélectionnées, 1996

Répartition	Canada	Alberta	Hinton	Jasper
Tous les ménages privés	10 820 050	979 175	3 435	1 550
Moins de 10 000	865 955	66 115	160	55
10 000-19 999	1 724 510	132 580	250	185
20 000-29 999	1 453 680	133 080	265	175
30 000-39 999	1 340 905	123 810	350	195
40 000-49 999	1 215 060	114 800	320	140
50 000-59 999	1 053 970	101 300	460	190
60 000-69 999	849 865	83 100	515	105
70 000 et plus	2 316 120	224 385	1 110	490
Revenu moyen	48 552	51 118	58 796	55 654
Revenu médian	40 209	42 701	58 028	50 364

Tableau 4,7 Pourcentage de la population par fourchette de revenu et sexe, 1996

Fourchette de revenu	Hinton		Foothills		Alberta		Canada	
	% hommes	% femmes	% hommes	% femmes	% hommes	% femmes	% hommes	% femmes
15 ans + avec revenu	3 635	3 105	9 125	7 585	980 320	940 265	10 516 800	10 399 950
moins de \$1 000	1,6	3,3	1,9	2,9	2,4	3,1	2,6	3,1
1 000-2 999	1,7	5,1	2,3	4,3	2,1	3,4	2,0	3,1
3 000-4 999	1,2	3,0	1,3	2,9	1,6	2,8	1,7	2,7
5 000-6 999	1,4	3,9	1,7	4,3	1,8	3,1	2,0	3,2
7 000-9 999	1,3	6,0	2,4	5,0	2,5	4,6	2,9	4,7
10 000-14 999	2,7	6,7	4,9	7,8	5,1	8,1	5,2	8,7
15 000-19 999	2,8	4,8	3,9	4,7	4,4	5,7	4,3	5,6
20 000-24 999	2,2	3,6	3,5	3,9	4,1	4,6	4,1	4,4
25 000-29 999	3,3	2,8	3,6	2,7	3,8	3,7	3,9	3,7
30 000-39 999	6,4	3,0	6,6	3,2	7,5	4,9	7,2	5,2
40 000-49 999	5,4	1,4	5,3	1,7	5,5	2,5	5,3	2,7
50 000 et plus	24,0	2,4	17,0	1,9	10,3	2,5	9,1	2,7
Pourcentage total	54,0	46,0	54,4	45,3	51,0	49,0	50,3	49,7

Tableau 4,8 Caractéristiques familiales du recensement, 1996

Divisions de recensement	Familles personnes mariées	Familles conjoints de fait	Familles mono-parentales	Père	Mère	Nombre de célibataires
Hinton	2 070	410	305	85	215	860
Yellowhead	2 100	305	190	55	130	770
Jasper	655	180	75	20	55	1 070
Foothills	4 825	895	570	160	400	2 700
Edson	655	180	75	20	55	870
Grande Cache	935	170	120	25	90	230
Whitecourt	2 100	305	190	55	130	810
Edmonton	117 395	16 380	27 830	4 500	23 330	95 945
Alberta	552 760	72 320	92 485	16 550	75 930	331 050
Canada	5 779 720	920 640	1 137 510	192 275	945 235	3 640 065

Chapter 5 PAUVRETÉ

5,1 Objectif

Évaluer l'ampleur de la pauvreté dans la Forêt modèle de Foothills par un examen de la fréquence du faible revenu et d'autres mesures objectives de la pauvreté. Ces données sont complétées par les commentaires des résidents de la région sur la pauvreté.

5,2 Raison d'être

L'évaluation de la pauvreté dans les collectivités de la Forêt modèle de Foothills porte sur les résidents les plus défavorisés des collectivités. Par définition causale, ces résidents tirent très peu d'avantages de la richesse créée par l'activité commerciale et industrielle locale. La description des difficultés économiques sert de fondement à la discussion sur l'évolution historique, les conditions actuelles et les prédictions pour l'avenir de la pauvreté dans la région. En bout de ligne, l'examen des conditions associées à la pauvreté peut aider à trouver des moyens d'atténuer les circonstances contraignantes et de faciliter l'accès aux secteurs économiques dynamiques de la Forêt modèle de Foothills.

5,3 Faible revenu et pauvreté

Un faible revenu, la déveine économique, des contraintes et l'insolvabilité sont des expressions qui toutes décrivent la proportion de résidents qui vivent dans des conditions bien en deçà du niveau de vie moyen. Les niveaux moyens varient évidemment d'un endroit à un autre, et d'un pays à un autre, et l'écart peut être très spectaculaire. Lorsqu'on parle de pauvreté au Canada, on parle rarement de dénuement complet. Il existe un grand nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui aident les gens dans le besoin. En outre, le Canada s'enorgueillit, parmi les pays industrialisés, de son filet de sécurité sociale complet.

Lorsque les gens parlent de pauvreté au Canada, ils parlent le plus souvent de pauvreté *relative* par opposition à pauvreté *absolue*. La pauvreté absolue est une situation où les gens ne parviennent pas à se procurer les ressources suffisantes pour maintenir un minimum de santé physique et d'efficacité. La pauvreté relative n'est pas un niveau de dénuement absolu, mais plutôt un niveau de vie minimum culturellement défini.

Depuis le début des années 90, la littérature est de plus en plus abondante sur le lien entre la pauvreté en milieu rural et la dépendance à l'égard des ressources naturelles. Les travaux les plus complets à cet égard sont ceux du Rural Sociological Society Task Force on Persistent Rural Poverty (RRS Task Force 1993). Un groupe de chercheurs de ce groupe de travail s'est attaché tout particulièrement à la pauvreté rurale persistante dans les collectivités qui vivent des ressources naturelles, et a documenté quatre théories distinctes mais interdépendantes qui peuvent expliquer la persistance de la pauvreté rurale dans les collectivités qui vivent des ressources forestières, de la pêche et de l'exploitation minière. Ces théories sont les suivantes : 1) théorie économique néoclassique du capital humain, 2) théories structurelles axées sur la restructuration des économies rurales, 3) théorie sur la source d'influence des bureaucraties des ressources naturelles et 4) théorie sur la construction sociale de la nature. Les chercheurs ont, à partir de ces points de vue théoriques, publié de nombreuses constatations au cours des années qui ont suivi. Par exemple, Peluso *et al.* (1994) font des commentaires judicieux sur la nature de la pauvreté dans les collectivités qui vivent des ressources; ils laissent en outre entendre que les femmes et les minorités risquent plus que les autres de vivre dans la pauvreté et qu'il faut porter attention aux différences entre les unités d'analyse que représentent les individus, les ménages et les collectivités. West (1994) s'attache au rôle que jouent les bureaucraties des ressources naturelles dans la création de foyers de pauvreté. Récemment, Freudenburg et Gramling (1998 : 571) ont indiqué que « les études quantitatives [se reporter à Cook 1995, Overdeest et Green 1995] ont constaté que les niveaux de pauvreté des régions dont les économies sont basées sur l'exploitation minière et l'exploitation du bois tendent à dépasser ceux des comtés qui vivent de l'agriculture—exemple le mieux connu au pays d'une industrie en déclin—ou de l'industrie du tourisme où les salaires sont notoirement faibles ». (traduction libre)

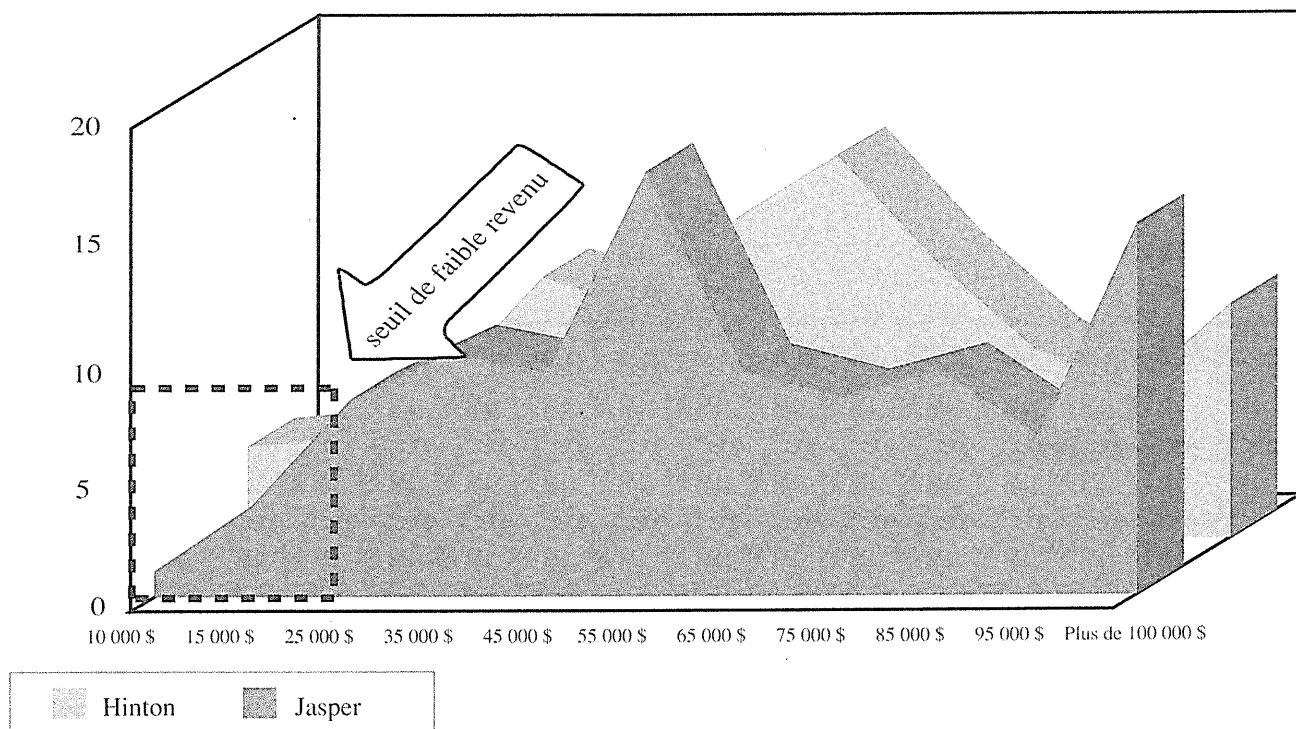


Figure 5,1 Répartition du revenu des ménages, Hinton et Jasper 1996.

D'un point de vue canadien, une bonne partie de cette littérature a pour principal inconvénient de traiter du contexte rural américain. Les chercheurs canadiens ont mis beaucoup plus de temps à examiner la pauvreté rurale, mais ils ont fait des progrès grâce à des groupes comme la Fondation canadienne de la restructuration rurale, située à Brandon (Manitoba), et aux recherches permanentes du Service canadien des forêts. De plus, tout semble indiquer que le lien entre la dépendance à l'égard des ressources naturelles et la pauvreté rurale peut être, ou risque d'être, plus aigu au Canada qu'aux États-Unis. La forte dépendance à l'égard des ressources naturelles dans toutes les régions canadiennes, ajoutée à de récents événements économiques comme la fermeture d'usines en Colombie-Britannique et la restructuration du filet de sécurité sociale, donnent tous à penser que les sociologues ont là un champ de recherche important et une occasion de renseigner les décideurs sur ce problème particulièrement épineux dans les régions rurales.

L'une des mesures de la pauvreté les plus fréquemment utilisées au Canada est la fréquence du faible revenu publiée par Statistique Canada et définie comme la proportion de familles ou d'individus en deçà du seuil de faible revenu (SFR). Ce revenu de base est fondé sur l'hypothèse générale que les familles ou les individus qui dépensent 70 % ou plus de leur revenu pour des besoins fondamentaux (alimentation, logement, vêtements) vivent des situations « contraignantes ». Les seuils de faible revenu sont établis à divers niveaux de revenu selon la taille de la famille et le degré d'urbanisation. Autrement dit, les coûts sont supérieurs pour les grandes familles et plus élevés dans les centres urbains. Le tableau 5,1 donne les seuils de faible revenu des familles et des individus, d'après les données de 1995 sur les petites régions urbaines (moins de 30 000 personnes).

Tableau 5,1 Seuils de faible revenu des petites régions urbaines

Taille de la famille	Seuil de faible revenu
1	13 373 \$
2	16 716 \$
3	20 790 \$
4	25 167 \$

Source : Statistique Canada 1997.

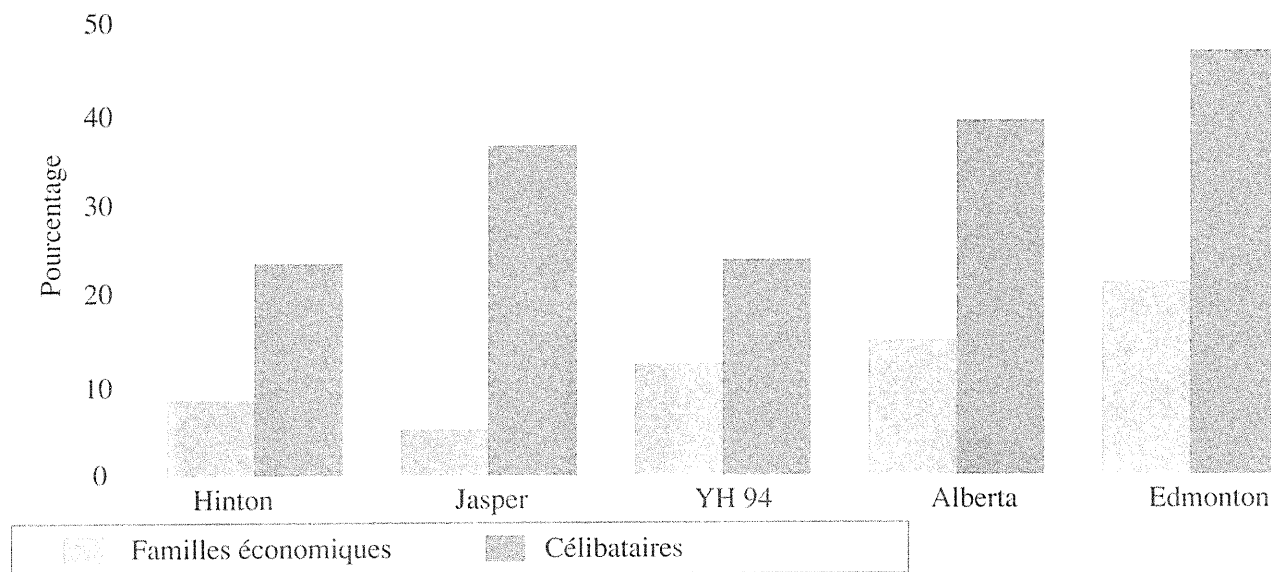


Figure 5.2 Fréquence du faible revenu par famille et par individu, 1996.

Selon cette définition spécifiquement canadienne et la mesure connexe de la détresse économique, toute personne seule qui réside dans une petite ville et qui gagne moins de 1 100 \$ par mois (13 200 \$ par année) est considérée comme une personne vivant une situation économique contraignante. Une famille de trois personnes, qui gagne moins de 1 700 \$ par mois, est également considérée comme une famille vivant une situation économiquement contraignante. Même si les valeurs du SFR sont fondées sur la taille des familles et des collectivités, elles ne tiennent pas compte de la différence du coût de la vie de base entre des collectivités de taille comparable. Par exemple, les seuils fixés pour Hinton et Jasper sont les mêmes que ceux d'Olds, en Alberta ou de Yorkton, en Saskatchewan, collectivités où le coût de la vie peut être fort différent.

Statistique Canada ne fait pas de lien direct entre les seuils de faible revenu et la pauvreté. Le Ministère soutient qu'il n'y a pas de définition de la pauvreté reconnue à l'échelle internationale—contrairement à des mesures comme l'emploi et le produit intérieur brut (PIB). En l'absence de définition claire, les mesures de la pauvreté au Canada demeurent un exercice subjectif et contestable (Fellegi 1997). Il n'en demeure pas moins que des organisations nationales comme le Conseil national du bien-être social utilisent sans hésiter la fréquence du faible revenu. Selon le Conseil, « les seuils de faible revenu sont un outil utile pour définir et analyser la proportion assez importante de la population canadienne à faible revenu » (Conseil national du bien-être social 1998) (traduction libre). Le présent rapport sur la pauvreté dans la Forêt modèle de Foothills utilise abondamment les chiffres de faible revenu comme mesure relative de la pauvreté. On peut se demander si les seuils de faible revenu reflètent fidèlement le nombre réel de familles et d'individus qui vivent des circonstances contraignantes dans la région de Foothills, et une grande partie de la discussion aux sections 5,5 et 5,6 porte sur ce débat.

La taille moyenne des familles de Hinton et de Jasper est d'environ 3,5 personnes, de sorte que si nous établissons le seuil de faible revenu à moins de 20 000 \$, environ 10 % de la population appartient à cette catégorie. La figure 5,1¹¹ donne une approximation de cette proportion assez petite de résidents dans la case en pointillée.

¹¹ À moins d'indication contraire, toutes les sources des figures proviennent de la documentation sur les données pour la série « Profils », partie A et partie B de Statistique Canada. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, 1993, 1991, 1986, 1981. Recensement du Canada.

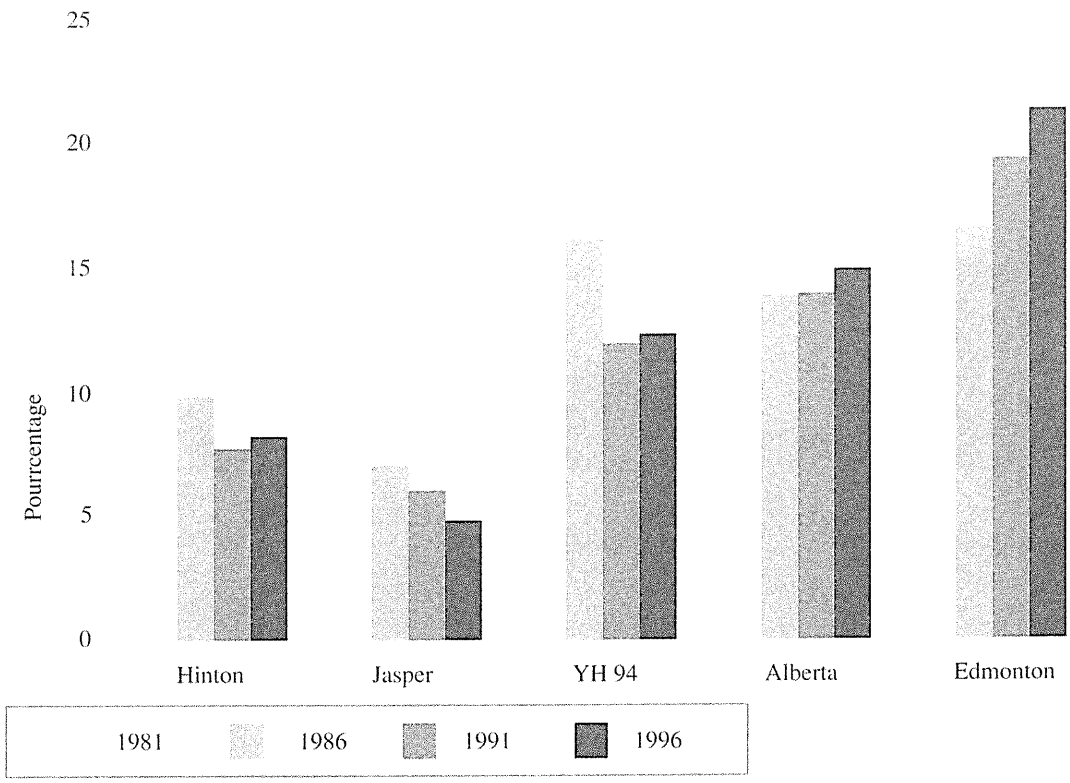


Figure 5,3 Fréquence du faible revenu par famille économique, 1981-1996.

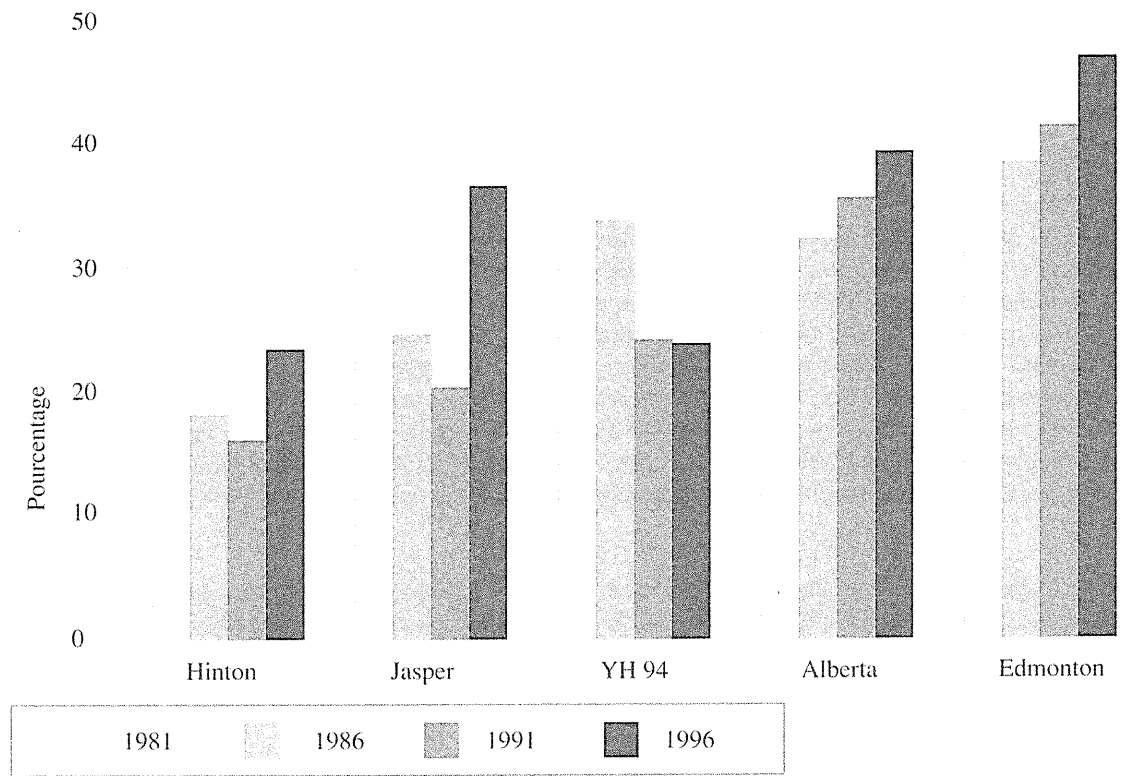


Figure 5,4 Fréquence du faible revenu par individu, 1981-1996.

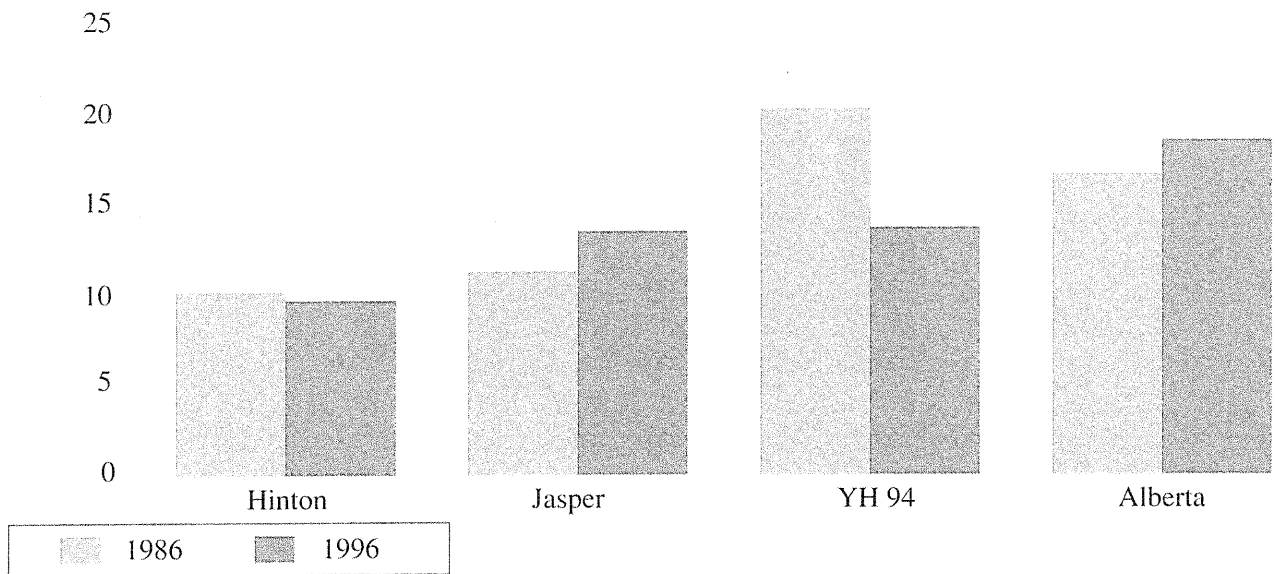


Figure 5.5 Nombre de personnes par famille de faible revenu, 1988–1996.

5,4 Mesures de la pauvreté

Statistique Canada mesure la fréquence du faible revenu à deux niveaux. La première mesure tient compte de la famille économique qui se définit comme un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, le mariage, une union de fait ou l'adoption. Dans ce cas, le revenu du ménage répond aux besoins fondamentaux de plus d'une personne. La deuxième mesure porte sur les personnes seules qui désignent les membres d'un ménage qui ne font pas partie d'une famille économique. Par exemple, une personne seule qui partage un logement ou qui vit seule ferait partie de cette catégorie. Les figures 5,2, 5,3 et 5,4 montrent la proportion de résidents à faible revenu qui sont des familles économiques et des personnes seules. La figure 5.2 donne un aperçu initial du faible revenu et de la différence marquée dans les chiffres, selon qu'il s'agit d'individus et de familles à faible revenu.

Dans chaque ville, une proportion de personnes seules de loin supérieure à celle des familles économiques déclare de faibles revenus. Hinton a la plus faible proportion de personnes seules à faible revenu, tandis qu'Edmonton a la proportion la plus élevée. Jasper compte peu de familles à faible revenu. Toutefois, la différence entre les personnes seules et les autres résidents de Jasper est plus évidente qu'ailleurs, ce qui montre que l'écart entre les revenus familiaux et individuels est très important. Toutes les régions de la Forêt modèle de Foothills affichent une fréquence du faible revenu plus faible chez les personnes seules que dans la province en général.

Les figures 5,3 et 5,4 donnent une idée de l'évolution de la fréquence du faible revenu entre 1981 et 1996. Toutes les entités de Foothills affichent un maximum de familles économiques à faible revenu dans le recensement de 1986, les chiffres les plus faibles ayant été enregistrés en 1991. Les tendances sont mixtes en ce qui concerne 1996. La fréquence du faible revenu dans certains groupes, par exemple les familles de Jasper et les individus de YH94, continue à diminuer; les tendances sont à la hausse dans d'autres groupes, notamment les familles de Hinton et surtout les personnes seules vivant à Jasper. Les statistiques sur Jasper à la figure 5,4 sont très remarquables parce qu'on y constate une hausse de 16 % de la fréquence du faible revenu chez les personnes seules. En général, la fréquence du faible revenu est moindre pour les familles économiques et supérieure pour les personnes seules qui vivent dans la Forêt modèle de Foothills.

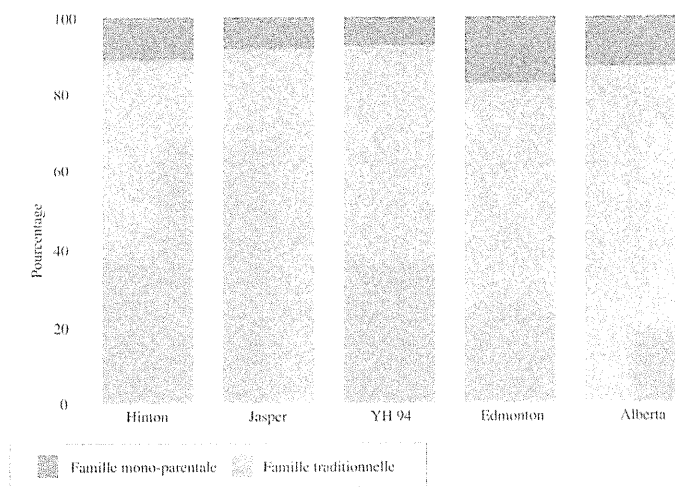


Figure 5.6 Pourcentage de familles traditionnelles et familles mono-parentales, 1996.



Figure 5.7 Nombre de cas au district du Hinton, 1992–1995.

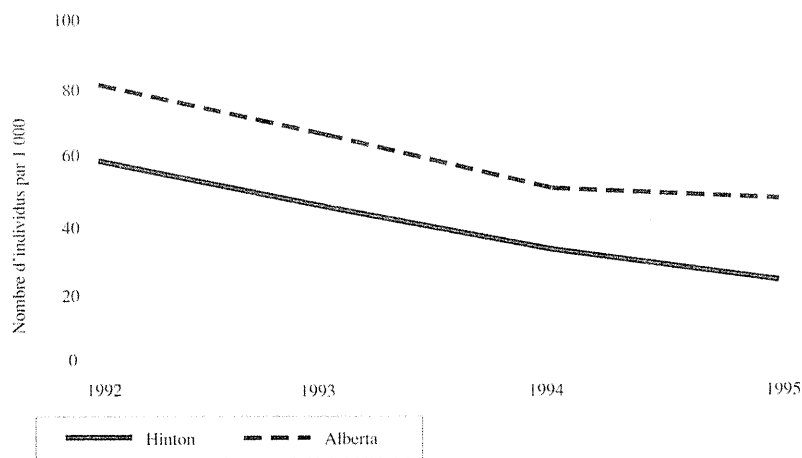


Figure 5.8 Nombre moyen de personnes qui ont reçu des prestations du FSS, 1992–1995.

Alors que les chiffres précédents indiquent le nombre réel d'unités familiales et de personnes seules dont la situation économique est jugée contraignante, la figure 5,5 montre la proportion de résidents qui appartiennent à des unités familiales à faible revenu. Cette figure complète la figure 5,3 en donnant une idée de la composition des unités familiales. Par exemple, la fréquence du faible revenu dans les familles économiques de Jasper a diminué d'environ 3 % de 1986 à 1996. Pendant la même période, la figure 5,5 montre une augmentation de la taille des familles des unités familiales à faible revenu à Jasper. Regroupées, les données illustrent que les unités familiales à faible revenu diminuent, mais que leur taille augmente. Si nous y ajoutons l'augmentation spectaculaire du faible revenu chez les personnes seules, nous constatons que les données statistiques montrent systématiquement qu'une proportion supérieure de résidents de Jasper vit de faibles revenus.

Outre les chiffres susmentionnés, le type de famille représente un facteur déterminant du risque général de pauvreté. Les analystes notent, plus précisément, la proportion importante de familles monoparentales à faible revenu. Selon le Conseil national du bien-être social, le taux national de pauvreté chez les mères chefs de famille dépassait 61 % en 1996 (Conseil national du bien-être social 1998). Ces femmes sont très susceptibles d'avoir de faibles revenus et, par conséquent, de vivre des situations financières contraignantes importantes et de vivre dans un état d'appauvrissement notable. S'il existe des familles monoparentales dans la Forêt modèle de Foothills, ce fait peut servir d'indicateur important de la situation actuelle ou future des familles à faible revenu dans la région. Les caractéristiques familiales détaillées sont décrites à la section 5,6, mais certaines données sont présentées ici pour mieux faire comprendre l'importance de ce facteur déterminant de la pauvreté dans la Forêt modèle de Foothills. La figure 5,6 montre que Foothills compte un peu moins de familles monoparentales qu'Edmonton ou l'Alberta. Les familles monoparentales ne comptent donc probablement pas pour beaucoup dans l'explication des faibles revenus dans la Forêt modèle de Foothills. En outre, la région rurale de Foothills (YH94) possède la fréquence la plus forte de familles traditionnelles, mais n'en affiche pas moins la fréquence du faible revenu la plus importante de toute la région de la Forêt modèle (figure 5,3). Dans ce cas en particulier, des facteurs autres que les familles monoparentales doivent expliquer les conditions de difficultés économiques.

Les deux dernières figures (5,7 et 5,8) présentées ici sont basées sur les données du bien-être social. L'aide sociale (bien-être social) est considérée comme un service de dernier recours accordé aux Canadiens qui ont épuisé les autres sources de soutien et qui ont besoin de l'aide gouvernementale pour se procurer des articles de base comme l'alimentation et le logement. Il existe quatre principaux groupes de personnes qui reçoivent des prestations du ministère de la Famille et des Services sociaux de l'Alberta à Hinton : les personnes aptes à l'emploi qui sont actuellement en chômage, les personnes au revenu assuré à long terme, les cas temporaires et les personnes dont on complète les revenus. Selon un questionnaire de district du ministère de la Famille et des Services sociaux, la majorité des personnes aptes à l'emploi reçoivent de l'aide pendant moins de six mois. Le nombre de cas au district de Hinton (Hinton et Jasper) est précisé à la figure 5,7. La majeure partie de l'aide sociale est versée à des personnes qui habitent dans la région de Hinton, selon un rapport de neuf fois celui de Jasper environ. Cette disparité dans le nombre de cas à Jasper et à Hinton existe en grande partie parce que la Loi fédérale sur les parcs précise qu'une personne doit avoir un emploi pour vivre dans les limites d'un parc national. L'obligation de résidence est abordée à la section 5,4,1.

Il ressort clairement des figures 5,7 et 5,8 que le nombre de cas d'aide sociale est faible. En 1995, il y avait en moyenne 165 cas à quelque moment que ce soit dans l'année. Un seul cas concernait une unité familiale moyenne de 2,38 personnes, ce qui veut dire qu'un peu plus de 24 personnes sur 1 000 comptaient sur l'aide du ministère de la Famille et des Services sociaux comme principale source de revenu. La population totale du district du ministère de la Famille et des Services sociaux de Hinton compte environ 16 000 personnes, de sorte que d'après le nombre de cas en 1995, trois personnes avaient besoin d'une forme d'aide du Ministère. La figure 5,8 illustre la diminution de la dépendance selon le nombre de personnes sur 1 000 et compare le nombre de cas du district de Hinton avec celui de la province en général. Après 1994, la diminution à l'échelle de la province du nombre de cas d'aide sociale a commencé à se stabiliser, tandis que le district de Hinton a continué de faire état d'une baisse soutenue.

À prime abord, ces statistiques sur le bien-être social montrent une situation très favorable. De moins en moins de résidents de la Forêt modèle de Foothills comptent sur l'aide sociale pour répondre à leurs besoins de base. Selon le questionnaire du district, le taux de dépendance à l'égard du bien-être social dans le district de Hinton est moins élevé que dans toutes les autres régions de la province. À titre d'indicateurs de la pauvreté, ces chiffres peuvent être quelque peu réconfortants sur l'amélioration des possibilités d'emploi pour certains des résidents les plus défavorisés de la région. Pour interpréter ces statistiques correctement, toutefois, il faut les replacer dans le contexte socio-politique. En particulier, la période de 1992 à 1995 correspond à une période de réduction des dépenses des programmes provinciaux de services



sociaux et à une restructuration générale du financement de l'aide sociale et de l'admissibilité connexe. Cette modification de la politique qui a pu entraîner une diminution du nombre de cas, ajoutée à un processus politique plus vaste de rationalisation des dépenses gouvernementales dans de nombreux ministères, explique probablement en bonne partie les observations qui se dégagent des figures ci-dessus.

De plus, on croit généralement que les familles à faible revenu sont mobiles et qu'elles peuvent chercher de l'aide auprès d'autres collectivités jugées plus ouvertes à leurs besoins. La migration externe de ce type complique l'évaluation des facteurs qui ont entraîné une diminution du nombre de cas de 1992 à 1995. Les entrevues avec les résidents peuvent nous donner une idée de ces phénomènes que les indicateurs dont nous avons parlé précédemment ne mesurent pas. Les sections 5,5 et 5,6 donnent une évaluation de la pauvreté dans la Forêt modèle de Foothills, d'après les opinions d'un large éventail de résidents.

5,5 Hinton : Opinions des gens de la localité sur la pauvreté

Selon les statistiques sur la fréquence du faible revenu à Hinton, les familles à faible revenu sont demeurées assez constantes, soit 8 % environ, tandis que la proportion de personnes seules à faible revenu a augmenté en 1996. Les statistiques montrent en outre que par comparaison avec les moyennes provinciales, la proportion de résidents à faible revenu est assez faible. Il faut prendre garde, toutefois, de tirer des conclusions sur le faible revenu et la pauvreté à partir de ces données seulement. Statistique Canada a pour mandat de donner une information comparative pour l'ensemble du pays et en élaborant les méthodes de collecte de données comparatives, des aspects particuliers des collectivités sont nécessairement négligés. Le coût de la vie comparativement assez élevé à Hinton et à Jasper est un de ces aspects particuliers. Les coûts de base de la vie, notamment ceux du logement, sont supérieurs à ceux d'autres collectivités de même taille; cependant, quand Statistique Canada fixe un seuil de faible revenu, il établit un seul revenu minimum, le même pour toutes les petites régions urbaines du Canada, sans faire de distinction. En 1995, le revenu minimum s'élevait à 20 790 \$ (tableau 5,1) pour une famille de trois personnes dans un centre urbain de moins de 30 000 personnes. Selon la définition, les familles qui gagnent moins que ce revenu vivent probablement des situations « contraignantes ». Donc, certains résidents de Hinton et de Jasper ne correspondent pas à la définition parce qu'ils gagnent plus que le seuil établi. Cela ne veut pas dire toutefois que les familles à revenu moyen légèrement supérieur au seuil du faible revenu ne connaissent pas des difficultés financières. Compte tenu du coût de la vie élevé, la fréquence du faible revenu sous-estime probablement le nombre réel de résidents qui éprouvent des difficultés ou qui sont en deçà du niveau de faible revenu.

Les opinions de la collectivité sur l'ampleur de la pauvreté à Hinton sont partagées. Certains font état des chiffres liés au faible revenu dont nous avons parlé précédemment, tandis que d'autres voient des indices inquiétants de stress familial accru chez certains segments de la population. La discussion qui suit met en lumière les points de vue polarisés sur la pauvreté. Certains résidents y voient un sujet de préoccupation, et d'autres ne voient aucune pauvreté. Les commentaires sont divisés en trois sections : qui voit la pauvreté?, preuve de détresse et division selon les professions.

5,5,1 Qui voit la pauvreté ?

Le lecteur des données des entrevues est en premier lieu frappé non pas par les propos sur la pauvreté, mais par leur auteur. La ville compte à peine 10 000 personnes, mais les quartiers résidentiels de Hinton s'étendent sur une vaste région divisée par la route de Yellowhead. L'isolement géographique caractérise donc le paysage et les quartiers résidentiels haut de gamme sont situés loin des quartiers résidentiels bas de gamme, séparés par des routes et des terres non bâties. Dans la vie quotidienne, les résidents qui vivent « sur la colline » n'ont pas besoin d'aller dans la « vallée » et les résidents de la vallée n'ont pas besoin d'aller sur la colline pour exercer leurs activités. Cet isolement géographique peut expliquer en partie la méconnaissance évidente ou le fait que des résidents ne côtoient pas de familles provenant de divers contextes socio-économiques. Toutes les collectivités connaissent un peu cette situation, mais elle est plus prononcée à Hinton qu'ailleurs, en raison de son étalement géographique. Les membres de la collectivité les moins susceptibles de voir des secteurs de pauvreté sont ceux qui se trouvent dans la tranche des revenus supérieurs et qui vivent dans les quartiers de classe moyenne supérieure et sur de grandes superficies. Voici un exemple du type de réponses reçues de personnes qui vivent dans ces quartiers.

Question : La pauvreté est-elle un problème ici ?

Réponse : Oh, j'en suis sûr. Je n'en vois pas vraiment de manifestation, mais je sais qu'elle existe.
Chef d'entreprise

Question : *Y a-t-il beaucoup de vraie pauvreté ou de gens qui vivent de l'aide sociale ici ?*

Réponse : *Je ne pense pas, pas à ma connaissance. Employé du secteur forestier*

Dans la première déclaration, le chef d'entreprise reconnaît que la pauvreté est un problème à Hinton, mais dit également qu'il n'en voit pas de manifestations dans sa vie quotidienne. Dans la deuxième déclaration, l'employé du secteur forestier dit qu'il ne connaît aucune situation de pauvreté à Hinton. L'un et l'autre ont raison, car il existe effectivement très peu de familles et d'individus en détresse économique à Hinton, ou la pauvreté à Hinton est cachée ou isolée de quelque manière. La géographie physique de Hinton peut éviter à certains résidents de rencontrer des gens d'autres milieux économiques. En outre, en l'absence d'attention de la part des médias ou d'autres moyens de faire connaître les problèmes de pauvreté, ces derniers peuvent passer inaperçus dans le paysage géographique de Hinton, ce qui donne l'apparence d'une collectivité plus prospère qu'elle ne l'est en réalité.

Les opinions sur la pauvreté de personnes étroitement liées aux familles à faible revenu sont, comme on pouvait le prévoir, différentes des opinions qui précèdent. Qu'elles viennent d'employés des Services de soutien familial et communautaire (FCSS) ou des services de garde, les opinions du secteur des services sociaux donnent à penser qu'il existe plus de problèmes liés à la pauvreté qu'on pourrait le penser en raison des taux assez bas de faible revenu dont nous avons parlé au chapitre précédent. Voici quelques opinions représentatives d'un autre point de vue sur les conditions de vie à Hinton.

Il existe une sous-culture très réelle de gens qui luttent désespérément pour joindre les deux bouts avec des revenus fixes. Il y a également....ce n'est pas un manque d'intérêt, je pense que c'est un manque total de compréhension des gens qui n'ont jamais eu à lutter, ou qui ne savent pas ce que veut vraiment dire vivre avec un faible revenu. C'est tellement plus que le revenu disponible. La pauvreté marginalise. Elle signifie que vous n'avez probablement pas les moyens d'aller à Edmonton pour profiter des rabais; d'aller au Superstore, chez Costco, pour profiter des grands soldes. Il vous faut composer avec les prix offerts en ville. Lorsque nous sommes arrivés ici, je me souviens d'avoir payé 35 \$ pour toute une saison de hockey. On peut à peine acheter un élément de l'équipement pour ce prix maintenant. Ce n'est pas simplement l'inflation, c'est beaucoup de réductions. *Travailleur social*

Question : *Pensez-vous qu'il existe beaucoup de pauvreté ici à Hinton ?*

Réponse : *Oui, plus que les gens ne le pensent. [Mention d'une mère seule à faible revenu avec deux enfants adolescents] Ce n'est pas beaucoup lorsqu'il faut acheter les repas pour l'école et tout ce qui s'ensuit. Beaucoup de gens sont dans cette situation et lorsqu'ils trouvent des emplois, ce ne sont que des emplois au salaire minimum. Le salaire le plus élevé ici est de 6,50 \$ l'heure, et ce après avoir travaillé au même endroit pendant quatre mois. La plupart de ces travailleurs commencent au salaire minimum, de sorte que la plupart d'entre eux gagnent juste assez pour ne pas avoir droit à de l'aide. Ils doivent donc payer eux-mêmes le régime d'assurance-maladie de l'Alberta et leurs frais dentaires, et tous les autres frais qui s'ensuivent lorsqu'on a des enfants. C'est terrible, nous sommes constamment en train d'aider les gens. Employé d'une association métis*

Le commentaire du travailleur social au sujet du « manque totale de compréhension » ne doit pas passer inaperçu. Pour comprendre la frustration de ce travailleur social, il faut comprendre un peu l'histoire économique de Hinton. Comme la collectivité vit des ressources, le fondement de l'économie de Hinton a été et demeure probablement encore aujourd'hui l'exploitation minière et la foresterie. Les premiers migrants à Hinton trouvaient des emplois dans le secteur des ressources naturelles. Cette activité économique a soutenu la collectivité et lui a permis de prospérer. Depuis les dernières années toutefois, d'autres secteurs économiques ont attiré de nouveaux résidents : en particulier celui des services. La plupart d'entre eux ne tirent pas profit des avantages des salaires élevés du secteur des ressources naturelles, mais doivent payer les coûts du logement et des services de base établis en fonction de ceux dont le revenu moyen atteint 61 341 \$¹², des salaires bien au-dessus de la moyenne provinciale (56 916 \$) en 1996. Lorsqu'il parle du manque de compréhension des résidents, ce travailleur social signale la division entre ceux qui éprouvent peu ou pas de difficultés économiques dans le secteur des ressources naturelles et ceux dont la vie est entravée par leur situation économique. Il fait aussi référence à la croissance assez stable de l'économie de Hinton où peu de résidents à long terme ont eu à affronter des mises à pied ou un ralentissement économique grave. Pour cette raison, certains résidents prospères ne sont peut-être pas sensibles aux problèmes de la pauvreté. Si l'on ajoute cette réalité économique à la géographie et au peu d'attention des médias, on peut mieux comprendre pourquoi de nombreux résidents de Hinton peuvent ignorer les problèmes de pauvreté.

¹² Le revenu moyen est une statistique produite à partir de la répartition des revenus. Nous pouvons observer à la figure 1 que très peu de familles déclarent dans les faits un revenu moyen proche de 61 341 \$. La plupart des familles déclarent des revenus bien en deçà ou bien supérieurs à la valeur moyenne.



Outre cette division économique, les résidants mentionnent souvent l'organisation de la vie sociale des gens de Hinton, axée sur des activités de loisir communes, par exemple la chasse, le ski ou le hockey. Les gens apprennent à se connaître au cours de ces activités et un sentiment d'appartenance s'y développe. Il est difficile pour les résidants qui vivent des situations économiques difficiles de jouer un rôle actif dans la vie de la collectivité parce qu'ils ne peuvent pas se permettre le luxe des sports et des loisirs. L'absence de participation et l'isolement entre les nantis et les démunis exacerbent encore plus les difficultés parce que ceux qui sont dans le besoin n'ont pas de liens suffisants avec les réseaux d'aide non officiels, par exemple la famille étendue (se reporter à la section 4,6,1 sur l'intégration sociale).

Les résidants de Hinton observent à maintes reprises que plus souvent qu'autrement, les chômeurs sont enclins à déménager dans des villes moins coûteuses où les services sociaux sont considérés comme facilement accessibles. Ce phénomène est communément appelé le « syndrome de la descente dans la vallée ». Lorsque la vie devient trop difficile à Jasper, les gens déménagent dans la vallée à Hinton et lorsque la vie devient intolérable à Hinton, ils quittent tout simplement la vallée. On peut soutenir alors que la principale pression vient de la hausse du coût de la vie et du déclin de l'emploi dans la classe moyenne. L'opinion suivante illustre ce syndrome et montre que lorsque les gens n'ont plus de travail, il est plus judicieux pour eux de déménager ailleurs.

Il y en a [des gens qui reçoivent de l'aide sociale] certainement ici, mais ils peuvent ne pas y être très nombreux. Si je recevais de l'aide sociale, je déménagerais probablement à Edmonton où il n'y a pas ce grand étalement et où on peut trouver des logements moins chers; alors, ce que je recevrais comme aide sociale me permettrait de mieux vivre. Donc, à mon avis, il y a bien ici quelques assistés sociaux, mais les gens déménagent probablement parce que la vie peut être plus facile ailleurs. **Dirigeant communautaire**

Ce genre d'opinion néglige souvent toutefois la proportion de résidants venus à Hinton dans l'espoir de trouver du travail dans les entreprises locales. Ces résidants sont prêts, en attendant un débouché, à occuper des emplois peu rémunérés et ils peuvent beaucoup hésiter à tout simplement partir pendant les périodes creuses. Ils continuent à travailler et à faire vivre leur famille avec de faibles revenus, tout en gardant l'espoir d'un meilleur emploi dans l'avenir. Ils peuvent également venir de régions canadiennes et d'ailleurs où les emplois sont encore moins nombreux qu'à Hinton. Il est donc probable qu'un grand nombre des résidants à faible revenu ou sans travail ne déménageront pas immédiatement dans d'autres collectivités, même s'ils peuvent y trouver des conditions de vie moins chères et de meilleurs services sociaux. Les deux dynamiques existent probablement à Hinton : des familles et des individus à faible revenu s'accrochent à la possibilité d'un emploi mieux rémunéré, tandis que d'autres partent ailleurs à la recherche de meilleures possibilités d'emploi ou de meilleurs programmes d'aide sociale.

5.5.2 Preuve de détresse

À la section 5,3, nous donnons à penser que l'indicateur de la fréquence du faible revenu ne peut pas à lui seul suffire pour évaluer les conditions liées à la pauvreté. Cette constatation s'applique tout particulièrement à Hinton où le coût de la vie est supérieur à celui de collectivités de taille semblable. Nous pouvons mieux mesurer la pauvreté si nous choisissons des indicateurs locaux, particuliers à la collectivité. Une activité de nature institutionnelle à l'échelle locale peut nous fournir certaines de ces autres mesures. Par exemple, la plupart des collectivités ont créé des organisations locales pour aider les gens dans le besoin. L'une des organisations les plus actives est la banque alimentaire. Le nombre réel de personnes qui recourent aux services de la banque alimentaire, même s'il ne s'agit pas d'une mesure directe de la pauvreté, peut être un indicateur du niveau de stress économique chez les résidants et nous aider à mieux comprendre la pauvreté à l'échelle de la collectivité. Les déclarations suivantes donnent à penser qu'il existe un programme très actif de banque alimentaire et de magasin de partage.

Si on va à l'autre extrémité du spectre, si on va au magasin communautaire de partage où les gens peuvent se procurer des articles d'occasion et ce genre de choses, on y voit continuellement entrer et sortir bien des articles; la banque alimentaire, comme je l'ai dit, en est venue au point de faire de la publicité pour toujours avoir de la nourriture sur les étagères parce qu'elle ne peut pas suffire à la demande. Le Club des garçons et filles a dû cesser ses activités par manque d'aide, ou, pardonnez-moi, les Grands frères et les Grandes sœurs, pourtant ils avaient une longue liste d'enfants qui avaient besoin de ce genre d'encouragement dans leur vie. Il y a donc des signes d'une différence réelle ici. **Employé du secteur des ressources**

Beaucoup d'entre eux [personnes qui habitent dans des logements subventionnés] sont des femmes qui vivent de l'aide sociale et pour qui le chèque n'est pas suffisant, de sorte que c'est un genre de bouchetrou. Ces clients viennent une semaine avant la fin du mois. Certains sont des familles qui vivent de l'aide sociale et qui n'arrivent pas. Il y a aussi cependant les pauvres qui travaillent et j'en vois de plus en plus comme eux. Des gens qui ont deux ou trois emplois à temps partiel et aucun avantage, et pour qui ce n'est pas assez pour survivre, de sorte qu'ils viennent à la banque alimentaire. **Membre du clergé**

Ces commentaires nous donnent une idée de la question de la pauvreté et nous permettent d'approfondir notre analyse de la pauvreté à Hinton plus que ne le permettent les statistiques sur le faible revenu ou l'aide sociale. Les familles montrent des signes de détresse en cherchant de l'aide pour nourrir leur famille ou aider leurs enfants qui n'ont pas un soutien familial suffisant. D'autres luttent financièrement en essayant de composer avec les obligations familiales et deux ou trois emplois à temps partiel. Les organisations communautaires qui aident ces gens sont une source importante d'information et elles nous éclairent sur les conditions de la pauvreté et de la détresse dans la collectivité.

Les activités perceptibles de délinquance des jeunes sont un autre indicateur de la détresse à Hinton. Un certain nombre des résidents interviewés parlent des activités des jeunes, en particulier ceux des familles à faible revenu et s'inquiètent des nouveaux comportements peu appropriés. Il n'est pas clair cependant si ces comportements sont attribuables à la période normale de l'adolescence ou à leur condition socio-économique. Il est toutefois évident que les résidents font souvent des commentaires sur les jeunes qui vont des préoccupations au sujet du vandalisme aux élèves qui suivent des cours à domicile et qui fréquentent certains quartiers de la ville pendant les heures d'école.

La pauvreté existe dans la collectivité, il suffit d'aller derrière ce magasin le soir et vous le constaterez vous-même [en parlant de jeunes à familles à faible revenu qui se tiennent derrière le magasin]. **Employé d'usine**

Il existe manifestement une hiérarchie de classes parmi les adolescents de la ville. Il y a ceux qui ont les moyens d'avoir une automobile, de fêter et d'aller au cinéma et ceux qui n'ont absolument rien, ceux qui se tiennent dans les rues. **Travailleur social**

Ces commentaires nous donnent une certaine idée de la façon dont la pauvreté peut se manifester dans une collectivité comme Hinton où il existe une disparité assez évidente entre les familles riches et les familles pauvres (se reporter au chapitre 4). Les jeunes vivent les conséquences directes de circonstances financières difficiles, différemment des adultes. Ils sont souvent stigmatisés par les autres et se réfugient communément auprès d'autres jeunes qui vivent la même situation qu'eux. Les jeunes de ces familles font face à des possibilités très différentes, qu'il s'agisse de loisirs ou de scolarité, et si les familles vivent une détresse économique, le comportement des jeunes peut constituer un important indicateur de ces difficultés.

Il existe probablement d'autres indicateurs de la pauvreté à l'échelle locale qui peuvent témoigner de la dynamique de la vie de la collectivité plus fidèlement que le faible revenu et l'aide sociale. Les organisations locales de services comme la banque alimentaire et l'Organisation des grands frères et des grandes sœurs, peuvent aider à donner un aperçu plus équilibré de ceux qui se trouvent dans la catégorie économique faible, de qui peuvent être ces résidents et des systèmes d'aide auxquels peuvent s'adresser les familles et les individus aux prises avec ces difficultés.

5,5,3 Division selon les professions

L'économie de Hinton se compose d'une diversité exceptionnelle d'acquis, de compétences et d'expériences individuels. Un grand nombre de personnes viennent à Hinton pour travailler comme mécaniciens en machinerie, exploitants touristiques et femmes de chambre, tous espérant trouver une collectivité dynamique magnifiquement située au pied des montagnes Rocheuses et en faire partie. Certains de ces résidents ont dit que l'emploi local et la possibilité de périodes de congé sont inégaux, tandis que d'autres considèrent qu'il s'agit d'une lutte à finir avec le salaire minimum dans une ville de ressources où le coût de la vie est élevé. Compte tenu de la diversité des possibilités, la question de la pauvreté à Hinton n'est pas tant une question de dichotomie entre les travailleurs et les chômeurs, mais davantage entre les travailleurs riches et les travailleurs pauvres. Tout comme à Jasper, le taux de chômage est assez faible et la participation à la vie active assez élevée, de sorte que la pauvreté n'est pas souvent liée aux possibilités de travail. Elle est plus étroitement liée à la qualité des emplois et à la rémunération. Les opinions de la collectivité sur cette question sont nombreuses et mentionnées dans plusieurs sections du présent document (se reporter aux sections 3,5,2 et 3,5,3). Ces sections, de même que les opinions exprimées ci-après, donnent à penser qu'il existe une division très perceptible selon les professions.

Sans emploi à l'usine ou dans les mines, on vit dans le parc des maisons mobiles et on n'a pas d'argent pour tous ces jouets. Pas du tout. **Employé du service des loisirs**

Question : Avez-vous l'impression qu'une importante proportion de la population vit dans la pauvreté ?

Réponse : Oui.

Question : De quels types de personnes s'agirait-il, s'agit-il de familles monoparentales....?

Réponse : Non, même les familles qui comptent deux parents, les familles traditionnelles, pourtant elles n'ont pas les emplois mieux rémunérés, c'est très difficile, très coûteux. **Travailleur social**

Nous ne voulons pas insinuer ici qu'une collectivité saine est simplement une collectivité où tout le monde a la possibilité de vivre dans une maison unifamiliale et de posséder deux véhicules. Les différences de profession et d'instruction vont toujours stratifier une collectivité. Nous ne voulons pas nous ériger contre cette réalité, mais tout simplement dire que Hinton est une collectivité à la stratification particulière. Dans la plupart des régions canadiennes, et en particulier dans les régions urbaines, la pauvreté relative découle du chômage. À Hinton, la pauvreté relative ne découle pas vraiment du chômage—même si le chômage comptera pour beaucoup—mais davantage de la profession. Pour cette raison, la disponibilité relative d'emplois peu rémunérés peut être étroitement liée à la mesure du faible revenu et des circonstances économiques contraignantes à Hinton.

5,6 Jasper : Opinions des gens de la localité sur la pauvreté

À Jasper, la division selon les professions joue un rôle beaucoup moins important qu'à Hinton. Même si certains résidents de Jasper travaillent au CN ou dans des sociétés de services publics de l'Alberta, la plupart trouvent de l'emploi dans le secteur du tourisme et des loisirs. La plupart des résidents de Jasper sont soit propriétaires, soit directeurs, soit employés dans le secteur des services. Jasper ressemble cependant à Hinton en ce qui concerne le coût de la vie assez élevé. La nourriture coûte cher et les logements sont très rares, ce qui fait que les dépenses de base représentent une large part des dépenses mensuelles du résident moyen. Comme à Hinton, le seuil de faible revenu arbitraire établi par Statistique Canada pour Jasper est probablement trop faible pour mesurer avec exactitude la proportion de résidents qui vivent des circonstances économiques contraignantes. Comme à Hinton, de nombreuses déclarations des résidents ont trait aux difficultés économiques que vivent les familles en raison de la hausse des prix des produits de base.

Un grand nombre de familles sont actuellement sur la corde raide. Il est fondamentalement devenu très coûteux de vivre ici au cours des dernières années, et les prix continueront d'augmenter. Avec le déclin des commerces et la répartition du même gâteau en plus petites portions, beaucoup de gens auront moins de revenu et devront payer plus cher. Il faut deux emplois et la saison est tout simplement trop courte pour suffire....Je connais des gars qui gagnent de 10 \$ à 13 \$ l'heure. Ils trouvent déjà la vie très difficile. Après les travailleurs du chemin de fer, ces gars font partie des gens les mieux rémunérés en ville. Ils trouvent fondamentalement la situation difficile. Donc, il ne leur faut pas beaucoup de temps pour décider s'ils vont tout simplement se mettre dans l'embarras pour vivre ici, ils ne peuvent plus continuer. **Propriétaire de restaurant**

L'augmentation des dépenses mensuelles est une grave préoccupation de nombreux résidents à revenu fixe. Les plus vulnérables sont les personnes seules, les chefs de famille monoparentale, les personnes âgées et les jeunes. Le profil familial caractéristique de la section 4,5 montre qu'environ la moitié de la population de Jasper vit seule ou comme chef de famille monoparentale. Un grand nombre des résidents seuls partagent des logements, mais ils demeurent plus vulnérables aux effets des mises à pied ou des faibles salaires que ceux qui sont mariés ou en union de fait. Les Services de soutien familial et communautaire (FCSS) reconnaissent que ce segment de la population augmente et qu'il se compose de personnes à faible revenu, de locataires, de travailleurs qui occupent plus d'un emploi, qui ont peu de temps pour le bénévolat et les loisirs, qui n'ont pas d'avantages sociaux ni de véhicule convenable (FCSS 1997).

Même si nous observons des contraintes considérables chez une proportion grandissante des résidents permanents, le segment de la population de Jasper le plus susceptible de vivre dans la pauvreté est celui des travailleurs saisonniers. Peu nient les conditions économiques marginales dans lesquelles ils vivent et un certain nombre de résidents inquiets (dirigés par les FCSS) prennent en charge quelques-uns des problèmes que causent ces conditions. Les commentaires sont structurés en deux sections : l'obligation de résidence, et les périodes et lieux de pauvreté.

5.6.1 Obligation de résidence

L'une des conditions exceptionnelles imposées aux résidants de Jasper, en tant que ville située dans un parc national, est l'obligation, selon la *Loi sur les parcs nationaux*, d'occuper un emploi pour vivre à l'intérieur des limites du parc. Cette politique de l'*obligation de résidence* protège la ville et le parc en restreignant la migration interne à ceux qui exploitent des entreprises sanctionnées ou qui y sont employés. Les retraités et les résidants à long terme peuvent demeurer, mais ceux qui veulent y construire une résidence d'été ou vivre à même un revenu de placement ne sont techniquement pas autorisés à s'y établir. Comme l'obligation de résidence est fondée sur l'emploi, certains en concluent que la loi restreint l'ampleur de la pauvreté à Jasper.

Peu de gens ici ne travaillent pas à cause de l'obligation de résidence. On ne peut pas venir à Jasper si l'on reçoit des prestations d'emploi, parce qu'on n'a pas les moyens d'y vivre. **Éducateur**

Non seulement serait-il difficile de vivre avec des prestations d'emploi à Jasper, mais les services sociaux hésitent à aider les chômeurs en raison de la politique d'obligation de résidence. L'attitude générale de la plupart des résidants se résume ainsi : « sans travail, il faut s'en aller ailleurs ».

Jasper est une collectivité unique et existe à une fin spécifique : offrir des services aux visiteurs du parc. Il découle de ce mandat généralement accepté de la ville que l'aide aux résidants défavorisés préoccupe probablement moins à Jasper que dans d'autres collectivités. Un employé des Services de soutien familial et communautaire (FCSS) a fait le commentaire suivant.

Les services sociaux ne sont pas très chauds à l'idée d'aider les gens à Jasper. Ils préfèrent les voir déménager dans une autre collectivité, parce que le coût de la vie ici est cher. Ils ne veulent pas donner l'impression qu'on peut vivre dans une collectivité de villégiature et recevoir de l'aide sociale. **Employé des services sociaux**

Même si la loi limite la fréquence du faible revenu attribuable au chômage, elle n'élimine toutefois pas le phénomène du « travailleur pauvre ». L'économie de Jasper a effectivement une structure particulière où le travail saisonnier peu rémunéré est prédominant, ce qui exacerbe le problème des travailleurs pauvres. Ces conditions sont particulièrement remarquables dans des quartiers précis de la ville, et à certaines périodes de l'année.

5.6.2 Périodes et lieux de pauvreté

Historiquement, l'une des périodes les plus terribles de l'année pour un employé du secteur des services est l'automne, du début octobre à la fin décembre. Les emplois d'été se terminent à la fin de la saison touristique estivale et les travailleurs saisonniers essaient de tenir le coup jusqu'au début de la saison hivernale de ski. Une fois en hiver, il n'y a pas eu assez de neige pour ouvrir les stations de ski avant Noël. C'est ainsi que de nombreux travailleurs se sont retrouvés sans emploi pendant une période prolongée, aux prises avec des difficultés financières plus grandes qu'à l'habitude. Les difficultés qu'ont connues les employés saisonniers pendant cette période ont entraîné la création d'une banque alimentaire.

Donc, Noël est arrivé et il n'y avait pas encore de neige, de sorte que personne ne recevait de salaire. À ce moment-là, nous n'avions pas de banque alimentaire, mais les gens ont commencé à se rendre compte de la situation et la ville s'est ralliée et en a organisé une. On s'est mis à cuisiner des repas qu'on mettait dans des paniers à [nom d'un complexe local d'appartements] et à les distribuer. Peu après, nous avons créé la banque alimentaire. Cette situation particulière a servi de catalyseur. **Dirigeant communautaire**

La banque alimentaire est surtout utilisée en novembre, en décembre et en janvier. Les gens travaillent jusqu'à la mi-octobre, moment où commencent vraiment les mises à pied. Il y a ensuite un délai avant l'ouverture des stations de ski; les stations entament ensuite la saison et il faut attendre encore quelques semaines avant d'être payé. C'est durant cette période qu'on recourt le plus à la banque alimentaire. La fréquentation de la banque alimentaire diminue un peu jusqu'en avril, période où les gens sont mis à pied dans les stations de ski et attendent d'autres emplois. Santos Anonymus s'occupe de 20 à 25 familles tous les hivers en leur offrant des cadeaux et des paniers à provisions. **Employé des services sociaux**

Comme à Hinton, des organisations locales de services comme la banque alimentaire peuvent servir d'importants indicateurs de circonstances financières contraignantes. Ces indicateurs locaux prennent encore plus d'importance à Jasper, où peu de résidents saisonniers font partie du profil socio-économique établi par Statistique Canada, pour évaluer la condition de pauvreté relative de la collectivité.

Un autre aspect de l'emploi saisonnier à Jasper est le coût élevé des logements. Pour compenser ces coûts élevés, les employés saisonniers épargnent en vivant avec d'autres employés dans des résidences souvent fournies par l'employeur ou dans des appartements construits spécifiquement pour accueillir des employés saisonniers. Certaines de ces maisons, qu'on appelle localement des *asiles de nuit* sont situés dans des quartiers résidentiels de Jasper et elles causent beaucoup d'inquiétude pour des questions d'hygiène et d'incendie, de vandalisme et de bruit nocturne.

J'ai consulté l'inspecteur de l'hygiène publique pour voir ce qui se passait. On nous dit que 30 à 40 personnes vivent dans des maisons qui ne devraient pas en accueillir plus de six ou sept. Toutes sortes de choses comme des cloisons de carton gris dans les salons, des gens qui vivent dans des garde-robes. Le règlement relatif aux incendies et la sécurité préoccupe vraiment. C'est l'une des choses les plus importantes. Évidemment, cette situation peut entraîner des problèmes d'hygiène. L'autre aspect est l'absence de protection. Tout employé qui compte moins de trois mois de travail peut être congédié sur-le-champ parce que l'employeur n'aime pas son air ce jour-là. Le roulement est élevé. Nous voyons des employeurs inscrire des membres du personnel à l'horaire, puis quand les employés se présentent et que l'achalandage est insuffisant, le patron les renvoie chez eux sans les payer. Comme un grand nombre de ces personnes viennent d'autres provinces, elles ne connaissent pas les normes du travail. Soit qu'elles deviennent assez frustrées et partent, soit qu'elles ne se donnent pas la peine de chercher de l'aide et gardent cette impression de Jasper. **Agent d'emploi**

La pauvreté est manifeste chez les employés saisonniers et permanents de Jasper, en particulier durant les périodes de l'année où les emplois sont rares. Cet aspect de la vie économique à Jasper a toujours fait partie de son histoire. Depuis les débuts de Jasper, lorsque le Jasper Park Lodge était l'un des principaux employeurs, les employés venaient à Jasper travailler, enduraient les conditions difficiles, profitaient du magnifique environnement, puis retournaient chez eux. Saison après saison, le cycle se répétait.

Certains résidents craignent que les conditions de travail et de vie des employés saisonniers diminuent en raison de la concurrence accrue dans le secteur des services et de l'augmentation des coûts du logement. Aussi, les signes de difficultés chez les employés saisonniers sont plus évidents que par les années passées. La fréquence du faible revenu qu'utilise Statistique Canada comme indicateur de la pauvreté pour évaluer les familles et les individus qui vivent des circonstances économiques contraignantes est un bon point de départ. La pauvreté, décrite par les résidents eux-mêmes, peut compléter ces données et faciliter l'évaluation de la pauvreté comme indicateur valable du bien-être de la collectivité.

5,7 Discussion

À la section 5,5, les données des recensements donnent des renseignements intéressants sur la fréquence du faible revenu dans la Forêt modèle de Foothills. Les statistiques les plus remarquables montrent un large écart des taux de faible revenu entre les familles économiques et les personnes seules. Selon l'endroit où elles habitent, de 25 à 40 % des personnes seules vivent des situations économiques contraignantes. En même temps, la fréquence du faible revenu dans le cas des familles économiques est généralement plus stable ou inférieure dans la région de la Forêt modèle qu'elle ne l'est à Edmonton ou dans l'ensemble de la province. Même si la fréquence du faible revenu est basée sur les seuils de faible revenu, nous soutenons que ces valeurs peuvent en fait être trop faibles pour Hinton et Jasper, compte tenu du coût de la vie assez élevé de ces collectivités.

Des opinions représentatives de Hinton illustrent le lien entre la géographie locale de la ville et la nature assez cachée de la pauvreté. En outre, des résidents laissent entendre que la pauvreté est davantage liée aux emplois peu rémunérés qu'au chômage local. Outre les statistiques établies à partir des données des recensements, d'autres indicateurs locaux peuvent servir à mesurer la pauvreté. Ces derniers peuvent mesurer l'activité organisationnelle, par exemple la banque alimentaire, qui aident les familles et les individus qui éprouvent des difficultés économiques. Des résidents de Jasper croient que l'obligation de résidence contenue dans la Loi sur les parcs nationaux a diminué l'ampleur de la pauvreté dans leur collectivité.

Les résidants sans emploi ne pourraient pas rester à Jasper et recevoir de l'aide sociale et seraient donc repoussés dans la vallée vers Hinton ou ailleurs. D'autres résidants reconnaissent la nature très cyclique de la pauvreté dans leur collectivité où la réduction de l'activité touristique pendant les saisons intermédiaires oblige des résidants à l'année longue à vivre des situations économiques contraignantes. Il se peut que Hinton et Jasper exportent leurs pauvres vers les grands centres urbains ou les localités rurales moins coûteuses. Les taux élevés de migration de ces collectivités, indiqués au chapitre 2, tendent à appuyer cette affirmation. Même si les emplois peu rémunérés du secteur des services feront probablement en sorte que la pauvreté demeurera une caractéristique structurelle des deux économies locales, nos données secondaires et primaires semblent indiquer qu'une proportion importante de travailleurs pauvres vivent ces cycles dans la collectivité.

Si nous comparons avec les moyennes d'Edmonton et de l'Alberta, une proportion inférieure des familles et des personnes seules de la Forêt modèle de Foothills ont de faibles revenus. La seule différence dans cette généralisation est la fréquence du faible revenu des personnes seules de Hinton et de Jasper, où la proportion de faibles revenus s'approche dorénavant des moyennes provinciales. Les données descriptives éclairent sur la pauvreté dans ces collectivités et renseignent quelque peu sur les situations économiques difficiles de nombreux résidants locaux. Souvent, la première étape vers la résolution du problème de la pauvreté réside dans le fait d'en reconnaître l'existence, de sensibiliser un tant soit peu la collectivité et d'apporter une aide en fonction des conditions locales qui peuvent aggraver le problème. Les données que nous présentons peuvent être utiles à cet égard.



5,8 Annexe

5,8,1 Hinton : Opinions additionnelles locales sur la pauvreté

Bien, ce que je peux en dire, c'est probablement qu'il y a beaucoup de jeunes de familles à faible revenu. Ils n'ont rien d'autre à faire et c'est presque leur terrain de jeux. Les trottoirs et les stationnements vides. Et c'est à peu près le seul moment où nous en entendons parler, si les clients sont offensés parce qu'ils sont affrontés de cette manière. **Propriétaire d'entreprise**

Je ne dis pas qu'il n'y en a pas ici, parce que je sais que nous en avons. Je connais des gens qui en reçoivent [aide sociale]. Cette question me préoccupe. Je ne pense pas qu'on punisse ceux qui font beaucoup d'argent, mais d'une certaine manière, il faut répondre aux besoins des démunis si possible dans la collectivité. **Dirigeant communautaire**

Eh bien oui, il est certain que le nombre de cas diminue et les gens qui restent font face à beaucoup d'obstacles. Ils ont beaucoup de problèmes à résoudre avant de retourner au travail ou d'être jamais prêts à y retourner. **Travailleur social**

Il serait agréable de voir toute l'économie en revenir à l'époque où on pouvait vivre avec cinq dollars l'heure. On voit beaucoup de serveuses et d'emplois au salaire minimum, mais on ne peut pas vivre... en particulier avec des enfants. **Bûcheron**

Je ne vois pas beaucoup de pauvreté, mais je suppose qu'il y en a un peu. À mon avis, il y a à une extrémité les gens qui travaillent dans le secteur des ressources et à l'autre, ceux qui travaillent dans les secteurs des services et du tourisme. Cependant, la pauvreté comme telle, il n'y en a pas, je n'en ai pas observé beaucoup. **Travailleur forestier**

Il estime qu'il n'y a pas vraiment de pauvreté dans la collectivité. Il a mentionné que les Autochtones ont en général du travail¹⁵. « Il est très difficile de vivre à Hinton si on est pauvre. » **Personne du monde des affaires**

¹⁵ Le type « Arial » indiquent que des commentaires sont paraphrasés.



5,8,2 Jasper : Opinions additionnelles locales sur la pauvreté

Les gens qui pourront vivre ici dans cinq ou six ans seront ceux qui n'ont aucune personne à charge, pas de paiements, qui viennent simplement travailler, qui sont libres : bien gagner leur vie en travaillant dur, en partageant un logement. **Employé des services sociaux**

M : Y a-t-il de la pauvreté à Jasper ?

N : Oh oui.

B : Certainement. À Noël, on a plus que jamais par le passé recouru à la banque alimentaire.

M : Qui sont les pauvres ici ?

N : Le chômage est vraiment élevé ici. Allez voir au bureau d'emploi. C'est toujours très occupé. On voit beaucoup, en particulier à cette époque de l'année, des gens qui occupent deux ou trois emplois pour joindre les deux bouts. On le fait tout simplement pour épargner, autrement on ne parvient pas à économiser du tout.

M : Pourquoi les gens restent-ils ici alors ?

B : Pour différentes raisons, je pense. Tout le monde vient ici, je pense, pour l'environnement, pour le paysage évidemment, les montagnes et tout cela. **Deux employés des services sociaux**

Le salaire minimum faible est un problème. Bon nombre de ces jeunes occupent deux ou trois emplois pendant l'été pour retourner chez eux avec un peu d'argent. Le coût de la vie ici est très élevé. **Agent d'emploi**

Les jeunes qui viennent, comme dans cette maison du personnel ici, c'est comme avoir un trou noir dans la rue. Nous aimerions bien être amicaux avec eux, mais il y a un gros roulement. Les salaires sont si chiches qu'ils ne restent pas longtemps, ils vont et viennent....J'étais au centre-ville ce matin et un jeune homme avait son matelas sur un banc, son sac à dos et il dormait. Il y a habituellement des gens qui dorment dans un refuge près de l'hôpital. Lorsque les gens viennent ici à Jasper, c'est un peu comme le bout de la route. On ne va pas à Valemont. On vient jusqu'ici et....il est très coûteux de voyager maintenant. **Personne âgée**

Elle pensait qu'il y avait plus de pauvreté dans la collectivité ces dernières années. Les temporaires (en particulier les gens de l'Est) viennent à Jasper sans argent, espérant trouver du travail et lorsqu'ils arrivent ici et qu'il n'y a pas de travail, ni d'endroit où rester, ils dorment dans les garages vides ou au parc au centre-ville. Parfois, des jeunes vont à l'hôpital déshydratés et mal nourris parce qu'ils sont épuisés et qu'ils ont fait la fête et n'ont pas mangé convenablement. **Infirmière**

Et puis il y a l'autre groupe, un grand nombre de jeunes qui viennent travailler dans le secteur touristique, souvent sous-employés et à un faible salaire. Certains d'entre eux n'ont pas terminé leurs études secondaires et certaines sont de jeunes mères. Je crois qu'ils sont en deçà du seuil de la pauvreté et qu'ils vivent dans des logements surpeuplés. Je crois qu'un grand nombre d'entre eux passent beaucoup de temps chez Pete's Bar. **Éducateur**

Je sais que certains membres du personnel n'avaient aucun logement et qu'ils devaient vivre au terrain de camping tout l'été, ou trouver un garage ou un autre endroit dans un petit sous-sol sombre où on n'a pas envie de se trouver si un incendie se déclare. Ces situations existent bel et bien et elles me préoccupent d'un point de vue social. **Travailleur de garderie**

C'est très difficile. Je pense que souvent la population de Jasper n'a pas vraiment d'idée ou ne sait pas comment les gens peuvent vivre dans la pauvreté ici. Le coût de la vie est extrêmement élevé, la nourriture et toutes sortes d'articles dont on peut avoir besoin coûtent très cher et tout le monde n'a pas une automobile pour aller ailleurs acheter à moindre coût. Je sais qu'il y a beaucoup de célibataires qui recourent à la banque alimentaire. Un bon nombre ne veulent pas utiliser la banque alimentaire parce que c'est une petite ville et qu'ils ne veulent pas qu'on sache qu'ils sont dans le besoin. Je sais, par exemple, qu'ici nous

aidons occasionnellement des gens dans le besoin, qui se privent de manger pour que leurs enfants puissent le faire. C'est une situation qui existe ici, qu'on pense riche. Jasper n'est pas à proprement parler une ville riche. *Travailleur de garderie*

Question : Les familles à revenu élevé savent-elles qu'il existe de la pauvreté à Jasper, sont-elles au courant des problèmes avec lesquels doit composer un travailleur saisonnier ou ont-elles tendance à fermer les yeux sur cet aspect de Jasper ?

Réponse : Je crois que certaines familles le savent et qu'un grand nombre s'en préoccupent. Les gens de Jasper en général, ceux que j'ai vus et avec lesquels j'ai travaillé, se préoccupent de questions sociales. Ils sont très engagés et à mon avis, la participation des bénévoles à de nombreuses organisations dépasse tout ce que j'ai vu dans d'autres collectivités. Je pense que les gens de Jasper se préoccupent en général beaucoup de leur collectivité. *Travailleur de garderie*

Jasper est en train de devenir une ville où il est pas mal difficile de vivre si vous êtes jeune. Les tensions et les pressions qui s'exercent sur vous sont nombreuses. C'est difficile de gagner sa vie ici. Moi, par exemple, je suis une mère seule avec un emploi saisonnier. Je suis très marginalisée. *Artiste*

La plupart des jeunes vivent dans des logements surpeuplés et pauvres. Les plus vulnérables sont ceux qui ne peuvent pas prendre en main leur destinée. Ils ne sont pas assez forts pour résister aux pressions auxquelles ils font face ici. Les gens se retrouvent à faire des choses qu'ils n'auraient normalement jamais imaginé faire. *Employé des services sociaux*

À mon avis, c'est de la sympathie plus que toute autre chose. Le fait qu'ils travaillent pour presque rien et vivent dans des réduits. Les gens qui devraient prendre soin d'eux ne le font pas. Il sera intéressant de voir si cette tendance que nous observons, avec les gens qui vivent dans des camionnettes et dans les rues, si la perception va changer, parce qu'ils ne sont plus aussi cachés qu'avant dans leurs réduits, quelque part. *Personne âgée*

5.8.3 Tableaux de recensement

Tableau 5.2 Fréquence du faible revenu par famille et individu, 1981-1996

Divisions de recensement	Fréquence du faible revenu (proportion de la population)							
	1996		1991		1986		1981	
	Familles économiques	Personnes seules	Familles économiques	Personnes seules	Familles économiques	Personnes seules	Familles économiques	Personnes seules
Hinton	8,3	23,4	7,7	16,6	9,8	18,1	7,7	18,1
Yellowhead	12,3	23,8	11,9	24,1	16,1	33,7	14,1	30,8
Jasper	5,1	36,5	6,0	20,3	7,0	24,5	4,0	30,5
Foothills	9,3	25,9	9,07	20,92	11,81	25,46	9,6	25,38
Edson	15,4	30	11,4	20,9	10,9	27,6	7,2	28,2
Grande Cache	10,3	19,4	5,4	25,5	7,2	7,8	9,9	20,2
Whitecourt	11,1	27,9	8,9	19,8	16,6	26,6	10,2	28,4
Edmonton	21,3	46,8	19,3	41,2	16,5	38,3	11,9	32,2
Alberta	14,9	39,2	13,9	35,5	13,8	32,2	10,7	30,5
Canada	16,3	42,2	13,2	36,5	14,3	38,0	13,0	38,5



Tableau 5,3 Fréquence du faible revenu par famille et individu, 1996

	Canada	Alberta	Hinton	Yellowhead	Jasper
Toutes les familles économiques	7 784 865	715 390	2 795	2 615	930
Familles économiques à faible revenu	1 267 205	106 605	230	320	45
Fréquence du faible revenu en pourcentage	16,3	14,9	8,3	12,3	5,1
Toutes les personnes seules	3 594 510	331 050	840	770	1 060
Personnes seules à faible revenu	1 511 570	129 790	195	185	385
Fréquence du faible revenu en pourcentage	42,2	39,2	23,4	23,8	36,5
Population totale des ménages privés	28 011 350	2 612 235	9 935	9 320	3 925
Personnes vivant dans des unités familiales à faible revenu	5 514 190	157 985	955	1 265	525
Fréquence du faible revenu en pourcentage	19,7	26	9,6	13,6	13,4

Tableau 5,4 Fréquence du faible revenu par famille et individu, 1986

	Canada	Alberta	Hinton	YH 94	ID 12
Toutes les familles économiques	6 761 520	622 025	2 325	2 180	875
Familles économiques à faible revenu	965 465	85 670	230	355	60
Fréquence du faible revenu en pourcentage	14,3	13,8	9,8	16,1	7
Toutes les personnes seules	2 684 455	270 765	685	635	900
Personnes seules à faible revenu	1 020 940	87 135	125	215	220
Fréquence du faible revenu en pourcentage	38	32,2	18,1	33,7	24,5
Population totale des ménages privés	24 496 670	2 288 210	8 545	8 130	3 460
Personnes vivant dans des unités familiales à faible revenu	4 161 840	376 970	865	1 635	390
Fréquence du faible revenu en pourcentage	17	16,5	10,1	20,1	11,2

Tableau 5,5 Fréquence du faible revenu par famille et individu, 1981

	Canada	Alberta	Hinton	YH 94	ID 12
Toutes les familles économiques	6 345 690	571 675	2 170	2 305	780
Familles économiques à faible revenu	825 680	61 350	165	325	30
Fréquence du faible revenu en pourcentage	13	10,7	7,7	14,1	4
Toutes les personnes seules	2 355 290	258 580	640	790	825
Personnes seules à faible revenu	906 960	78 945	115	245	250
Fréquence du faible revenu en pourcentage	38,5	30,5	18,1	30,8	30,5

Chapitre 6

CAPITAL HUMAIN

6,1 Objectif

Décrire les niveaux de capital humain dans la Forêt modèle de Foothills et les comparer aux niveaux provinciaux et nationaux. Nous avons utilisé les données secondaires pour décrire l'état du capital humain dans trois subdivisions du recensement de la Forêt modèle de Foothills. D'autres aperçus viennent de l'analyse et de la discussion des données primaires d'entrevue recueillies dans la région.

6,2 Raison d'être

Les collectivités qui comptent des résidants instruits aux compétences diversifiées et à la capacité d'entrepreneurship sont plus aptes à s'adapter à l'évolution des conditions du marché du travail. Ces attributs sont tous des aspects du capital humain. Les collectivités à faible capital humain, c'est-à-dire celles qui manquent de leadership, qui ont de faibles niveaux d'instruction, peu de compétences ou des compétences très spécialisées, auront plus de difficultés à s'adapter aux changements économiques internationaux, nationaux ou régionaux.

6,3 Lien entre le capital humain et la durabilité des collectivités

6,3,1 Définition du capital humain

Le capital humain désigne l'« investissement productif de ressources dans les humains, plutôt que dans les usines et les machines ». (Jary et Jary 1991: 217) (traduction libre). À l'échelle individuelle, le capital humain s'entend des compétences collectives et des possibilités que chacun d'entre nous possède. Ce concept est difficile à quantifier en termes constructifs et mesurables, car le capital humain comprend des éléments de la productivité humaine très divergents dont la créativité, l'esprit d'entrepreneurship, l'éducation, les compétences spécialisées et la formation. Les économistes présument souvent qu'il existe un lien assez direct entre l'investissement dans le capital humain et le rendement de ces investissements. L'investissement dans le capital humain suppose généralement le renoncement à la consommation actuelle. Par exemple, une formation universitaire ou des programmes menant à l'obtention d'un certificat peuvent obliger l'étudiant à contracter des emprunts et à accepter, pendant sa période de formation, un niveau de vie inférieur à celui qui serait le sien s'il entrait directement sur le marché du travail après les études secondaires. On présume qu'une personne qui investit dans le capital humain espère des avantages ultérieurs dont des avantages financiers, mais également un enrichissement personnel et un mode de vie définis en termes d'apprentissage continu.

Dans la présente étude, l'unité d'analyse est la collectivité. Nous présumons qu'il existe un lien entre le capital humain d'une collectivité et sa durabilité à long terme. Les collectivités caractérisées par des niveaux élevés de développement du capital humain seront probablement mieux outillées pour s'adapter aux changements des conditions générales et davantage capables de conserver un avantage concurrentiel par rapport aux collectivités où le capital humain est faible. Les collectivités au fort capital humain font preuve de plus d'entrepreneurship et savent mieux transférer les compétences dans les nouveaux secteurs économiques. Les collectivités à faible capital humain sont vulnérables à l'évolution des conditions macro-économiques que créent la concurrence mondiale, les ralentissements économiques et la désuétude. Les faibles niveaux de capital humain ou les compétences spécialisées limitées peuvent nuire au rythme d'adaptation des collectivités à l'évolution des conditions du marché et des possibilités. Comme l'ont noté plusieurs auteurs, l'adaptabilité est la clé de la durabilité des collectivités (Beckley 1995, Doak et Kusel 1996).



6,3,2 Recherches précédentes sur le capital humain dans les collectivités qui vivent des ressources

La théorie du capital humain et les décisions d'investissement dans le capital humain sont généralement liées à l'unité d'analyse de l'individu. Johnson et Stallman (1994) suggèrent qu'un certain nombre d'attitudes importantes influencent la décision d'un individu d'investir ou non dans le développement de son propre capital humain. Les attitudes à l'égard de la collectivité et l'attachement à cette dernière (volonté ou non de déménager), les attitudes à l'égard des professions traditionnelles de la collectivité (agriculture, exploitation minière, exploitation forestière, fabrication), l'aversion pour le risque et des opinions sur l'éducation et les gens instruits en général en sont des exemples. Johnson et Stallman (1994 : 225) soulignent que même si des gens peuvent bien comprendre la valeur de l'éducation (p. ex. les avantages possibles ou le rendement de l'investissement dans leur propre capital humain), les attitudes négatives à l'égard des gens instruits ou des établissements d'enseignement peuvent les amener à choisir de ne pas développer leur capital humain par une formation scolaire continue.

Plusieurs facteurs expliquent les niveaux historiquement faibles du capital humain dans les collectivités qui vivent des ressources. Premièrement, la plupart des emplois dans les entreprises d'exploitation des ressources naturelles ont exigé peu de capital humain. Certaines machines—en forêt, dans les mines et les usines de transformation—ont un fonctionnement qui exige une formation spécialisée, mais pas de diplômes techniques ou de formation collégiale. D'ailleurs, de nombreux travailleurs âgés du secteur des ressources naturelles ont aujourd'hui une formation de niveau secondaire ou moins. La majeure partie de la formation exigée dans les mines, dans les usines ou l'exploitation forestière s'acquiert en cours d'emploi. Comme l'industrie dominante n'a, depuis toujours, pas eu de fortes exigences, nombre de gens qui vivent dans des collectivités dont l'économie est basée sur les ressources voient peu d'intérêt à investir du temps ou de l'argent dans la formation continue. Dans la plupart des villes qui vivent des ressources, une proportion considérable de professionnels et de techniciens—enseignants, travailleurs des soins de la santé, des services sociaux et fonctionnaires—gagnent moins que les travailleurs de la production à l'usine locale, que les conducteurs de camion ou les travailleurs qui font partie d'équipes d'extraction. En particulier si les jeunes souhaitent demeurer dans la région, il peut devenir irrationnel de consacrer beaucoup de temps ou d'efforts à la formation continue. Il y a beaucoup moins de littérature sur la dynamique du marché du travail dans les collectivités qui vivent du tourisme. Il existe toutefois des conditions structurelles semblables qui favorisent un sous-investissement rationnel dans le capital humain. Si les jeunes souhaitent rester dans la collectivité où ils ont grandi et que peu d'emplois exigent des travailleurs spécialisés ou très scolarisés, il peut y avoir un important élément dissuasif à investir dans sa propre éducation et formation. Diverses études citent le sous-investissement rationnel dans le capital humain comme principale cause de la pauvreté dans les localités qui vivent des ressources (Humphrey et al. 1993, Freudenburg 1992, Johnson et Stallman 1994).

6,3,3 Suradaptation au secteur des ressources

Freudenburg (1992), et Freudenburg et Gramling (1994) explorent en profondeur cette question du sous-investissement rationnel dans le capital humain. Ils prétendent que les gens peuvent rationnellement *surinvestir* dans le capital humain. Par là, ils veulent dire que certains individus peuvent investir considérablement dans l'acquisition de compétences spécialisées en raison des possibilités de rendement élevé. Malheureusement, dans de nombreux contextes, ces compétences hautement spécialisées ne sont pas transférables dans d'autres secteurs; ce type de capital humain ne donne donc pas le rendement escompté par ceux qui y ont investi en périodes de ralentissement économique. Nous pourrions donner comme exemple à cet égard les soudeurs à l'arc en atmosphère d'argon dans l'industrie pétrolière de la Louisiane. Ce travail est très lucratif, lorsqu'on réussit à décrocher un emploi. En l'absence d'emploi toutefois, il existe très peu de possibilités d'exercer ces compétences. Freudenburg (1992) qualifie le sous-investissement ou le surinvestissement rationnel dans le capital humain de *suradaptation*. Lorsqu'une main-d'œuvre locale est caractérisée par de faibles niveaux d'instruction et des compétences très spécialisées, elle peut être suradaptée à un secteur ou à une entreprise en particulier. Si les compétences des monteurs de machinerie, des travailleurs du bois et des opérateurs de machine employés par une usine locale de pâte sont très spécialisées et non transférables à d'autres secteurs—et ces types de professions constituent une part importante de la main-d'œuvre locale de Hinton—la collectivité peut être suradaptée et par conséquent vulnérable. Freudenburg (1992) prétend que la suradaptation peut être renforcée si les travailleurs apprennent à un jeune âge que la réussite financière dépend davantage des contacts que des connaissances. Par exemple, les problèmes du sous-investissement dans le capital humain dans les localités qui vivent du tourisme sont davantage attribuables aux besoins de main-d'œuvre peu spécialisée du secteur des services qu'à des compétences hautement spécialisées exigées dans certains secteurs des ressources.

Compte tenu de ces pressions du marché et des attitudes négatives qui prévalent à l'égard de l'éducation dans de nombreuses régions rurales, il n'est pas étonnant que le capital humain soit faible dans les collectivités qui vivent des ressources. Souvent, ces collectivités n'ont pas de modèle de développement du capital humain. Les grandes entreprises des secteurs des ressources font du lobby auprès des organismes politiques locaux pour que les taxes restent peu élevées (ce qui nuit donc à la qualité de l'éducation offerte dans le réseau scolaire public local). Les syndicats ne sont pas non plus de chauds partisans du développement du capital humain (Johnson et Stallman 1994) : ils récompensent les membres selon l'ancienneté et non en fonction du perfectionnement des compétences ou de l'investissement continu dans le capital humain. Dans de nombreuses collectivités qui vivent des ressources, ces deux intervenants institutionnels exercent une influence dominante dans l'élaboration des politiques fiscales locales et les dépenses de la ville (Beckley 1996). Il n'est pas étonnant alors d'y trouver des installations sportives perfectionnées (qui reflètent les priorités élevées que la collectivité accorde aux loisirs), des services d'incendie bien financés (pour protéger les investissements importants des entreprises dans les installations de transformation), mais des établissements d'enseignement insuffisants.

Un phénomène semblable peut se produire dans les collectivités qui vivent du tourisme. Bon nombre des localités qui vivent du tourisme attirent les jeunes, les personnes seules et les retraités. Aucun de ces groupes n'est susceptible d'avoir des enfants d'âge scolaire et ils ne seront pas en conséquence en faveur de taxes locales élevées, dont une importante proportion va habituellement à l'éducation publique locale. Si des migrants internes en possession de commodités ou de capitaux propres s'installent en assez grand nombre dans une région et réussissent à obtenir une réduction des taxes foncières par leur lobby, il peut s'ensuivre des répercussions graves sur le développement futur du capital humain dans la collectivité.

6,3,4 Développement du capital humain et diversification économique : lequel vient en premier ?

L'incapacité des individus à fort capital humain de trouver un créneau dans l'économie locale est un autre problème qui peut survenir dans les collectivités qui vivent des ressources. Par définition, ces collectivités sont spécialisées dans les secteurs basés sur une main-d'œuvre peu spécialisée. Les gens qui souhaitent demeurer dans la collectivité ou y revenir après une période d'absence pour développer leur capital humain peuvent trouver difficile de mettre à profit sur place leur formation scolaire. Il en résulte que le capital humain peut disparaître des villes qui vivent des ressources en périodes de migration externe; il se peut aussi que les jeunes gens qui migrent pour poursuivre des études ne reviennent pas (Krannich et Luloff 1991).

La rationalisation et la décentralisation récentes des services des soins de santé, des services sociaux et d'autres services du gouvernement provincial ont réduit les possibilités d'emploi pour les médecins, les infirmiers et les infirmières, les administrateurs publics et les travailleurs sociaux très scolarisés qui voudraient exercer leur profession dans des régions rurales éloignées comme Hinton et Jasper. La difficulté d'intégrer des individus très scolarisés ou très spécialisés dans des professions productives dans les collectivités qui vivent des ressources demeure un problème important des dirigeants communautaires et des professionnels du développement communautaire de ces collectivités. Sans emploi, l'individu ne retirera rien du développement de son capital humain et devra partir pour trouver du travail dans les domaines choisis. Par ailleurs, si l'économie locale se diversifie et atteint la maturité plus rapidement que ne se développe le capital humain dans la collectivité, les nouveaux débouchés dans les emplois professionnels ou hautement spécialisés iront aux migrants qui viennent dans la collectivité occuper ces emplois. Les localités où les marchés du travail sont suradaptés peuvent également éprouver des difficultés particulières si elles essaient d'attirer de nouvelles entreprises susceptibles de contribuer à la diversification de l'économie locale. Les gens qui gagnent des salaires élevés sans investir beaucoup dans le capital humain voient peu d'intérêt à intéresser des entreprises qui exigent une scolarité et une formation beaucoup plus grandes, mais qui offrent un rendement financier semblable ou inférieur. Ce manque de soutien de la diversification économique peut persister même pendant les périodes où les secteurs des ressources perdent des emplois par suite de la rationalisation des entreprises et de la substitution du travail par le capital.

Même si une bonne partie de la littérature prétend que les collectivités qui vivent des ressources sont en état de suradaptation, il n'en va pas ainsi pour toutes les collectivités. Les entreprises d'exploitation des ressources naturelles sont aujourd'hui caractérisées par une forte exposition à des marchés internationaux concurrentiels qui exigent des environnements hautement automatisés et une main-d'œuvre spécialisée. La région de Foothills possède certaines de ces caractéristiques du marché avec les mines de charbon qui vendent des produits au Japon, une usine de pâtes qui concurrence sur le marché nord-américain lucratif et un secteur des loisirs qui vise les voyageurs internationaux. Pour maintenir son avantage concurrentiel, la main-d'œuvre doit être bien formée et fonctionner dans des milieux de travail complexes et évolutifs. Du point de vue du capital humain, toutefois, les industries lourdes de la région de Foothills expédient de gros volumes de matières brutes vers des centres nationaux et internationaux et les compétences exigées pour la production à valeur ajoutée sont généralement supérieures à celles qu'exigent les entreprises du secteur primaire.



Les niveaux de capital humain, l'imagination des dirigeants communautaires, la capacité d'accéder à l'information et la disponibilité d'une base de ressources souple et diversifiée sont des variables qui créent les conditions des collectivités adaptables. Les collectivités durables sont celles qui peuvent faire naître des possibilités des crises, qui peuvent profiter de l'évolution de la conjoncture locale et mondiale et qui voient au-delà de la réalité socio-économique immédiate. Le développement du capital humain facilite ces caractéristiques communautaires essentielles et crée une main-d'œuvre souple et adaptable. Finalement, les localités qui ont la souplesse de faire passer les ressources (humaines et financières) dans les nouveaux centres de profit, connaîtront la prospérité.

6,4 Niveau d'instruction comme indicateur du capital humain

Le capital humain s'entend des compétences, de la capacité, de l'entrepreneurship, de la créativité et du savoir-faire général acquis grâce aux études et à la formation qui accroissent la productivité individuelle. Certaines des caractéristiques ou attributs du capital humain sont très difficiles à mesurer et les chercheurs utilisent souvent le niveau d'instruction comme indicateur pertinent. Les mesures du niveau d'instruction ne couvrent pas tous les aspects du capital humain, mais les concepts sont étroitement liés et elles offrent une base suffisante d'analyse à l'échelle des collectivités. Nous utiliserons la même approche dans le présent rapport en mesurant le niveau d'instruction dans la Forêt modèle de Foothills. De plus, les données recueillies au cours des entrevues avec les résidents locaux aborderont en partie le vaste concept du capital humain et nous donneront une compréhension plus approfondie de ce dernier, en relation avec le développement durable.

6,5 Mesures du niveau d'instruction

Les catégories choisies pour représenter le niveau d'instruction à la figure 6,1¹⁴ exigent une brève explication. Chaque catégorie comprend les personnes qui ont atteint le niveau d'instruction défini par le titre de la catégorie. Par exemple, la catégorie *quelques cours universitaires* comprend ceux qui ont un diplôme universitaire, de même que ceux qui ont suivi quelques cours à l'université sans y obtenir de diplôme. La figure 6,1 montre que plus de 60 % des résidents de 15 ans et plus de YH94 (zone rurale de Foothills) ont terminé des études secondaires. Ce pourcentage signifie que moins de 40 % de la population ont suivi quelques cours universitaires ou poursuivi des études de niveau postsecondaire. Par contraste, plus de 60 % de la population de Jasper a suivi quelques cours universitaires ou a poursuivi des études postsecondaires. Dans la région de Foothills, Jasper enregistre les niveaux d'instruction les plus élevés, tandis que Hinton a un taux de fréquentation universitaire inférieur à celui d'Edmonton, de la province ou du pays. Hinton obtient de meilleurs résultats en ce qui concerne les certificats de métiers et les diplômes qui entrent dans la catégorie des études postsecondaires. En général, les résidents de la Forêt modèle ont des niveaux d'instruction moindres que la moyenne provinciale.

La figure 6,2 montre l'évolution de la fréquentation scolaire de 1981 à 1996. Environ 11 % de la population albertaine fréquentait l'école à temps plein en 1981. Dans la plupart des entités étudiées, ce nombre n'a pas beaucoup changé depuis et seul Jasper affiche une diminution remarquable de la fréquentation à temps plein, passant d'environ 12 % en 1981 à 8 % en 1991. Les figures 6,3 et 6,4 renseignent plus précisément sur l'évolution du niveau d'instruction dans la Forêt modèle de Foothills.

Même si la figure 6,2 montre peu de changement dans la fréquentation scolaire à temps plein entre 1981 et 1996, la figure 6,3 laisse entrevoir que les résidents de Hinton sont plus nombreux à atteindre des niveaux de scolarité supérieurs. Les zones ombragées de chaque diagramme à secteurs (quelques cours postsecondaires et quelques cours universitaires) indiquent que près de la moitié de la population possède une certaine forme de formation postsecondaire, en hausse par rapport aux 40 % de 1981. La plupart des gains sont faits dans la catégorie *quelques cours postsecondaires* où on tient compte des programmes des métiers et des programmes menant à l'obtention d'un diplôme. Par contraste, les étudiants de Jasper (figure 6,4) n'ont pas suivi la même voie. Nous constatons une hausse considérable du nombre de personnes qui ont poursuivi des études postsecondaires à Jasper entre 1981 et 1996. La réussite d'études secondaires s'élevait à 37 % en 1996, par comparaison avec 51 % en 1981. L'écart de 14 % est totalement compensé par des augmentations

¹⁴ À moins d'indication contraire, toutes les sources des figures proviennent de la documentation sur les données pour la série « Profils », partie A et partie B de Statistique Canada. Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, 1993, 1991, 1986, 1981. Recensement du Canada.

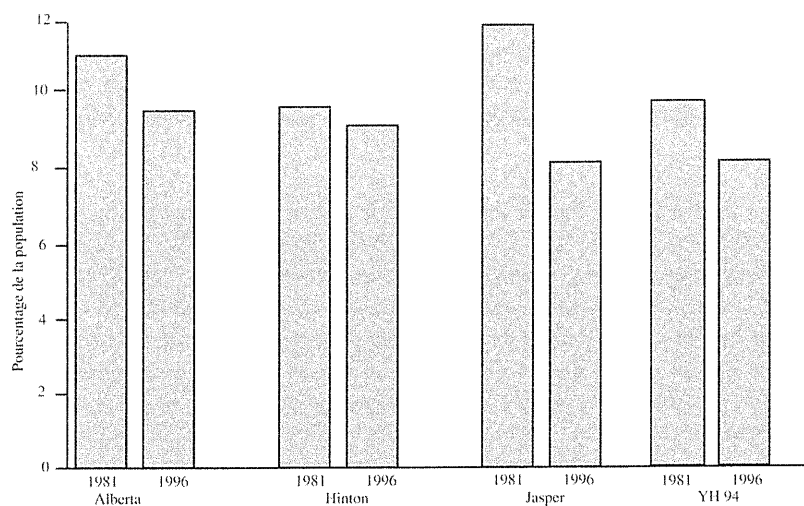


Figure 6,1 Écart en fréquentation scolaire à plein temps dans la population de 15 et plus, 1981-1996.

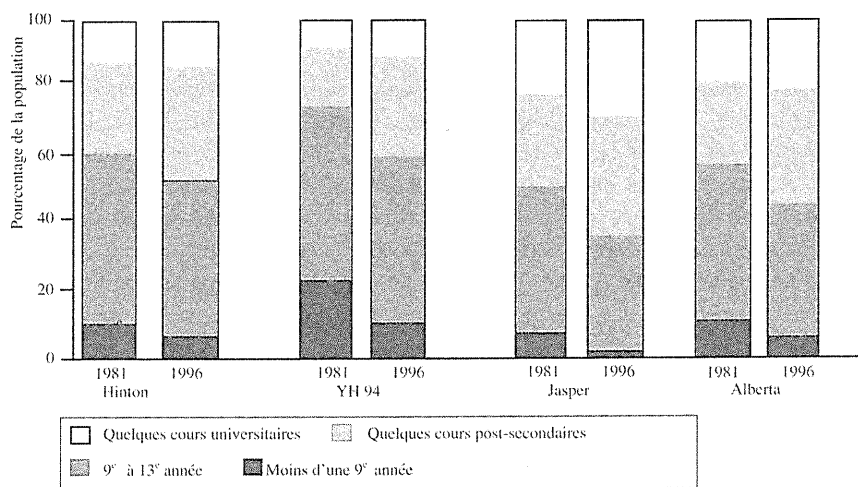


Figure 6,2 Écart dans les niveaux de scolarité, 1981-1996.

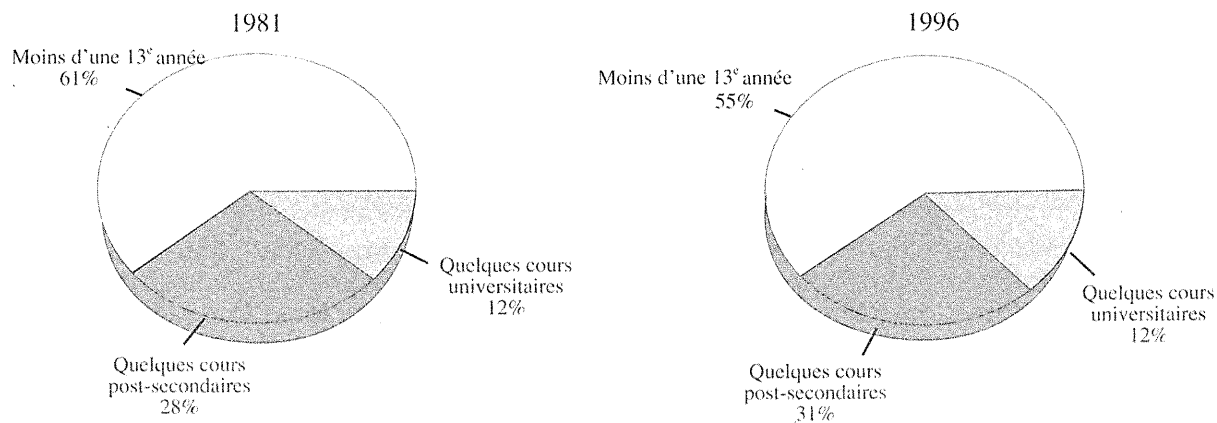


Figure 6,3 Écart dans les niveaux de scolarité, Hinton 1981-1996.



de 7 % dans les catégories de quelques cours secondaires et de 7 % dans la catégorie de quelques cours universitaires. Ces chiffres montrent essentiellement des tendances opposées à Hinton et à Jasper : les étudiants de Hinton sont plus nombreux à suivre des études postsecondaires et les étudiants de Jasper sont moins nombreux à terminer des études autres que secondaires. Nous aborderons certains des facteurs qui ont contribué à ces tendances plus loin dans le rapport.

La figure 6,5 présente des données légèrement différentes de celles de la figure 6,1. Au lieu de montrer le pourcentage d'une catégorie de niveau d'instruction (p. ex. quelques cours universitaires et diplômés universitaires), elle indique seulement les titulaires de diplôme et de grade. Une fois de plus, Hinton compte le nombre le plus élevé de titulaires de diplôme autre qu'universitaire. Cette catégorie comprend les résidents qui détiennent un diplôme d'un établissement qui n'accorde pas de degré universitaire. Les diplômés de l'Environmental Training Centre (ETC) de Hinton entrent dans cette catégorie. Jasper compte un nombre inférieur de résidents qui ne possèdent pas de diplôme universitaire, mais un nombre supérieur de titulaires de diplômes de métiers et de degrés universitaires. Hinton est en deçà de la moyenne provinciale en ce qui concerne les degrés universitaires, tandis que Jasper atteint la moyenne du reste de la province. Ces renseignements sont utiles pour examiner la portée du niveau d'instruction à l'échelle de la collectivité. La figure 6,5 présente des renseignements intéressants sur les différents niveaux de compétences spécialisées dans les métiers et les catégories qui n'exigent pas de degré universitaire, par rapport à la scolarité générale de niveau universitaire et nous en reparlons dans la discussion sur la formation générale et la formation technique, deux aspects distincts du capital humain.



6,6 Hinton : Opinions des gens de la localité sur l'éducation

Les données de recensement montrent une tendance à la hausse du niveau d'instruction à Hinton. Les gens sont plus nombreux à fréquenter l'école et ils y restent plus longtemps. Cette tendance n'est pas étonnante étant donné l'augmentation de la fréquentation scolaire en Alberta et au Canada en général. Les emplois bien rémunérés sont souvent plus difficiles à trouver dans les années 90 et les gens ont plus que jamais besoin de scolarité pour obtenir même des emplois de débutant. Les étudiants s'en rendent compte et fréquentent l'école plus longtemps dans l'espoir d'obtenir ensuite de meilleurs salaires. Les opinions des gens de Hinton sont regroupées sous cinq thèmes : immunité de la collectivité, hausse des exigences minimales, fin des études et emploi, réalité passée ou actuelle, et réexamen de l'éducation en tant qu'indicateur.

6,6,1 Immunité de la collectivité

La diversité locale des entreprises du secteur primaire, de même que les secteurs en croissance des loisirs et du commerce de détail sont des aspects intéressants de l'économie de Hinton, par rapport à d'autres collectivités qui vivent des ressources au Canada. La diversité économique actuelle de Hinton s'explique en grande partie par certaines redistributions assez spectaculaires de la population au cours des dernières années. Certaines collectivités ont tout simplement fait « faillite » ou disparu (Mountain Park) ou vu leur population diminuer très considérablement (Cadomin). Pendant ce temps, l'activité économique des dernières décennies dans plusieurs secteurs d'exploitation des ressources s'est de plus en plus concentrée à Hinton. Cette évolution a diversifié la base des emplois à Hinton et engendré une stabilité et une prospérité considérables. Les résidents de Hinton mentionnent souvent dans les conversations ces changements économiques favorables dans le contexte du développement inégal de l'économie moderne.

Je pense parfois que nous vivons dans une bulle. Les gens ont des attentes très peu réalistes, en particulier les jeunes qui ont fréquenté l'école ici. Leurs parents travaillaient à l'usine et ils y obtiennent eux aussi un emploi. Ils ne se rendent pas compte que leur vie ne correspond pas à la réalité. C'est leur réalité, mais elle est très très inhabituelle. *Membre du clergé*

Malgré la prospérité économique soutenue, la conjoncture économique n'a pas toujours favorisé le développement du capital humain. Au cours des décennies précédentes, les employeurs du secteur primaire exigeaient peu de scolarité et de nombreux résidents locaux trouvaient des emplois dès la fin de leurs études. Dans certains cas, les étudiants désertaient l'école pour le marché du travail avant même d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Après des générations de cette situation économique anormale, de nombreux résidents de Hinton en sont venus à s'attendre à un emploi accessible et continu. Pour cette raison, une scolarité supérieure n'est jamais devenue une exigence essentielle d'emploi et, peut-être plus important encore, n'a jamais été une priorité sur laquelle ont insisté les grands employeurs. La formation d'emploi exigée par le secteur s'est souvent effectuée en cours d'emploi. Certains résidents, probablement ignorants des tendances récentes du développement du capital humain, parlent de certaines de ces réalités historiques.

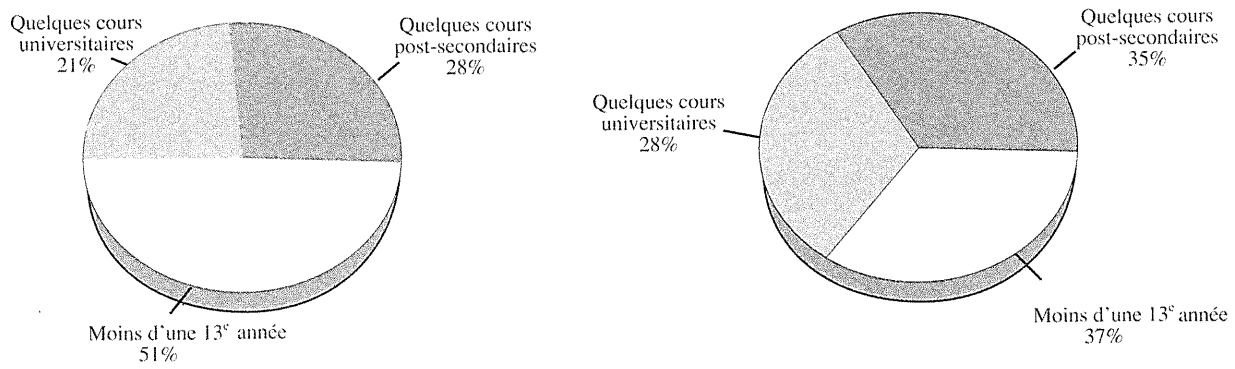


Figure 6,4 Écart dans les niveaux de scolarité, Jasper 1981-1996.

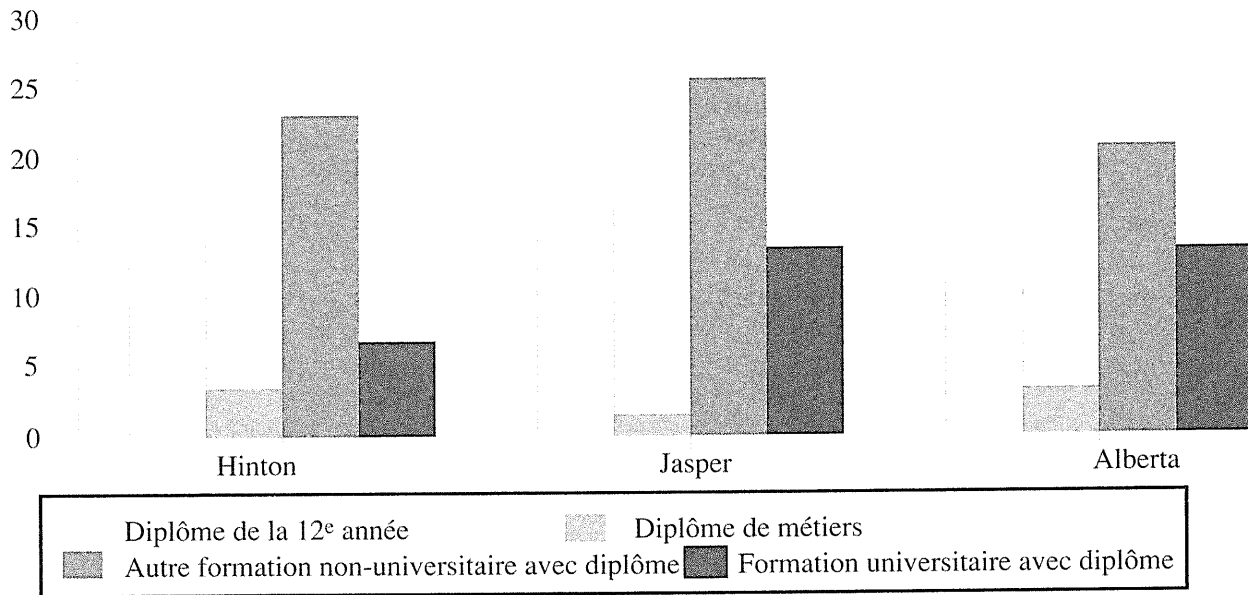


Figure 6.5 Pourcentage de la population totale de 15 ans et plus par degré de scolarité le plus élevé, 1996.



Les niveaux d'instruction sont très faibles ici. Les jeunes quittent l'école et vont droit à l'usine. **Pourvoyeur**

Je crois qu'il y a beaucoup de gens sans instruction qui travaillent dans le secteur forestier ou les mines. **Pourvoyeur**

Ces déclarations semblent un peu dépassées, compte tenu des statistiques récentes sur le niveau d'instruction à Hinton et les opinions de nombreux éducateurs locaux et représentants de l'industrie. La section suivante traite de ces opinions plus contemporaines.

6.6.2 Hausse des exigences minimales

Compte tenu des changements évidents du niveau d'instruction, que révèlent les chiffres des recensements, de nombreuses opinions locales sur le développement du capital humain ont également changé. Certains jeunes continuent de trouver de l'emploi à temps plein en sortant de l'école secondaire, mais on insiste aujourd'hui davantage sur les études supérieures et cette insistance a considérablement réorienté les tendances scolaires précédentes. Les pressions de l'industrie et du réseau scolaire ont fermement placé Hinton sur la voie des niveaux d'instruction supérieurs. Voici quelques opinions de représentants de l'industrie et du réseau scolaire sur cette évolution.

Bien, je crois que les entreprises et les grands employeurs recherchent davantage....Je pense qu'ils insistent davantage sur les compétences et les connaissances de leurs employés. **Employé d'usine**

Il y a très peu d'emplois disponibles si on n'a qu'une 12^e année et l'entreprise ne s'intéresse plus aux gens qui arrivent et qui, comme débutants, par exemple surveillant de premier niveau, sont limités à ce poste en raison de la scolarité ou autre chose. Cela dit, je pense que cette situation n'est peut-être pas actuelle mais éventuelle, vous savez, à moins d'être très motivé parce que c'était la façon dont votre père a agi et que son père à lui a agi aussi, que c'est tout ce que vous ferez. Pour obtenir de l'avancement, on reconnaît qu'il faut à tout le moins faire l'école technique et mieux encore, obtenir un diplôme universitaire. **Employé d'usine**

En fait, on l'a reconnu il y a de nombreuses années, lorsque la direction de l'époque a exigé au moins une 12^e année comme condition d'embauchage. C'est devenu un peu problématique pour nous à la scierie. Nous avons essayé de respecter cette exigence du mieux que nous le pouvions, mais on ne s'intéresse pas uniquement aux gens qui ont une 12^e année; il semble que c'était en quelque sorte une attitude, si on grandissait à Hinton et qu'on terminait une 12^e année, on avait fait notre part pour entrer à la scierie et on s'intéressait davantage à d'autres aspects du comportement que les gens auraient à offrir à long terme. **Employé de la scierie**

Quand j'étais au secondaire, les jeunes pensaient certainement que l'usine constituait un débouché. C'était une solution miracle....Il est plus difficile maintenant d'obtenir un emploi à l'usine immédiatement après les études secondaires. **Jeune employé d'usine**

Dans une grande mesure, les qualités minimales requises pour les emplois de débutant incitent à acquérir un degré de scolarité supérieur. Comme l'ont dit ces résidants, il y a peut-être eu une époque où les jeunes pouvaient trouver du travail sans rien d'autre qu'une bonne santé et une bonne attitude, mais il n'en est plus ainsi. La formation scolaire—souvent suivie dans un établissement d'études postsecondaires ou un programme d'apprentissage—est actuellement une réalité pour la plupart des chercheurs d'emploi. Ce changement à lui seul a incité à développer davantage le capital humain.

Les experts sur l'acquisition du capital humain dans les collectivités qui vivent des ressources soulignent que la formation très spécialisée peut développer le capital humain, mais ils invitent à la prudence. Les programmes techniques ne mènent pas toujours à des compétences générales qui s'appliquent à plusieurs secteurs de l'économie. Dans ces cas, le développement du capital humain pourrait en fait mener à une situation de suradaptation à un seul secteur industriel. Nous n'avons pas de données sur les exigences minimales dans les secteurs des ressources. Nous n'avons pas non plus de données sur la transférabilité des compétences pour le travail dans le secteur minier, la foresterie, la fabrication ou l'exploitation pétrolière. Il serait très utile d'avoir ces données. Nous le répétons, s'il existe de nombreuses possibilités dans plusieurs secteurs pour les soudeurs ou les opérateurs d'équipement, nous pourrions présumer que l'investissement en capital humain dans ces

domaines serait intéressant pour les jeunes de la localité qui veulent rester dans la région. Il faut d'autres recherches dans ce domaine pour comprendre dans quelle mesure les compétences très techniques sont transférables dans l'économie régionale.

6,6,3 Fin des études et emploi

D'autres facteurs contribuent au développement du capital humain à part l'adoption par l'industrie de normes minimales de scolarité. De nouveaux établissements locaux sont nés au cours des dernières décennies par suite du changement de la philosophie concernant le rôle de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie dans la société moderne. Il existe plus précisément diverses possibilités d'améliorer ses compétences et de participer à des programmes d'éducation des adultes, tant au travail que dans les établissements scolaires locaux. La personne qui souhaite poursuivre des études postsecondaires à Hinton dispose de diverses possibilités, notamment le *Yellowhead Regional Education Consortium* (YREC) et l'*Environmental Training Centre*.

Le perfectionnement des compétences des employés des grandes entreprises est souvent intégré aux stratégies de perfectionnement des ressources humaines des entreprises. La formation est parfois assurée à l'interne ou en association avec des établissements locaux comme le YREC. Toutes ces initiatives font partie de la nouvelle façon de penser le développement du capital humain, ce que reflètent les déclarations suivantes.

L'école secondaire ici a vraiment été favorable. [Le directeur] a travaillé très fort au programme de formation d'apprentissage enregistré. Les jeunes qui ne vont pas à l'université suivent des cours de base et travaillent le reste du temps en apprentissage. Nous devons offrir des options à nos jeunes si nous voulons qu'ils restent à Hinton. **Employée du gouvernement**

En ce qui concerne les gens qui travaillent (à l'usine), je crois qu'un assez bon nombre suivent certains de ces cours. L'entreprise appuie également un grand nombre de programmes de formation pour ses employés. Pour ce qui est des travailleurs forestiers en tous cas, les membres de l'IWA et nos entrepreneurs s'efforcent de leur donner une formation de gérance et des cours de base sur les principes de l'environnement et ainsi de suite, pour s'assurer qu'ils font le travail que nous voulons qu'ils fassent. **Employé d'usine**

6,6,4 Réalité passée ou actuelle ?

Malgré les tendances favorables du développement du capital humain à Hinton au cours des deux dernières décennies, nous avons également recueilli des opinions sur le niveau d'instruction, caractéristiques des villes qui vivent des ressources. Beaucoup de gens pensent que les problèmes du passé demeurent des problèmes du présent. On aurait pu initialement être tenté de supprimer ces commentaires parce qu'ils étaient désuets ou peu avertis, sauf que toutes les opinions suivantes viennent de gens qui travaillent dans le réseau scolaire local ou qui y sont étroitement associés. De plus, ces commentaires viennent de gens avertis et préoccupés du développement du capital humain dans leur ville.

Bien, je ne peux parler en connaisseur à ce sujet, mais j'ai entendu dire que le directeur de l'école secondaire a, en fait à certains moments, pris à partie Weldwood parce que l'entreprise embauche un grand nombre de jeunes immédiatement après les études secondaires ou avant même l'obtention de leur diplôme. L'attrait de 19,85 \$ l'heure comme salaire de départ est tout simplement trop fort et beaucoup quittent avant d'obtenir leur diplôme ou dès qu'ils l'ont obtenu et choisissent de ne pas poursuivre d'autres études parce qu'ils peuvent, en réalité, obtenir un emploi à 20 \$ l'heure immédiatement après leurs études secondaires. **Employé du secteur des ressources**

Il y a de très bonnes chances que les jeunes que je vois, c'est-à-dire les fils et les filles de travailleurs—et d'autres travailleurs de la collectivité—puissent avoir l'impression qu'il n'est pas nécessaire d'être plus scolarisés que ses parents; il n'est pas facile de dire à quelqu'un : « Regarde, il faut vraiment faire plus que ton père ou ta mère parce que le monde a changé ». **Enseignant de niveau secondaire**

Beaucoup de jeunes n'envisagent pas les études postsecondaires comme une possibilité, en particulier s'ils proviennent d'une famille qui travaille dans les mines ou les usines. **Employé en éducation supérieure**



Les chiffres de recensement sur le niveau d'instruction dénotent que Hinton a récemment fait des gains au chapitre du développement du capital humain. Les déclarations qui précèdent donnent toutefois l'impression qu'il reste encore beaucoup de place à l'amélioration. Ces opinions sont dignes de mention en raison non seulement de leur teneur, mais également de l'importance que chacune des personnes accorde à la promotion du capital humain. Chacune parle d'éducation de manière qui ne correspond pas à l'opinion de l'industrie sur l'évolution des exigences minimales d'emploi, de même que des changements favorables du nombre de personnes davantage scolarisées (se reporter au chapitre 3). Ces opinions nous permettent de tirer au moins une conclusion. Même si Hinton a fait quelques gains en ce qui concerne le niveau d'instruction, les résidants voient le développement du capital humain comme un défi constant. Même si les étudiants peuvent être encouragés à poursuivre leurs études et être convaincus de le faire, on ne peut les accuser de prendre des décisions irrationnelles lorsque les travailleurs d'usine gagnent plus que de nombreux professionnels locaux. Dans ce cas, les incitatifs au travail l'emportent sur les incitatifs aux études.

6.6.5 Réexamen de l'éducation en tant qu'indicateur

Diverses personnes associées aux services sociaux mentionnent à maintes reprises des raisons précises pour expliquer les lacunes scolaires. Ces opinions viennent uniquement de ceux qui sont les plus étroitement associés au point où les services éducatifs et les services sociaux se rejoignent. Les commentaires portent le plus souvent sur trois aspects : l'enseignement à domicile par les parents, l'abus des substances et le travail par poste.

Beaucoup d'adolescents qui poursuivent leurs études à domicile, mais qui ne le font pas vraiment; ils sont supposés être à la maison en train d'étudier, mais ils n'y sont pas et toute la journée ils traînent dans les rues. Et comme ils n'apprennent pas, ils se retrouveront face à un véritable problème sans scolarité. Nous en parlions ce matin. Il n'y a eu que cinq diplômés sur 100 à peu près qui ont poursuivi des études secondaires.

Employé des services sociaux

Beaucoup de jeunes consomment de la drogue à l'école secondaire, et je ne comprends pas que ce soit si accepté. J'ai été dépassé de constater la disponibilité de la drogue, la fréquence de la consommation, qui en consomme et où. En fait, combien c'est accepté par beaucoup de gens, y compris pour leurs enfants. Évidemment, beaucoup diront que c'est parce qu'il y a de l'argent en ville. Si on a de l'argent et que c'est offert, il semble que cela devienne en quelque sorte acceptable.

Employé du conseil scolaire

Il existe un problème de drogue à l'école secondaire, mais je ne sais pas s'il est pire qu'ailleurs.

Médecin

[Au sujet du travail par poste] C'est certain que les problèmes de logistique sont très nombreux. Évidemment, c'est avantageux dans certains cas, lorsque les gens fonctionnent très bien. Par contre, un grand nombre d'enfants avec qui je travaille passent deux heures chez une tante, puis quatre heures avec une gardienne et puis retournent à la maison où quelqu'un les attend pour la soirée.

Employé du conseil scolaire

Ces opinions ne parlent pas directement du capital humain ou du niveau d'instruction, mais il existe un lien (à tout le moins dans l'esprit des résidants) entre les deux. Aucune de ces opinions n'est spécifiquement observable dans les chiffres des recensements et, en général, le niveau d'instruction à Hinton s'oriente dans une bonne direction. Cela dit, comment peut-on expliquer les opinions très négatives sur l'amélioration générale du niveau d'instruction ? Ces déclarations sont-elles simplement l'expression d'opinions étroites plutôt que des opinions ouvertes, ou y a-t-il plus à en déduire ?

Le présent rapport a pour objet de décrire et d'expliquer l'état du développement du capital humain dans la Forêt modèle de Foothills. En alliant les données de recensement aux opinions des résidants, nous pouvons mieux comprendre le développement du capital humain. Notre méthode de mesure du capital humain utilise cependant le niveau d'instruction comme indicateur. Le niveau d'instruction ne tient pas compte de tous les aspects du capital humain et ne dit pas dans quelle mesure le capital humain est influencé favorablement ou défavorablement par des questions autres que scolaires. Dans une certaine mesure, le niveau d'instruction n'est pas un bon indicateur du capital humain. Manifestement, l'abus des substances, la vie au foyer des enfants et la participation des parents sont des questions plus larges du capital humain par rapport à la capacité des gens de réussir dans la population active et la société en général. Donc, même si ces opinions peuvent sembler s'éloigner de la question initiale du niveau d'instruction et du capital humain, nous croyons qu'elles sont importantes pour la question plus large du capital humain.

6,7 Jasper : Opinions des gens de la localité sur l'éducation

Jasper est semblable à de nombreuses collectivités qui vivent des services et qui attirent des étrangers très scolarisés ou de « nouveaux venus ». Il existe peu, sur place, de possibilités de poursuivre des études postsecondaires. Par conséquent, les gains de Jasper relativement au niveau d'instruction entre 1981 et 1996 sont attribuables soit au fait que des résidents ont poursuivi des études postsecondaires ailleurs et sont revenus, soit que de nouveaux venus plus scolarisés se sont joints à la population. Comme le taux de renouvellement à Jasper est élevé (34 % entre 1991 et 1996 seulement), cette dernière explication a probablement plus d'influence sur les gains du niveau d'instruction de la population locale. On sait que Jasper attire l'été des étudiants des niveaux collégial et universitaire de partout au Canada. De plus, de nombreux nouveaux venus scolarisés vivent à Jasper pendant la vingtaine, après avoir obtenu un diplôme d'études de premier cycle, mais avant de poursuivre une carrière professionnelle ou des études supérieures. Étant donné la nature de l'économie de Jasper (commerces de détail, services de loisirs et des visiteurs et secteur de l'accueil), de nombreux nouveaux venus très scolarisés sont sous-employés.

6,7,1 Incidence des résidents temporaires

Selon le Recensement municipal de 1997 (Poboktan Communications 1997), les résidents temporaires représentent un peu moins de 20 % de la population de Jasper. Plus de 50 % de cette population appartient à la catégorie des 20 à 24 ans et 90 % d'entre eux ont l'intention de rester à Jasper moins de six mois. Certains analystes présument qu'étant donné que ces gens résident à Jasper pendant une partie de l'année, ils sont inclus dans les chiffres du recensement national et, par conséquent, qu'ils biaisent les chiffres socio-démographiques réels des résidents permanents (à long terme).

Avant toutefois d'attribuer aux résidents temporaires les tendances des niveaux d'instruction de Jasper, il nous faut examiner les divergences entre les données du recensement national et de celles du recensement municipal. Le recensement municipal le plus récent date du 10 juin 1997, période où de nombreux employés saisonniers vivent et travaillent dans la collectivité. Le recensement national se fait également en juin. Cependant, dans le cas du recensement national, il faut répondre à une exigence de résidence à laquelle de nombreux résidents à court terme ne peuvent pas répondre. Il en résulte finalement un sous-dénombrement des résidents temporaires dans le recensement national et un profil plus exact de ces derniers dans le recensement municipal. C'est ce qui explique les chiffres démographiques inférieurs du recensement national par rapport au recensement municipal. Donc, même si certains résidents temporaires sont inclus dans le recensement national parce qu'ils se conforment à l'exigence de résidence, la grande population de travailleurs estivaux ne change pas considérablement les profils socio-démographiques de Jasper qui se dégagent du recensement national. Les indicateurs de l'éducation donnent probablement par conséquent un profil à peu près exact des résidents permanents de Jasper.

6,7,2 Emplois après les études secondaires

Un souci courant des parents de Jasper est le choix que doivent faire leurs enfants après les études secondaires. Contrairement à de nombreux endroits ruraux et éloignés du Canada, il existe sur place un nombre important d'emplois pour les jeunes à la fin de leurs études secondaires. Toutefois, alors que les jeunes de Hinton recherchent des emplois stables et bien rémunérés dans le secteur des ressources, ceux de Jasper se retrouvent devant la perspective des emplois instables, saisonniers et peu payés du secteur des services. Le temps partiel et le caractère saisonnier de l'emploi chez les jeunes laissent amplement de temps à ces derniers pour aller skier, escalader des montagnes, faire de la bicyclette et autrement profiter des possibilités de loisirs considérables qu'offre la région. Bon nombre de parents font état de cette attitude détendue vis-à-vis la vie après les études secondaires.

Mes deux filles ont des chums qui travaillent un peu, vont à l'école pendant un certain temps peut-être, puis font du ski. C'est un mode de vie très diversifié. **Employé du secteur touristique**

Elle vit ici depuis 27 ans. Les enfants ont terminé les études et vivent en ville. Ils travaillent en soirée à livrer de la pizza et passent la journée à se divertir. Elle croit que c'est un mode de vie sain et propre pour ses enfants¹⁵. **Employé de la ville**

Ce genre d'attitude envers la vie après les études secondaires—lorsque la plupart des emplois exigent peu d'instruction et ceux qui en exigent beaucoup sont rares—pourrait expliquer en partie pourquoi le niveau d'instruction à Jasper a lentement

¹⁵ Le type « Arial » indique que des commentaires sont paraphrasés.

chuté entre 1981 et 1996. Qu'on prétende que la diminution du niveau d'instruction est attribuable au choix de mode de vie ou à des possibilités d'emploi limitées, il est facile de voir que Jasper produit beaucoup d'emplois et que peu d'entre eux exigent une formation scolaire poussée.

6,7,3 Limites de l'éducation locale

Après avoir parlé avec quelques familles dont les enfants sont d'âge à poursuivre des études secondaires, nous avons constaté comment l'isolement de Jasper influence le niveau d'instruction et le capital humain. Les diplômés de niveau secondaire doivent faire le choix difficile de quitter un « paradis de loisirs » s'ils veulent poursuivre leurs études. Toutefois, des études plus poussées n'améliorent pas nécessairement leurs perspectives d'emploi à leur retour à Jasper. Cette situation crée les conditions optimales d'un sous-investissement dans le capital humain, qui ne semble cependant pas se produire. Malgré une culture dynamique et un grand nombre d'activités pour les jeunes adultes (pour un endroit rural éloigné), il existe peu d'activités et de possibilités pour les enfants d'âge scolaire. Certains résidents ont laissé entendre que c'était là l'une des raisons pour lesquelles les gens déménagent et, ailleurs dans le présent rapport, nous parlons de ce problème du maintien des familles de travailleurs traditionnels à Jasper. Cette question pourrait avoir des répercussions sur la durabilité de la collectivité si elle persiste.

Il n'y a pas beaucoup d'activités du genre de celles qu'offrirait un grand centre métropolitain. Même les clubs ou les groupes dont on peut faire partie. Les possibilités d'éducation, on ne peut pas suivre de cours du soir, ni de cours d'éducation continue. On peut suivre des cours par correspondance, mais il y a aussi l'aspect social de sortir et de se rendre à l'Université de l'Alberta suivre un cours d'extension qui n'existe pas ici. Certaines de ces situations sont difficiles. *Employé municipal*

La vie à Jasper offre de nombreux avantages. La collectivité en est un. Ma femme est enseignante, ce qui m'a amené à connaître un grand nombre de gens et de jeunes enfants. C'est un endroit très amical empreint de collaboration. Il est facile d'y élever des adolescents parce que les activités sont nombreuses. Cela dit, la ville fait très peu pour ses jeunes. Vous avez un problème si l'enfant n'aime pas les activités de plein air. Mes enfants adorent la neige. Ce sont vraiment des planchistes passionnés. *Employé du secteur touristique*

Il n'y a pas de possibilités pour les enfants ici parce que c'est trop éloigné. Pour poursuivre dans des domaines comme le hockey, la musique ou les études, il faut aller ailleurs pour que les enfants bénéficient des possibilités qui ne leur sont pas offertes ici. Il a dit qu'il pouvait y avoir de 60 à 70 enfants en première année, mais que d'ici à ce qu'ils atteignent le secondaire, il n'y en a plus que 30 à 40 qui obtiennent un diplôme. La majeure partie de la migration externe s'explique par le fait que les parents déménagent ailleurs pour offrir plus de possibilités à leurs enfants¹⁶. *Exploitant d'entreprise*

Fondamentalement, l'école secondaire enseigne aux 15 % des enfants excellents; 15 % des enfants de l'école dépassent la moyenne provinciale, ce qui veut dire que 85 % sont en deçà de la moyenne. Il est plus difficile d'enseigner à des enfants qui ont des besoins spéciaux et ils sont souvent mis de côté. Il faut une intégration et des programmes différents axés sur les élèves aux besoins spéciaux et non pas sur les 15 % qui se situent au-dessus de la moyenne. À son avis, les décrocheurs au niveau secondaire sont nombreux dans la collectivité parce que les jeunes deviennent frustrés dans le réseau. *Travailleuse de garderie*

Chacun de ces résidents parle d'obstacles au développement du capital humain. L'éloignement est un aspect intrinsèque de Jasper pour ceux que la faune et la beauté du paysage attirent. Cependant, l'éloignement et l'isolement sont de graves obstacles au développement humain pour les familles qui élèvent des enfants et qui cherchent des possibilités de formation. L'aide aux enfants qui ont des besoins spéciaux, l'éducation des adultes et le perfectionnement, les activités autres que récréatives sont difficiles d'accès. Actuellement, Jasper possède une proportion supérieure de résidents de niveau universitaire que toute autre entité de la Forêt modèle de Foothills. Ces gens viennent à Jasper parce que l'endroit et les choix de mode de vie les attirent. Il reste à voir si ces mêmes résidents pourront inculquer des objectifs éducatifs à leurs enfants et leur offrir les possibilités qui s'ensuivent. Nous pourrions ainsi voir, si cela se produit, l'ampleur du développement du capital humain au cours de la prochaine génération.

¹⁶ Le type « Arial » indique que des commentaires sont paraphrasés.

6,7,4 Administration et taxes

Les résidants font souvent des commentaires sur les aspects financiers et bureaucratiques de l'éducation. On s'inquiète en particulier beaucoup de l'augmentation des taxes scolaires et de la régionalisation de la gestion du réseau scolaire. Ce ne sont pas là de nouvelles préoccupations et l'incidence de ces changements sur le niveau d'instruction n'est pas claire. Les résidants et les dirigeants communautaires n'exercent plus autant de contrôle sur leur réseau scolaire et l'acceptation d'une orientation dictée de l'extérieur du périmètre urbain ajoute au sentiment de frustration par rapport au contrôle bureaucratique externe dans d'autres secteurs de la vie communautaire. Voici quelques opinions de résidants à ce sujet.

J'ai fait partie du conseil scolaire pendant dix ans, dont trois comme président. Nous étions presque que le conseil de ville, en fait. Nous faisons tout. De bons conseils scolaires et de bonnes écoles. Cette période fut extrêmement stressante parce qu'il y a eu de très nombreux changements avec la construction des écoles, beaucoup de développement. **Personne âgée**

Bien, je pense à la gestion dans le bon vieux temps. Je crois que la gestion était très bonne. Maintenant, cependant, les taxes augmentent. Le gouvernement va vouloir louer plus cher ses terrains. Les prix vont augmenter. La taxe sera de 10 % et il faudra en plus payer les impôts provinciaux et la taxe scolaire. Je ne crois pas que les gens peuvent se le permettre. Ils ont un revenu fixe et ils n'ont pas d'épargne. Je ne crois pas qu'ils peuvent vivre ici. **Personne âgée**

Des préoccupations semblables concernant les changements de la réglementation, l'imposition et le contrôle sont également exprimées en ce qui concerne les soins de santé, le développement des entreprises et le logement résidentiel. Les résidants prennent ces questions au sérieux notamment parce que jusqu'à tout récemment, ils exerçaient un grand pouvoir sur la prestation des services d'éducation dans la collectivité. Parcs Canada a depuis toujours géré d'autres services municipaux, mais laissé l'administration scolaire à un conseil local. L'administration est maintenant centralisée à Edson et les résidants ont l'impression d'avoir perdu du pouvoir. Tant qu'une partie des problèmes de gestion n'auront pas été résolus entre le conseil de ville et Parcs Canada, l'incertitude et l'inquiétude continueront de régner chez les citoyens.

6,8 Discussion

Le présent rapport a pour objet de décrire les niveaux du capital humain dans la Forêt modèle de Foothills et de les comparer à ceux de la province et du pays. En général, les niveaux d'instruction de Hinton augmentent, en partie parce que les entreprises locales exigent davantage de formation. Une forte proportion des résidants de Hinton possède des diplômes autres qu'universitaires que décernent des établissements locaux d'enseignement comme le Yellowhead Regional Education Consortium (YREC) et l'Environmental Training Centre (ETC). Les entrevues auprès des résidants de Hinton donnent à penser que même si les niveaux de formation scolaire augmentent, il nous faut tenir compte d'autres facteurs concernant le développement du capital humain. Parmi eux, l'effet dissuasif comme les salaires élevés pour les finissants des écoles secondaires, l'abus des drogues et de l'alcool et l'effet du travail par équipes sur le développement des enfants.

Le niveau d'instruction à Jasper augmente plus rapidement que celui de Hinton. Ce phénomène ne semble toutefois pas être attribuable au marché du travail. Les politiques d'emploi de Parcs Canada peuvent exercer une certaine influence. En outre, certains postes de gestion actuels dans le secteur de l'accueil peuvent exiger des diplômes en commerce, en marketing ou en services spécialisés qui n'étaient pas exigés il y a 15 ans. La plupart de nos répondants ont laissé entendre qu'il y avait tout simplement plus de gens de niveau universitaire sous-employés dans la collectivité. Autrement dit, de nombreuses personnes choisissent de vivre à Jasper pour des raisons davantage apparentées au mode de vie qu'à la carrière.

De nouveau, les taux de migration extrêmement élevés à Jasper suggèrent que les gens choisissent ce mode de vie pendant une certaine période de leur vie, mais pas en permanence. La richesse du capital humain de Jasper a des répercussions intéressantes sur la durabilité et l'adaptabilité de la collectivité. On pourrait s'attendre à ce que des niveaux élevés d'instruction assurent à la collectivité un capital humain considérable dans lequel elle peut puiser en temps de crise ou lorsqu'elle doit relever des défis particuliers. Toutefois, de nombreuses personnes, bien que scolarisées, savent que leur séjour dans la collectivité sera de brève durée. Elles ont peut-être le capital humain, mais elles peuvent choisir de ne pas investir dans la collectivité. Évidemment, de nombreuses personnes et familles dévouées et à l'esprit communautaire habitent à Jasper. Toutefois, de leur propre aveu, un grand nombre d'entre elles estiment qu'elles font partie d'une minorité



et qu'elles sont de moins en moins nombreuses devant l'augmentation des nouveaux venus qui, même s'ils sont très scolarisés, n'y vivront pas en permanence.

Dans le cas de Hinton, il semble y avoir un sous-investissement rationnel dans le capital humain. Dans le cas de Jasper, le niveau d'instruction semble croître malgré le peu de débouchés pour les diplômés d'études postsecondaires. Les collectivités durables sont celles qui profitent des conditions locales et mondiales changeantes. Le développement du capital humain facilite l'adaptabilité de la collectivité en créant une main-d'œuvre souple et polyvalente. Si le capital humain augmente à Hinton et à Jasper, les collectivités seront bien placées pour relever les défis futurs. Étant donné toutefois le mouvement de la population dans les deux collectivités, Jasper et Hinton ont toutes deux à relever le défi très important de développer le sentiment d'appartenance à leur ville et d'amener les résidents à s'engager pour les encourager à investir une partie de leur capital humain dans les questions de développement communautaire.



6,9 Annexe

6,9,1 Hinton : Opinions additionnelles sur l'éducation

Nous embauchons des gens de la région, je crois, dans les usines. Un grand nombre des diplômés des écoles secondaires finissent par travailler à l'usine, mais en ce qui concerne les professionnels et les techniciens, nous engageons le meilleur candidat pour l'emploi. **Employé d'usine**

Comme partout ailleurs, certains sont scolarisés et d'autres pas. Si vous êtes scolarisé, vous progressez. Si on s'améliore, si on acquiert de nouvelles compétences, on peut se faire valoir par tous les moyens dont on dispose. Si on ne le fait pas, on doit s'attendre à occuper des emplois très peu rémunérés. **Employé des services sociaux**

Il n'y a pas vraiment beaucoup de gens peu scolarisés parce que nous avons un taux très élevé de diplômés. **Dirigeant communautaire à la retraite**

Il y a bien quelques femmes qui travaillent à la mine. À mon avis, cela dépend de l'éducation et de la formation, de même que des possibilités. Travailler à la mine dans un bureau ne fait pas partie des emplois qui y sont bien rémunérés. Il faut occuper un poste du genre opérateur d'équipement lourd ou quelque chose comme ça pour obtenir un emploi mieux rémunéré, ou une carte de qualification dans un des métiers; il n'y a rien de tel à Hinton. Je connais une femme qui suit un programme d'apprentissage pour devenir mécanicienne et j'en connais aussi une autre qui a fait l'apprentissage de la soudure. Je pense que la plupart des femmes ici se tournent vers des emplois de femme de chambre ou de serveuse. Elles ne pensent pas aux métiers. **Refuge pour femmes**

Je vois en diverses occasions des enfants qui ne peuvent pas fonctionner à l'école pour quelque raison que ce soit, de sorte qu'ils décrochent ou sont renvoyés. Ils poursuivent donc des études à la maison; ce sont ces mêmes enfants qui viennent dans mon bureau et qui ont l'impression d'aller nulle part. **Employé des services sociaux**

Il y avait des enfants dans le réseau scolaire qui passaient entre les mailles du filet. Il n'y avait pas de services pour entrer en contact avec ces enfants et leurs familles pour les aider. Avec les réductions en éducation, il n'y a plus de conseillers dans les écoles ou les enseignants travaillaient également à mi-temps. **Employé du conseil scolaire**

Ils [parents] leur ont dit, vous savez, vous n'avez pas à vous en faire avec l'école parce que vous aurez toujours un travail à l'usine, parce que je travaille là, et que votre père travaillait là et votre grand-père aussi. **Employé en éducation postsecondaire**

Bien, ceux d'entre nous qui avons été à l'école et avons fait des sacrifices et les efforts nécessaires sommes ceux qui gagnons beaucoup. Ceux qui font cuire des hamburgers, eh bien, c'est leur choix, je suppose. J'ai été deux ans sans emploi, travaillant simplement pour finir mes études, afin de pouvoir obtenir un emploi qui paie un peu mieux. **Employé du secteur forestier**

Comme partout ailleurs, des gens sont scolarisés et d'autres ne le sont pas. Si vous êtes scolarisé, vous progressez. Si vous vous améliorez, acquérez de nouvelles compétences, vous pouvez vous faire valoir par les moyens dont vous disposez. Si on ne fait pas cela, il faudra occuper des emplois très peu rémunérés.
Employé des services sociaux

6,9,2 Jasper : Opinions additionnelles sur l'éducation

On ne sait rien de ce qui arrive avec les taxes scolaires à moins qu'on ne change quelque chose à Jasper et à Banff, à moins que la province ne réexamine la situation ici. La portion de nos taxes qui va à l'éducation ici est incroyable. **Conseiller municipal**

Il y a beaucoup à offrir vraiment. On ne règle cependant pas réellement les problèmes comme les familles désunies. Ça fait partie aussi de la bulle rose. On essaie de faire bonne impression. **Employé municipal**

Le district scolaire et le comité municipal font du bon travail. Parcs Canada décide de tout, c'est donc là que l'argent bloque. **Employé municipal**

Il n'y a pas vraiment d'esprit communautaire ici, sauf pour l'école. L'école brouille les frontières entre les gens. Les employés des chemins de fer se tiennent ensemble. Ils se sont assurés qu'il y avait ici une population hivernale. Les sportifs se tiennent ensemble. On les trouve dans les sentiers et sur les pentes de ski. C'est une ville de sport. Il y a également tous les gens d'affaires qui se tiennent ensemble aussi. Et les gens des Parcs en font tout autant. Personne ne se préoccupe de ce que les autres font. **Artiste local**

Le consortium s'occupe des étudiants adultes qui veulent finir leurs études et passer au niveau collégial ou universitaire. La plupart des gens qui viennent ici utiliser ce service sont les travailleurs saisonniers qui ont travaillé dans le secteur des services. **Employé municipal**

Certains des principaux problèmes qu'éprouve la ville et en particulier les personnes âgées sont l'absence de transport public et l'augmentation des taxes foncières et des taxes scolaires. Les personnes âgées s'inquiètent de ne plus avoir les moyens de vivre à Jasper en raison de ces augmentations. **Employé municipal**

À certains endroits, il est difficile d'obtenir tout simplement que les enfants aillent à l'école. Nous avons des gens très responsables. Nous avons le taux de rendement le plus élevé du Nord-Ouest de l'Alberta. Nous offrons un programme international et nous avons 14 étudiants qui viennent de partout dans le monde l'an prochain. Cet aspect ajoute une dimension exceptionnelle à l'école. **Employé scolaire**

En même temps, nous avons un conseil scolaire, un conseil scolaire local : ce conseil scolaire avait certaines fonctions municipales limitées parce que nous n'avons aucun autre conseil municipal ici. Il s'occupait donc après la piscine, de l'aréna, du musée, et d'autres choses comme ça, en plus de l'école et des terrains de l'école, du terrain de base-ball, de choses comme ça. **Professionnel en affaires**

Les parents s'inquiètent davantage que les enfants des possibilités d'emploi futur. Je suppose que les enfants devront quitter Jasper pour poursuivre des études postsecondaires et obtenir une formation adaptable. C'est probablement le plus important. **Employé scolaire**

Je suis très satisfait, compte tenu des besoins que ma famille et moi avons. J'aimerais voir certains autres services peut-être à l'école, mais je peux comprendre pourquoi ils n'existent pas. Même des cours comme l'immersion en français et d'autres choses que nous ne pouvons pas avoir ou que nous n'avons pas. Je ne dirais pas que nous ne pouvons pas les avoir, simplement que nous ne les avons pas. **Professionnel en affaires**

6,9,3 Tableaux des données de recensement

Tableau 6,1 Population de 15 ans et plus par niveau d'instruction, 1996

Divisions de recensement	Total	Population totale de 15 ans et plus par niveau de scolarité le plus élevé							
		Moins d'une 9 ^e année	De la 9 ^e à 13 ^e année sans certif.	De la 9 ^e à 13 ^e année avec certif.	Diplôme de métiers	Autre form. non-univ. sans diplôme	Autre form. non-univ. avec diplôme	Formation universitaire sans diplôme	Formation univers. avec diplôme
Hinton	7 330	490	2 345	1 070	260	500	1 690	480	495
Yellowhead	7 060	760	2 560	925	330	435	1 350	400	200
Jasper	3 585	75	630	590	55	325	915	510	480
Foothills	17 975	1 325	5 535	2 585	645	1 260	3 955	1 390	1 175
Edson	5 395	400	1 765	690	250	405	1 165	405	310
Grande Cache	3 150	175	975	430	165	200	790	240	180
Whitecourt	5 550	310	1 680	810	215	360	1 275	390	505
Edmonton	483 100	38 145	115 640	54 830	15 685	34 320	96 055	52 915	75 505
Alberta	2 055 020	154 675	534 545	243 075	68 030	147 820	423 330	210 785	272 755
Canada	22 628 925	2 727 210	5 140 790	3 238 590	837 155	1 474 925	4 012 580	2 196 890	3 000 780

Tableau 6,2 Population de 15 ans et plus par grande catégorie de scolarité, 1996

Divisions de recensement	Population totale de 15 ans et plus				
	Population totale de 15 ans et plus	Aucun scolarité	Moins d'une 13 ^e * année	Quelques cours de métier ou non-universitaires	Quelques cours universitaires
Hinton	7 335	5	3 905	2 185	975
Yellowhead	7 060	0	4 245	1 780	695
Jasper	3 640	55	1 295	1 240	990
Foothills	18 035	60	9 445	5 205	2 660
Edson	5 500	105	2 855	1 575	715
Grande Cache	3 305	155	1 580	995	420
Whitecourt	5 545	5	2 800	1 640	900
Edmonton	489 510	6 410	208 610	130 375	128 420
Alberta	2 082 325	27 305	932 295	571 150	483 535
Canada	22 945 485	316 560	11 106 590	5 487 505	5 197 665

* comprend les titulaires de certificats

Tableau 6,3 Catégories de scolarité en pourcentage de la population totale de 15 ans et plus, 1996

Divisions de recensement	Pourcentage de la population totale de 15 ans et plus par degré de scolarité le plus élevé				
	Pop. totale de 15 ans et plus	Moins d'une 9 ^e année	Moins d'une 13 ^e année	Quelques cours de métier ou non-univ.	Quelques cours universitaires
Hinton	7 335	6,6	53,2	29,8	13,3
Yellowhead	7 060	10,8	60,1	25,2	9,8
Jasper	3 640	2	36	34	27
Foothills	18 035	7,3	52,4	31,3	14,7
Edson	5 500	7,3	51,9	28,6	13
Grande Cache	3 305	5,3	47,8	30,1	12,7
Whitecourt	5 545	5,6	50,5	29,6	16,2
Edmonton	489 510	8	43	27	26
Alberta	2 082 325	7,5	44,8	27,4	23,2
Canada	22 945 485	12,1	48,4	23,9	22,6

Tableau 6,4 Catégories de scolarité en pourcentage de la population totale de 15 ans et plus, 1981

Divisions de recensement	Pop. totale de 15 ans et plus	Moins d'une 13 ^e année	Quelques cours de métier ou non-universitaires	Quelques cours universitaires
Hinton	5 830	60,8	27,5	11,7
Yellowhead	6 590	75,9	17,5	6,7
Jasper	2 855	50,4	28,0	21,4
Foothills	15 275	65,3	23,3	11,4
Edson	4 165	59,7	24,8	15,5
Grande Cache	3 055	58,6	30,1	11,3
Whitecourt	3 875	63,4	23,7	13,0
Edmonton	419 460	51,8	26,6	21,5
Alberta	1 672 620	55,6	26,0	18,4
Canada	18 609 285	60,9	23,1	16,0

Tableau 6,5 Fréquentation scolaire, 1981-1996

	Canada	Alberta	Hinton	Yellowhead	Jasper
1996					
Population totale (15+)	22 945 485	2 082 325	7 335	7 060	3 640
Fréquentation à temps plein	2 275 135	197 730	620	640	295
Fréquentation à temps partiel	235 590	23 355	70	85	50
1991					
Population totale (15+)	21 304 740	1 918 290	6 545	6 330	2 915
Fréquentation à temps plein	2 124 995	189 345	565	600	220
Fréquentation à temps partiel	239 530	22 615	70	15	35
1981					
Population (15 +)	18 609 285	1 672 620	5 830	6 590	2 855
Fréquentation à temps plein	2 170 820	185 840	565	590	340
Non-fréquentation à temps plein	16 438 465	1 486 785	5 265	6 000	2 515

Chapter 7 IMMOBILIER

7,1 Objectif

Évaluer les valeurs de l'immobilier pour mesurer la durabilité des collectivités. Entre autres mesures, nous comparons les paiements moyens pour un logement avec les revenus médians des ménages afin de déterminer le changement relatif des valeurs de l'immobilier de 1981 à 1996. Nous examinons également la proportion de propriétaires par opposition à celle des locataires comme indicateur de la prospérité et de la confiance en l'activité économique régionale à long terme, de même que les opinions des résidents locaux sur l'immobilier.

7,2 Raison d'être

De nombreuses données non scientifiques montrent que les cycles d'expansion et de ralentissement dans le secteur primaire entraînent des cycles semblables dans les valeurs des propriétés des collectivités hôtes. Des augmentations et des diminutions spectaculaires de la valeur foncière se traduisent souvent par des situations pénibles, voire destructrices, pour le résident moyen. Le marché et d'autres facteurs externes influencent la valeur de l'immobilier. S'ils réussissent à reconnaître et à prévoir ces facteurs, les résidents des collectivités qui vivent des ressources peuvent atténuer en partie la volatilité historique des marchés immobiliers locaux.

7,3 L'immobilier comme indicateur de la durabilité des collectivités

Par définition, les grandes entreprises du secteur primaire dominent l'économie locale dans les collectivités qui vivent des ressources. Les perspectives économiques des petites entreprises et des ménages sont directement liées au sort de l'usine ou de la mine. Cette constatation vaut également pour les entreprises qui ne font pas d'affaires avec les entreprises dominantes et les ménages qui n'y occupent pas d'emploi. Les valeurs de l'immobilier sont l'un des principaux facteurs qui lient tous les résidents d'une collectivité à l'industrie dominante. L'achat d'une résidence principale est souvent le plus important investissement d'une personne au cours de sa vie. Un mauvais investissement en immobilier peut donc gravement mettre en péril le bien-être d'un individu ou d'un ménage.

Il y a toujours un danger, dans les collectivités qui vivent des ressources, que des crises économiques à court terme dans le secteur primaire n'entraînent un ralentissement sur le marché immobilier. Les périodes pendant lesquelles les prix des produits sont faibles ou un conflit de travail persiste indéfiniment se traduisent à tout le moins par la stagnation des marchés de l'habitation. Les acheteurs sont généralement peu disposés à acheter en périodes d'instabilité et les vendeurs, s'ils le peuvent, attendront probablement que la situation économique locale se stabilise avant de mettre leur maison sur le marché. Les fermetures d'usines ou de mines ou les réductions permanentes du personnel peuvent entraîner d'importantes chutes des valeurs de l'immobilier—avec de graves conséquences pour les familles de classe moyenne. Freudenburg (1992 : 322) décrit le scénario malheureux suivant, qui survient souvent dans les collectivités en déclin qui vivent des ressources.

Dans de nombreuses collectivités « en déclin », des gens de la classe moyenne qui quelques mois auparavant se considéraient comme des propriétaires aisés et en sécurité se rendent soudainement compte de la vulnérabilité de cette apparente sécurité. Même s'ils paient l'hypothèque depuis des années, ils se retrouvent brusquement devant une dette hypothécaire qui dépasse la valeur totale de leur maison sur le marché et dans de trop nombreux cas, ceux qui appartenaient à ce qu'on pourrait qualifier de classe moyenne ténue constatent qu'ils ne gagnent plus assez pour continuer à faire les versements, même s'ils souhaiteraient faire autrement. (traduction libre)

Il est donc important de surveiller les valeurs de l'immobilier dans les collectivités qui vivent des ressources afin d'observer si elles reflètent les tendances nationales ou provinciales, si elles sont vulnérables aux cycles économiques locaux et si elles présentent des aberrations par rapport aux tendances régionales.

Les prix des maisons neuves et les mises en chantier sont utilisés comme principaux indicateurs du rendement économique au Canada. La construction d'une maison neuve entraîne des retombées économiques dans de nombreux secteurs. Les entreprises qui vendent du bois, des appareils ménagers, du ciment, des revêtements de sol, des meubles, de même que les gens de métiers connexes, profitent directement de la construction d'une maison neuve. En raison de la convergence industrielle de la construction d'une maison neuve, les mises en chantier constituent une mesure sûre de l'activité économique. En outre, les acheteurs locaux ne rechercheront une grande maison ou une maison neuve que s'ils sont raisonnablement certains de la conjoncture économique locale. De même, un acheteur de maison neuve s'inquiétera moins d'une hypothèque de vingt ans s'il croit qu'il conservera son revenu d'emploi pendant toute la période. En ce sens, le nombre de mises en chantier et le prix des maisons neuves sont des indicateurs sûrs du rendement économique régional et, dans une grande mesure, une évaluation de la confiance dans la prospérité économique future. Les fluctuations annuelles, qui donnent une mesure approximative de l'inflation, sont un autre aspect important du prix des maisons neuves. Comme les valeurs marchandes servent de plus en plus à fixer les taux d'imposition, l'augmentation du coût du logement peut indiquer des augmentations substantielles du coût de la vie des familles.

Les prix moyens des maisons sont des indicateurs utiles de l'inflation mais, en simplifiant les données à des valeurs moyennes, nous modulons suivant une seule valeur la répartition des valeurs des maisons, différentes selon qu'elles sont neuves ou anciennes, construites dans des quartiers nouveaux ou anciens, grandes ou petites. Les données sur le revenu moyen le plus souvent publiées (se reporter au chapitre 4) illustrent le même problème, en ce sens qu'elles peuvent masquer des concentrations potentielles de revenu élevé et faible, tout en donnant l'impression qu'une majorité de personnes gagne un salaire moyen. Par exemple, à Hinton, les données descriptives donnent à penser que le marché de l'habitation le plus actif est celui des maisons dont le prix est inférieur à 100 000 \$. Comme le prix moyen d'une maison à Hinton est de 140 000 \$, le marché des habitations bas de gamme semble contrebalancé par le marché des maisons haut de gamme. En effet, les maisons vendues dans la gamme moyenne des quelque 140 000 \$ peuvent être assez rares. Malheureusement, les données du recensement canadien ne permettent pas d'analyser les marchés de l'immobilier à ce niveau de détail.

L'examen de l'habitation à Hinton et à Jasper montre des différences incontestables entre les deux collectivités. Les secteurs résidentiels de Hinton se composent d'au moins trois types : un quartier de vieilles maisons construites dans la vallée à proximité de l'usine, un certain nombre de nouvelles subdivisions construites en amont de l'usine et quelque peu isolées des autres subdivisions par des terrains non aménagés et un certain nombre aussi de subdivisions de maisons mobiles éparpillées dans la ville où vivent plus de 15 % des résidents (Profil de la collectivité, 1998). Bon nombre de ces parcs de maisons mobiles ont acquis une certaine permanence après des décennies d'utilisation et constituent maintenant un important marché des logements bas de gamme. La persistance des parcs de maisons mobiles s'explique en partie par le fait que Hinton est une ville jeune. Elle peut aussi s'expliquer cependant par le fait que des gens hésitent à investir dans ce qu'ils considèrent comme un marché risqué ou volatil. Avec une maison mobile, si les temps deviennent difficiles, on peut toujours la déménager vers de plus verts pâturages. Il n'en va pas de même pour les maisons des nouvelles subdivisions.

En revanche, le périmètre urbain de Jasper est beaucoup moins vaste que Hinton et ne possède qu'une seule subdivision identifiable appelée Cabin Creek. L'aspect le plus remarquable de l'habitation à Jasper est la petitesse des vieilles maisons par opposition à la grandeur des maisons modernes, et la densité assez élevée de logements habituellement caractéristiques des centres urbains. Même si la taille et la qualité des maisons varient à Jasper presque autant qu'à Hinton, la rareté des terrains rend l'habitation même la plus modeste assez coûteuse. La rareté des terrains à Jasper et les pressions qui s'exercent en faveur du réaménagement des lots font en sorte que les quartiers sont plus hétéroclites à Jasper, car les petits bungalows sont lentement remplacés par des constructions à unités multiples et des copropriétés. Les coopératives d'habitation et les copropriétés exercent des pressions à la baisse sur les valeurs marchandes, mais le prix moyen des maisons reste élevé. Le caractère particulier de ces marchés immobiliers dans la Forêt modèle de Foothills est souvent mentionné dans la discussion sur la durabilité de la collectivité.

7,4 Mesure de la valeur du logement et de la propriété

Les valeurs des propriétés et le coût de la vie sont sans conteste deux des questions qui préoccupent le plus les résidents de la Forêt modèle de Foothills. Les données descriptives qui suivent en font très souvent état, mais avant d'examiner les opinions locales sur cet indicateur, nous verrons les données immobilières secondaires que nous possédons sur la Forêt modèle de Foothills. La présente section permettra d'évaluer les opinions locales plus récentes sur l'immobilier.

Les figures de la section comparent des valeurs comme les frais de location et les dépenses des ménages sur une période de quinze ans. Aux fins de comparaison, toutes les valeurs sont rajustées en dollars constants de 1996. Par exemple, la valeur d'une habitation en 1991 est rajustée en fonction de l'inflation par un facteur de 1,072 pour permettre une comparaison directe des valeurs des habitations en 1996. Ce rajustement en fonction de l'inflation rend les comparaisons sur plusieurs années plus exactes parce qu'on y tient compte de l'évolution du coût de la vie et que les analystes peuvent examiner l'évolution des valeurs de la location et de la propriété selon ce qui aurait été payé, s'il s'était agi de salaires de 1996.

La figure 7,1¹⁷ illustre la valeur moyenne d'une habitation en dollars de 1996. Les tendances pour Hinton, YH94 et la province sont assez uniformes. Les valeurs des habitations ont diminué entre 1981 et 1986, puis sont demeurées constantes après 1986. Jasper s'écarte de cette tendance en 1986 avec une augmentation modeste des valeurs moyennes, qui est encore plus prononcée après 1991. Si on compare les coûts des habitations entre les entités, Jasper (représentée par la ligne supérieure) demeure la collectivité où il coûte le plus cher de posséder une maison. Les coûts du logement à Hinton et à YH94 sont constamment en deçà des valeurs immobilières provinciales, et les maisons coûtent toujours le moins cher dans la région rurale de la Forêt modèle (YH94).

Les figures 7,2 et 7,3 présentent des mesures du coût du logement. Ces chiffres donnent les coûts mensuels de logement d'une famille ou d'un individu. Statistique Canada mesure, dans le cas des propriétaires, les principales dépenses de propriété, soit le total des paiements mensuels moyens versés par les ménages propriétaires au titre de l'habitation. Ces coûts comprennent les dépenses comme les paiements hypothécaires, les assurances et d'autres frais mensuels liés à l'habitation. Statistique Canada mesure, dans le cas des locataires, les loyers mensuels moyens. Contrairement à la figure 7,1, nous constatons peu d'uniformité par rapport aux paiements moyens indiqués aux figures 7,2 et 7,3. En outre, il semble y avoir peu de corrélation entre les valeurs moyennes et les paiements mensuels. Même si la valeur moyenne d'une habitation à Jasper est beaucoup plus élevée que les moyennes provinciales, les principales dépenses de propriété sont semblables en 1996. Compte tenu de la différence remarquable dans les valeurs des habitations, les dépenses moindres pour les maisons à Jasper indiquent que certains propriétaires y ont acheté leur propriété il y a bien longtemps ou qu'ils possèdent plus de capitaux propres sur cette dernière.

Jusqu'en 1991, les propriétaires de Hinton ont déclaré le niveau le plus élevé des principales dépenses de propriété. En 1991, les propriétaires de Hinton ont payé environ 750 \$ par mois pour se loger, tandis que ceux de Jasper ont payé 612 \$ et les résidents des régions rurales de la Forêt modèle, 540 \$. À l'exception de Jasper, où les principales dépenses de propriété ont atteint un sommet en 1986 et augmenté une autre fois après 1991, il semble y avoir une tendance générale vers des paiements moindres pour les propriétaires jusqu'en 1991, année où les paiements ont commencé à augmenter dans toutes les entités. Jasper a affiché la plus importante augmentation des principales dépenses de propriété, ce qui correspond à une augmentation spectaculaire des valeurs moyennes des habitations indiquées à la figure 7,1. La figure 7,3 décrit l'évolution des loyers mensuels des locataires. La tendance la plus remarquable est la diminution du loyer moyen à Hinton, qui est passé d'un peu plus de 860 \$ en 1981 à quelque 568 \$ en 1991. Dans toutes les entités, nous constatons une tendance générale vers la diminution des loyers mensuels de 1981 à 1996.

Comme nous l'avons déjà dit, ces données chronologiques sont rajustées en fonction de l'inflation pour indiquer les coûts en dollars de 1996. Cette méthode équivaut à maintenir le salaire constant en dollars de 1996 et à examiner les années 1986 et 1981 pour déterminer ce que paieraient aujourd'hui les propriétaires et les locataires pour se loger. Les figures 7,4 et 7,5 font un lien plus explicite entre le revenu médian et le coût du logement en comparant la portion du revenu consacrée au paiement du logement à chaque période. Au lieu de rajuster le revenu en dollars de 1996, Statistique Canada divise simplement le coût réel du logement par le revenu médian réel¹⁸ de chaque période.

¹⁷ À moins d'indication contraire, toutes les sources des figures proviennent de la documentation sur les données pour la série « Profils », partie A et partie B de Statistique Canada, Ottawa : Approvisionnement et Services Canada, 1996, 1991, 1986, 1981, Recensement du Canada.

¹⁸ Le chapitre 4 donne une description détaillée du revenu médian et de la répartition des revenus.

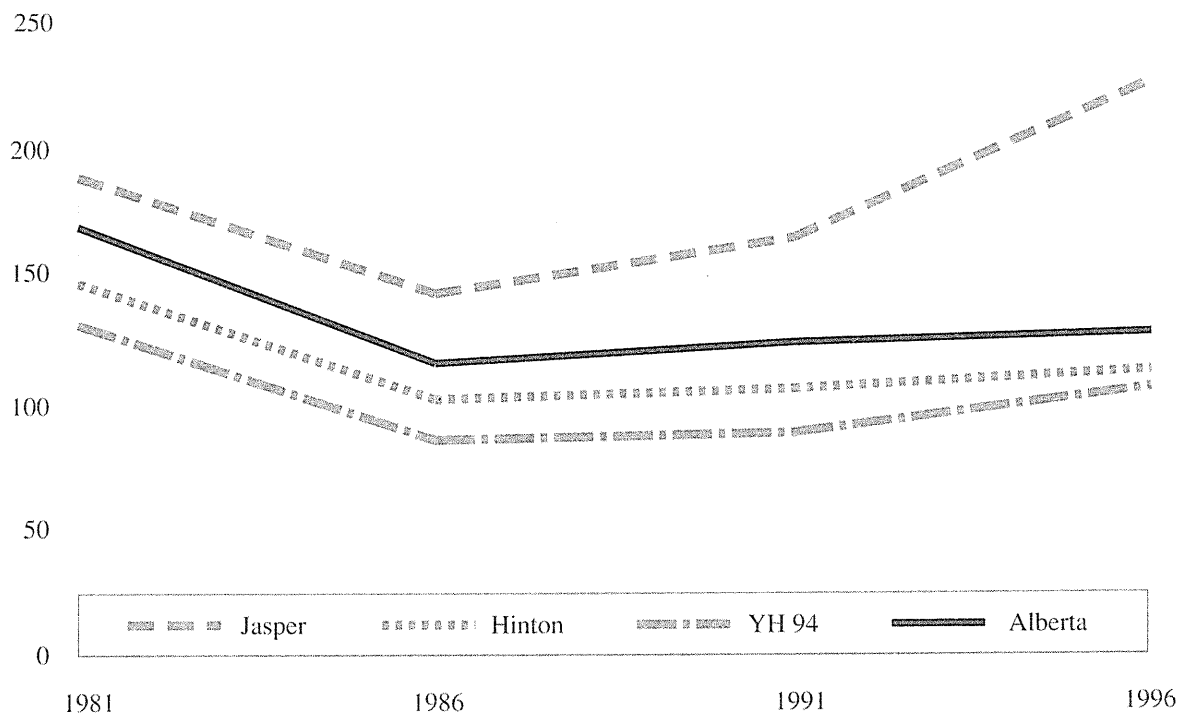


Figure 7,1 Valeur moyenne d'une habitation en dollars constants de 1996.

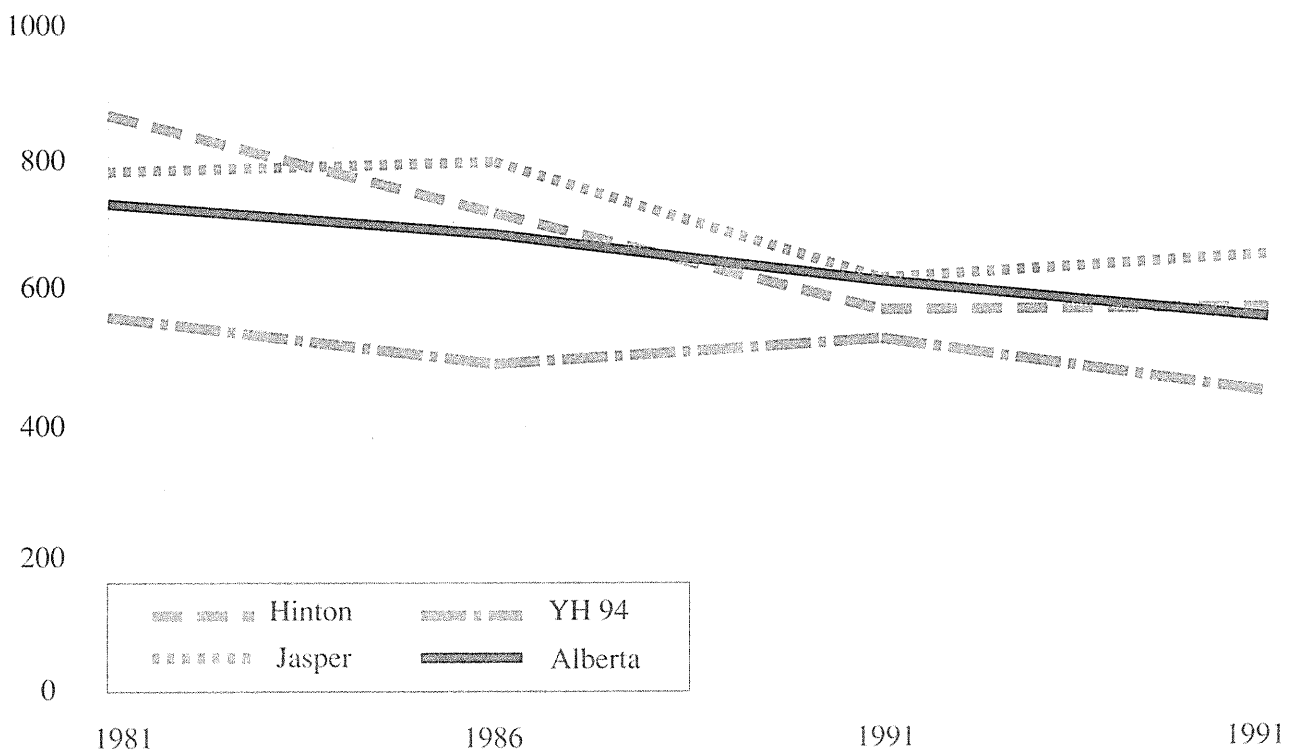


Figure 7,2 Loyer brut moyen, 1981-1996.

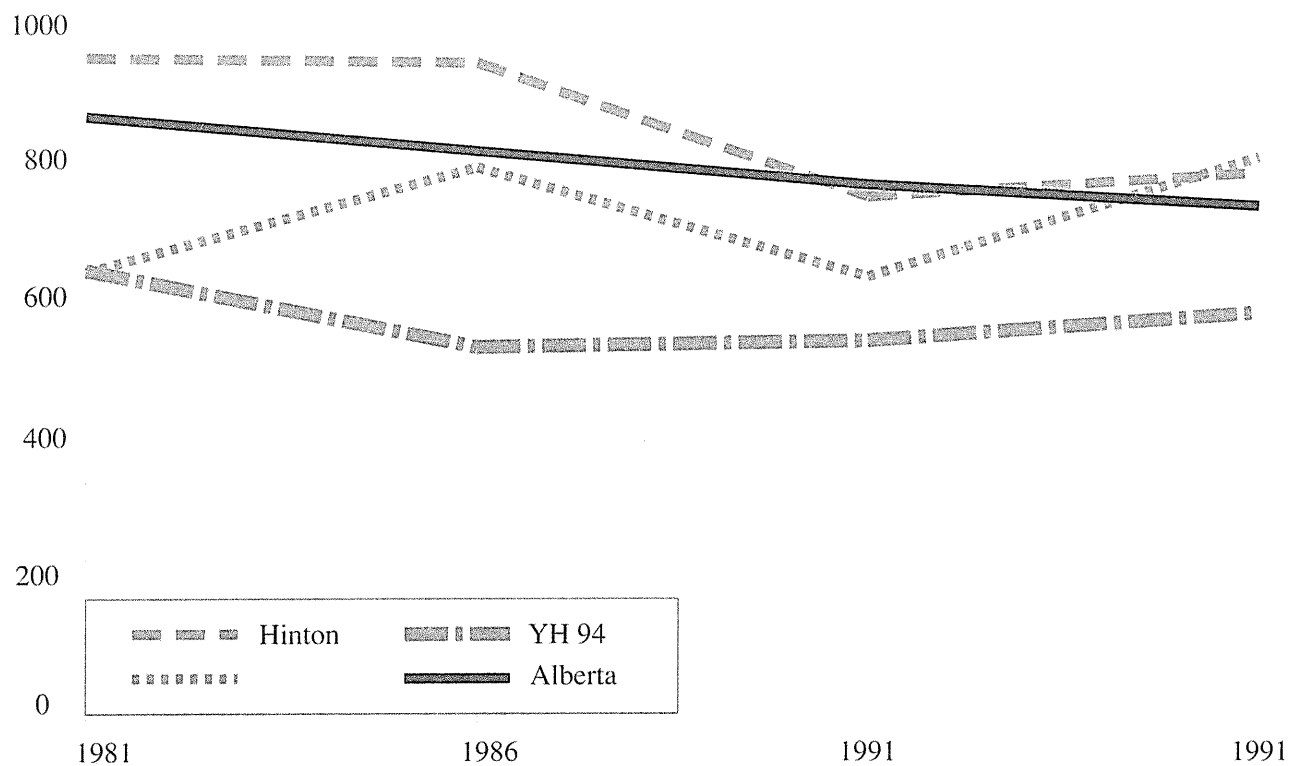


Figure 7,3 Principales dépenses de propriété, 1981–1996.

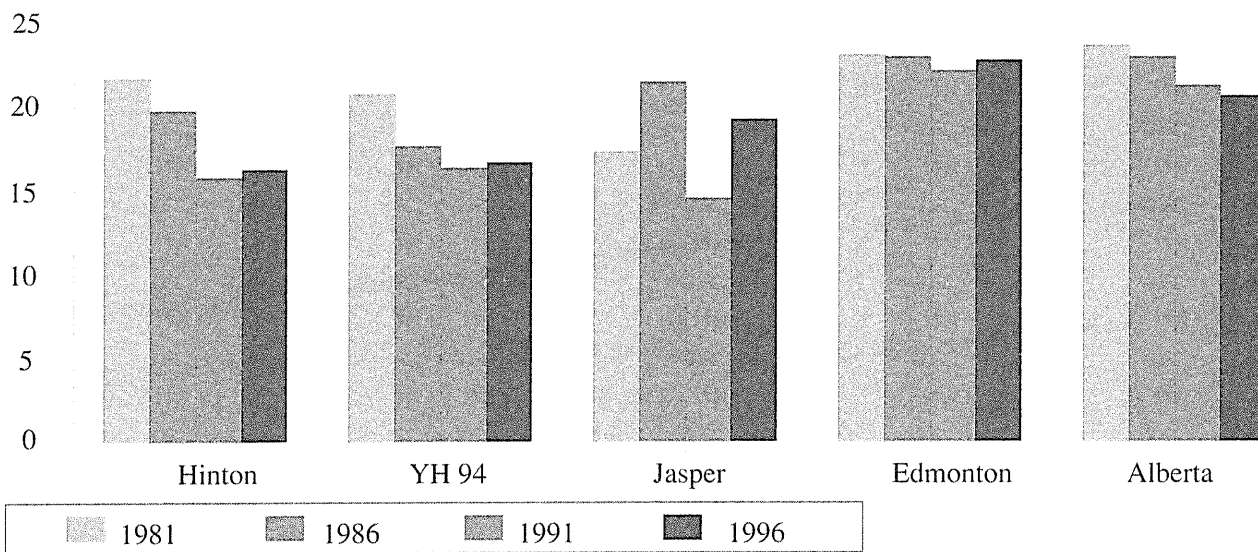


Figure 7,4 La portion du revenu moyen consacré aux dépenses de propriété, 1981–1996.

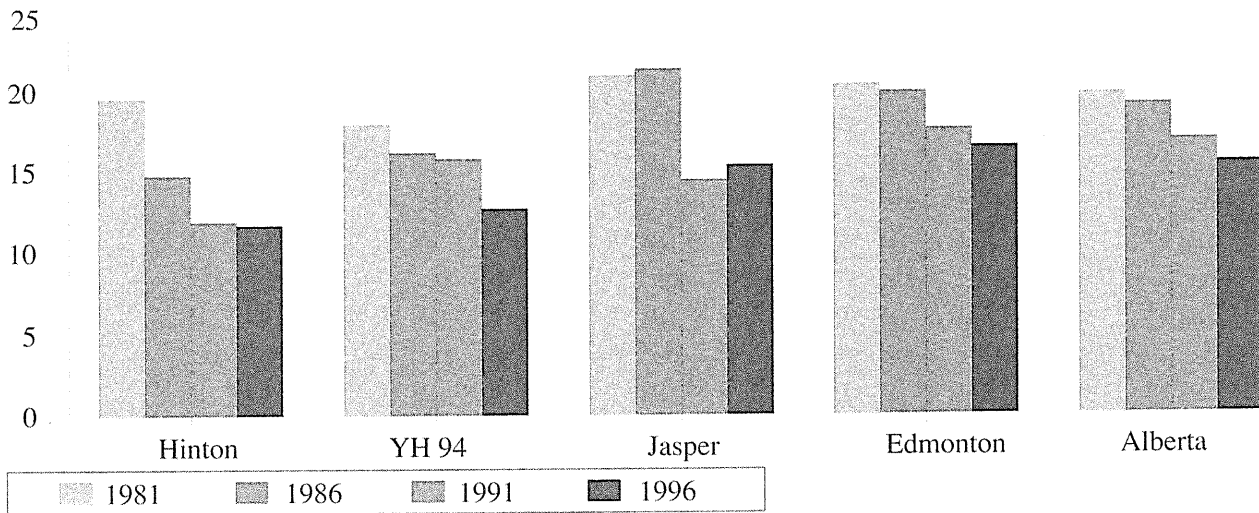


Figure 7,5 La portion du revenu moyen consacré au loyer gros, 1981–1996.

Même si la représentation visuelle de ces données aux figures 7,4 et 7,5 semble à prime abord différente de celle des figures précédentes, le portrait reste le même. En 1986, les propriétaires de Jasper consacraient la proportion la plus forte de leur revenu au logement (21,5 %), mais cette proportion a diminué considérablement entre 1986 et 1991. En fait, les résidents des régions rurales de la Forêt modèle ont consacré une part plus importante de leur revenu au logement que les résidents de Hinton ou de Jasper en 1991. Entre 1981 et 1996, nous constatons une diminution importante des principales dépenses de propriété et, en général, les résidents de la Forêt modèle consacrent une moins grande proportion de leur revenu au logement que les résidents d'Edmonton ou de la province.

Les deux dernières figures de cette section montrent le pourcentage de propriétés par opposition au pourcentage de locations en 1996 (figure 7,6) et l'écart en pourcentage de la proportion de propriétaires entre 1981 et 1996. Si nous présumons que la propriété est préférable à la location—en ce sens que les résidents achèteront des maisons s'ils sont désireux de s'établir à long terme et s'ils ont la stabilité financière pour contracter un emprunt hypothécaire—la proportion de propriétaires peut servir de mesure de la stabilité de la collectivité. Comme prévu, la proportion la plus élevée de logements loués (50 %) se trouve à Jasper et la proportion la plus faible (14 %) dans la zone rurale de la Forêt modèle de Foothills. La proportion de propriétaires à Hinton est semblable à celle de l'ensemble de la province et la proportion moyenne de propriétaires dans la Forêt modèle de Foothills se compare à la moyenne provinciale de quelque 64 %. La figure 7,7 montre la tendance à la propriété entre 1986 et 1996 et l'évolution de la répartition entre les propriétaires et les locataires sur une période de quinze ans. Malgré le changement dans la proportion de propriétaires indiqué à la figure 7,7, il y a un changement égal dans la direction opposée pour la proportion de locataires. Par exemple, la propriété à YH94 a augmenté de 28,9 % et inversement, la proportion de locataires a diminué de 29 %. Les données pour Jasper en 1981 ne sont pas disponibles mais, entre 1986 et 1991, la proportion est inférieure à toutes les entités, avec une hausse de 20,6 % de la propriété. Toutes les entités affichent une augmentation proportionnelle en ce qui concerne la propriété.

Entre 1981 et 1991, nous pouvons observer des tendances mixtes en ce qui concerne le logement et la propriété : le coût relatif du logement en termes de loyer et les principales dépenses de propriété ont diminué, sauf à Jasper; dans les autres entités, la valeur des maisons a diminué par rapport au coût de la vie et la proportion de propriétaires a augmenté.

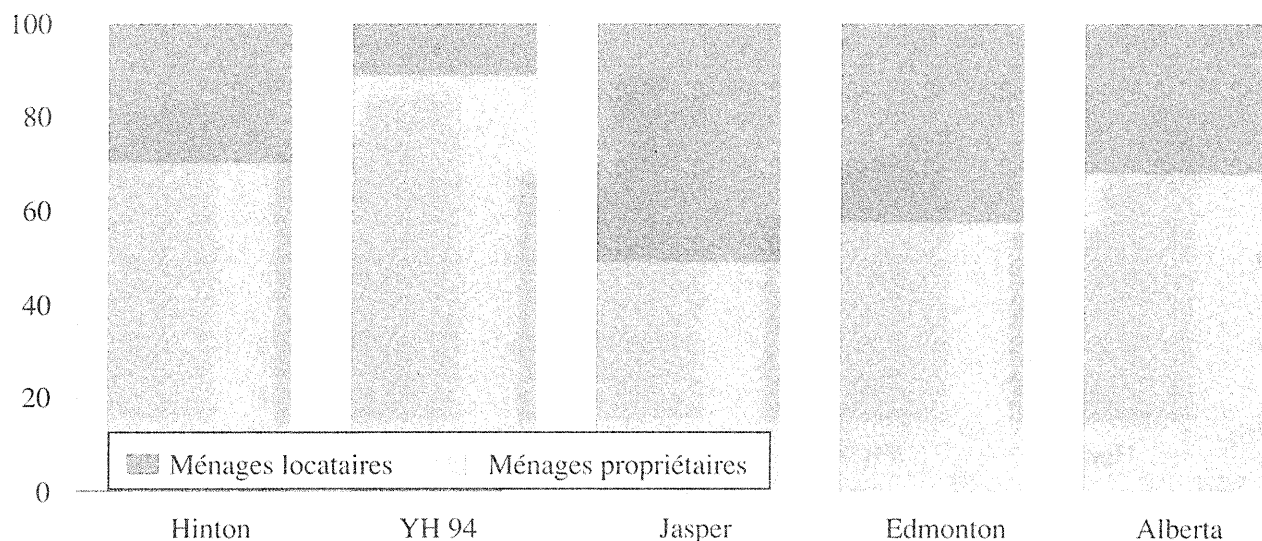


Figure 7.6 Pourcentage des habitations propriétaires et locataires, 1996.



* Changement en pourcentage de 1986 à 1996

Figure 7.7 Écart en pourcentage des habitations propriétaires, 1981-1996.



7,5 Hinton : Opinions des gens de la localité sur l'immobilier

Les valeurs de l'immobilier peuvent servir d'indicateur de la durabilité des collectivités à deux égards principaux. Premièrement, si effectivement les marchés immobiliers locaux sont volatils dans les secteurs des ressources, nous devrions pouvoir y observer des fluctuations qui ne correspondent pas aux tendances provinciales ou nationales. À Hinton, au cours des quinze dernières années, il n'y a pas eu de crise importante dans les secteurs des ressources. Le prix de la pâte a considérablement diminué au milieu des années 90 et l'incertitude concernant la mine Cheviot a suscité beaucoup de discussions sur ses effets sur le marché immobilier, mais jusqu'à maintenant, nous n'avons noté aucune aberration importante dans les données secondaires.

Deuxièmement, de nombreux secteurs de l'économie, depuis le bois jusqu'aux meubles, profitent de la construction de maisons neuves. Le coût des maisons neuves donne en outre aux analystes une mesure de l'inflation et une bonne compréhension de l'attitude régionale à l'égard de la prospérité économique actuelle et future. Le gouvernement évalue régulièrement cette activité économique en mesurant le nombre de maisons neuves construites et le prix de ces maisons dans chaque région canadienne.

La base économique diversifiée de la Forêt modèle de Foothills impose diverses exigences à l'immobilier, notamment des restrictions spéciales sur la construction domiciliaire dans le parc national et des prix assez élevés aux entrées est et ouest du parc. À Hinton plus précisément, les quartiers de maisons neuves sont en périphérie de la ville et donnent une impression initiale imposante de prospérité dans la collectivité. Comme dans toutes les autres économies régionales, les investissements à long terme dans les terrains et les maisons sont influencés par la nature de l'industrie régionale et, du point de vue des prix moyens des maisons neuves, la vie est bonne pour de nombreux résidents. L'immobilier à Hinton est un reflet de son histoire économique et un facteur important de la durabilité de la collectivité. De nombreux résidents se rendent compte du rôle important que jouent les valeurs de l'immobilier par rapport à la durabilité, peut-être parce que cette question les touche directement et qu'ils sont plus enclins à en discuter. Les commentaires sont regroupés sous quatre thèmes distincts : les marchés positifs, les marchés relatifs, les marchés frileux et les marchés restrictifs.

7,5,1 Marchés positifs

La plupart des résidents conviennent que la croissance lente et régulière des valeurs de l'immobilier est une bonne chose pour les propriétaires et, par conséquent, pour la collectivité. Ils concèdent également que la volatilité du marché, causée par des cycles répétés de bonnes et de mauvaises nouvelles économiques et les répercussions connexes de cette volatilité sur la confiance des consommateurs, sont une situation néfaste qu'on retrouve dans de nombreuses villes qui vivent des ressources. Selon la plupart des commentaires, on peut décrire le marché immobilier des dernières années à Hinton comme un marché dynamique et non volatil où la demande de logement et son coût, même s'ils ont quelque peu diminué au début des années 80, sont assez stables et à la hausse. En ce sens, l'immobilier reflète fidèlement la croissance économique constante de la région. L'activité économique à Hinton n'a pas souffert de la volatilité qu'ont connue d'autres collectivités qui vivent des ressources en raison de la diversification locale des entreprises d'exploitation des ressources. Les résidents en font état dans leurs commentaires sur le marché immobilier.

Au cours des dernières années, les choses ont été beaucoup plus stables. Les valeurs de l'immobilier ont été constamment à la hausse et n'ont pas été aussi sujettes que par le passé aux grands mouvements de balancier. *Directeur hôtelier*

La croissance de l'intérieur créera la demande de logement et le logement est toujours le meilleur indicateur de la croissance. Je vois une croissance lente et régulière. *Employé du gouvernement*

Toute l'activité économique positive s'est naturellement traduite par des marchés immobiliers dynamiques. Positif ne veut pas nécessairement dire abordable, toutefois. Le caractère abordable est une préoccupation importante de nombreux résidents, en particulier de ceux qui viennent d'arriver dans la collectivité et qui doivent décider s'ils s'installeront à long terme, tout dépendant de la qualité et du coût des logements. C'est là un paradoxe courant. La prospérité économique régionale attire les migrants à la recherche d'emplois ou d'occasions d'affaires. Cette prospérité économique stimule également le marché immobilier, ce qui fait augmenter la demande et les prix, parfois à des niveaux qui empêchent les nouveaux venus de trouver des locaux commerciaux ou un logement à un prix raisonnable. Un agent municipal mentionne ce lien entre les valeurs immobilières et l'activité économique avec quelque peu de résignation.

Ce serait merveilleux si nous pouvions avoir une ville vraiment dynamique, qui offre un grand nombre d'emplois bien rémunérés, tout en ayant un marché immobilier faible. L'un ne va pas sans l'autre. Si la collectivité est vraiment dynamique et en croissance, le prix des maisons monte. *Employé municipal*

Effectivement, les prix des maisons sont à la hausse à Hinton et reflètent précisément la volonté des gens de payer. Comme nous l'avons dit précédemment, les acheteurs de maisons neuves à Hinton sont souvent des résidents à long terme de la collectivité. Ils investissent pour longtemps dans des maisons et des terrains et se préoccupent évidemment moins de la croissance lente et régulière de la valeur de l'immobilier. Par contraste, ceux qui s'inquiètent le plus des prix sont vraisemblablement les nouveaux venus qui comparent le coût des maisons de Hinton à celui d'autres villes de taille semblable, dans d'autres régions du pays. Par exemple, en 1991, la valeur moyenne d'une maison à Hinton s'élevait à 97 000 \$, tandis que les valeurs moyennes à Edson, à Wainwright et à Brooks s'élevaient respectivement à 77 000 \$, à 75 000 \$ et à 83 000 \$ (données du recensement de 1991 de Statistique Canada).

7.5,2 Marchés relatifs

Compte tenu de la valeur estimative d'une maison neuve, inscrite au tableau 7,1, il est clair que le coût d'achat d'une maison à Hinton augmente. Cependant, si nous comparons avec les salaires et les valeurs foncières qui ont cours dans d'autres collectivités qui vivent des ressources, ce marché immobilier dynamique est-il en surchauffe? Les valeurs relatives indiquées pour une période de dix ans à la section 7,4 donnent à penser que cette opinion courante n'est peut-être pas exacte, si nous comparons avec le coût de la vie pour la même période. Une personne âgée, à qui on a posé une question sur les valeurs actuelles de l'immobilier, a donné la réponse suivante.

Bien, c'est certainement relatif parce que la première maison que nous avons construite nous a coûté 9 000 \$. Si nous travaillions tous les deux et faisons encore à peu près les revenus de l'époque, nous aurions construit à l'époque une maison de 27 000 \$. Donc, en 1950, la maison coûtait à peu près le salaire d'une année. Je dirais que dans les années 60, la maison représentait 150 % du salaire. Maintenant, probablement dans les années 90, c'est de 150 à 200 % du salaire. Oui la valeur a augmenté, mais pas de façon démesurée. Il en va de même pour l'essence, pour les cigarettes. En proportion, il est certain que c'est beaucoup d'argent, mais par rapport au revenu, je ne sais pas si ça l'est vraiment. *Personne âgée*

Nous avons ici une opinion assez compatible avec les données de Statistique Canada. Même si le prix des maisons neuves à Hinton augmente d'année en année en termes de dollars totaux dépensés, la comparaison avec les salaires montre une tendance beaucoup moins spectaculaire. Comme semble indiquer l'opinion qui précède, une maison neuve moyenne coûtera de 150 à 200 % du revenu familial annuel moyen. Comme le revenu familial moyen à Hinton en 1991 se situait à quelque 53 000 \$ et que le prix moyen d'une maison se situait à quelque 97 000 \$, le coût d'une maison neuve représentait environ 185 % du revenu familial moyen. Cette comparaison entre les valeurs des maisons et le revenu est une mesure utile du coût, d'une année à l'autre. Si le coût d'une maison neuve continue à augmenter en proportion des salaires, les résidents n'ont peut-être pas à s'inquiéter vraiment. Si, par ailleurs, le pourcentage du revenu annuel qui doit être consacré au paiement d'une maison neuve continue à augmenter, on pourra alors se poser des questions sur le caractère abordable et les moyens de résoudre ce problème (par exemple des constructions domiciliaires de faible coût). Depuis 1991, le coût des maisons neuves a augmenté d'environ 35 000 \$. Il est peu probable que le revenu familial moyen ait augmenté proportionnellement et, comme indicateur, ce *ratio du caractère abordable* peut donner aux dirigeants communautaires et aux promoteurs immobiliers quelque raison de s'inquiéter sur la capacité des résidents moyens d'acheter une maison dans la collectivité.

Outre la question du prix des maisons neuves par rapport aux revenus annuels moyens, les résidents ont aussi commenté le coût relatif des maisons neuves par rapport à celui d'autres régions du pays. Selon eux, d'autres collectivités qui vivent des ressources ou du tourisme supportent des valeurs « encore plus gonflées » qu'à Hinton. D'une certaine manière, on estime que si Hinton n'échappe pas à ce phénomène, elle est à tout le moins plus lente que les autres à ressentir les effets des valeurs foncières élevées. La proximité de Jasper, où les valeurs foncières éclipsent celles de Hinton, est source de consolation pour les résidents.

Je dirais que le portrait économique de Hinton est très bon et que le prix des terrains dans la région est encore assez faible par comparaison avec l'équivalent à Banff ou à Canmore. J'ai vu et je connais même quelques personnes qui travaillent à Jasper et qui vivent à Hinton ou dans les environs, en raison du coût à Jasper. **Employé du secteur des ressources**

Tout dépend de l'endroit où vous vivez dans la province. La vie dans d'autres collectivités dont l'économie est basée sur les ressources coûte cher, mais il y a pire. C'est bien pire à Fort McMurray, par exemple, ou à Cochrane où la situation s'aggrave maintenant en raison des pressions exercées par Canmore qui s'étend à l'est. Les coûts sont encore plus élevés à Edmonton cependant, mais probablement équivalents à Calgary. **Employé du secteur des ressources**

Ces commentaires reflètent une attitude assez positive à l'égard des valeurs de l'immobilier de Hinton. Oui, les prix sont plus élevés qu'ailleurs, mais en comparaison avec les revenus moyens de Hinton et les prix moyens dans d'autres collectivités comparables qui vivent des ressources, la situation locale est très tolérable. Si les résidents peuvent se permettre d'acheter une maison, ils bénéficieront de la croissance lente et régulière des dernières années. Si les commentaires précédents représentent une opinion dominante sur l'immobilier, ceux qui suivent donnent une perspective tout à fait différente de l'avenir des valeurs foncières par rapport à l'avenir du développement économique de la région.

7.5.3 Marchés frileux

L'un des thèmes plus forts, par contraste avec les commentaires précédents, est une nervosité générale concernant l'avenir des entreprises d'extraction des ressources. Les résidents savent que la solidité du marché immobilier est un reflet de la solidité de l'économie régionale—et surtout des industries historiques de l'exploitation minière et de la foresterie. Même si on constate que ces entreprises sont en mesure de soutenir l'extraction pendant plusieurs autres décennies, les résidents sont de plus en plus conscients des menaces externes. Deux de ces menaces évidentes sont la concurrence mondiale et les préoccupations environnementales accrues sur la scène politique nationale et internationale qui menacent les pratiques traditionnelles de gestion des ressources. Les résidents qui disent hésiter à consacrer 200 % de leur revenu familial annuel à l'achat d'une maison neuve montrent qu'ils sont sensibles à ces questions :

Les forêts... vous savez ce qui m'ennuie....nous voulons tous de belles choses...j'aimerais bien déménager dans une belle maison....mais je ne veux pas payer 180 000 \$ pour une maison... parce que je ne sais pas pendant combien de temps encore je serai capable de la payer. **Environnementaliste**

Mon mari a vécu ici pendant dix ans et la valeur a toujours été gonflée en raison de l'industrie. Maintenant, combien de temps cela durera-t-il, personne ne le sait. Tant que les entreprises resteront ici, les prix demeureront élevés. Mais si une entreprise part, les répercussions sur le plan économique ne seront pas bonnes. Je crois que les prix sont trop élevés. Y a-t-il eu des projets comme des coopératives d'habitation ou d'autres formes de logement à faible revenu ? Il me semble que dans toute la vallée, les coûts du logement sont élevés. Même s'il semble y avoir beaucoup de place pour construire des maisons ici, où la situation est très différente de celle de Jasper, on dirait qu'on ne réussit pas à en construire assez vite. J'en déduis donc que la population de Hinton s'est beaucoup accrue au cours des dernières années. **Employée des services sociaux**

Je possède quatre maisons à louer à Hinton. Il est très facile de les louer. Vendre....beaucoup de gens ont peur d'investir en ville parce qu'ils craignent que le secteur des ressources ne soit ni permanent ni stable. **Employé du secteur des ressources**

Dans le même ordre d'idée que cette nervosité à l'égard de l'avenir du secteur des ressources, les résidents s'inquiètent des répercussions des aménagements futurs, ou de l'absence possible d'aménagements futurs, sur le prix des habitations. Au cours des dernières années, le secteur forestier est demeuré assez stable en termes d'emplois, malgré le faible prix de la pâte. On s'inquiète beaucoup des perspectives économiques de Hinton par suite de la mise hors service imminente de la mine Luscar et de l'avenir incertain de la mine Cheviot qui doit la remplacer. Selon les estimations de Nichols Applied Management (1996), si le projet de la mine Cheviot ne se concrétise pas, les prix de l'immobilier chuteront de manière

spectaculaire (soit une baisse de 25 % des propriétés résidentielles et de 15 % des propriétés commerciales). Même si la collectivité continue d'appuyer l'industrie, le débat sur les activités futures d'extraction des ressources se fait maintenant à l'échelle nationale et internationale, et les valeurs de l'immobilier peuvent, comme elles le font invariablement, être un indice d'un secteur des ressources inquiétant.

7.5.4 Marchés restrictifs

Le lien entre les mises en chantier de maisons neuves et les prix sont des indicateurs généraux de la santé économique régionale. Le gouvernement et l'industrie surveillent étroitement le marché de l'habitation pour mesurer avec une certaine objectivité la confiance des consommateurs. Les paragraphes précédents ont montré la corrélation positive entre l'activité économique et le coût des terrains et des maisons. Ces faits économiques sont rarement contestés. Cependant, conclure l'analyse de ce lien à ce moment-ci sans parler d'autres causes possibles des fluctuations des prix de l'immobilier ne décrirait pas complètement le contexte immobilier de Hinton. Dans chaque marché, des facteurs autres que commerciaux peuvent influencer la valeur marchande. Plusieurs politiques de l'administration municipale—comme à Jasper où le nombre de terrains pour de nouveaux aménagements est très restreint—ou des situations de monopole commercial où l'absence de concurrence biaise les valeurs du marché sont des exemples de ces facteurs. Pour certains résidents de Hinton, la restriction gouvernementale concernant les terrains entourant la ville est un facteur qui a contribué à la hausse des valeurs de l'immobilier.

Je n'aime pas le fait qu'il n'y ait pas de terrains du tout ici. Les prix des maisons sont très élevés. C'est parce que le gouvernement possède tous les terrains et les loue à l'usine. Il est très difficile d'obtenir un terrain du gouvernement. **Employé d'usine**

D'autres résidents considèrent que les restrictions gouvernementales sont moins problématiques que les restrictions imposées par des promoteurs immobiliers privés. Certains résidents ont nettement l'impression que les valeurs des terrains, et donc les valeurs des constructions domiciliaires et commerciales, sont influencées par un nombre assez restreint de gens d'affaires qui dominent le marché immobilier. Que leurs commentaires portent sur le manque d'options pour les acheteurs de maison neuve ou sur le coût élevé des propriétés commerciales qui a des répercussions néfastes sur les entrepreneurs qui voudraient lancer de petites entreprises mais ne le peuvent pas, les résidents reprennent constamment l'opinion controversée selon laquelle les agents et les promoteurs immobiliers influencent beaucoup la structure actuelle des prix de l'immobilier.

Un nombre restreint de personnes possèdent les terrains de sorte que les prix sont élevés; à mon avis, les prix élevés de l'immobilier vont faire disparaître les possibilités à long terme de stabilité et de diversité et nous empêchent de développer une collectivité d'avant-garde où les gens créatifs voudront venir vivre, ce qu'ils ne feront pas. Ils n'ont pas les moyens de lancer une petite entreprise ou autres choses du genre. La collectivité en souffre déjà beaucoup. **Dirigeant communautaire**

À mon avis, pendant de très nombreuses années, il y a eu à peine six, huit ou dix personnes qui possédaient la plupart des terrains et des édifices en ville et qui connaissaient tout le monde qui vivait ici depuis un millénaire. **Personne du monde des affaires**

Ces personnes ou quelques personnes de l'immobilier ont en ville beaucoup d'influence. **Employé des services sociaux**

La valeur désaisonnalisée d'une maison neuve à Hinton a augmenté d'environ 7 400 \$ entre 1991 et 1996 (tableau 7,5). Avant 1991, le marché est resté à peu près le même pendant environ dix ans. Même si la hausse récente des valeurs foncières diffère de celle de la période précédente, elle correspond à ce qui se produit ailleurs dans la Forêt modèle de Foothills. Par exemple, les valeurs de l'immobilier à Jasper ont radicalement augmenté de 61 900 \$ sur ces mêmes cinq années. Dans quelle mesure les marchés de Hinton sont-ils contrôlés ou manipulés à l'interne par quelques gens d'affaires influents ? Le marché actuel de l'immobilier reflète-t-il simplement des forces économiques plus importantes à l'oeuvre dans la région ? Il est difficile d'évaluer cette question objectivement. Une analyse plus approfondie exige l'examen de la propriété des terrains et du contrôle dans la municipalité—des données que nous n'avons pas pu nous procurer pour cette étude.

spectaculaire (soit une baisse de 25 % des propriétés résidentielles et de 15 % des propriétés commerciales). Même si la collectivité continue d'appuyer l'industrie, le débat sur les activités futures d'extraction des ressources se fait maintenant à l'échelle nationale et internationale, et les valeurs de l'immobilier peuvent, comme elles le font invariablement, être un indice d'un secteur des ressources inquiétant.

7,5,4 Marchés restrictifs

Le lien entre les mises en chantier de maisons neuves et les prix sont des indicateurs généraux de la santé économique régionale. Le gouvernement et l'industrie surveillent étroitement le marché de l'habitation pour mesurer avec une certaine objectivité la confiance des consommateurs. Les paragraphes précédents ont montré la corrélation positive entre l'activité économique et le coût des terrains et des maisons. Ces faits économiques sont rarement contestés. Cependant, conclure l'analyse de ce lien à ce moment-ci sans parler d'autres causes possibles des fluctuations des prix de l'immobilier ne décrirait pas complètement le contexte immobilier de Hinton. Dans chaque marché, des facteurs autres que commerciaux peuvent influencer la valeur marchande. Plusieurs politiques de l'administration municipale—comme à Jasper où le nombre de terrains pour de nouveaux aménagements est très restreint—ou des situations de monopole commercial où l'absence de concurrence biaise les valeurs du marché sont des exemples de ces facteurs. Pour certains résidents de Hinton, la restriction gouvernementale concernant les terrains entourant la ville est un facteur qui a contribué à la hausse des valeurs de l'immobilier.

Je n'aime pas le fait qu'il n'y ait pas de terrains du tout ici. Les prix des maisons sont très élevés. C'est parce que le gouvernement possède tous les terrains et les loue à l'usine. Il est très difficile d'obtenir un terrain du gouvernement. *Employé d'usine*

D'autres résidents considèrent que les restrictions gouvernementales sont moins problématiques que les restrictions imposées par des promoteurs immobiliers privés. Certains résidents ont nettement l'impression que les valeurs des terrains, et donc les valeurs des constructions domiciliaires et commerciales, sont influencées par un nombre assez restreint de gens d'affaires qui dominent le marché immobilier. Que leurs commentaires portent sur le manque d'options pour les acheteurs de maison neuve ou sur le coût élevé des propriétés commerciales qui a des répercussions néfastes sur les entrepreneurs qui voudraient lancer de petites entreprises mais ne le peuvent pas, les résidents reprennent constamment l'opinion controversée selon laquelle les agents et les promoteurs immobiliers influencent beaucoup la structure actuelle des prix de l'immobilier.

Un nombre restreint de personnes possèdent les terrains de sorte que les prix sont élevés; à mon avis, les prix élevés de l'immobilier vont faire disparaître les possibilités à long terme de stabilité et de diversité et nous empêchent de développer une collectivité d'avant-garde où les gens créatifs voudront venir vivre, ce qu'ils ne feront pas. Ils n'ont pas les moyens de lancer une petite entreprise ou autres choses du genre. La collectivité en souffre déjà beaucoup. *Dirigeant communautaire*

À mon avis, pendant de très nombreuses années, il y a eu à peine six, huit ou dix personnes qui possédaient la plupart des terrains et des édifices en ville et qui connaissaient tout le monde qui vivait ici depuis un millénaire. *Personne du monde des affaires*

Ces personnes ou quelques personnes de l'immobilier ont en ville beaucoup d'influence. *Employé des services sociaux*

La valeur désaisonnalisée d'une maison neuve à Hinton a augmenté d'environ 7 400 \$ entre 1991 et 1996 (tableau 7,5). Avant 1991, le marché est resté à peu près le même pendant environ dix ans. Même si la hausse récente des valeurs foncières diffère de celle de la période précédente, elle correspond à ce qui se produit ailleurs dans la Forêt modèle de Foothills. Par exemple, les valeurs de l'immobilier à Jasper ont radicalement augmenté de 61 900 \$ sur ces mêmes cinq années. Dans quelle mesure les marchés de Hinton sont-ils contrôlés ou manipulés à l'interne par quelques gens d'affaires influents ? Le marché actuel de l'immobilier reflète-t-il simplement des forces économiques plus importantes à l'oeuvre dans la région ? Il est difficile d'évaluer cette question objectivement. Une analyse plus approfondie exige l'examen de la propriété des terrains et du contrôle dans la municipalité—des données que nous n'avons pas pu nous procurer pour cette étude.

7,6 Jasper : Opinions des gens de la localité sur l'immobilier

Le présent rapport, conformément à la géographie de la Forêt modèle de Foothills, tente de traiter toute la région de Foothills comme une seule unité de gestion. Ce faisant, nous faisons ressortir les conditions sociales et économiques de la Forêt modèle de Foothills et essayons de les différencier de ce qui se produit ailleurs dans la province. Nous nous concentrons également sur certaines des différences spécifiques entre les collectivités qui vivent des ressources dans la Forêt modèle. Comme nous pouvons le prévoir, en raison des différences de situation géographique, de politique publique et de dépendance à l'égard des ressources, les conditions sociales et économiques varient, souvent très considérablement, entre les collectivités. Par exemple, chaque collectivité possède une répartition des revenus et des modèles d'emploi uniques.

Les différences entre Hinton et Jasper sont peut-être les plus clairement illustrées, toutefois, par l'explosion des valeurs de l'immobilier à Jasper au cours de la dernière décennie. En 1997, le prix moyen d'une maison à Jasper s'élevait à 135 000 \$ de plus qu'à Hinton. Comme le montre le tableau 7,1, les valeurs foncières ont toujours été élevées à Jasper, mais l'augmentation récente est sans contredit inégalée. Trouver un logement convenable, payer ce logement et profiter du marché immobilier font partie des préoccupations les plus courantes des résidants. Comme le dit l'un d'entre eux : « le coût élevé du logement suscite toutes sortes d'autres questions ». Nous regroupons les opinions des gens de la localité sur l'immobilier à Jasper sous trois thèmes : votre maison, votre entreprise, paysages urbains et valeurs urbaines, et aménagement à orientation prédéterminée.

7,6,1 Votre maison, votre entreprise

Selon les résidants interviewés, le terrain est le principal facteur du coût du logement à Jasper. La limite du périmètre urbain de Jasper est fixe, de sorte que tout nouvel aménagement doit se faire à l'intérieur de ces limites. En outre, les terrains disponibles à des fins de construction domiciliaire ou commerciale sont loués à l'occupant en compensation de l'avantage privé lié à l'utilisation de terres publiques. Le coût moyen annuel de location des terrains et les taxes connexes sont d'importants facteurs du coût du logement. Pour atténuer ces coûts, les propriétaires et les promoteurs cherchent à maximiser le potentiel de revenu de leur propriété en construisant de grands édifices, souvent à plusieurs étages. Les maisons unifamiliales sont rasées et remplacées par des habitations à familles multiples où une ou plusieurs des unités sont louées à des touristes ou à des employés saisonniers. La maison neuve n'est pas seulement une habitation familiale, mais une entreprise génératrice de revenus qui contribue considérablement à l'hypothèque, à la location du terrain et aux taxes. Pour de nombreuses familles à revenu moyen qui vivront longtemps à Jasper, cette situation souvent indésirable mais inévitable représente la seule option raisonnable dans le contexte immobilier actuel.

Le coût des habitations est ici extrêmement élevé. C'est là le plus gros inconvénient. Ce coût entraîne toute une panoplie de problèmes, par exemple, l'utilisation de l'habitation et la nécessité pour les gens de tirer profit de leur propriété pour joindre les deux bouts. Nous avons donc une très forte densité. L'augmentation des valeurs de l'immobilier est-elle une tendance récente ? Depuis les dix dernières années. Les petites maisons à deux chambres à coucher coûtent maintenant 300 000 \$, mais pour la personne âgée qui y vit, c'est encore la petite maison qu'elle a achetée dans les années 30 et 40. Ce n'est pas comme si elle vivait dans une grosse maison bourgeoise. **Employé des services sociaux**

C'est très coûteux. Nos taxes augmentent à un rythme ahurissant. Tellement que mes enfants n'auront probablement jamais les moyens d'acheter une maison à Jasper. Comme les maisons coûtent cher, les gens font tout ce qu'ils peuvent pour tirer un bon rendement de leur argent. Ils font tout ce qu'ils peuvent, compte tenu de leurs moyens, pour récupérer l'argent de leur investissement. On peut voir, par exemple, une personne payer une maison 250 000 \$, un petit bungalow, la démolir et construire à la place un duplex, y aménager deux chambres illégales au sous-sol, de sorte qu'elle a en fait un quadruplex. Elle peut obtenir, vous savez, 1 000 \$ de loyer pour les deux pièces à l'étage et 650 \$ pour les deux pièces du sous-sol; le terrain a été maximisé, un stationnement y est aménagé de sorte qu'il n'y a plus de place pour un jardin. **Conseiller en tourisme**

Compte tenu de la hausse de la valeur des terrains, les résidants sont forcés de maximiser le potentiel de revenu de leur propriété. Cet apport de revenu se chiffre en milliers de dollars par mois pour certains propriétaires de grandes maisons, ce qui les aide beaucoup à absorber le coût de la vie à la hausse de Jasper. Il n'est pas possible de déterminer, d'après les données de Statistique Canada, quelle part exactement du revenu familial total provient des revenus de location, mais il existe une association claire entre le coût de la propriété et la croissance des unités d'habitation-hébergement.



Un autre facteur qui vient compliquer la question de l'habitation-hébergement commercial à Jasper est la forte proportion d'unités illégales. Le parc national de Jasper approuve 25 nouvelles unités par année, une fraction seulement de la demande. Actuellement, les exploitants d'appartements illégaux ne sont pas poursuivis, mais n'importe quand, des représentants officiels pourraient fermer ces entreprises familiales et placer de nombreuses familles dans une situation financière difficile. L'absence d'application de la loi concernant ces unités illégales d'habitation-hébergement ajoute au risque de ce genre d'entreprise à Jasper.

7.6.2 Paysages urbains et valeurs urbaines

Outre l'expansion des unités d'habitation-hébergement à Jasper, nous constatons une augmentation de la densité de logements sous forme de coopératives d'habitation, de copropriétés et de maisons à plusieurs étages—qui toutes modifient l'aspect de Jasper, autrefois caractérisé par de petits bungalows unifamiliaux dans des quartiers tranquilles. Ces constructions à forte densité s'accompagnent d'une augmentation des situations sociales de type urbain et sont une source de forte pression que les résidents qualifient d'effets secondaires croissants du regroupement de résidents dans un espace limité. En tant que collectivité rurale avec moins de 5 000 résidents, le Jasper résidentiel garde une saveur qui n'est distinctement pas urbaine. Il est très facile de marcher d'une extrémité de la ville à l'autre et les résidents à l'année se reconnaissent dans la rue, se parlent à l'école locale ou au centre des loisirs et attendent avec impatience l'arrivée de la saison intermédiaire où les files d'attente à la banque et à l'épicerie sont moins longues. À certains égards, l'expérience de la vie communautaire rurale à Jasper ressemble à celle d'autres collectivités de même taille. Depuis peu, cependant, les résidents font face à une escalade des problèmes typiquement urbains suscités par les constructions de logements à forte densité de population. Le nouveau caractère urbain ne se limite pas à la conception des habitations (par exemple, les copropriétés), mais englobe les problèmes sociaux souvent causés par ces types d'habitation. Comme la pression d'offrir des logements abordables additionnels et de maximiser les revenus des foyers-entreprises se maintient, la ville doit aborder de nouveaux problèmes plus caractéristiques des collectivités urbaines que des collectivités rurales.

La ville s'urbanise. Elle s'urbanise en un sens culturel : l'espace vital et l'atmosphère sociale de la collectivité. La demande de logements entraîne l'urbanisation. Parcs Canada a pour politique de ne pas dégager de nouveaux terrains à des fins de construction domiciliaire, de sorte que ce que j'appelle l'urbanisation (la construction en hauteur) s'intensifie. C'est vraiment Parcs Canada qui en est la cause. Mes enfants et la prochaine génération viendront ici pour des raisons différentes. Ils n'y viendront pas pour les raisons qui nous y ont amenés. Ils utiliseront encore le parc, mais comme un terrain de jeux presque, non pour ses valeurs esthétiques. C'est ce que les gens urbanisés pensent des parcs. **Conseiller en tourisme**

La question sans doute la plus controversée dans les quartiers résidentiels de Jasper est l'existence de ce qu'on appelle les « asiles de nuit ». Ces maisons sont habituellement des habitations délabrées et surpeuplées qui appartiennent à des exploitants d'entreprises commerciales comme les hôtels et les restaurants et qui fournissent le logement aux travailleurs saisonniers. Le grand nombre d'employés temporaires qui vivent dans ces maisons cause inévitablement aux voisins proches des problèmes résidentiels et sociaux. Au lieu de ressentir de la colère ou de la frustration à l'égard des locataires, les résidents ont souvent de la sympathie pour les jeunes employés qui doivent endurer ces situations de vie et s'en prennent plutôt aux propriétaires d'entreprises qui offrent des conditions d'habitation aussi médiocres à leurs employés, et à Parcs Canada qui ne fait pas respecter les règlements existants sur les logements (se reporter également au chapitre 5).

Ces entrepreneurs achètent des maisons complètes, puis y installent tout leur personnel. Il n'y a aucune supervision; il y a une maison à Cabin Creek qu'un d'entre eux a achetée l'année dernière et qui logeait 44 jeunes employés. **Personne âgée**

On connaît sept asiles de nuit en ville...30 personnes y vivent probablement. C'est bruyant, sale, et la GRC finit par y intervenir deux fois par semaine peut-être. Toutefois, comme nous ne sommes pas une municipalité, nous n'avons pas de règlements qui permettraient de résoudre la situation; nous nous retrouvons pris entre l'arbre et l'écorce dans un territoire de compétence fédérale : nous avons tous ces problèmes municipaux parce que nous n'avons pas de règlements pour les résoudre. Nous n'avons pas non plus de méthodes pour bien faire appliquer la loi, parce qu'il y a une grosse lacune. On donne une amende à quelqu'un, mais dès que la personne se retrouve en cour provinciale, le juge n'a rien sur quoi fonder sa décision. C'est un exemple de ce qui se passe ici. **Dirigeant communautaire**

L'urbanisation engendre des problèmes urbains qui exigent, pour les résoudre, un cadre de réglementation. Les dirigeants communautaires et le personnel d'exécution de la loi doivent s'appuyer sur la législation actuelle ou s'efforcer de créer de nouvelles lois qui permettront de résoudre ces nouveaux problèmes communautaires. À l'heure actuelle, l'expansion domiciliaire empêche peut-être la collectivité de composer avec des problèmes comme la taille et la densité des constructions domiciliaires, et il manque de lois pour atténuer les problèmes sociaux habituellement associés aux collectivités urbaines.

7.6.3 Aménagement à orientation prédéterminée

Le dernier thème que nous abordons dans cette section est brièvement mentionné aux sections 7,6,1 et 7,6,2. Parce qu'ils sont véritablement inquiets de l'avenir de leur collectivité et de l'intégrité de l'écosystème du parc, les résidents déclarent à maintes reprises qu'ils ne « veulent pas devenir un autre Banff ». Le débat porte sur la question de savoir si le type d'expansion en cours à Banff est souhaitable ou en fait possible dans la localité géographiquement isolée de Jasper. Les préoccupations locales viennent des récentes expansions des secteurs commerciaux et résidentiels de Jasper et de ce que les résidents considèrent généralement comme un changement de politique de Parcs Canada pour stimuler l'expansion, en particulier dans le secteur résidentiel. Selon le point de vue d'un homme d'affaires local, il est faux de blâmer entièrement le secteur commercial. La question revient à qui dirige l'aménagement d'hébergements de nuit dans les districts résidentiels.

Des maisons de 300 000 \$ et de 400 000 \$ ont été construites seulement parce que l'habitation approuvée allait payer l'hypothèque. Maintenant, est-ce que cela a du bon sens ? On a construit une maison qui vaut ce montant. C'est là où en est le marché de l'habitation. Qui est responsable ? Les entreprises ou les gens qui ont bâti les maisons ? Ce sont des gens de classe moyenne qui cherchaient une occasion. *Directeur hôtelier*

La question suivante pourrait être quand ? Quand les unités d'habitation-hébergement sont-elles devenues le moteur de l'aménagement (réaménagement) à Jasper ? L'examen de la tendance du tourisme au cours des quinze ou vingt dernières années nous montre une augmentation assez spectaculaire du nombre de visiteurs¹⁹ dans le parc national Jasper et, comme tous ces visiteurs ont besoin de certains services, la demande des visiteurs est manifestement un moteur du développement commercial et domiciliaire. L'autre moteur du développement souvent mentionné par les résidents—peut-être parce que Parcs Canada exerce à cet égard un contrôle plus direct—est la valeur croissante de l'immobilier. En limitant l'accès aux nouveaux terrains, en augmentant le loyer des terrains et en modifiant les paramètres architecturaux, la valeur des terrains et le rythme de constructions neuves en sont directement touchés. Le résident suivant signale à la fois la demande de services des visiteurs et la valeur des propriétés comme facteurs de développement.

Si on pense à l'augmentation du tourisme au début des années 80, nous avons environ un million de visiteurs par année. Leur nombre a commencé à augmenter environ vers 1985 et maintenant, ils sont plus de trois millions par année. Et la demande, quand vous demandez : « Quel est le moteur ? ». De nombreux facteurs expliquent l'augmentation. L'un d'eux est la demande de services. L'autre est l'augmentation de la valeur de l'immobilier; par conséquent, il coûte plus cher de posséder de l'immobilier; par conséquent aussi, il faut plus de revenus, et le seul moyen d'y arriver est de réaménager. C'est là l'engrenage. C'est ce même engrenage qui a suscité l'importante expansion de Banff. C'est simplement la valeur de l'immobilier et les loyers des terrains de Parcs Canada. Quand les loyers des terrains ne cessent d'augmenter et que vous avez un petit endroit, il vous faut éventuellement prendre de l'expansion jusqu'à sa limite pour en tirer davantage de revenus. Voilà pourquoi surtout on assiste à des réaménagements... Je crois que cela ressemblera à la rue Patricia. Les grosses maisons. Les gens qui vivent ici sont âgés et à la retraite. Quand ils décideront de quitter leur maison et d'emménager ailleurs, leurs maisons seront vendues, rasées et reconstruites. Si on n'adopte pas de directives architecturales, ces reconstructions seront, à mon avis, monnaie courante. *Conseiller en tourisme*

Ce propriétaire réagit à la politique de Parcs Canada qui le touche directement, comme tous les autres propriétaires de la collectivité. Pour payer le loyer du terrain, les résidents sont de plus en plus nombreux à utiliser leur maison comme source supplémentaire de revenu, se rendant parfaitement compte qu'un plus grand nombre d'unités d'habitation-hébergement sont l'un des principaux facteurs du secteur commercial en croissance (restaurants et magasins de détail). Dans l'opinion qui suit, le lien entre l'hébergement d'une nuit et l'aménagement urbain est vu comme une initiative stratégique de Parcs Canada.

¹⁹ Le nombre réel de véhicules qui ont circulé dans le parc a, dans les faits, augmenté de 82 % au cours des deux dernières décennies, passant de 663 638 en 1976 à 1 206 844 en 1996 (Services de l'avant-pays du parc national Jasper).

Le loyer des terrains est vraiment à la base de la question du caractère abordable. En raison surtout des augmentations de taxes et à Parcs Canada, on ne sait pas trop comment le loyer des terrains sera calculé dans l'avenir. Le nouveau plan de la ville ne pourra résoudre cette question; elle relève davantage de Parcs Canada et la décision ne sera même pas une décision régionale ou nationale. C'était sans contredit un sujet de préoccupation, et l'un des premiers sujets dont s'est inquiétée la ville a été le caractère abordable....Je crois que Parcs Canada met l'accent sur l'hébergement d'une nuit pour favoriser la croissance et l'expansion de la ville. S'il y a plus d'hôtels et plus de terrains de camping, plus d'hébergement dans les maisons privées, plus de gens qui couchent dans le parc, on assistera alors à une augmentation de la demande des services connexes, des restaurants, des magasins de détail, et autres entreprises du genre, ce qui veut dire plus de personnel et plus d'hébergement résidentiel nécessaires.

Employé de Parcs Canada

Les valeurs de l'immobilier dans la Forêt modèle de Foothills sont fonction de la prospérité économique de la région. Outre les conditions du marché, les conditions liées aux politiques jouent un rôle important dans la structure de prix des propriétés. En raison de ce lien assez direct, les prix des maisons et les mises en chantier de maisons neuves sont étroitement surveillés par le gouvernement et l'industrie, afin d'évaluer la conjoncture actuelle et de prédire avec exactitude la confiance future à l'égard de l'activité économique régionale. Si les valeurs de l'immobilier à Jasper reflètent fidèlement la confiance dans l'économie régionale, le message est clair. Les résidents demeurent très confiants face à l'avenir. Par ailleurs, des fluctuations rapides des valeurs immobilières, tant à la hausse qu'à la baisse, exercent des pressions sur la collectivité qui doit s'adapter aux changements qui touchent directement le bien-être de ses résidents. Les changements de politique, la demande de services accrue de la part des touristes, le revenu des unités d'habitation-hébergement, la demande annuelle fluctuante d'hébergement et la transformation de quartiers résidentiels—qui ne sont plus ruraux mais urbains—constituent des aspects uniques de l'immobilier, indicateur de la durabilité de la collectivité de Jasper.

7,7 Discussion

Les données sur l'immobilier à Hinton donnent en général à penser que les coûts du logement sont à la baisse pour la plupart des résidents. Entre 1981 et 1991, la valeur moyenne d'une habitation a diminué, les principales dépenses de propriété ont diminué et la proportion du revenu médian du ménage consacrée au logement a également diminué. Tous les indicateurs numériques laissent supposer qu'il existe des conditions assez favorables pour les propriétaires de Hinton et, par rapport aux autres collectivités qui vivent des ressources, on s'entend généralement pour dire que les valeurs des maisons à Hinton sont très concurrentielles. Les données descriptives indiquent que certains résidents hésitent beaucoup à investir à long terme dans une habitation, ce qui pourrait expliquer que 15 % des résidents vivent dans des maisons mobiles (Profil communautaire 1998). Les résidents interviewés estiment de plus que l'immobilier est exagérément restrictif en raison des restrictions d'aménagement des terres publiques locales et de la concentration des terrains libres aux mains de quelques promoteurs immobiliers.

Entre 1981 et 1991, le coût d'une habitation à Jasper était le même qu'à Hinton. À l'exception de 1986, où le prix des maisons a généralement été plus élevé qu'en 1981 ou en 1991, les coûts du logement en proportion du revenu étaient plus faibles. Depuis 1991, toutefois, les valeurs de l'immobilier ont augmenté de manière spectaculaire et une bonne partie des données descriptives expliquent la volonté de gérer le changement rapide des coûts des habitations et des effets connexes sur tout, allant des entreprises résidentielles aux asiles de nuit. Les résidents de Jasper attribuent certaines des constructions domiciliaires et commerciales récentes à l'augmentation du nombre d'unités d'habitation-hébergement et l'évolution des coûts du logement à l'augmentation des loyers des terrains et aux taux d'imposition.

En ce qui concerne la confiance des consommateurs, les valeurs de l'immobilier dans la Forêt modèle de Foothills laissent présager que l'avenir offrira une solide activité économique. Même si cette conclusion est facile à tirer des données quantitatives, les données descriptives montrent que les dirigeants communautaires devront étudier certains problèmes, à la lumière des changements récents et assez frappants des valeurs de l'immobilier, en particulier à Jasper.

7,8 Annexe

7,8,1 Hinton : Opinions additionnelles sur l'immobilier

Je serais porté à penser que le portrait économique de Hinton est très bon et que le prix des terrains dans cette région est encore assez faible, si on compare à un équivalent comme Banff ou Canmore.
Employé du secteur des ressources

Du point de vue de la valeur de l'immobilier, il est un peu frustrant de penser qu'à Hinton le marché est un peu captif. Si on veut s'acheter une maison ou autre chose, il faut composer avec le marché, il n'y a pas beaucoup de place pour agir et négocier quand on s'achète une maison à Hinton.
Employé du secteur des ressources

L'époque où une maison coûtait 100 000 \$ ou même 125 000 \$ est révolue. On ne peut plus en trouver à ce prix-là. Nous avons payé 160 000 \$ pour notre maison à Brule il y a environ cinq ans. Nous pourrions la revendre maintenant plus de 200 000 \$. Nous avons regardé à Hinton et quand on veut vivre en ville ici, on n'a pas de jardin. Les prix des maisons sont si gonflés.
Employé des services sociaux

Les gens qui sont venus à Hinton autour de 1955 prennent leur retraite maintenant et ils demeurent dans la collectivité. Leurs enfants sont capables de trouver des emplois ici, donc ils restent. C'est ce qui explique l'augmentation du nombre de maisons dans la collectivité et le peu de croissance de la population.
Médecin

En 1981, un appartement avec deux chambres à coucher coûtait 600 \$ par mois. Pour faire venir quelqu'un d'Edmonton, je dois vraiment lui offrir des avantages très attrayants parce qu'on me dira qu'à Edmonton, les appartements avec deux chambres à coucher coûtent 420 \$. Pour venir vivre ici, il faut prévoir de 650 \$ à 700 \$.
Directeur hôtelier

Nous avons eu un genre de sommet immobilier en 1982 environ et puis il y a eu un long creux. Maintenant, je crois que nous en sommes à une autre pointe dans le cycle. Actuellement, je crois que le marché est trop élevé d'environ 20 %.
Éducateur

Acheter une maison de 100 000 \$ pour ensuite ne plus pouvoir la vendre. À mon avis, c'est toujours à cela que pensent les gens... Vous savez ce qui se produirait si l'usine fermait ses portes. Et l'usine fermera ses portes. Par exemple, s'il y a une grève, la ville en souffre beaucoup...la même chose avec les mines... C'est toujours un sujet d'inquiétude. Ce qui se passe aux trois ou quatre mines et à l'usine. C'est une grande inquiétude pour tous les détaillants ici...pour tout le monde.
Employé du secteur des ressources

Eh bien, comme il y a beaucoup d'argent en ville, tout coûte cher. Combien coûte la location d'un lot au parc des maisons mobiles ? 300 \$ par mois. Les travailleurs qui gagnent 6 \$ l'heure ne peuvent pas se le permettre...ils ne commencent pas au bas de l'échelle pour monter ensuite. Il existe très peu de logements à coût modique en ville et cela fait partie de la libre entreprise. Demander le prix que le marché peut accepter et au diable le reste.
Employé du secteur des ressources

La plupart des grands projets de construction domiciliaire se feront dans la vallée au cours des quatre à cinq prochaines années. Tous les projets se font ici. Quant au reste de la montagne, il n'y aura pas beaucoup d'aménagements pendant un bon moment. Il n'y a plus de terrains. Les terrains qui s'y trouvent sont déjà utilisés.
Personne du monde des affaires

Une des choses qui me préoccupent un peu est l'immobilier à Hinton. Il me semble que les prix ne cessent de monter et que nous en sommes au point de rupture où tout va s'effondrer parce que les gens ne peuvent plus rien se permettre ou encore que quelqu'un mettra une série de lots sur le marché pour un prix à peine raisonnable. Il y a là un risque de catastrophe. C'est là un aspect que Hinton, en tant que ville, n'a pas abordé, c'est-à-dire comment elle fera pour ouvrir de nouveaux quartiers où pourront aller vivre

les gens. Actuellement, on laisse les promoteurs privés faire, de sorte que c'est un marché très fermé. Mon frère aîné et ma sœur ont essayé d'acheter un terrain et n'ont pas pu en trouver à Hinton. Pour acheter un terrain, il fallait traiter avec un gars et le laisser construire votre maison. Ce sera donc là un problème éventuel....il est intéressant de considérer les prix gonflés par rapport à la quantité de terrains qui semblent offerts autour de Hinton. À mon avis, si on peut obtenir un terrain, on peut y construire une maison à beaucoup moins cher que ce que les promoteurs offrent. **Personne du monde des affaires**

Nous avons acheté une maison il y a deux ans. Nous avons vécu dans une maison mobile pendant trois ans et en appartement avant de déménager ici. Les prix des maisons sont tout simplement fous. Les appartements ne sont pas aussi coûteux que les maisons. Lorsque nous avons emménagé ici, nous avons pensé attendre pour acheter une maison parce que nous pensions que les prix allaient baisser, mais ça ne s'est pas produit. Ils demeurent ridiculement élevés et ne cessent en fait d'augmenter. On ne peut obtenir de maison convenable à moins de 130 000 \$. C'est bizarre. **Personne du monde des affaires**

Beaucoup de maisons neuves ont été construites et je pense qu'une bonne partie de ces maisons l'ont été pour les enfants des gens qui sont venus ici à l'usine, dans les années 50. Ce doit être la raison. Si on ne crée pas de nombreux nouveaux emplois, les nouveaux venus se feront rares et quelqu'un doit payer ces maisons. Le marché est dynamique ici, en particulier le marché légèrement inférieur ou supérieur à 100 000 \$. **Employé des services sociaux**

L'immobilier coûte cher. À une époque, on pouvait acheter une maison ici pour 10 000 \$. Lorsque la mine a ouvert, le prix a doublé et est passé à 20 000 \$ et maintenant la même maison vaut 120 000 \$. Les maisons se vendent ici aux prix des villes. **Il a dit que les salaires dans le secteur des services sont plus élevés pour compenser le coût élevé de la vie à Hinton²⁰. Médecin**

7,8,2 Jasper : Opinions additionnelles sur l'immobilier

Je pense que Parcs Canada devra comprendre qu'il ne peut continuer à demander la « peau des fesses » aux gens pour vivre ici. Parcs ne peut pas exiger un loyer foncier aux coûts qu'il envisage. **Restaurateur**

Les gens voient ce qui leur convient le mieux dans leur situation. Ils veulent vivre dans une maison unifamiliale, ils ne veulent pas de logement pour le personnel temporaire près de chez eux. Autrement dit, à moins d'avoir une entreprise approuvée d'hébergement, on ne veut pas vraiment avoir 14 automobiles devant sa porte. Cette situation crée un certain stress dans la collectivité résidentielle. Les résidents préfèrent ne pas avoir de logement pour personnel temporaire. Autrement dit, de ces édifices qui comptent de 12 à 15 personnes dans leur quartier. Le besoin existe cependant bel et bien dans la collectivité. J'en déduis donc que c'est pour cette raison probablement qu'on a cherché à restreindre un peu ce type d'habitation. Je ne sais pas comment on va finalement réussir à répondre aux besoins des résidents. **Directeur hôtelier**

Le logement, il doit y avoir une autre coopérative d'habitation, peut-être à l'automne. Je ne crois pas que le nombre de logements abordables ou d'unités d'hébergement pour le personnel ne réussira jamais à suivre le rythme de l'expansion. Si on est en affaires et qu'on veut grossir, il faut prévoir des logements pour le personnel. Les entreprises achètent donc des maisons ou un terrain, y logent le personnel et louent. La maison n'est cependant pas liée au personnel qui travaille nécessairement dans l'entreprise. Ils offrent l'hébergement au personnel, mais ensuite vous ou moi pouvons louer, même si nous ne travaillons pas pour l'entreprise en question. On a prévu les logements nécessaires pour faire des affaires. À mon avis, le logement et l'hébergement se compliquent de plus en plus. Je vois la situation s'envenimer chaque année. **Employé des services sociaux**

Les gens disent : « nous ne voulons pas d'un autre Banff », mais ce ne sera jamais un autre Banff. Il y a des facteurs ici qui ne permettront pas qu'une telle situation se produise. Les aménagements que j'ai vus cependant ne sont pas mauvais. La coopérative d'habitation représentait une solution à court terme pour offrir des logements abordables, ce qui a été bénéfique pour la collectivité. Cela a en quelque

²⁰ Le type « Arial » indiquant que des commentaires sont paraphrasés.

sorte tempéré la hausse du prix des logements, mais cette hausse était peut-être peu réaliste. Cependant, regardez ces autres constructions. Les changements apportés aux édifices, les rénovations, les petites boutiques, c'est beaucoup plus beau maintenant. **Directeur hôtelier**

Le gouvernement va vouloir des loyers fonciers plus élevés. Les prix vont grimper. Les taxes atteindront 10 %, puis il faudra payer l'impôt provincial et les taxes scolaires en plus. Je ne crois pas que les gens peuvent se le permettre. Ils ont un revenu fixe et ils n'ont pas d'économies. Je ne crois pas qu'ils puissent vivre ici...Beaucoup de gens offrent également des logements dans des résidences privées. **Personne âgée**

C'est une collectivité où il coûte très cher de vivre, cela ne fait aucun doute. Nous sommes si injustes à l'égard de nos jeunes. Ils ne peuvent plus acheter de maisons à Jasper. Il en coûte, vous savez, de 200 000 \$ à 250 000 \$ pour de petites maisons, vraiment petites. Un jeune peut-il s'endetter pendant 45 ans pour acheter une maison, quand demain le marché pourrait tout simplement s'effondrer? Rien ne dit que dans dix ans, le marché sera encore aussi élevé. **Personne âgée**

L'autre préoccupation principale a trait à la valeur des maisons; les taxes sont basées sur la valeur marchande. Ce n'est pas juste dans un endroit comme ici et je crois que les gens ont le droit de se plaindre. Savez-vous à combien s'est vendue cette maison, là derrière avec le toit rouge? Elle a été transformée en habitation pour le personnel et elle est toute délabrée. Elle s'est vendue près de 300 000 \$ et le terrain ne vous appartient même pas. C'est complètement fou maintenant. **Personne âgée**

Je ne sais pas si la ville s'étendra beaucoup, mais je crois qu'il y aura beaucoup de nouvelles constructions seulement parce qu'il y a encore de la place. Beaucoup de terrains vacants et de places pour des constructions de deux étages. Il y aura donc des pressions en ce sens. Tout dépend de ce qui arrivera avec l'administration municipale locale. Comment les plans seront faits. Cela dépend de la façon dont la ville traitera ses limites. La réserve résidentielle actuelle se trouve dans le secteur appelé Sleepy Hollow; elle a été mise de côté pour la construction domiciliaire. L'une des grandes questions est : « restera-t-elle ou disparaîtra-t-elle? » Si elle demeure, il y aura certainement un débouché pour de nouvelles constructions commerciales, mais si elle disparaît, l'expansion commerciale en souffrira certainement parce que la ville ne pourra pas loger les gens. **Employé de Parcs Canada**

Je crois qu'une autre grande question est la situation tout à fait folle du logement. Des gens vivent dans des terrains de camping parce qu'ils ne trouvent pas à se loger. Même le camping n'est pas gratuit. **Employé des services sociaux**

On trouve ici des gens d'affaires très riches qui possèdent beaucoup de propriétés et qui ont une influence énorme par l'entremise d'Ottawa et localement, par celui des directeurs de Parcs dont ils cultivent l'amitié et à qui ils font des faveurs. **Environnementaliste**

Le logement est un problème. J'ai du mal à intéresser des employés de notre société à venir travailler ici en raison du logement. Nous avons des appartements en ville pour nos gestionnaires et superviseurs. Il y a toujours une liste d'attente. Si je parle à un candidat éventuel d'un poste supérieur, c'est difficile parce que le logement en ville coûte cher en location ou à l'achat et le logement dans le secteur du personnel général n'est pas particulièrement attrayant. **Directeur hôtelier**

L'immobilier n'est pas influencé par l'économie de l'Alberta à Jasper comme il l'est à l'extérieur du parc. Parcs Canada influence les prix et les marchés. La diminution récente d'environ 20 % à Jasper des prix des petites unités, comme les copropriétés, les maisons mobiles et les petites maisons, en est un exemple. Les prix ont baissé surtout parce que Parcs Canada tentait de résoudre le problème de logements abordables, de sorte qu'il a construit une coopérative d'habitation de 40 unités. Les prix de ces unités étaient très modiques, autour de 110 000 \$...une maison comparable à Jasper se vendrait environ 250 000 \$. L'augmentation de l'offre de logements a entraîné une diminution des prix des autres unités en ville. Aucune restriction ne s'appliquait à ces logements de la coopérative : n'importe qui pouvait acheter un logement, quel que soit son revenu. Cette situation a également contribué à freiner la



hausse des prix des logements parce qu'une personne qui voulait quitter l'unité devait la revendre à la coopérative au prix d'achat initial....Il y a une très forte demande de logements en ville, mais les restrictions imposées à la ville ne permettent pas de répondre à la demande; les prix sont donc élevés et les gens sont, dans une certaine mesure, prêts à payer. Personne ne veut une maison de 300 000 \$ parce qu'on n'est pas capable de payer les taxes foncières ou le loyer. **Agent immobilier**

Je crois que les pressions seront assez fortes pour que de nouveaux terrains soient offerts sur le marché. Cela devra se faire très lentement, cependant, parce qu'on ne veut faire chuter les prix et l'emprunt hypothécaire de personne : tout d'un coup lui demander de payer 400 000 \$ une maison qui n'en vaut que 200 000 \$. **Employé du secteur touristique**

Les valeurs foncières sont légèrement supérieures, mais pas tant que cela. Peut-être y a-t-il quelques personnes capables de se payer une maison de 400 000 \$ quelque part, mais pour acheter une copropriété, c'est élevé, mais pas exagéré. D'autres dépenses coûtent beaucoup moins cher, les dépenses de loisirs sont de loin inférieures et j'avais l'habitude de dépenser plus d'un réservoir d'essence pour l'auto....ce que je ne fais plus ici. **Conseiller en tourisme**

Nous avons reconnu cependant que le problème réel dans cette ville a toujours été le logement et à moins de devoir loger les gens qui viennent travailler ici, nous ne voyons pas la nécessité de construire d'autres édifices. Parcs s'est accroché aux exigences de stationnement, de sorte que maintenant nous avons deux bouchons sur la même bouteille. **Dirigeant communautaire**

Une de mes peurs, dont j'ai déjà parlé, c'est qu'il y ait de plus en plus de croissance commerciale sans qu'on ne tienne compte des besoins domiciliaires; nous finirons par avoir une collectivité de travailleurs qui feront quotidiennement la navette en autobus entre Hinton et ici. Cette situation pourrait, à mon avis, fortement contribuer à la ruine de la collectivité. **Dirigeant communautaire**

7,8,3 Tableaux de recensement

Tableau 7,1a Logements privés et loués, et nombre moyen de personnes par logement, 1996

Divisions de recensement	Logements occupés	N ^{mbr} de pers. dans les logements	N ^{mbr} moyen de pers./ ménage	Pourcentage de ménages		Pourcentage de ménages	
				Propriété	propriétaires	Location	locataires
Hinton	3 435	9 945	2,9	2 410	70,2	1 025	29,8
YH 94	3 265	9 325	2,9	2 900	88,8	360	11,1
Jasper	1 545	3 935	2,5	760	49,2	790	51,1
Foothills	8 245	23 205	2,8	6 070	76,5	2 175	34,4
Edson	2 585	7 250	2,7	1 685	65,2	995	38,5
Grande Cache	1 400	4 260	3,0	940	67,1	465	33,2
Whitecourt	2 585	7 710	3,0	1 755	67,9	830	32,1
Edmonton	240 050	607 410	2,5	138 425	57,7	101 625	42,3
Alberta	979 175	2 647 110	2,7	664 165	67,8	310 300	31,7
Canada	10 820 050	28 390 685	2,6	6 877 780	63,6	3 905 145	36,1

Tableau 7,1b Logements privés et loués, et nombre moyen de personnes par logement, 1991

Divisions de recensement	Logements occupés	N ^{mbr} de pers. dans les logements	N ^{mbr} moyen de pers./ ménage	Pourcentage de ménages		Pourcentage de ménages	
				Propriété	propriétaires	Location	locataires
Hinton	3 095	8 990	2,9	2 045	66,1	1 045	33,8
YH 94	2 925	8 600	2,9	2 520	86,2	405	13,8
Jasper	1 305	3 330	2,6	640	49,0	660	50,6
Foothills	7 325	20 920	2,9	5 205	71,1	2 110	28,8
Edson	2 620	7 170	2,7	1 625	62,0	990	37,8
Grande Cache	1 200	3 710	3,1	755	62,9	450	37,5
Whitecourt	2 335	6 860	2,9	1 510	64,7	830	35,5
Edmonton	236 120	604 480	2,6	123 150	52,2	112 975	47,8
Alberta	910 390	2 484 980	2,7	581 895	63,9	324 610	35,7
Canada	10 018 270	26 731 855	2,7	6 273 030	62,6	3 718 525	37,1

Tableau 7,1c Logements privés et loués, et nombre moyen de personnes par logement, 1986

Divisions de recensement	Logements occupés	N ^{mbr} de pers. dans les logements	N ^{mbr} moyen de pers./ ménage	Pourcentage de ménages		Pourcentage de ménages	
				Propriété	propriétaires	Location	locataires
Hinton	2 835	8 555	3,0	1 880	66,3	960	33,9
YH 94	2 670	8 125	3,0	2 250	84,3	425	15,9
Jasper	1 430	3 465	2,4	630	44,1	800	55,9
Foothills	6 935	20 145	2,9	4 760	68,6	2 185	31,6
Edson	2 575	7 175	2,8	1 525	59,2	1 050	40,8
Grande Cache	1 035	3 425	3,3	565	54,6	475	45,9
Whitecourt	1 915	5 665	3,0	1 035	54,0	880	46,0
Edmonton	218 825	563 380	2,6	109 620	50,1	109 205	49,9
Alberta	836 125	2 310 055	2,8	516 090	61,7	316 070	37,8
Canada	8 991 670	24 773 110	2,8	5 580 880	62,1	3 368 480	37,5

Tableau 7,1d Logements privés et loués, et nombre moyen de personnes par logement, 1981

Divisions de recensement	Logements occupés	N ^{mbr} de pers. dans les logements	N ^{mbr} moyen de pers./ ménage	Pourcentage de ménages		Pourcentage de ménages locataires
				Propriété	Location	
Hinton	2 570	8 255	3,2	1 730	67,3	840
YH 94	2 885	9 110	3,2	2 375	82,3	510
Jasper	n/a					
Edson	1 905	5 715	3,0	1 205	63,3	700
Grande Cache	n/a					
Whitecourt	1 790	5 505	3,1	1 080	60,3	710
Edmonton	196 495	521 935	2,7	95 665	48,7	97 825
Alberta	758 240	2 179 345	2,9	478 215	63,1	280 025
Canada	8 281 530	23 797 375	2,9	5 141 940	62,1	3 139 590

Tableau 7,2 Écart en pourcentage des logements privés et loués, 1981-1996

Divisions de recensement	Écart en pourcentage, 1981 to 1996				
	Logements occupés	N ^{mbr} de pers. dans les logements	N ^{mbr} moyen de pers./ ménage	Propriété	Location
Hinton	33,74	20,47	-9,4	39,31	22,02
YH 94	13,21	2,36	-9,4	22,11	-29,41
Jasper	8,04	13,56	8,3	20,63	-1,25
Foothills	18,89	15,2	-3,4	27,5	-0,46
Edson	35,70	26,86	-0,1	39,83	42,14
Grande Cache	35,27	24,38	-0,09	66,37	-2,1
Whitecourt	44,41	40,05	-0,03	62,5	16,9
Edmonton	22,17	16,38	-0,07	44,7	3,9
Alberta	29,14	21,46	-0,07	38,88	10,81
Canada	30,65	19,3	-0,1	33,76	24,38

Tableau 7,3a Familles de recensement en ménage privé, 1996

Divisions de recensement	N ^{mbr} total de ménages privés	N ^{mbr} total de familles de recense. en logements priv.	Pourcentage de familles de recense. en logements priv.	N ^{mbr} total de ménages non-familiaux	
				N ^{mbr} total de ménages non-familiaux	Pourcentage de ménages non-familiaux
Hinton	3 435	2 795	81	695	20
YH 94	3 265	2 615	80	695	21
Jasper	1 545	930	60	640	41
Foothills	8 245	6 340	77	2 030	27
Edson	2 685	1 980	74	735	27
Grande Cache	1 400	1 215	87	205	15
Whitecourt	2 585	2 045	79	570	22
Edmonton	240 050	163 390	68	81 945	34
Alberta	979 175	721 845	74	273 790	28
Canada	10 820 050	7 865 030	73	3 134 585	29

Tableau 7,3b Familles de recensement en ménage privé, 1991

Divisions de recensement	N ^{mbr} total de ménages privés	N ^{mbr} total de familles de recense. en logements priv.	Pourcentage de familles de recense. en logements priv.	N ^{mbr} total de ménages non-familiaux	Pourcentage de ménages non-familiaux
Hinton	3 095	2 475	80	635	21
YH 94	2 925	2 350	80	600	21
Jasper	1 305	865	66	440	34
Foothills	7 325	5 690	78	1 675	23
Edson	2 620	1 935	74	695	27
Grande Cache	1 200	1 010	84	195	16
Whitecourt	2 335	1 780	76	570	24
Edmonton	236 120	159 750	68	79 345	34
Alberta	910 390	667 985	73	251 735	28
Canada	10 018 270	7 356 170	73	2 783 040	28

Tableau 7,4a Nombre de personnes recensées et de ménages non familiaux, 1996

Divisions de recensement	N ^{mbr} de familles de recens. en ménage privé	N ^{mbr} de pers. appartenant à la famille de recense.	N ^{mbr} moyen de pers. par famille de recense.	N ^{mbr} total de pers. hors famille
Hinton	2 795	9 090	3,3	860
YH 94	2 615	8 550	3,3	775
Jasper	930	2 870	3,1	1 070
Foothills	6 340	20 510	3,3	2 705
Edson	1 980	6 380	3,2	870
Grande Cache	1 215	4 030	3,3	230
Whitecourt	2 045	6 905	3,3	810
Edmonton	163 390	510 710	3,1	96 700
Alberta	721 845	2 311 430	3,2	335 675
Canada	7 865 030	24 750 615	3,1	3 640 065

Tableau 7.4b Nombre de personnes recensées et de ménages non familiaux, 1991

Divisions de recensement	N ^{mbr} de familles de recens. en ménage privé	N ^{mbr} de pers. appartenant à la famille de recense.	N ^{mbr} moyen de pers. par famille de recense.	N ^{mbr} total de pers. hors famille
Hinton	2 475	7 970	3,2	1 020
YH 94	2 350	7 650	3,3	945
Jasper	865	2 550	2,9	775
Foothills	5 690	18 170	3,2	2 740
Edson	1 935	6 165	3,2	1 005
Grande Cache	1 010	3 385	3,4	325
Whitecourt	1 780	5 925	3,3	940
Edmonton	159 750	484 488	3,0	119 995
Alberta	667 985	2 095 665	3,1	389 315
Canada	7 356 170	22 558 360	3,1	4 173 495

Tableau 7,5 Valeur moyenne du logement et paiements, 1981-1996

Divisions de recensement	Valeur moyenne du logement				Principales dépenses de propriété moyennes (mensuelles)				Loyer brut moyen (mensuel)			
	1996	1991	1986	1981	1996	1991	1986	1981	1996	1991	1986	1981
Hinton	111 949	104 551	100 480	146 383	786 750	944 952	570 568	713 860				
YH 94	105 245	87 158	84 592	129 920	582 540	532 644	444 525	489 559				
Jasper	225 783	163 899	142 210	187 820	809 612	793 641	650 614	790 775				
Foothills	130 962	107 613	101 280	147 174	710 771	641 773	536 559	637 724				
Edson	87 329	82 445	88 606	128 783	710 751	794 794	526 576	672 751				
Grande Cache	92 762	77 892	73 449	114 709	673 724	889 940	595 593	765 786				
Whitecourt	102 938	96 185	87 382	132 596	840 784	799 908	611 583	698 724				
Edmonton	126 605	127 425	118 018	182 941	734 751	785 842	532 601	682 743				
Alberta	126 979	122 795	114 724	168 603	738 769	817 868	555 611	682 727				
Canada	147877	154 834	114 575	132 397	754 759	675 687	595 622	622 564				

Les valeurs sont rajustées en dollars constants de 1996, selon un facteur d'inflation de 1,072 = (IPC(1996)/IPC(1991)), 1,26 = (IPC(1996)/IPC(1986)), et 1,67 = (IPC(1996)/IPC(1981)). Les valeurs pour la région de Foothills ont été pondérées en fonction du nombre de logements à Hinton (0,4225) et I.D. 14 (0,3993), et I.D. 12 (1,781).

Tableau 7,6 Évolution de la valeur moyenne du logement et paiements, 1981-1996

Divisions de recensement	Écart en pourcentage sur 5 ans								
	Valeur des logements			Principales dépenses de propriété			Loyer brut		
	1981-86	1986-91	1991-96	1981-86	1986-91	1991-96	1981-86	1986-91	1991-96
Hinton	-31,4	4,1	7,1	-0,9	-20,5	4,8	-17,0	-20,3	0,3
YH 94	-34,9	3,0	20,8	-17,4	1,5	7,8	-12,5	7,4	-15
Jasper	-24,3	15,3	37,8	23,7	-22,8	32,2	1,9	-22,3	6
Foothills	-31,2	5,9	21,7	-17	16,0	-7,9	-11,8	16,8	-4,1
Edson	-31,2	-7,0	5,9	-0,1	-5,4	-5,4	-10,5	-14,4	-9,1
Grande Cache	-36,0	6,0	19,1	-5,4	-18,6	-7	-2,6	-22,6	0,3
Whitecourt	-34,1	10,1	7	-12,1	-1,8	7,1	-3,4	-16,5	5,2
Edmonton	-35,5	8,0	-1,1	-6,7	-4,2	-2,2	-8,2	-11,8	-1,1
Alberta	-32,0	7,0	3,4	-5,9	-5,9	-4	-6,2	-10,4	-9,1
Canada	-13,5	35,1	-4,4	-1,8	12,4	-0,7	10,2	0,1	-4,3

Tableau 7,7 Paiements des ménages en proportion du revenu médian, 1981-1996

Divisions de recensement	Dépenses principales de propriété en proportion du revenu médian				Loyer brut en proportion de revenu moyen			
	1996	1991	1986	1981	1996	1991	1986	1981
Hinton	16,3	15,8	19,8	21,7	11,8	12,0	14,9	19,6
YH 94	16,7	16,4	17,7	20,8	12,8	15,9	16,3	18,0
Jasper	19,3	14,6	21,5	17,3	15,5	14,6	21,4	21,0
Foothills	17	15,8	19,2	20,5	12,9	14,0	16,6	19,2
Edson	15,2	18,8	21,3	20,5	15,2	14,4	18,1	19,3
Grande Cache	11,5	14,7	19,0	21,0	11,5	12,1	16,3	17,5
Whitecourt	12,9	17,9	21,6	23,7	12,9	13,4	18,9	18,9
Edmonton	22,8	22,2	23,0	23,1	16,6	17,7	20,0	20,4
Alberta	20,7	21,3	23,0	23,7	15,6	17,0	19,2	19,8
Canada	22,5	21,8	20,4	21,6	17,8	17,8	18,7	18

Chapitre 8

DISCUSSION ET CONCLUSION

8,1 Discussion

Les efforts de quantification, d'évaluation et de surveillance des indicateurs de la durabilité à l'échelle spatiale de collectivités humaines géographiquement définies, sont assez nouveaux. En outre, il y a loin d'y avoir consensus sur ce qu'il faut mesurer et comment mesurer le vaste concept de la durabilité des collectivités (Beckley et Burkosky 1999). Depuis un quart de siècle, on fait des recherches sur la qualité de vie et ces études utilisent les indicateurs sociaux pour mesurer le bien-être social. Cette recherche est souvent comparative et porte sur les conditions générales et moyennes à divers niveaux d'analyse, en divers endroits. Les indicateurs sociaux permettent de juger que certains endroits se portent mieux ou moins bien, relativement, que d'autres. Un grand nombre des travaux récents sur le bien-être et la durabilité des collectivités s'appuient ainsi sur des comparaisons. La présente étude ne fait pas exception. Nous présentons les données pour que les lecteurs puissent comparer l'expérience et les conditions dans trois divisions de recensement, Hinton, Jasper et YH94. Parfois, nous donnons un aperçu général des entités de Foothills. Souvent, nous comparons les données aux moyennes provinciales ou nationales. Au mieux, les indicateurs que nous procurent les données de recensement nous permettent d'aborder sommairement seulement le concept de la durabilité des collectivités. Tout effort de mesure du bien-être ou de la durabilité des collectivités humaines suppose de nombreuses difficultés ou problèmes et il est important de les comprendre pour mettre en lumière les limites des constatations du présent rapport.

Premièrement, les collectivités humaines ne sont pas détachées ou distinctes de la nature. Même si les environnements urbains semblent très éloignés des processus naturels, des endroits comme Vancouver, Edmonton, Toronto, Jasper et Hinton dépendent tous de la photosynthèse, du rayonnement du soleil, des processus historiques et géologiques de la création du combustible fossile et des cycles hydrologiques et nutritifs qui assurent leur survie. D'importantes perturbations de l'un ou l'autre de ces processus naturels auront d'énormes effets sur toutes les collectivités humaines. Il nous est néanmoins difficile de faire les liens entre notre dépendance à l'égard de la nature et notre bien-être matériel. Nous voyons clairement les rapports les plus simples, entre l'extraction des ressources et la création de la richesse, par exemple. Il est cependant plus difficile de comprendre les interactions à long terme de variables comme la récolte et les taux de régénération, les changements dans la composition des espèces, l'augmentation ou la diminution de la productivité des systèmes naturels et les variables socio-économiques décrites dans le présent rapport concernant la durabilité des collectivités. Dans une grande mesure, les indicateurs que nous avons utilisés ne font qu'indiquer ces interactions simples entre l'extraction des ressources ou l'utilisation des autres ressources et la création de la richesse (sans tenir compte pleinement des coûts sociaux et économiques). Il est important de se souvenir des liens plus larges, même si notre compréhension de ces liens n'est qu'embryonnaire.

Deuxièmement, les collectivités humaines ne sont pas détachées ou distinctes des grands systèmes humains. Y a-t-il effectivement des jours qui passent sans qu'on n'entende parler de mondialisation ? Les collectivités de la Forêt modèle de Foothills—Hinton, Jasper et YH94—sont inextricablement liées à la myriade d'autres institutions humaines, dont un grand nombre influence grandement le bien-être et la durabilité des collectivités de notre étude. Les marchés des produits de base et ceux des services aux visiteurs répandus partout dans le monde, les organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux viennent immédiatement à l'esprit comme des institutions humaines exogènes qui influencent la qualité de vie des collectivités de Foothills, mais il en existe beaucoup d'autres. Nous voulons préciser ici que nos mesures de la durabilité des collectivités visent surtout à comparer les entités locales avec la société dans son ensemble. Si cette dernière n'est pas durable, alors à long terme, les collectivités de Foothills, selon leur configuration actuelle, ne seront pas durables non plus. Comme il dépasse beaucoup l'ampleur du présent rapport d'évaluer la durabilité de la société canadienne dans son ensemble et le système mondial dont elle fait partie, le présent document ne représente qu'une vue partielle d'un morceau d'un casse-tête beaucoup plus grand.

D'autres restrictions nous empêchent de donner une opinion définitive sur la durabilité des collectivités à l'échelle locale. En font partie la disponibilité des données et notre compréhension des interactions des variables. Dans un « monde idéal »

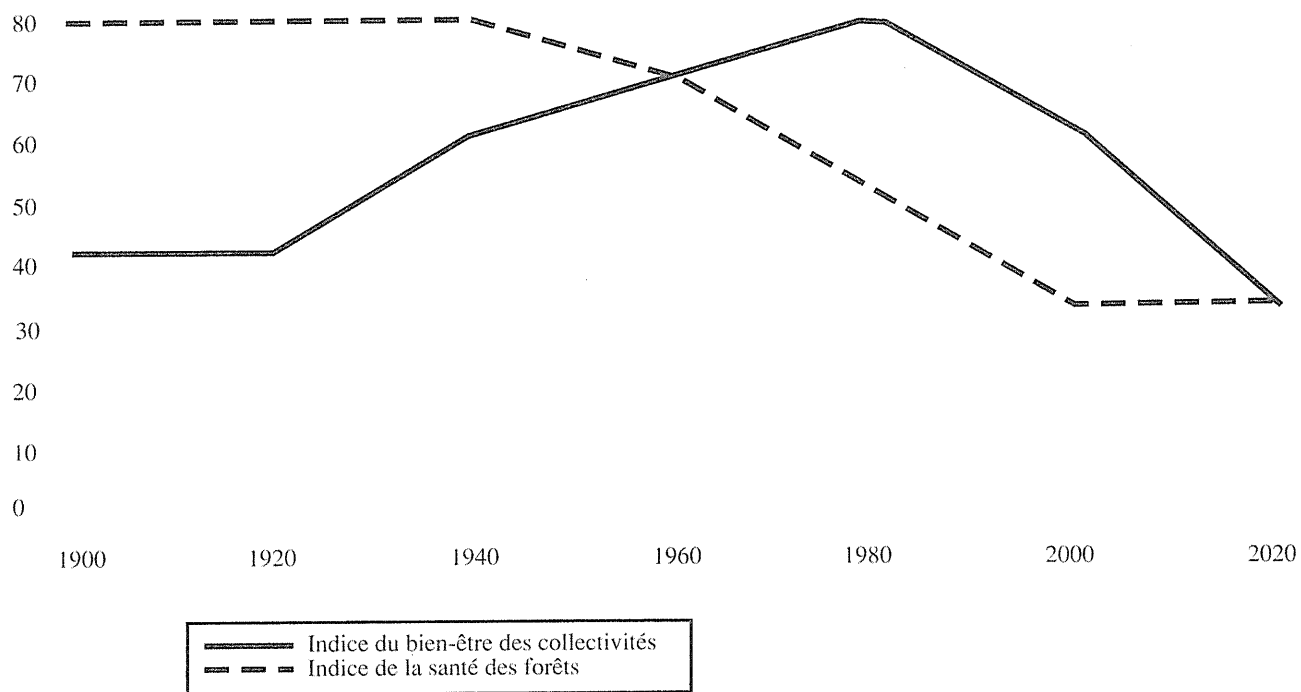


Figure 8,1 Lien hypothétique entre la collectivité et la santé des forêts.

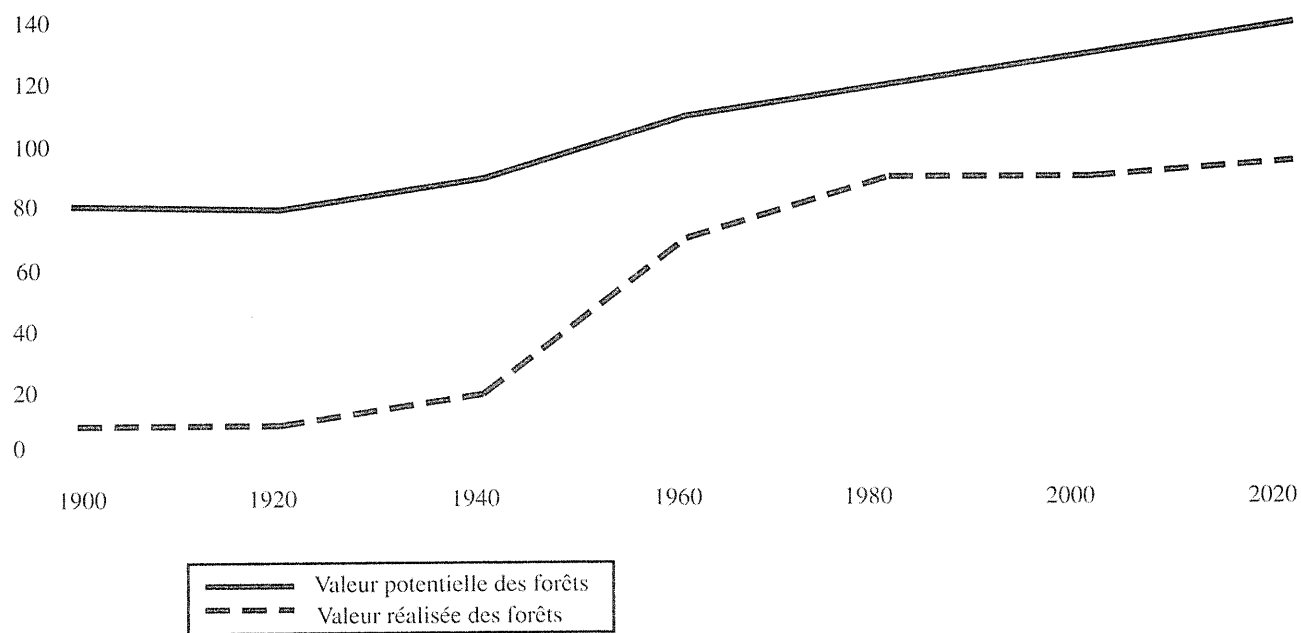


Figure 8,2 Contributions réelles et potentielles des forêts au bien-être.

(d'un point de vue de la recherche seulement), nous disposerions de toutes les données dont nous avons besoin pour toutes les variables importantes. En outre, nous comprendrions pleinement les interactions de toutes ces variables. Nous pourrions élaborer des modèles parfaits des interactions des systèmes humains et des systèmes naturels, des marchés actuels de produits de base et des inventions futures, de même que des innovations de produits, des valeurs humaines et des préférences d'utilisation des ressources et de la politique publique concernant cette utilisation. Si nous travaillions dans un tel contexte, nous pourrions tout quantifier, évaluer, et le présent rapport pourrait dire aux lecteurs que pour l'indice de durabilité des collectivités, sur une échelle de zéro à un, Hinton obtient 0,67, Jasper 0,59 et YH94, 0,62. Ce n'est cependant pas la nature du monde dans lequel nous évoluons. Compte tenu des limites de nos capacités intellectuelles (mise à part l'aide informatique), un « monde idéal » serait nécessairement un monde simple et probablement peu intéressant à vivre. La complexité de notre monde rend l'évaluation et, par conséquent, la prédiction de la durabilité plus difficiles à faire.

Nous pouvons toutefois faire un certain nombre de choses. Tout d'abord, nous pouvons cerner les tendances et, même s'il faut pour ce faire porter des jugements de valeur, nous pouvons dire si, à notre avis, les orientations des tendances sont positives ou négatives. Prenons l'exemple de la pauvreté. La plupart conviendront en principe que l'augmentation de la pauvreté est une tendance négative, quelle que soit l'entité. Si l'augmentation de la pauvreté pour la majorité signifie l'accroissement de la richesse pour une minorité, cette dernière peut toutefois préconiser pour la forme de réduire la pauvreté, mais ne pas souhaiter réformer le système pour qu'il y ait une répartition plus équitable de la richesse. L'idéologie dominante dans les démocraties occidentales et la stratégie politique prépondérante de « gestion » de l'économie au cours des derniers siècles ont été de « grossir le gâteau ». Autrement dit, accroître la taille de l'économie et atténuer la pauvreté en créant rapidement la richesse et en assurant des retombées jusqu'aux premiers échelons de l'échelle économique. Des municipalités comme des États-nations ont utilisé cette stratégie. Malheureusement, la population mondiale a crû plus rapidement que l'économie et nous n'avons pas réussi à aussi bien répartir la richesse que nous l'avons créée. D'un point de vue international donc, cette stratégie a échoué. En outre, même s'ils ont bien essayé, les États-nations ou les regroupements d'États-nations ne sont plus capables de « gérer » les économies très efficacement, compte tenu des politiques commerciales actuelles et de la mondialisation de l'économie. Néanmoins, quel que soit l'indicateur, les orientations des tendances souhaitées sont habituellement faciles à déceler à l'échelle locale. Nous aimerions voir moins de pauvreté, des niveaux d'instruction supérieurs, des revenus stables ou en croissance et une répartition des revenus « équitable », des augmentations modérées ou une stabilité des niveaux de population et des prix de l'immobilier, de même qu'un faible taux de chômage.

En déterminant les données de base et en les réévaluant périodiquement, nous pouvons faire deux types de comparaisons utiles. Nous pouvons porter des jugements utiles sur le bien-être relatif des collectivités de Foothills dans le temps, en comparant, par exemple, les conditions à Hinton en 1981 et en 1996. En outre, nous pouvons comparer les variables qui nous intéressent dans le temps, des variables opposées entre les collectivités de Foothills et les moyennes provinciales et nationales.

Il est important de comprendre que les variables que nous avons choisies sont davantage des variables de « profil » que des variables de « processus ». Autrement dit, elles sont descriptives ou symptomatiques plutôt qu'explicatives et causales. Rappelez-vous les paragraphes précédents sur le manque de compréhension et l'incapacité de modéliser les processus naturels et le bien-être humain. Il se pourrait que les indicateurs socio-économiques continuent à augmenter pendant un certain temps, même si la santé des forêts et la capacité de production dans ces dernières déclinent. La figure 8,1 représente un lien purement hypothétique où le bien-être socio-économique pourrait perdurer pendant presque une décennie ou deux avant de fléchir par suite de diminutions lentes de la santé et de la productivité des forêts. Il est entièrement plausible, et certains prétendent probable, que le « bien-être » actuel, mesuré par des variables comme celles que nous avons utilisées dans le présent rapport, soit maximisé au détriment du bien-être des générations futures. Comme nous n'avons pas de données sur l'avenir, nous ne pouvons porter de jugement définitif sur cette question. Nous pouvons tout simplement observer les tendances, surveiller les changements et élaborer des hypothèses pour mieux comprendre le lien entre les variables « de résultat », comme celles dont nous avons parlé ici, et les variables causales. Nous parlerons plus abondamment de ces variables causales dans un moment. Par ailleurs, nous découvrons ou voyons constamment de nouvelles façons dont la forêt assure de la valeur aux humains, grâce à de nouveaux usages, notamment les loisirs en forêt qui ont pris leur essor au cours des trois dernières décennies, ou la production à valeur ajoutée, qui permet une production plus efficace, ou les valeurs de l'existence et les valeurs des fonctions des écosystèmes (biodiversité, séquestration du dioxyde de carbone, etc.). La figure 8,2 illustre le lien hypothétique entre la valeur croissante des forêts pour les humains et les efforts de ces derniers de tirer le meilleur profit possible de tout le potentiel des ressources



forestières. S'il existe un potentiel inutilisé en forêt ou d'autres ressources qui peuvent procurer de la valeur aux humains, il peut y avoir augmentation du bien-être grâce à une utilisation plus judicieuse et plus efficace de ces ressources.

Nous avons choisi comme approche de faire état des variables que nous donnent les données secondaires. À une ou deux exceptions près, les variables que nous avons choisies d'examiner sont largement reconnues dans la littérature sur la durabilité des collectivités (Beckley et Burkosky 1999). Nos conclusions sont mitigées par le fait que nous ne parlons qu'en termes relatifs et non pas absolus pour les raisons énumérées ci-dessus. Il n'en s'agit pas moins de tendances importantes que notre étude de la durabilité des collectivités a fait ressortir. Nous les abordons brièvement ci-dessous.

8,1,1 Population et migration

La ville de Hinton a connu une croissance rapide au cours des 35 dernières années et cette croissance explique en grande partie la croissance dans la région de la Forêt modèle en général. La question de savoir si la croissance de Hinton se situe dans les limites de la « croissance durable » est une évaluation subjective, car les taux de croissance acceptables d'une population ne sont pas définis. La majeure partie de la croissance de Hinton est due à la migration interne, comme c'est le cas dans de nombreuses nouvelles villes industrialisées. Jasper et YH94 ont affiché une stabilité démographique beaucoup plus grande au cours de la même période, si on considère les niveaux démographiques généraux.

Jasper et Hinton ont dans les deux cas un renouvellement assez élevé de la population pour des régions rurales. Plus du quart des résidents de Hinton et du tiers des résidents de Jasper ont migré au cours des cinq années qui ont précédé 1996. Ces taux sont considérablement supérieurs à ceux d'Edmonton, de l'Alberta et du Canada. Des taux élevés de renouvellement compliquent la stabilité sociale, l'intégration à la collectivité et la prestation de services convenables.

La jeunesse relative de ces collectivités est une autre caractéristique démographique unique de Hinton et de Jasper. La plupart des gens qui sont venus s'installer dans ces collectivités au cours des dernières décennies commençaient à travailler. Il reste encore à voir s'ils demeureront lorsqu'ils prendront leur retraite, même si les entrevues semblent attester que le vieillissement de la population devient plus évident. Cette tendance influencera tout le Canada, compte tenu de la retraite imminente de millions de baby boomers, mais elle peut influencer les endroits comme Jasper et Hinton de façon encore plus spectaculaire, parce que ces villes ont eu, par le passé, des populations de personnes âgées proportionnellement plus restreintes.

8,1,2 Emploi

Les tendances les plus importantes dans l'emploi sont les extrêmes historiques de la participation des femmes à la vie active. YH94 affiche des taux extrêmement faibles de participation des femmes à la vie active, tandis que les taux de Jasper sont bien supérieurs aux moyennes provinciales. Dans les périodes récentes dont nous avons fait état, les tendances, tant à Jasper qu'à YH94, ont commencé à converger vers la moyenne. Les taux de participation des hommes à la vie active sont supérieurs à Jasper et à Hinton que dans la province en général, mais ceux des femmes avoisinent les moyennes provinciales.

Il existe à Hinton une division distincte du travail selon le sexe, les hommes dominant complètement les secteurs bien rémunérés du secteur primaire, des transports et de la construction. Les femmes, par ailleurs, sont représentées de façon disproportionnée dans le secteur des services où les salaires sont moindres. Cette situation a des répercussions importantes sur les gains. Il existe également un lien distinct entre le sexe et la participation au travail à temps plein ou à temps partiel à Hinton. Les hommes occupent beaucoup plus que les femmes un emploi à temps plein et les femmes effectuent surtout du travail à temps partiel.

8,1,3 Répartition des revenus

Les collectivités de la Forêt modèle de Foothills obtiennent des résultats extrêmement bons par rapport aux moyennes provinciales ou nationales à l'échelle des ménages (médian) en ce qui concerne les revenus. La répartition des revenus est une toute autre histoire, particulièrement à Hinton. Hinton possède une répartition bimodale, c'est-à-dire que parmi ceux qui gagnent un revenu, les hauts salariés et les faibles salariés sont en plus grand nombre que ceux de la classe moyenne. De plus, la répartition bimodale des revenus à Hinton est caractérisée par le sexe. Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel et dans les secteurs peu rémunérés tandis que les hommes sont plus susceptibles de travailler à temps plein dans les secteurs mieux rémunérés. Le taux assez élevé de mariages (y compris les unions de fait) atténuent

l'impact de l'écart du revenu selon les sexes. Cependant, les données quantitatives ont confirmé que Hinton est une collectivité de nantis et de démunis. Les moyennes cachent un écart considérable entre ces deux segments distincts de la population.

Par comparaison, la répartition des revenus à Jasper est plus proche de la moyenne provinciale. La proportion de personnes seules à Jasper est cependant supérieure, ce qui signifie qu'il y a probablement moins de mises en commun des ressources à l'échelle des ménages. Même si l'écart du revenu entre les sexes est moindre à Jasper qu'à Hinton, il y a une plus faible proportion des femmes qui habitent avec des hommes à revenu supérieur. Il faut également noter que les femmes de Hinton qui vivent avec des hommes qui gagnent des revenus supérieurs dépendent grandement de ces derniers pour leur bien-être financier.

8,1,4 Pauvreté

Les trois entités de Foothills ont à l'égard de la pauvreté de meilleures statistiques qu'Edmonton et l'Alberta en général, à l'exception des personnes seules de Jasper pour qui les taux se rapprochent des taux urbains d'Edmonton. Nous avons constaté des hausses importantes des taux de pauvreté des personnes seules de Hinton et de Jasper au cours de la dernière période étudiée. La pauvreté est probablement moindre à ces endroits que dans les autres centres ruraux ou même urbains parce que la pauvreté est un état « exporté » des collectivités de la Forêt modèle de Foothills vers des entités où le coût de la vie est moins élevé et les services meilleurs pour les pauvres et les chômeurs. Cette observation a été confirmée à de nombreuses reprises dans les entrevues. De nombreux employés des services sociaux et des dirigeants communautaires ont noté que les migrants internes pauvres ne restent pas plus d'un an ou deux, s'ils ne trouvent pas de travail bien rémunéré. Cet état de fait explique en partie les niveaux élevés de mouvement transitoire à Jasper et à Hinton. Il signifie également que la pauvreté est une question difficile à régler dans ces endroits en raison du mouvement considérable des familles et des personnes défavorisées dans les collectivités. Il n'en existe pas moins un segment de résidents pauvres à long terme dans chaque collectivité qui, de l'avis de nombreuses personnes, est « invisible » et dépourvu de services. Nous ne souhaitons en aucune façon minimiser la pauvreté des familles et des jeunes à Jasper, mais un nombre élevé de pauvres dans cette collectivité le sont probablement « par choix » et temporairement. Autrement dit, la nature de la collectivité et les services de loisirs offerts attirent des gens prêts à sacrifier le revenu pour avoir la possibilité de vivre dans la collectivité et de s'y adonner à des loisirs. Certains restent, mais beaucoup partent après quelque temps. Il est impossible de dire si leurs conditions économiques s'améliorent après leur départ, mais il n'est pas irréaliste de le penser.

8,1,5 Capital humain

Une partie de la raison pour laquelle les migrants externes pauvres de Jasper peuvent mieux réussir dans une économie plus diversifiée vient du fait que les habitants de Jasper sont extrêmement scolarisés, par rapport aux moyennes provinciales et nationales. Plus de 50 % de la population possède une formation universitaire ou postsecondaire. Le fait que cette scolarité ne se traduise pas par des gains supérieurs explique l'attrait qu'exercent la nature et les aspects intangibles de la qualité de vie dans la collectivité. Les gens sont disposés à se passer d'un potentiel considérable de revenu pour vivre à Jasper, à tout le moins pendant un certain temps.

Hinton obtient de meilleurs résultats que la province en général à l'extrémité « inférieure » de l'échelle de scolarité. Autrement dit, les taux de diplômés au niveau secondaire sont supérieurs et un pourcentage plus élevé de résidents a terminé une 9^e année. À l'extrémité « supérieure » de l'échelle de scolarité, Hinton obtient de moins bons résultats que la province en général. Cette observation s'explique sans nul doute par les possibilités historiques d'emplois bien rémunérés dans les usines et les mines avec assez peu de scolarité.

Le niveau d'instruction a augmenté considérablement dans les deux collectivités au cours des quinze années pour lesquelles nous avons examiné des données.

8,1,6 Immobilier

La hausse rapide des valeurs de l'immobilier à Jasper pourrait bien prendre des proportions de crise. En général, les promoteurs de la collectivité et les propriétaires résidents pourraient penser qu'une hausse des valeurs de l'immobilier est une bonne chose, bénéfique pour les résidents locaux. Toutefois, les revenus de Jasper n'augmentent pas au rythme de la valeur des terrains. Les taxes et les loyers fonciers pourraient bientôt forcer des résidents à faible revenu et à revenu fixe à quitter la collectivité, ce qui pourrait en modifier considérablement la composition. Il existe une contradiction dans ce cas, car l'économie



de Jasper est fondée sur les nombreux emplois saisonniers peu rémunérés du secteur des services. Si les tendances actuelles se maintiennent, ces travailleurs ne pourront plus se permettre de vivre à Jasper et les solutions de rechange les plus proches sont McBride et Hinton, dans les deux cas à plus de 75 km de distance. Actuellement, plus de 50 % des habitations de Jasper sont louées. Si on ajoute à cela le nombre élevé de maisons qui ont été converties ou qui sont en voie de l'être pour accueillir des résidents à court terme, nous constatons que Jasper vit une situation très particulière, qu'il serait difficile de juger durable.

Hinton et YH94 ont des proportions beaucoup plus élevées d'habitations occupées par leurs propriétaires que Jasper, et les valeurs de l'immobilier dans ces deux cas sont proches des niveaux de 1981. Les valeurs des maisons ont considérablement diminué pendant la récession du début des années 80, mais il en a été de même dans toute la province. Les valeurs de l'immobilier à Hinton et à YH94 ont été stables, mais bon nombre de personnes reconnaissent qu'elles sont vulnérables aux fluctuations des prix des produits de base et à la santé des entreprises locales d'exploitation des ressources. L'incertitude concernant la mine de charbon Cheviot a attiré quelque attention sur les valeurs de l'immobilier et la vulnérabilité des collectivités à cet égard.



8,2 Conclusion

Les descriptions détaillées des variables présentées dans le corps du présent rapport devraient donner au lecteur des perspectives approfondies des conditions socio-économiques des collectivités étudiées et de la région de la Forêt modèle de Foothills en général. Les données descriptives ajoutent beaucoup au contexte et à la compréhension des profils statistiques secondaires. Les trois entités sur lesquelles porte la majeure partie de l'analyse—Hinton, Jasper et la région rurale avoisinante (YH94) — sont très différentes. Il est par conséquent difficile de généraliser les constatations à la Forêt modèle dans son ensemble. Nous préférons traiter chaque entité séparément.

Même si nous croyons que ce profil et les données sur les tendances intéresseront les dirigeants communautaires, les gestionnaires des ressources, les travailleurs des services sociaux et les décideurs de la région de Foothills et de la province et qu'ils leur seront utiles, nous estimons que ces travaux ne sont qu'un début. D'autres travaux sur la durabilité des collectivités doivent s'orienter dans deux directions. Premièrement, nous devons élaborer des mécanismes explicites d'examen du lien entre l'utilisation des ressources et le bien-être socio-économique. Si le lien que nous avons posé en hypothèse à la figure 8,1 est exact, le portrait assez rose présenté dans ce profil pourrait ne pas durer. Si la figure 8,2 est exacte, tirer une valeur additionnelle des ressources forestières pourrait contribuer au bien-être humain. Jusqu'à maintenant, les domaines de recherche en socio-économique et en santé des forêts dans la région de Foothills ont évolué parallèlement. Il nous faut fusionner ces domaines de recherche et tenter de modéliser les interactions qui les caractérisent. Les efforts proposés dans le domaine de la comptabilité « verte » ou de la capitalisation du coût entier, ou encore de la comptabilité des ressources naturelles sont un bon point de départ, mais il nous fait aller au-delà pour y intégrer aussi d'autres variables sociales.

Outre les liens entre les collectivités humaines et les écosystèmes naturels, il nous faut examiner les indicateurs des « processus » liés à la durabilité des collectivités. Les indicateurs des « processus » sont des variables sur l'aspect social et organisationnel du grand livre qui déterminent, dans un rapport de causalité, la durabilité des collectivités ou qui y contribuent. Font partie de ces variables la qualité du leadership, l'ampleur du bénévolat, l'étendue de la base de leadership et l'attachement ou l'engagement envers les collectivités. Certaines de ces questions ont été abordées dans le chapitre sur le capital humain. Les collectivités de la Forêt modèle de Foothills possèdent-elles les compétences collectives et la capacité communautaire d'effectuer des changements positifs ? Dans quelle mesure la cohésion ou la division des collectivités existe-t-elle ? Quels types de réseaux sociaux y existe-t-il ? Quel est le capital social et comment est-il réparti dans les collectivités ? Dans quelle mesure les résidents sont-ils attachés à leur collectivité ? Ces questions sont tout particulièrement pertinentes compte tenu de la courte histoire (moderne) de ces collectivités et du niveau élevé de mouvement dans la population. La région de la Forêt modèle de Foothills bénéficie d'une croissance soutenue depuis 35 ans. S'il y avait un ralentissement économique localisé, les deux tiers des populations de ces collectivités qui sont stables seraient-ils prêts à rester, à lutter et à créer de nouvelles possibilités économiques là où ils vivent actuellement ? Ou accepteraient-ils leurs pertes et quitteraient-ils au profit de la prochaine ville de ressources prometteuse ?

Il n'y a pas de réponse facile à ces questions dans les données des statistiques secondaires. Il s'agit de variables qui ne sont pas faciles à quantifier et sont, par conséquent, très difficiles à modéliser. Il n'en demeure pas moins que ces variables sont beaucoup plus susceptibles d'expliquer pas seulement la persistance de ces collectivités—peu de collectivités deviennent de véritables villes fantômes de nos jours—mais également de déterminer si elles prospéreront et deviendront des collectivités dynamiques, capables d'adaptation, stimulantes et enrichissantes où travailler, vivre et élever des familles. Actuellement, les données secondaires et primaires semblent indiquer que Jasper, Hinton et YH94 sont des endroits très agréables où il fait bon vivre. Les collectivités sont très différentes et ont des défis différents à relever. Le principal défi de Hinton est la diversification de son économie de façon à maintenir les niveaux de revenu élevés auxquels les gens sont habitués. Hinton se diversifie déjà. La question est à quel rythme et dans quel sens, de même qu'à quel degré devra-t-elle se diversifier dans d'autres secteurs à salaires élevés plutôt qu'à salaires peu élevés. Les principaux défis de Jasper sont la maîtrise de la croissance, la prestation de services à la population temporaire et le maintien du caractère de la collectivité face à l'évolution rapide du tourisme et des affaires. YH94 reflète davantage les collectivités rurales typiques et dispersées. La pauvreté familiale y est plus grande qu'à Hinton et à Jasper, mais moins de personnes seules y vivent dans la pauvreté. C'est à YH94 qu'on constate des changements minimes dans la plupart des variables.

Même si ces collectivités ne sont pas sans problèmes, ceux qui continuent à y vivre semblent très satisfaits de leur qualité de vie. Contrairement à de nombreuses études sur les collectivités qui vivent des ressources par rapport à d'autres types de collectivités, les collectivités visées par l'étude sur Foothills ont bénéficié d'une croissance soutenue de l'emploi, de la population, du niveau d'instruction pendant la période étudiée. Ces variables et d'autres devront être surveillées au cours des prochaines années de recensement pour continuer à assurer le suivi du bien-être de ces collectivités.



Chapitre 9 BIBLIOGRAPHIE

- Abercrombie, N., Hill, S., et Turner, B.S. 1988. *The Penguin Dictionary of Sociology*. Penguin Books, New York.
- Alberta Municipal Affairs. 1992. Jasper School District No. 3063. Municipal Census 1992. Onoway, Alberta.
- Allahar, A. 1995. *Sociology of the periphery. Theories and issues*. Garamond Press, Toronto.
- Allen, S. 1997. A social scientist's view of ecosystem management. *Forestry Chronicle*, septembre.
- Bailey, C., Sinclair, P., Bliss, J., et Perez, K. 1996. Segmented labor markets in Alabama's pulp and paper industry. *Rural Sociology* 61(3): 475-496.
- Beckley, T.M. 1995. Community stability and the relationship between economic and social well-being in forest-dependent communities. *Society and Natural Resources* 8(3): 261-266.
- Beckley, T.M. 1996. Pluralism by default: community power in a paper mill town. *Forest Science* 42(1): 35-45.
- Beckley, T.M. 1999. Key socio-economic indicators data base for the Model Forest Network. Projet de recherche financé par le Réseau canadien des forêts modèles. Service canadien des forêts, Centre de foresterie de l'Atlantique, Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Beckley, T.M., et Burkosky, T.M. 1999. Social indicator approaches to assessing and monitoring forest community sustainability. Ressources naturelles Canada, Serv. can. des for. - Centre de foresterie du nord Rapp. d'info. NOR-X-360.
- Benford, R.D., et Hunt, S. 1992. Dramaturgy and Social Movements: The Social Construction and Communication of Power. *Social Inquiry* 62: 36-55.
- Berger, P., et Luckman, T. 1976. *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Anchor Books, Garden City, NY.
- Bowles, R.T. (éd.) 1981. *Little communities and big industries : studies in the social impact of Canadian resource extraction*. Butterworths, Toronto.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED). 1997. *Notre avenir à tous*, Oxford University Press, New York.
- Conseil canadien des ministres des forêts. 1997. *Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts - Progrès à ce jour*, Ressources naturelles Canada, Ottawa.
- Conseil national du bien-être social. 1998. *Profil de la pauvreté, 1996*, Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa.
- Cook, A.K. 1995. Increasing poverty in timber-dependent areas in western Washington. *Society and Natural Resources* 8(2): 97-109.
- Dana, S.T. 1918. Forestry and community development. United States Department of Agriculture, Bulletin 638. Washington, DC.
- Detomasi, D.D., et Gartrell, J.W. 1984. *Resource Communities: A Decade of Disruption*. Westview Press. Boulder, CO.
- Doak, S.C., et Kusel, J. 1996. Well-being in forest-dependent communities, Part II: A social assessment focus. Dans *Sierra Nevada Ecosystem Project: Final Report to Congress, vol. II*. University of California, Centers for Water and Wildland Resources. Davis, California.
- Falk, W.W., et Lyson, T.A. 1988. *High Tech, Low Tech, No Tech: Recent Industrial and Occupational Changing in the South*. State University of New York Press, Albany, New York.
- Family and Community Support Services (FCSS). 1997. Groupe de travail sur les services aux enfants de Jasper. Soumission au Comité dirigeant de la Région 8 sur la provision des services et la gouvernance.
- Fellegi, I.P. 1997. On poverty and low income. Statistics Canada, Ottawa. [On-line] www.statcan.ca/english/concepts/poverty/pauv.htm

- Foot, D.K., et Stoffman, D. 1997. *Boom, bust, echo: How to profit from the coming demographic shift*. Stoddard. Toronto.
- Force, J.E. et Machlis, G.E. 1997. The Human Ecosystem. Part II: Social Indicators in Ecosystem Management. *Society and Natural Resources* 10.
- Freudenburg, W.R. 1984. Boomtown's youth: The differential impacts of rapid community growth on adolescents and adults. *American Sociological Review*. 49: 697-705.
- Freudenburg, W.R. 1992. Addictive economies: extractive industries and vulnerable localities in a changing world economy. *Rural Sociology* 57(3): 305-332.
- Freudenburg, W.R., et Gramling, R. 1994. Natural resource and rural poverty: a closer look. *Society and Natural Resources* 7(1): 5-22.
- Freudenburg, W.R., et Gramling, R. 1998. Linked to what? Economic linkages in an extractive economy. *Society and Natural Resources* 11: 569-586.
- Gadd, B. 1995. *Handbook of the Canadian Rockies*. Corax Press. Jasper (AB).
- Gainer, B. 1981. *The human history of Jasper National Park, Alberta*. Parcs Canada. Rapport manuscript N° 441. Ottawa.
- Globefund. 1998. Fund Profile: CIBC North American Demographics. [On Line] <http://www.globefund.com/>
- Hart, M. 1996. Hart Environmental Data. Measuring Progress Toward Sustainability.
- Hodge, T. 1997. Toward a conceptual framework for assessing progress toward sustainability. *Social Indicators Research*, 40(1/2): 5-97.
- Humphrey, C., Berardi, G., Fortmann, L., Geisler, C., Johnson, T., Kusel, J., Lee, R., Macinko, S., Schulman, M., et West, P. 1993. Theories in the study of natural resource-dependent communities and persistent rural poverty in the United States. Dans « Persistent Poverty in Rural America ». Rural Studies series. Westview Press, Boulder, (CO).
- Jary, D., et Jary, J. 1991. *The Harper Collins dictionary of sociology*. Harper Perennial, New York.
- Johnson, T.G., et Stallman, J.I. 1994. Human capital investment in resources-dominated economies. *Society and Natural Resources* 7(3): 221-233.
- Kaufman, H.F., et Kaufman, L.C. 1946. *Toward the stabilization and enrichment of a forest community. The Montana Study*. University of Montana. U.S. Forest Service, Region One. Missoula, MT.
- Kennedy, P. 1993. *Preparing for the Twenty-First Century*. HarperCollins. Toronto.
- Kenney, M., Lobao, L.M., Curry, J., et Goe, W. R.. 1989. Midwestern agriculture in U.S. fordism: from the new deal to economic restructuring. *Sociologia Ruralis* 29(2): 131-148.
- Krannich, R.S., et Grieder, T. 1984. Personal well-being in rapid growth and stable communities: Multiple indicators and contrasting results. *Rural Sociology*. 49(4): 541-552.
- Krannich, R.S., Grieder, T., et Little, R.L. 1985. Rapid growth and fear of crime: A four-community comparison. *Rural Sociology*. 50(2): 193-209.
- Krannich, R.S., et Luloff, A.E. 1991. Problems of resource dependency in U.S. rural communities. Dans A.W. Glig. et al., eds. *Progress in Rural Policy and Planning*. Bellhaven Press, London.
- Krogman, N. 1996. Frame disputes in environmental controversies: the case of wetland regulations in Louisiana. *Sociological Spectrums* 16: 371-400.
- Lucas, R. 1971. *Minetown, Milltown, Railtown*. University of Toronto Press, Toronto.
- Marchak, M.P. 1983. *Green Gold: The Forest Industry in British Columbia*. University of British Columbia Press. Vancouver.
- Matthews, R. 1982. Regional differences in Canada: social versus economic interpretations. Dans D. Forcese et S. Richer, eds. *Social Issues: Sociological Views of Canada*. Prentice-Hall, Toronto.
- Naisbitt, J., et Aurdene, P. 1996. *Megatrends 2000*. Avon. Toronto.
- Nichols Applied Management. 1996. Town of Hinton: Social and economic impacts of the proposed Cheviot mine. Préparé pour la ville de Hinton, Edmonton, Alberta.
- Osborne, J.G., Boyle, W., et Borg, W.R. 1984. Rapid growth and the problems of elementary and secondary students. *Rural Sociology*. 49(4): 553-567.



- Overdevest, C., et Green, G.P. 1995. Forest dependence and community well-being: A segmented market approach. *Society and Natural Resources*. 8: 111-131.
- Patton, M.Q. 1990. *Qualitative Evaluation and Research Methods*. Second edition. Sage. London.
- Peluso, N.L., Humphrey, C.R., et Fortmann, L.P. 1994. The rock, the beach and the tidal pool: people and poverty in natural resource-dependent areas. *Society and Natural Resources* 7: 23-38.
- Poboktan Communications. 1997. Jasper Improvement District. Municipal Census 1997. Jasper, Alberta.
- Poboktan Communications. 1997. Municipal Census 1997. Jasper Improvement District. Community Profile. 1998. Jasper (AB).
- Power, T.M. 1996. *Lost Landscapes and Failed Economies. The Search for Value and Place*. Island Press, Washington, D.C..
- Pratt, L., et Urquhart, I. 1994. *The Last Great Forest. Japanese Multinationals and Alberta's Northern Forests*. NeWest, Edmonton.
- Programme des nations unies pour le développement. Rapport mondial sur le développement humain, New York, 1998, [En ligne]
- Rural Sociological Society Task Force on Persistent Rural Poverty. 1993. *Persistent Poverty in Rural America*. Westview, Boulder (CO).
- Statistique Canada. Documentation sur les données pour la série « Profils », partie A et partie B, Recensement du Canada. Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1998, 1993, 1991, 1986, 1981.
- Teevan, J.J. 1992. *Introduction to Sociology. A Canadian Focus*. Fourth Edition. Prentice-Hall Canada, Scarborough.
- West, P.C. 1994. Natural resources and the persistence of rural poverty in America: a Weberian perspective on the role of power, domination and natural resource bureaucracy. *Society and Natural Resources* 7: 415-427.